QUARANTIÈME ANNÉE – N° 11938 – JEUDI 16 JUIN 1983

A MOSCOU

M. Tchernenko a présenté un rapport ultra-conservateur devant le comité central

LIRE PAGE 3

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens

3,80 F

Algérie, 3 DA ; Maroc, 3,50 dir. ; Tunisie, 300 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 16 sch. ; Belgique, 26 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 340 F CFA ; Danemark, 6,50 Kr. ; Espagne, 100 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 50 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 80 p. ; Italie, 1 200 L. ; Liban, 350 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 60 esc. ; Sénégal, 340 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; Yougoslavie, 130 nd.

Tarif des abonnements page 6

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

L'agitation au Chili

• Deux morts au cours des manifestations
• Arrestation du dirigeant de l'intersyndicale

Quand partira-t-il ?

Quand partira-t-il ? La question se pose après la deuxième journée de « protestation nationale » des Chiliens. Quand partira-t-il, celui dont M. Claude Cheysson a dit récemment, avec une sincérité méritoire chez un ministre des relations extérieures, qu'il était une « malédiction » pour son pays et dont le nom est si tristement célèbre qu'il est passé dans le langage courant, l'expression « un Pinochet » désignant désormais un tyran galonné ?

A l'inverse du Brésil et de l'Argentine, où ce sont des « systèmes » militaires qui se sont installés au cours de ces dernières décennies, la dictature chilienne repose depuis dix ans sur un seul homme. Il a taillé une Constitution à sa mesure pour s'éterniser à la présidence, et il manifeste, à l'égard de ses rivaux et de ses opposants, la même brutalité et le même cynisme qui lui servirent à trahir, puis à éliminer, Salvador Allende et la démocratie. Une telle personnalisation du pouvoir a ses risques et aussi ses avantages dans le Chili d'aujourd'hui, où la grande majorité de la population, toutes classes confondues, aspire désormais au rétablissement des libertés.

Les risques sont évidents. L'homme s'accroche à son bâton de commandement et, plus coléreux que jamais, menace tous ceux qui voudraient le lui arracher. Pendant que ses concitoyens tapaient sur des casseroles dans plusieurs villes du pays, le chef de l'Etat, en tournée dans le Nord, affirmait qu'il était prêt à « durcir sa position à n'importe quel prix » et avertissait les dirigeants des partis politiques, toujours proscrits, qu'il ne tarderait pas à les « renvoyer à leurs affaires ».

En dix ans, le langage du général Pinochet n'a pas changé. Toute opposition interne est à ses yeux le fruit d'une « conspiration communiste ». Des attentats ont été commis à point nommé le 14 juin pour étayer les accusations de « violence » lancées contre l'extrême gauche. Il se dit toujours disposé à assumer son mandat jusqu'en 1989. Comme il est homme, malgré tout, à sentir le danger, il a multiplié les initiatives, ces dernières semaines, pour affermir un régime bien lézardé et a relancé l'idée d'un mouvement civil et militaire destiné à l'appuyer. Il a fait des concessions salariales aux militaires et aux fonctionnaires. Et il a parcouru les provinces pour retrouver le contact avec le « Chili profond ».

Il ne faut donc pas compter sur lui pour changer, du moins sur le terrain de la politique, puisque sur celui de l'économie il a déjà pratiquement abandonné l'hyper-libéralisme qui a conduit les travailleurs à la misère et au chômage, et réduit de façon dramatique la capacité productive du pays. Il ne faut pas non plus attendre de lui qu'il quitte le pouvoir de son plein gré. Il risque même de faire payer cher à ses concitoyens le changement qu'ils jugent nécessaire. Mais son régime a aussi un avantage : comme il est seul depuis dix ans à avoir décidé de tout, l'armée peut lui faire porter à lui seul le poids de la faillite présente et, le jour venu, l'abandonner au sort que l'on peut imaginer.

Tel est le calcul de certains responsables de la droite démocratique et de la démocratie chrétienne. Personne ne peut prévoir quand, et à quel prix, on en vérifiera la justesse.

Deux morts, six blessés graves, plusieurs centaines de personnes arrêtées : tel est le bilan de la journée nationale de protestation du mardi 14 juin au Chili. La police a réprimé avec brutalité, dans les quartiers pauvres et à l'université de Santiago, une manifestation qui, commme celle du 11 mai, a été lancée par les syndicats pour obtenir le retour à la démocratie.

Le dirigeant de l'intersyndicale, appelée Commandement national des travailleurs, M. Rodolfo Seguel, qui dirige aussi la puissante Confédération des travailleurs du cuivre, a été arrêté. Il a été enlevé dans la nuit de mardi à mercredi à son domicile par des hommes armés de mitraillettes, qui ont défoncé sa porte.

De notre envoyé spécial

Santiago. – Le scénario de la première journée nationale de protestation s'est répété le mardi 14 juin au Chili. Riches et pauvres, jeunes et moins jeunes, à des heures différentes et en des points différents du pays, ont manifesté clairement – comme ils l'avaient fait le 11 mai – leur opposition au régime du général Pinochet.

Selon les organisateurs, la protestation de mardi a été plus massive et de nature plus clairement politique que celle du 11 mai. Etudiants, ouvriers et intellectuels, habitants des bidonvilles, classes moyennes et aisées sont unis désormais sur une même revendication : le retour à la démocratie. Le Commandement national des travailleurs – qui réunit l'ensemble des syndicats – a atteint son objectif : faire mieux que la première fois. Malheureusement, le sang a coulé : deux manifestants, de quatorze et vingt ans, ont été tués par balles, six personnes ont été grièvement blessées. Le nombre des personnes arrêtées s'élevait ce mercredi à cent soixante-quinze dans la capitale et à trois cent cinquante pour l'ensemble du pays.

Les premières heures de la matinée avaient été marquées par plusieurs attentats qui laissaient mal augurer de ce qui allait suivre : dynamitage de la voie ferrée près de Rancagua, à 90 kilomètres de Santiago, des pylônes à haute tension de Concepcion ; autobus incendiés dans la capitale ; explosion d'une bombe au cercle des officiers de carabiniers de Vina del Mar ; clous d'acier répandus sur la chaussée immobilisant de nombreux véhicules. Le gouvernement s'est empressé, dans un communiqué, d'attribuer ces actes de violence *« à la stratégie subversive du parti communiste »*.

JACQUES DESPRÉS.

(Lire la suite page 6.)

Le pape en Pologne

Mise en garde des autorités contre des démonstrations politiques

Les autorités polonaises ont lancé mardi 14 juin une vigoureuse mise en garde contre d'éventuelles manifestations politiques pendant la visite du pape, attendu jeudi soir à Varsovie.

M. Walesa, qui n'a pas obtenu de son entreprise un congé qui lui permette de suivre le voyage, a l'intention de se rendre pendant le week-end à Czestochowa. Jean-Paul II sera au même moment dans ce sanctuaire marial. Cependant Mgr Dabrowski, secrétaire de la conférence épiscopale polonaise, qui vient de faire un séjour à Rome, a déclaré avant de regagner Varsovie qu'une rencontre du pape avec M. Walesa *« n'était pas la chose la plus importante »* à attendre du voyage.

De notre correspondant

Varsovie. – A deux jours de l'arrivée jeudi 16 juin à 17 heures, du pape à Varsovie, les autorités polonaises ont affirmé, mardi soir, qu'elles étaient résolues à *« contrecarrer fermement toute tentative de troubler l'ordre public »* durant la visite pontificale. Parallèlement, les militants clandestins de Solidarité multiplient les appels à se rendre en masse aux cérémonies que célébrera Jean-Paul II et affirment, eux, leur « conviction » que sa venue renforcera la volonté de lutte de la population.

Lancé par le biais d'un communiqué du ministère de l'intérieur, l'avertissement des autorités est justifié par *« des informations indiquant que des personnes et des groupes veulent utiliser la visite de Jean-Paul II à leurs fins propres, contraires à l'intérêt national* (...), *semer le désordre et, en conséquence,* (...) *abaisser le prestige international de la Pologne »*.

« Toutes mesures nécessaires et indispensables pour assurer le calme et un digne déroulement de la visite (...) *seront prises »*, poursuit le communiqué. Il ajoute que *« le ministère de l'Intérieur compte à cet égard sur la coopération convenue avec le service d'ordre de l'Église »*.

Quelques heures plus tôt, le général Beim, commandant en chef de la milice, avait assuré au cours d'une conférence de presse que ce même service d'ordre (qui devrait mobiliser quelque dix mille hommes) « remettrait » aux forces de police toute personne se comportant de façon « indigne » au cours des rassemblements présidés par le pape.

Il y a quelques jours, il avait été annoncé que les autorités et l'Église s'étaient mises d'accord pour que soient confisquées les banderoles politiques qui seraient éventuellement brandies sur le passage de Jean-Paul II.

Que de tels engagements aient ou non été pris par l'épiscopat, l'insistance avec laquelle il en est fait état officiellement est très gênante pour le primat. En démentant, il encouragerait les démonstrations de fidélité à Solidarité – ce qu'il ne souhaite certainement pas, car il craint tout ce qui pourrait faire monter la tension. En ne démentant pas, il risque d'accroître le malaise ressenti devant sa modération par certains prêtres et de nombreux fidèles.

Le pouvoir, en revanche, ne trouve là qu'avantages. Il accrédite d'abord ainsi, de la manière la plus saisissante possible, l'idée que ses convergences avec l'épiscopat seraient aussi importante qu'il l'affirme. Il donne à penser surtout que même l'ampleur des foules que rassemblera le pape n'assurera pas d'impunité à ceux qui voudraient manifester leur attachement aux idéaux d'août 1980.

BERNARD GUETTA.

(Lire la suite page 3.)

Le malaise de la police

M. Chirac demande une loi-programme et crée des « commissions de sécurité » à Paris

Dans l'entretien qu'il nous a accordé sur les questions de sécurité et de maintien de l'ordre, M. Jacques Chirac annonce que le R.P.R. va déposer, à la rentrée parlementaire d'octobre, une proposition de loi-programme pluriannuelle concernant les effectifs et les moyens matériels de la police nationale.

Le maire de Paris annonce aussi la mise en place, dans chaque arrondissement et au niveau de la capitale, de « commissions de sécurité », auxquelles il invite les responsables de la police à participer. Enfin M. Chirac, qui estime que le report de la manifestation de policiers est un acte de « sagesse », donne son sentiment sur le malaise de la police.

Après les récentes manifestations de policiers qu'il juge non comme un comportement *« séditieux »*, mais comme un avertissement sérieux, M. Chirac nous a précisé qu'il a l'intention de présenter à l'Assemblée nationale une proposition de loi-programme pluriannuelle concernant notamment le recrutement, les effectifs et les moyens d'action de la police nationale, comme il en existe une pour les forces armées et les équipements militaires. Il nous a indiqué que des contacts seraient pris à ce sujet entre le R.P.R. et l'U.D.F. afin que cette proposition soit commune à toute l'opposition. M. Chirac ajoute : *« M. Mitterrand avait dans sa campagne électorale promis une telle loi-programme. Or je constate qu'après deux ans de pouvoir ce projet est retourné dans les oubliettes. »*

M. Chirac a décidé aussi de passer à l'action sur le plan parisien. Il reconnaît que dans ce domaine ses moyens sont limités *« puisque Paris est la seule ville de France où le maire n'exerce aucun pouvoir de maintien de l'ordre, ceux-ci étant dévolus au préfet de police. Il n'y a aucun policier municipal dépendant de la Ville de Paris alors qu'il y en a quelques-uns, par exemple à Lille, à Marseille ou à Nice. »*

M. Chirac se propose donc de mettre en pratique l'idée qu'il avait lancée avant le premier tour des élections municipales et, ajoute-t-il, *« que M. Gaston Defferre avait reprise à son compte après le premier tour à Marseille »* en créant dans chaque arrondissement de la capitale une *« commission de sécurité »* et, au niveau de Paris, une *« commission municipale de sécurité »*. *« Ces commissions,* nous explique M. Chirac, *seront présidées par les maires d'arrondissement et comprendront les élus et les représentants des associations de quartiers intéressées, commerçants, locataires, personnes âgées, enfance, éducation. Les fonctionnaires en service dans l'arrondissement seront invités à y participer, commissaires de police, agents municipaux, fonctionnaires sociaux. Ces commissions pourront se saisir de tous les problèmes liés à la sécurité, qu'il s'agisse de l'éclairage public, de la circulation, de la prévention ou de l'itinéraire des rondes de police. Elles traiteront également des problèmes de délinquance en général et plus spécialement de celui de la drogue. Elles établiront un inventaire et feront des propositions pour remédier aux défauts constatés. Leurs suggestions seront transmises à la commission centrale de sécurité qui siégera à l'Hôtel de Ville pour traiter l'ensemble des problèmes ou décider telle ou telle opération ponctuelle. »*

M. Chirac ajoute : *« On comprend que la collaboration avec la police nationale et notamment avec le préfet de police, qui devrait siéger à la commission centrale, est une condition nécessaire de la réussite. »* C'est M. Robert Pandraud, directeur du cabinet de M. Chirac, ancien directeur général de la police nationale, qui, assisté d'un magistrat, mettra en œuvre cette réforme.

Des commissariats municipaux ?

Le maire de Paris se défend de vouloir créer par ce biais des *« maisons de sécurité »* qui seraient des sortes de commissariats de police municipaux. Il insiste pour dire qu'à Paris la sécurité dépend uniquemant de la police nationale. Jusqu'à présent, M. Chirac a cependant constitué dans la capitale un corps de vigiles pour les parcs, jardins et parkings, fort de cent vint personnes, mais qui ne sont pas armés et n'ont aucun pouvoir de police.

ANDRÉ PASSERON.

(Lire la suite page 2.)

LA LUTTE CONTRE LA DROGUE

« La répression ne suffit pas », nous déclare M. Franck Perriez responsable de la mission contre la toxicomanie

(Lire page 12.)

LE DÉBAT SUR LE IX[e] PLAN

A l'Assemblée nationale, majorité et opposition se rejoignent dans la critique

(Lire page 9 l'article de LAURENT ZECCHINI.)

LA TÉLÉVISION PAR SATELLITE

Va-t-on remettre en cause le programme de T.D.F. 1 ?

(Lire page 25 l'article d'ÉRIC ROHDE.)

Point de vue

LA FORCE NUCLÉAIRE FRANÇAISE

Une nouvelle ligne Maginot

par MICHEL PINTON (*)

Il existe en France un tabou, un objet devant lequel les Français, si frondeurs, si querelleurs de nature, sont invités à s'incliner en silence et avec les marques d'un respect unanime, une divinité à laquelle sacrifices financiers et prouesses techniques *sont constamment prodigués* : il s'agit de notre force nucléaire stratégique.

Qu'on me pardonne ! Je prends le risque de porter une main sacrilège *sur cette divinité. Je vais exposer* ses mystères à la lumière crue d'une analyse rationnelle.

Expliquée en termes simples, la défense de notre pays, telle que la conçoivent nos gouvernants actuels, repose sur une pétition de principe : notre armement nucléaire stratégique a pour but non pas de gagner une guerre, mais de dissuader toute *puissance étrangère d'envahir le territoire* national. Si les Soviétiques prenaient un jour fantaisie d'approcher de nos frontières, ils se heurteraient *d'abord à notre corps de* bataille sur le territoire allemand. Certes, ils n'auraient pas trop de mal à le bousculer, même si nos alliés joignaient leurs forces aux nôtres, mais les canons de nos chars avertiraient les agresseurs de notre volonté de résister.

Si cette sonnette d'alarme ne tintait pas assez fort aux oreilles soviétiques, *le président de la République en emploierait une plus puissante* : il enverrait sur les troupes ennemies approchantes quelques explosifs nucléaires transportés aujourd'hui par les fusées Pluton, demain par nos Hadès. Soit dit *en passant*, vu l'état actuel de nos techniques, nous massacrerions beaucoup moins de soldats soviétiques que de femmes et *d'enfants allemands qui auraient* le malheur d'être dans le cercle d'impact de nos fusées. Mais passons. Si malgré tout l'armée soviétique *persistait à ne pas entendre* l'« avertissement », si elle osait mettre le pied dans le sanctuaire, c'est-à-dire dans le territoire national, le *président de la République*, avec la bonne conscience de celui qui a délivré les sommations d'usage, déclencherait l'holocauste : l'arme suprême, la force nucléaire stratégique, entrerait en action. Nos puissantes fusées du plateau d'Albion, les missiles de nos sous-marins nucléaires, les bombes de nos Mirage-IV, *volant comme l'éclair*, porteraient l'incendie et la mort sur Moscou, Kiev et Leningrad.

L'illusion du « sanctuaire national »

Comme *le dit Pierre Mauroy*, avec une belle *fermeté* d'âme, la défense de la France repose sur cette *« stratégie anti-cités »* (terme abstrait qui veut dire extermination de la population des villes ennemies – c'est moi qui précise). *« Elle demeure le fondement implacable mais inéluctable de la dissuasion du faible au fort. Nos décisions visent essentiellement à maintenir et à développer la crédibilité de cette dissuasion. »*

(*) *Secrétaire général de l'U.D.F.*

(Lire la suite page 11.)

AU JOUR LE JOUR

Prix

Voilà qui plaira aux amoureux de Paris au mois d'août : on annonce, pour le 26 août 1984, un grand prix de formule 1 dans le centre de la capitale.

Que les commanditaires de la formule 1 y trouvent avantage en publicité vrombissante, c'est clair. Que M. Chirac y soit favorable ne saurait surprendre : c'est un fonceur.

On va donc transformer les Champs-Elysées en autodrome, les chevaux de Marly en chevaux-vapeur, le Grand Palais en stand de ravitaillement et la Concorde en place des turbos réunis.

On pourra toujours flâner sur le périphérique.

BRUNO FRAPPAT.

Le Monde

idées

Police

Le ministre de l'intérieur a interdit la manifestation, prévue pour le 16 juin, des policiers en colère. Le malaise, pour ne pas dire plus, demeure. Dans l'entretien qu'il nous a accordé, M. Jacques Chirac propose une loi-programme pour la police et annonce sa décision de créer à Paris des « commissions de sécurité ». M. Jean-Marie Le Pen demande la dissolution de l'Assemblée nationale. Pour le bâtonnier Claude Michel, il faut d'abord expliquer et expliquer encore pour venir à bout de peurs où l'irrationnel joue un grand rôle. Mithra, sur un terrain plus concret, réclame la moralisation des rapports de la justice avec les services secrets.

Rendre la parole au peuple

par JEAN-MARIE LE PEN (*)

A l'encontre du sentiment populaire, un certain nombre de bons esprits, et même de moins bons, se sont étonnés de ma présence et de celle du Front national dans la manifestation organisée à la mémoire des policiers assassinés.

Je m'étais étonné, moi, de l'absence des autres partis politiques dans ce qui aurait pu, ce qui aurait dû être une manifestation de consensus national en hommage au sacrifice et en condamnation du crime.

Le gouvernement a crié, comme à l'habitude, à la sédition et au fascisme, et un responsable syndical, pourtant non marxiste, a, lui, affirmé que ma présence avait desservi la police.

Je n'avais pas à servir la police ni les syndicats de police, non plus d'ailleurs qu'à les desservir. Il était simplement normal que le Front national, qui fait campagne depuis dix ans contre l'insécurité publique et contre le laxisme moral des différents gouvernements, soit présent au moment où était illustrée tragiquement la décadence de notre société.

Une action civique

Cette manifestation en faveur de la sécurité dépassait largement le cadre syndical et même politique. Il s'agissait, au plein sens du terme, d'une action civique. Elle s'adressait au gouvernement actuel parce qu'il est « LE » gouvernement et parce que, s'il est vrai qu'il ne porte pas seul la responsabilité de l'insécurité, il est indéniable que sa politique l'a considérablement aggravée.

En effet, si l'on excepte la tardive loi « sécurité et liberté », votée à quelques mois de la fin d'un septennat qui avait commencé par la visite officielle du président de la République aux détenus d'une prison de Lyon, la dégradation des disciplines morales, sociales et pénales a été continue depuis plusieurs décennies, même si elle ne s'est publiquement révélée qu'en mai 1968.

La littérature, le cinéma, la télévision , la radio, l'enseignement, les Eglises elles-mêmes ont abandonné les normes les plus généralement et les plus anciennement admises. Au nom de la liberté ou du libéralisme, tout a été réputé contestable et a donc été contesté. Les valeurs les plus anciennes ont été délaissées, voire tournées en dérision. La poignée d'hommes qui les défendait comme le bien le plus précieux de l'humanité a été moquée ou taxée de fascisme et d'extrémisme.

Or il n'y a pas de loi sans sanction, et il n'y a pas non plus de loi sans morale. On comprend dès lors l'inhibition qui frappe les magouilleurs de l'immobilier, les profiteurs de scandales, les truqueurs d'élection devant la nécessité de punir les jeunes, délinquants puis criminels, moralement abandonnés par la famille, l'école et la société permissives.

Le fossé ne cesse de s'élargir entre l'intelligentsia dirigeante, amorale et indulgente à tous les dérèglements, et le peuple demeuré fondamentalement sain et qui souffre de ces désordres.

La pègre non seulement tue et vole, mais elle disserte et trouve des éditeurs et même des préfaciers. Il n'est pas un crime, pas une déviation qui ne trouve dans tel ou tel média des avocats chaleureux ou des prosélytes ardents.

La drogue, la pornographie, la pédophilie, l'avortement, le vol et même le meurtre ne sont plus considérés comme des fléaux sociaux.

Comment s'étonner, alors, du malaise de la justice et de la police chargées d'assurer, au péril de la vie des magistrats et des policiers, le respect de textes bafoués.

⁂

Ajoutons qu'à ce désarroi s'ajoutent les méfaits de la politisation syndicale de la fonction publique, dont la gauche porte, au premier chef, la responsabilité.

Il n'y a pas de fonction publique ni de service public sans esprit public. Il n'est pas possible d'obéir sans respecter, et, trop souvent, l'Etat n'est pas respectable.

En outre, l'extension illimitée du service public lui a ôté le caractère de noblesse et d'ascèse qui doit être le sien. Sous le prétexte de démocratisation, on a abaissé ce qui, par nature même, ne peut être que d'élite.

C'est pourquoi son champ d'application doit être restreint aux fonctions régaliennes de l'Etat : défense, justice, police, diplomatie, administration générale.

A l'ambition de servir s'est souvent substituée la quête des avantages liés au statut de fonctionnaire. La fonction publique est un sacerdoce qui exige une qualification morale et technique exceptionnelles. Celle-ci doit être garantie par un recrutement sévère, une discipline ferme, une rémunération digne.

La fonction publique n'est pas un métier comme les autres, même si les fonctionnaires sont citoyens. Au service de tous, ils ne doivent pas faire état de leurs opinions, ni se permettre d'interrompre le service public. Leur fonction doit être incompatible avec tout mandat politique. La syndicalisation des personnels d'autorité est elle-même un nonsens, et il est d'autres moyens d'assurer leur légitime protection sociale. Admettre le syndicalisme dans la police, c'était accepter les risques de démagogie et de surenchère. C'était créer les conditions de désunion d'un corps dont l'homogénéité est la condition nécessaire de l'efficacité.

Quelle que soit la couleur politique des dirigeants de la France, cette décomposition institutionnelle est redoutable. Elle attente à la dignité et à la nécessaire autorité de l'Etat. C'est d'abord celles-ci qu'il faudra restaurer.

Au fond, et plus généralement, c'est la décadence de l'institution parlementaire qui a entraîné les citoyens, dont beaucoup ne sont pas représentés, à tenter de s'exprimer par la voie syndicale avec ses moyens limités et frustes : la grève ou la manifestation. Pour réduire la politisation des syndicats, il faut mettre la politique à sa place, c'est-à-dire dans les institutions politiques, qui doivent en revanche être évacuées par les fonctionnaires.

C'est à ce prix qu'on pourra rétablir l'indispensable séparation des pouvoirs démocratiques. Ceux-ci ne seront obéis, au-delà des textes, que s'ils bénéficient de la confiance de la majorité des citoyens. Quand il y a doute, il est urgent et nécessaire de rendre la parole au peuple. C'est pourquoi il faut, au plus tôt, que le président de la République, prononce la dissolution de l'Assemblée, après avor fait réformer le loi électorale. Cela afin de permettre aux aspirations de s'exprimer et aux conflits de se résoudre au Parlement plutôt que dans la rue.

La représentation proportionnelle n'est sans doute pas une panacée, mais elle est aujourd'hui au commencement de la sagesse politique. Car ces problèmes sont politiques, d'abord politiques.

(*) Président du Front national.

Expliquer, expliquer encore...

par CLAUDE MICHEL (*)

DES policiers défiant ouvertement les pouvoirs publics viennent de donner libre cours dans la rue à la haine antisémite contre le garde des sceaux, Robert Badinter. La mort en mission de deux de leurs collègues n'a été que le prétexte de ce défoulement contre le gouvernement de la gauche. Déjà, les élections municipales avaient été l'occasion d'une campagne xénophobe rappelant les moments odieux, juste avant la guerre, des fascismes montants. Les responsables de l'opposition n'ont pas désavoué cette manifestation antirépublicaine ; ils n'avaient pas non plus stigmatisé les diatribes contre les immigrés ni réprouvé les désordres de la rue, récemment livrée aux mécontentements catégoriels...

Face à ces apprentis sorciers qui parlent néanmoins de liberté, l'envie vient soudain de rendre hommage à Robert Badinter. Car, enfin, que reproche-t-on au ministre de la justice ? L'abrogation des textes et des juridictions d'exception, la suppression de la peine de mort ? La France n'a fait en cela que rétablir l'état de droit en conformité avec ses principes républicains et rejoindre les pays à la législation la plus avancée, en particulier ses partenaires européens. On ne peut établir de corrélation entre la peine de mort et la fréquence des crimes de sang, et nul ne conteste sérieusement que l'arsenal répressif soit actuellement suffisant. Or si la loi pénale, comme loi de défense sociale, dépasse la stricte nécessité, elle ne donne qu'une fausse impression de sécurité supplémentaire et empiète sur les libertés.

Lui reprocherait-on d'encourager le « laxisme des juges » qu'il faudrait alors constater qu'il y a aujourd'hui plus de criminels condamnés qu'en 1981 et que les prisons regorgent de prévenus comme au bon vieux temps de M. Peyrefitte.

Qui peut surtout nier que l'accroissement de la petite et moyenne délinquance — celle dont trop souvent ont à souffrir nombre de nos concitoyens — constitue un phénomène général dans les pays développés, la France n'en étant nullement le lieu privilégié, puisque la R.F.A. et l'Italie en pâtissent encore plus ? Le mérite de Robert Badinter a été de dire la vérité, c'est-à-dire que ni l'aggravation de la loi pénale ni, à elle seule, la répression ne régleront par magie un tel problème de civilisation.

Pour combattre la délinquance, il faut s'attaquer à ses causes, s'efforcer à la prévention, sur le terrain, avec le concours des services publics de l'Etat et des municipalités, avec la participation des associations, des syndicats, des militants sociaux, de tous les professionnels concernés, avec l'appui de la population elle-même. La commission Bonnemaison qui a pu faire sur cette démarche l'unanimité de maires de toutes les tendances a tracé la voie d'une action qui, pour réussir, doit être poursuivie avec continuité. Il faut aussi lui consacrer délibérément les moyens nécessaires, financiers notamment. Comment mieux investir que dans les hommes eux-mêmes !

Mais la prévention ne produira ses effets bénéfiques que dans le temps. Dissuader les délinquants potentiels par un meilleur emploi des forces de police, réprimer les infractions commises, en recherchant dans la mesure du possible des sanctions meilleures garantes que la prison d'une réinsertion sans récidive, renforcer considérablement l'attention concrète des pouvoirs publics à l'égard des victimes, ont caractérisé l'action pénale entreprise. Tels sont les faits.

Les obstacles ne manquent pas à cette politique dont la mises en œuvre, une fois les textes votés et les orientations définies, s'ébauche à peine dans le pays. Les principaux corps concernés, la justice et la police, présentent de nombreux points de résistance tenant aux habitudes prises, aux rigidités hiérarchiques, aux mentalités. La coopération nécessaire des acteurs diversifiés de la vie sociale exige une prise de conscience qui ne peut être que progressive. Les moyens matériels et financiers font défaut. Il s'agit d'une œuvre ingrate et de longue haleine qui se heurte à de forts préjugés.

Nombreux sont les Français qui ont peur. Le monde dans lequel ils vivent est dur, mouvant, controversé. L'« autre » peut paraître menaçant, surtout s'il est différent. Ces réactions profondes, pour une large part irrationnelles, méritent d'être considérées avec compréhension et sérieux. Les nier ou les bafouer ne pourrait que les aggraver. Il faut alors expliquer, expliquer encore pour convaincre, faire en quelque sorte toucher du doigt les mesures de prévention et de dissuasion. Mais ceux qui exploitent ce sentiment d'insécurité pour camoufler sans vergogne une opération politique, ceux-là doivent être dépouillés de leur masque et combattus.

(*) Ancien bâtonnier, ancien président du Syndicat des avocats de France.

Les appareils de l'ombre

par MITHRA (*)

UN nouvel organisme de recherche de renseignements a vu le jour en France. A côté de la D.G.S.E., de la D.S.T., des renseignements généraux, de la sécurité militaire, le Groupement d'intervention de la gendarmerie nationale (G.I.G.N.) s'est formé sans qu'aucun texte législatif ou réglementaire autorise la mise en place d'un système de renseignements, de fichiers, d'échange d'informations transfrontières.

En matière de police, le fait a toujours précédé le droit. Cette réalité a toujours constitué une menace constante pour les libertés individuelles.

La justice doit-elle avoir des rapports directs avec les services secrets, par le biais des juges d'instruction et des parquets ? Certains pays, comme l'Italie, ont eu recours à une loi pour interdire ces rapports. Récemment, le dossier de l'attentat de la gare de Bologne a été retiré au juge d'instruction au motif qu'il travaillait sur des informations directement fournies par les services secrets.

Les États-Unis, plus pragmatiques, ont institué un système-tampon entre le judiciaire et les services secrets. Toutes les pièces sont versées au dossier. L'origine de certaines est couverte par le secret. Si un avocat soulève la question de l'origine, des conditions légales d'obtention de la preuve, un juge fédéral enquête sur la preuve. Ce juge rend un arrêt légitimant la preuve en maintenant le secret sur la source.

En France, ces rapports sont réglés par la qualité d'officier de police judiciaire, seul habilité à être dirigé par les juges, donc à avoir des contacts avec la justice. Hormis certaines périodes, comme celle de la guerre d'Algérie et des réseaux de barbouzes, le système a fonctionné, car la dualité des fonctions a été respectée. La D.G.S.E. ou la sécurité militaire transmettent leurs renseignements à la police judiciaire qui met en forme ces renseignements. Le G.I.G.N. est une émanation de la gendarmerie. Il utilise la compétence judiciaire de celle-ci. Cela exige une coordination. Le dossier des trois Irlandais et ses apparentes nullités de procédure indiquent la faillite de ce système. Mais surtout la place hiérarchique prise par cet organisme dans la gendarmerie fait craindre que celle-ci n'entérine toutes les erreurs du G.I.G.N. La justice se trouve dès lors avec un outil dont elle ne peut plus guère être le censeur éventuel.

Quelle est en effet l'étendue du contrôle d'un juge sur ces nouvelles méthodes policières ? Le domaine du contrôle repose sur la distinction de la police administrative et de la police judiciaire. L'utilisation de fichiers informatisés relève-t-elle de la police judiciaire ou administrative ? La complexité des affaires de terrorisme, leur interpénétration remettent en cause l'application de ce principe juridique inventé pour préserver le domaine de l'Etat de celui du judiciaire.

Cette remise en cause du principe montre la difficile confrontation du juge et de la raison d'Etat, illustrée par deux exemples récents.

Un juge d'instruction estime qu'un non-lieu doit être rendu dans l'assassinat d'un diplomate. Il renvoie le dossier au parquet. Le lendemain se produit un attentat. L'annonce du non-lieu par la presse aurait réduit à néant la volonté affirmée du gouvernement de lutter contre le terrorisme. Le juge d'instruction reprend le dossier et le prolonge par une commission rogatoire internationale.

L'instruction d'un règlement de compte aboutit à l'identification du coupable. D'après les services secrets, l'arrestation entraînerait des attentats en France. Le juge d'instruction accepte d'attendre et ne fait procéder à aucune arrestation.

Ces deux exemples relèvent encore de la maîtrise d'un juge conscient que la nature et la portée de ses actes ne sont jamais sans incidence sociale, politique, qu'entre l'œuvre de justice et la préservation de vies humaines le choix est fait. Mais on perçoit aussi les inquiétudes suscitées par cette prise en compte d'autres enjeux que ceux de la justice.

Quand M. Hernu, ministre de tutelle de la gendarmerie, déclare, en février, que les trois terroristes irlandais sont des personnages importants du terrorisme, contrairement à ce que la réalité du dossier de l'instruction laissait entrevoir, il met en lumière une utilisation de la justice. Les faits reprochés aux Irlandais sont peu importants, les documents et les armes saisis douteux ou de peu de conséquences. La justice n'est saisie que de cela. Il semble donc que le G.I.G.N. ait en sa possession des renseignements dressant un tableau plus noir des personnes arrêtées. On en conclut que le G.I.G.N. les a volontairement retirées du circuit terroriste par des inculpations mineures.

A propos des affaires Ben Barka, Curiel et Goldman, le premier ministre avait donné l'ordre aux services de renseignement de laisser le libre accès aux juges d'instruction. La D.G.S.E. a d'abord refusé d'apporter sa collaboration. La D.S.T. a été très réticente. Cela montre l'épaisseur du mur séparant la justice et ces services de police. Le projet de décret sur le fichier anti-terroriste ne prévoit pas un libre accès des juges d'instruction. La balance est faussée. Les juges apparaissent comme définitivement tributaires des appareils policiers de l'ombre.

La commission de réforme du code pénal étudie la refonte des infractions à la sécurité de l'Etat. L'urgence serait plutôt dans la mise sur pied d'un texte moralisant les relations de la justice avec les services secrets. La confiance du citoyen dans la justice, c'est aussi cela.

(*) Pseudonyme d'un magistrat parisien.

Un entretien avec M. Chirac

(Suite de la première page.)

« *Ils sont seulement*, indique-t-il, *un peu plus musclés que les anciens gardiens de square débonnaires afin de mieux garantir la tranquillité.* » Le président du R.P.R. assure en effet que les effectifs de la police sont actuellement « *tout à fait insuffisants* ». Alors que M. Defferre avait rappelé dimanche 12 juin au « Grand Jury R.T.L.- *le Monde* » que le gouvernement avait recruté neuf mille policiers, M. Chirac affirme qu'il en manque six mille cinq cents à Paris et demande donc pour la capitale « *trois mille policiers supplémentaires chaque année pendant deux ou trois ans* ».

Pas d'appel à la rue

M. Chirac estime que le report au 20 juin du meeting organisé par plusieurs syndicats de policiers « *n'est pas une capitulation ni une reculade mais une marque de sagesse car leurs organisateurs sont des gens responsables qui cherchent à faire connaître leurs sentiments profonds sans sortir des limites qui s'imposent, plus qu'à d'autres, à des policiers* ».

Lorsqu'on rappelle à M. Chirac que le 3 juin des policiers ont poussé des cris séditieux et demandé la démission de ministres, il répond que « *ces cris étaient assurément inopportuns et naturellement regrettables, mais de là à considérer qu'ils constituent un acte de sédition il y a un pas immense qu'un pouvoir responsable n'a pas le droit de franchir. Il faut comprendre que lorsque des gens sont excédés il est inévitable qu'il y ait des excès dans leur langage* ». Quant au rôle joué par le R.P.R. dans ces manifestations, M. Chirac répond : « *Il n'y a dans les partis actuels de l'opposition aucune structure ni aucune volonté d'appel à la rue.* »

M. Chirac ne cache pas que le R.P.R. possède une « *section professionnelle* » composée de policiers, ajoutant : « *Il est tout à fait normal qu'il y ait des policiers R.P.R., socialistes ou U.D.F.* » Le président du R.P.R. dément toute responsabilité de son parti dans l'aggravation ou même dans l'exploitation du malaise de la police, En revanche, il énumère toute une série de causes : « *Le fort développement de la délinquance, la diminution des moyens d'action de la police, le laxisme judiciaire.* » A ce propos il nous indique : « *Lorsque M. Badinter dit que les prisons sont pleines, je réponds que cela n'est pas dû à une fermeté particulière mais à la croissance considérable du nombre des délits constatés et poursuivis. J'ai voté la suppression de la peine de mort par conviction personnelle mais lorsque M. Badinter a proposé cette mesure, il s'était engagé à mettre en place une peine de substitution, ce qui n'a toujours pas été fait.* »

Hiérarchies parallèles

M. Chirac, qui fut, sous le septennat de Georges Pompidou, ministre de l'intérieur du gouvernement Messmer en 1974, estime que la création du poste de secrétaire d'État à la sécurité publique confié à M. Franceschi en 1982 est « *une absurdité* » car, selon lui, « *la police est entièrement intégrée à la mission du ministre de l'intérieur, et on ne peut avoir deux ministres s'occupant de la même chose. Il faudrait que le secrétaire d'Etat soit en réalité le directeur de cabinet du ministre. Les hiérarchies parallèles sont toujours porteuses de confusion. La police ne sait plus aujourd'hui qui la commande ni ce qu'elle doit faire. Le président de la République, le premier ministre, le ministre de l'intérieur, le secrétaire d'Etat, le directeur général de la police nationale et, à Paris, le préfet de police, tous ces personnages donnent l'impression que chacun commande de son côté* ». Le président du R.P.R. poursuit : « *Si l'on ajoute à cela l'autre hiérarchie politique qui s'est installée au travers de certains syndicats, dévoyés de leur véritable fonction, et qui se disent eux-mêmes proches de la majorité en place, la confusion s'accroît encore, l'autorité ne peut plus s'exercer avec impartialité, et un grand corps de l'État se trouve déstabilisé.* »

Enfin l'ancien premier ministre assure que la rivalité entre police et gendarmerie, qui a été « *artificiellement et inutilement* » créée, a aussi accentué la méfiance des uns et des autres. A propos de l'affaire dite des Irlandais de Vincennes, M. Chirac ne veut pas, affirme-t-il, porter de jugement pour le moment. Cependant il ajoute : « *Je connais trop l'esprit de discipline, la rigueur habituelle et le caractère exemplaire des officiers de gendarmerie pour,* a priori, *les soupçonner d'action illégale. On peut se demander si les officiers mis en cause n'ont pas dû céder à de bien particulières sollicitations.* »

ANDRÉ PASSERON.

EUROPE

Union soviétique

DEVANT LE COMITÉ CENTRAL

M. Tchernenko a présenté un rapport ultra-conservateur

Moscou. – La session plénière du comité central du P.C. soviétique devait achever, ce mercredi 15 juin, ses travaux sur un discours de clôture prononcé par M. Andropov. L'attention se concentre cependant sur les nominations – et éventuelles destitutions – auxquelles doit procéder le plénum pour donner un nouveau visage à la direction du parti. Les noms de MM. Dolgikh, Chevarnadze, voire Ligatchev – récemment nommé à la direction du département « organisation » du comité central après les succès qu'il avait remportés dans la région de Tomsk – sont les plus souvent cités parmi les candidats à des promotions possibles. Tous sont considérés comme proches, depuis plus ou moins longtemps, des orientations prêtées à M. Andropov.

Une majorité d'observateurs estime, en revanche, que les hommes les moins disposés à s'enrôler sans réserve sous la bannière du nouveau *secrétaire général* – MM. Tchernenko et Tikhonov – verraient leur influence progressivement réduite au cours des prochains mois, à l'occasion notamment d'échéances électorales prévues pour *1984*, et des sessions à venir du comité central. C'est dans cette perspective que *s'opérerait la redistribution* de certains postes et que serait en particulier pourvu celui de président de la commission de contrôle du parti, laissé vacant par la mort, le 25 mai dernier, d'Arvid Pelche.

Quant à l'appareil de l'Etat, il doit être complété et éventuellement *remanié – sur proposition du comité* central – par le Soviet suprême, dont la session commence jeudi matin. Les deux Chambres de cet organisme se réunissant d'abord de façon séparée, on prévoit que la désignation d'un nouveau chef de l'Etat (poste autrefois occupé par Leonid Brejnev) n'aura pas lieu avant l'après-midi du même jour, sinon vendredi. La politique étrangère devrait également occuper une place importante lors de cette session, *puisque, selon les meilleures* sources, le Soviet suprême doit entendre une communication de M. Gromyko.

Quelles que soient les rumeurs qui courent sur son compte, M. Tchernenko a donné la preuve qu'il était toujours bien là et officiel*lement* en charge du secteur de l'idéologie en donnant lecture mardi du rapport introductif à la session plénière du comité central. La lecture de ce long texte – qui occupe près de deux pages et demie de la *Pravda* – laisse perplexe. S'il reflète effectivement la pensée d'une direction contrôlée par M. Andropov, on est en droit de douter du souci de renouvellement qui anime ce dernier. Si, au contraire, il exprime des vues minoritaires il ne peut être qu'an*nonciateur* – mais est-ce possible dans un système comme celui du P.C. soviétique ? – de graves confrontations.

Tout en payant tribut à des formules aujourd'hui à l'honneur sur le

De notre envoyé spécial

« réalisme », la *« discipline »* et l'*« efficacité »*, le rapport de M. Tchernenko est en effet l'un des plus conservateurs qu'on ait entendus depuis quelque temps à Moscou. Une phrase en résume assez bien l'esprit. Parlant du rôle des sciences sociales, dont il dit attendre plus de *« recommandations pratiques »*, l'orateur lance une très sévère mise en garde lorsqu'il affirme qu'il *« existe des vérités* (marxistes-léninistes) *qui ne sont pas sujettes à révision, des problèmes qui ont été résolus de longue date et sans équivoque ».* *« Tout en restant sur le terrain de la science,* insiste-t-il *on ne saurait oublier les principes fondamentaux de la dialectique matérialiste. »*

Peut-être est-il significatif que le souvenir de Leonid Brejnev ne soit pas évoqué, alors que le nom de M. Andropov est plusieurs fois cité – mais la filiation par rapport au brejnévisme est évidente à la fois par les *références* au XXV[e] congrès et par les thèmes, le vocabulaire et la structure même du discours.

Les passages relatifs à la politique internationale ne font que refléter la *tension* actuelle entre Moscou et Washington. Sur ce terrain, toutefois, on se croit revenu quelque temps en arrière lorsque l'orateur dénonce l'existence de *« phénomènes négatifs »* dans la jeunesse soviétique qui la rendent vulnérable, dit-il, aux entreprises de *« notre ennemi ».* Aussi bien n'hésite-t-il pas à réclamer *« une contre-propagande offensive à grande échelle, non seulement sur la scène internationale mais aussi à l'intérieur du pays ».*

Dans un ordre d'idées voisin, les critiques adressées aux moyens d'information, aux organismes scientifiques, rappellent étrangement – comme l'avait fait la *Pravda* la semaine dernière (*le Monde* du *14 juin*) – la campagne de redressement lancée il y a plus de dix ans.

Plus généralement, on chercherait vainement dans ce texte l'expression d'une idée novatrice. La plus audacieuse, celle d'un *« nouveau type de mentalité économique »*, figurait presque mot pour mot dans le rapport sur le onzième plan quinquenal présenté par M. Tikhonov – brejnévien s'il en fut – devant le XXVI[e] *congrès au mois de février* 1981. M. Tchernenko, qui se réfère d'emblée à la *« continuité »* de la politique du parti, n'hésite pas à se livrer à un brin de triomphalisme lorsqu'il se félicite du *« renforcement des liens du P.C. avec la classe ouvrière, la paysannerie et l'intelligentsia ».* Surtout peut-être, il ne paraît ouvrir aucune voie originale vers une « restructuration » du système lorsqu'il souligne avec force la nécessité d'une action plus intensive des organisations du parti sur toutes les collectivités comme sur les individus – y compris notamment les artistes.

Chant du cygne ? Testament politique d'un homme de l'ancienne école ? On ne trouve rien en tout cas dans le rapport de M. Tchernenko qui puisse répondre de près ou de loin à l'*attente* d'un renouveau. On attend avec d'autant plus d'intérêt le discours de M. Andropov.

ALAIN JACOB.

Pays-Bas

LA MUNICIPALITÉ D'AMSTERDAM ET LES DROGUÉS

Une expérience... stupéfiante

De notre correspondant

Amsterdam. – La municipalité d'Amsterdam ainsi qu'une majorité de la Chambre des députés de La Haye se sont prononcées en faveur de la distribution gratuite d'héroïne aux milliers d'adeptes des « drogues *dures* » néerlandais. Selon les partisans de cette expérience, les drogués seront ainsi moins enclins à sombrer dans la criminalité pour se procurer les sommes considérables nécessaires *à l'achat de leur dose quotidienne.*

Le gouvernement s'oppose cepen*dant à* cette distribution gratuite, *« hasardeuse »* selon le ministère de la santé. Il craint notamment que l'opération n'attire les drogués d'autres pays européens vers Amsterdam, *et que le volume du commerce* de drogue dure dans la capitale aille en s'amplifiant. La municipalité d'Amsterdam, dominée par les socialistes, a cependant donné l'assurance que l'héroïne ne sera délivrée gratuitement qu'aux quelque mille deux cents drogués dont les noms figurent dans un dossier. La concertation avec le ministère de la santé, *qui* doit financer cette expérience, continue.

Il s'agit de la énième tentative d'Amsterdam pour se débarrasser du véritable fléau qu'est l'héroïne, qui a transformé un quartier près de la gare centrale en une zone où les Amsterdamois ne s'aventurent plus guère.

Ces dernières années, le service de santé distribuait déjà gratuitement du méthadon, drogue censée contribuer à la désintoxication des héroïnomanes. Les résultats sont médiocres, à en croire les responsables, *qui* constatent qu'Amsterdam est devenue un des pôles d'attraction princi*paux des traficants d'héroïne.*

RENÉ TER STEEGE.

Le pape en Pologne

Mise en garde des autorités contre des démonstrations politiques

(Suite de la première page.)

Puisqu'il serait pratiquement impossible de faire intervenir la milice durant les messes pontificales tant l'échec politique serait alors retentissant pour les autorités, il faut essayer d'empêcher par avance que quelques centaines de milliers de bras ne se lèvent un jour devant les télévisions du monde entier dans le « V » de la victoire. Il faut pour cela créer un sentiment d'insécurité chez ceux qui voudraient tenter de déclencher un mouvement de ce genre et convaincre tous les autres que l'Eglise est opposée à de telles initiatives.

Les militants de Solidarité, pour leur part, se sont gardés de lancer de tels mots d'ordre non seulement car les évêques s'y seraient sans doute opposés publiquement, mais surtout parce que ils veulent que la visite se déroule jusqu'à son terme et sans que la milice mette trop d'obstacles aux rassemblements populaires.

Il est en effet certain à leurs yeux que le pape, dans ses homélies, défendra, comme le dit une déclaration d'une des principales coordinations interentreprises de Varsovie, *« les droits à s'associer en syndicats et à vivre dans la vérité et dans une société respectée comme sujet ».* *« Nous avons une confiance totale, cordiale et humaine en notre pape »*, ajoutent les auteurs de cette déclaration en exprimant *« leur immense joie à l'idée de la rencontre de la société polonaise avec le Saint-Père ».*

Pour les syndicalistes, plus Jean-Paul II pourra se faire entendre des Polonais, mieux cela vaudra pour leur combat. Sa venue doit donc constituer une manifestation d'unité nationale beaucoup plus qu'une occasion sans lendemain de gestes spectaculaires, dont Solidarité ne veut en tout cas pas prendre l'initiative. Le seul mot d'ordre du syndicat est : le pape est notre hôte et non celui du pouvoir.Ppour le prouver, Radio-Solidarité voulait diffuser, ce mercredi soir, des passage des discours prononcés lors de la rencontre au Vatican, le 15 janvier 1981, entre Jean-Paul II et M. Walesa. Ces extraits devaient être accompagnés d'une déclaration d'un des principaux dirigeants de la clandestinité, M. Bujak, dont le texte a été remis dès mardi aux correspondants étrangers de crainte que l'émission ne soit totalement brouillée.

« Nous t'accueillons, y lit-on, *sans avoir cessé le combat pour nos droits syndicaux, pour la libération des prisonniers, pour la dignité et les droits de la personne humaine, (...) C'est pourquoi nous t'accueillons dans la fierté, et donc, Père, sois fiers de nous (...) Nous te remercions d'être venu parmi nous dans une telle situation. Tu renforces notre espoir d'être assez forts pour la longue marche que nous avons entreprise. Tu crées l'espoir que nous résisterons à la peur, au découragement et au doute. (...) Cette conviction et cet espoir en nous-mêmes, nous les prenons de toi, comme les prennent tous ceux auxquels tu les apportes : tous ceux qui combattent pour leurs droits légitimes. »* *« C'est cela,* ajoute M. Bujak dans un discret appel à ne pas décevoir la Pologne, *qui a fait de toi, pour nous tous, le pape de l'espoir, et c'est cela qui nous range à tes côtés. »*

M. Walesa, pour sa part, a fait savoir, mardi, que faute d'avoir obtenu le congé qu'il avait demandé à la direction des chantiers Lénine pour suivre l'ensemble de la visite, il comptait en tout cas participer, durant le week-end, à l'étape de Czetochowa. Interrogé sur les possibilités qui seraient laissées au président de l'ex-Solidarité de se déplacer, le commandant en chef de la milice a répondu qu'il ne serait pas *« introduit de restrictions à la liberté de circulation des citoyens durant la visite du pape ».*

Au cours de cette même conférence de presse consacrée à présenter aux envoyés spéciaux de la presse internationale les bienfaits de l'état de guerre, le ministre de la justice a indiqué que le nombre de prisonniers politiques se monte à six cent cinquante-deux, dont deux cent deux ont déjà été condamnés. Il a d'autre part été confirmé que l'un des dirigeants du KOR, M. Jan Litynski, détenu depuis le 13 décembre 1981, s'était échappé à la faveur d'une permission de sortir accordée pour raisons familiales.

BERNARD GUETTA.

LA FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES JOURNALISTES PROTESTE CONTRE LES REFUS DE VISAS

La Fédération internationale des journalistes a envoyé, *lundi 13 juin*, un télégramme au général Jaruzelski pour protester contre le refus de visas auxquels se sont heurtés certains reporters souhaitant couvrir le voyage du pape en Pologne. La Fédération (qui regroupe vingt-neuf syndicats nationaux, et dont le siège est à Bruxelles) estime que ces refus ont des raisons politiques. Parmi les *journalistes « interdits » se trouvent* notamment André Nagorski, de *Newsweek*, récemment expulsé de Moscou, deux journalistes de la B.B.C., qui ont déjà travaillé en Pologne, six journalistes néerlandais et Claude Groulart du *Soir*, de Bruxelles.

Selon l'ambassade de Pologne à Paris, huit cents visas ont été accordés jusqu'à présent et d'autres demandes sont en cours d'examen *positif*. L'Agence France-Presse a obtenu trois visas.

D'autre part, l'émission « Face au public » que devait diffuser France-Inter mercredi soir, avec la participation du vice-premier ministre polonais, M. Rakowski, a été annulée. M. Rakowski devait être interrogé par quatre journalistes choisis en dehors de la rédaction de France-Inter, selon la formule habituelle. Après que M. Rakowski eut récusé deux de ces journalistes, notre correspondant Bernard Guetta et Bernard Poulet du *Matin*, et que France-Inter se fut opposé à cette « sélection », le vice-premier ministre a annoncé qu'il ne participerait pas à l'émission.

Le programme de la visite

Durant sa visite, du 16 au 23 juin, *Jean-Paul II se rendra successivement* à Varsovie, au sanctuaire de Niepokalanow, à Czestochowa, Poznan, Katowice, Wroclaw, au sanctuaire de la montagne Sainte-Anne, et à Cracovie.

Sitôt après son arrivée, le jeudi 16 à 17 heures à l'aéroport militaire de Varsovie, où il sera accueilli par les *« plus hautes autorités de l'Etat »* et les évêques, le pape se rend dans la vieille ville pour célébrer la messe à la cathédrale Saint-Jean.

Le lendemain, vendredi 17, il doit notamment rencontrer les autorités polonaises au palais présidentiel du Belvédère, où il pourrait avoir un entretien particulier avec le général Jaruzelski et célébrer une messe au stade du X[e] Anniversaire.

Samedi 18 juin, après une brève *étape au sanctuaire de Niepokalanow*, il se rend à Czestochowa où il présidera à de nombreuses cérémonies jusqu'à dimanche soir, et, en particulier, samedi soir, à une rencontre avec la jeunesse.

Lundi 20, Jean-Paul II se rend dans la même journée à Poznan et à Katowice.

Mardi 21, il est à Wroclaw puis au *sanctuaire de la montagne Sainte-Anne*.

***Mercredi 22, il arrive à Cracovie* (où il célébrera notamment une messe à Nowa-Huta, la ville ouvrière construite autour des aciéries Lénine). Jean-Paul II repartira directement de Cracovie, le lendemain, à 16 h 30. Son emploi du temps pour cette journée du jeudi 23 n'a toujours pas été communiqué.**

Turquie

La grande misère des Kurdes

Selon différentes informations diffusées par les milieux de l'émigration kurde en Europe occidentale, certaines opérations militaires turques dans le Kurdistan irakien se poursuivraient actuellement, bien qu'Ankara ait récemment affirmé que le « ratissage » opéré dans cette région avec l'accord de Bagdad (*le Monde* des 28 mai et 2 juin) s'était terminé sans effusion de sang.

L'envoyé spécial de l'A.F.P. a rapporté de sa visite au Kurdistan turc le témoignage qu'on lira ci-dessous.

Province de Mardin (sud-est de la Turquie). – Des hameaux misérables *construits autour de puits* sur des montagnes nues, au bout d'un interminable chemin caillouteux, le soleil, le vent brûlant et la poussière : tout semble ici réuni pour que l'homme soit écrasé. Il reste pourtant inébranlable dans *ses convictions kurdes.*

Une dizaine de cases plates, faites de boue séchée, construites les unes contre les autres, et offrant de l'extérieur l'aspect d'une *citadelle en ruines ocre. Un petit ci*metière, tombes de pierres parmi les pierres, à peine visibles. Les villages sont tous les mêmes dans cette partie difficilement accessible de la province de Mardin. A 900 kilomètres d'Ankara, et à une vingtaine de la route, les habitants sont coupés du monde, sans école, sans électricité, sans route, sans même un transistor.

Les rapports avec l'administration étant inexistants, les seuls contacts sont ceux que ces rudes paysans vêtus de loques, entourés d'une multitude d'enfants, possédant quelques poules et cinq ou six chèvres *par famille,* entretiennent avec l'« aga », le propriétaire terrien, kurde lui aussi, quand celui-ci vient les voir pour réaffirmer sa présence, mais qui ignore jusqu'au nom de « son » hameau. Tout, dans la campagne environnante – y compris plusieurs autres villages, – *appartient* à l'aga, (*« Que son nom soit béni ! »*), sans qui *« on n'aurait rien ».* *« Il offre quelque argent quand on marie sa fille. Il a aujourd'hui apporté des tomates et des concombres* – [car, faute d'eau, rien ne pousse ici, et l'on ne trouve trace d'aucun potager] –. *Il donne du travail à toute la famille. »*

Peu de femmes sont là, sauf de très âgées. Elles ont fait au lever du jour les kilomètres de cailloux qui les séparent de *la plaine, pour* travailler le champ de coton du maître, qui cultive surtout le blé et les lentilles. *« Le coton, je n'en ai que 1 600 hectares »,* dira-t-il. Alignées en rangs d'une vingtaine dans les champs de la plaine, sarclant les sillons au rythme imposé par les battements de mains d'un contremaître, les femmes travaillent de 6 heures du *matin* à environ 5 heures du *soir* pour 250 livres turques la journée (un peu plus de 8 F). Les enfant gagnent, eux, 150 livres. Quelques rares hommes que l'*on distingue* se voient accorder 300 à 350 livres.

Quelques cailloux : des tombes d'enfants

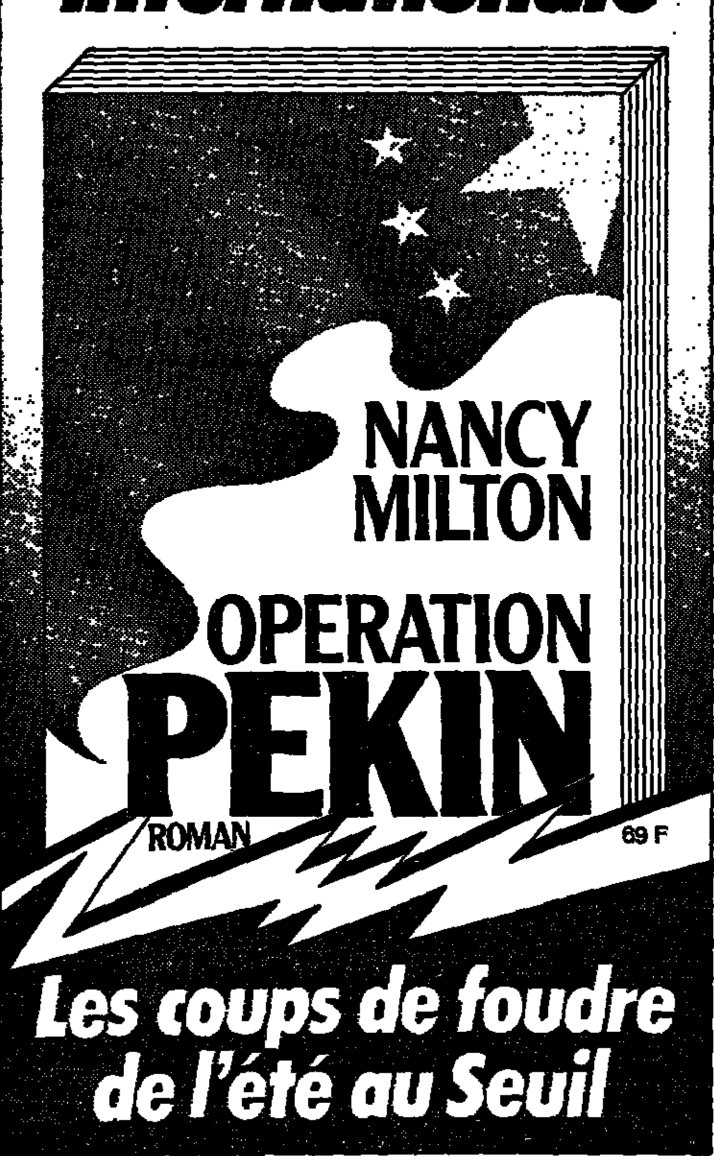
L'aga, lui, ne révèle rien de sa fortune, *qu'il gère de la ville où il* est installé. Mais certains affirment que ses bénéfices nets ont atteint, l'an dernier, 70 millions de livres. On ne plante pas d'arbres au village. On ne construit pas de maisons. L'aga ne le veut pas. Il craint que la terre ne finisse ainsi par être *concédée « à celui qui la travaille »*. On vit donc comme avant. On colmate les brèches des murs qui s'écroulent.

Le cimetière disparaîtrait au mi*lieu des roches si un amas de* pierres planté de bannières aux couleurs distinctives d'un chef du village ne signalait la présence d'une tombe. Dispersées tout autour, la *majorité des autres,* délimitées par quelques cailloux, sont *celles d'enfants. « Nous manquons de médicaments,* explique un médecin kurde qui nous accompagne. *Les enfants meurent victimes des serpents, et, même si nous avions le moyen de les transporter en ville, nous n'avons là-bas aucun sérum antivenimeux. Nous n'avons d'ailleurs pas davantage de vaccins pour lutter contre la poliomyélite, le tétanos ou le rougeole, qui sont de véritables fléaux. On meurt aussi beaucoup de tuberculose. »* Ce même médecin estime que le taux de mortalité infantile, dans ces villages isolés, atteint 350 pour mille dans certaines régions kurdes. Et il ajoute : *« Mieux vaut qu'il en soit ainsi. »* Les enfants survivants, couverts de guenilles, hirsutes, non scolarisés, resteront de toute façon analphabètes *« comme 70 % des Kurdes »* et *« soumis au servage, si rien ne change... ».*

Abrutis par leur dénuement plus qu'indifférents, oubliés des autorités assurées d'avoir ramené l'ordre, les Kurdes ignorent de leur côté les lois. Le calme règne, il est vrai, mais dans ces montagnes chacun a gardé son arme. *« Les kalachnikov ont seulement disparu des villes ou des villages contrôlés du bord des routes. Ne croyez pas qu'un Kurde puisse être désarmé. Tout est dans la montagne »,* affirme-t-on ici. *Quant à la langue* turque, *« obligatoire »* dans les rapports avec l'administration, elle ne peut être pratiquée dans ces villages, faute de scolarisation. *« Dans les villes,* ajoute-t-on, *les contacts avec l'administration sont évités et réduits au minimun. »* Le turc ne dépasse pas ici les murs des grandes villes et les portes des casernes ou des gendarmeries.

« Nous sommes kurdes et kurdes nous resterons, avec notre culture et notre langue, explique un de nos interlocuteurs. *Nous avons pu assimiler jadis à l'est les idées iraniennes, au sud la langue et les mœurs arabes. Nous vivons aujourd'hui en harmonie avec les minorités chrétiennes jacobites de la région. Les Turcs, eux, ne nous comprendront jamais. »*

J.-J. CAZEAUX
(A.F.P.)



EUROPE

Italie

AVANT LES ÉLECTIONS GÉNÉRALES DU 26 JUIN

Une campagne sans passion, publicitaire plutôt que politique

Rome. – Sans enjeux fondamentaux, sans dramatisation, la campagne électorale italienne se déroule sans passion. L'ambition des partis d'augmenter leur électorat de quelques points, l'ambition particulière du P.S.I. de conquérir la présidence du conseil ne sont guère de nature à galvaniser les foules, qui attendent assez peu de changements concrets de la timide redistribution des cartes à laquelle donneront lieu les élections des 26 et 27 juin. Aucun des grands partis ne s'est lancé dans une croisade, et les programmes, assez peu différenciés les uns des autres, dressent le constat des difficultés plutôt qu'ils ne formulent de grands projets.

Pour pallier cette pauvreté et les risques d'abstentionnisme, les partis jouent avec un cynisme sans fard sur l'ambition personnelle de l'électeur ; l'idéologie et l'intérêt général sont relégués loin derrière les avantages individuels. Telle affiche, en Basilicate par exemple, appelle à voter démocrate-chrétien afin d'« *entrer partout* » ; dans une société « clientéliste » où la pesanteur bureaucratique fait du passe-droit une nécessité quotidienne (pour se faire soigner, avoir un logement, le téléphone ou un travail), le message est des plus clairs.

Mais, plus généralement, la politique se fait spectacle. C'est là sans doute le caractère le plus nouveau de cette campagne : la découverte des médias, et surtout des télévisions privées. Ces dernières ont été un moyen pour les partis de donner d'eux une image nouvelle, et surtout d'en finir avec un langage trop codé

De notre correspondant

le « *néo-centrisme* », (l'« *alternative* », etc.), sans rapport avec les préoccupations réelles de l'électeur. « *Divertir, polémiquer, surprendre, mais surtout réussir à se « vendre » comme une bière ou un détergent* » : voici, selon l'hebdomadaire *Panorama*, l'ambition des politiciens dans cette campagne électorale. On offre à satiété des images à l'électeur-consommateur, dans la plus pure tradition publicitaire.

Le message politique est réduit à l'effet-surprise du slogan : des mains qui se lavent sous un robinet pour le parti républicain (pour dire qu'il n'est pas compromis dans des scandales), ou un placard dans les journaux qui demande au lecteur : « *Quel homme politique inviteriez-vous à dîner* », et qui donne la réponse : « *M. Spadolini* », président du P.R.I. et ancien président du Conseil. Le P.C.I. a choisi, lui, de dramatiser à la télévision : un chômeur menace de se jeter d'un pont en criant : « *Je veux une maison.* » Une voix *off* accuse : « *La démocratie chrétienne a failli, votez P.C.I.* » La D.C., quant à elle, joue la continuité et la sécurité (elle est au pouvoir depuis près de quarante ans) : qu'un enfant soit sur le point de tomber, qu'une chandelle s'éteigne ou que le lait déborde sur le feu, une main est toujours là, celle de la D.C. « *Le parfum de De Mita* (secrétaire général de la D.C.) *reste celui de l'eau fraîche.* » M. De Mita, auquel des sondages ont appris qu'il se faisait mal comprendre du grand public, se veut pédagogue et bon enfant. Quant aux socialistes, c'est « *l'optimisme de la volonté* » que veut incarner le visage rond et souriant de M. Craxi : plus que tout autre dans sa campagne, le P.S.I. a choisi de jouer l'image du leader.

La politique-spectacle

Les vingt-huit millions de spectateurs des chaînes privées assis devant leur poste aux plus fortes heures d'écoute devront ainsi, d'ici à la fin de la campagne, ingurgiter quelque cinquante-sept heures de politique-spectacle, auxquelles s'ajoutent les vingt-six heures de la RAI, soit un *non stop* électoral de trois jours et demi...Mais ce n'est pas tout : même les chaînes de télévision locales des villes moyennes sont envahies par les annonces des candidats aux élections administratives, qui auront lieu en même temps que les élections générales.

Pour les télévisions privées, c'est une grosse affaire car, semble-t-il, la politique-spectacle se vend aussi bien que Dallas : quatre millions de téléspectateurs pour M. Zanone (président du parti libéral) et cinq millions pour M. Longo (secrétaire général du parti social-démocrate), qui pourtant, quels que soient leurs mérites, ne sont pas des super-stars de la vie politique italienne.

Les prix sont fonction de l'impact : 20 millions de lires les trente secondes sur Canale 5 – l'une des télés privées les plus regardées, – 13 millions sur Rete-Quattro. Mais 25 à 35 millions de lires la demi-minute si l'on désire passer au beau milieu d'une grande série télévisée comme *Dynasty* ou *Dallas*.

Au total, les partis auront dépensé 31 milliards de lires pour leur campagne, dont 15 milliards sont destinés à la publicité télévisée. Seuls les néo-fascistes du M.S.I. misent toujours sur le meeting « *in piazza* ». Au demeurant, pour le contact direct avec l'électorat, chacun a eu son idée : M. Craxi fait du porte-à-porte dans le quartier de Gratosoglio à Milan, M. Spadolini boît café sur café dans les bars, où il passe deux heures par jour pour parler aux clients ; M. Berlinguer fait les sorties d'usines, tandis que M. Longo (P.S.D.I.) traque les retraités et les petits propriétaires, la base électorale de son parti.

D'autres choisissent la provocation, comme Mme Dora Pezzilli, conseillère municipale de Pordenone (communiste), qui fait campagne entièrement nue pour protester contre les limitations du naturisme, dans la région de Trieste. Il y a aussi les campagnes à l'américaine des candidats dépensiers : la plus *in* à Rome, est celle de M. Mario d'Urso, financier italien connu à Wall Street, qui se présente pour la D.C. et offre fêtes et cocktails dans une villa des Parioli (le Neuilly romain). Les socialistes ne sont pas de reste, qui se produisent dans des cabarets, comme M. Claudio Lenori à Bari. En bref, de la politique-spectacle jusqu'à saturation.

PHILIPPE PONS.

LU

«L'ILE», DE GIORGIO AMENDOLA

La longue marche du P.C. italien

Le groupe dirigeant du parti communiste italien a eu très longtemps la particularité de conserver dans ses rangs des personnalités qui avaient vécu à peu près toute l'histoire du parti depuis sa fondation en 1922. Elles avaient connu la lutte illégale, la clandestinité, l'exil, la guerre d'Espagne parfois, la résistance, le pénitencier, puis la participation au gouvernement dans l'après-guerre avant de commencer la longue marche éternelle d'une opposition aspirant à entrer dans la majorité. Le renouvellement des hommes se faisait au compte-gouttes, et ce fut souvent la mort naturelle qui se chargea de le provoquer. A peu près tous étaient des intellectuels d'origine bourgeoise, nourris de la même culture que leurs contemporains leaders d'autres partis laïcs.

«Nous étions tous frères quelque part», dit justement l'un des personnages les plus typiques de ce groupe dirigeant, Giorgio Amendola, dans ce livre, *l'Ile*, qui n'est qu'un fragment de ses Mémoires. Il mourut l'an passé, laissant seul son ami-antagoniste, Giancarlo Pajetta, dernier représentant de cette génération, à la direction du P.C.I.

Amendola, avec sa stature de colosse, son regard acéré, le sarcasme toujours à la bouche, figurait pour l'extérieur les gardiens du temple, *«Faisant son autocritique sur le dos des autres»*, comme disait son ami Pajetta, il se comportait devant les journalistes en défenseur rigoureux de la ligne.

Il avait toujours représenté la stratégie de l'union des gauches, face à celle du rapprochement avec la démocratie chrétienne. A l'automne 1964, après la mort de Togliatti, il était allé jusqu'à proposer la création d'un parti unique de la gauche, regroupant socialistes et communistes. Jusqu'à sa mort, même isolé dans le groupe dirigeant, il demeura fidèle à cette orientation. Et, ces dernières années, consacrées à écrire l'histoire du parti et ses propres souvenirs, il en fit l'axe d'une reconstruction qui l'amena à polémiquer avec les historiens de la génération suivante.

L'Ile fournit justement l'explication psychologique de la fidélite militante d'un homme qui abhorrait ce type d'explication. Fils du chef libéral Giovanni Amendola, massacré par les fascistes, il avait choisi le P.C. en 1925. Il consacra son existence à confirmer ce choix et, dans une certaine mesure, à le justifier aux yeux de ses camarades. Au sein du groupe dirigeant illégal de Paris, Togliatti l'avait désigné comme élément responsable et avait commencé son éducation politique. Au pénitencier de Ponza, ses compagnons militants ouvriers lui avaient appris rudement à «se prolétariser», et il s'y était plié, tout en protestant contre des mesures qui participaient de la brimade.

La continuité d'une pensée

Au cours de sa résidence forcée à Rome, après sa libération de Ponza, en 1937-38, Amendola, jouissant d'une certaine liberté d'action, mit en place discrètement une stratégie que ne favorisait pas l'Internationale communiste : celle du recrutement des jeunes militants et futurs dirigeants dans les rangs des intellectuels fascistes, prônant une opposition de gauche à l'intérieur même du parti fasciste. En même temps, Amendola prenait des contacts pour l'unité d'action avec les socialistes et les autres formations de gauche, quitte à être désavoué par la direction.

Ce livre de souvenirs fait donc ressortir la continuité d'une pensée et d'un comportement, la cohérence d'un homme. Mais Amendola passe vite sur tous les moments où il se rallia à la ligne dominante, quitte à condamner ses amis de la veille.

C'est un écrivain qui parle, avec tendresse et chaleur. Un homme qui s'émeut encore en retraçant son histoire d'amour avec Germaine, la petite Parisienne, compagne de sa vie. Mais pourquoi faut-il que *l'Ile* soit le seul de ses livres des dernières années publié en français?

Peut-on souhaiter que les choses n'en restent pas là? La connaissance de l'évolution du parti communiste italien est nulle en France. Il est scandaleux de refuser de traduire au moins le dernier tome de l'histoire du P.C.I. de Paolo Spriano, et il serait bien nécessaire de traduire les ouvrages de Giorgio Amendola, non pas seulement pour un hommage posthume, mais pour entendre l'un des principaux mémorialistes, qui fut aussi un protagoniste. Il donne parfaitement à comprendre la continuité historique où se situent les options actuelles du P.C.I. et ses oscillations, comme les difficultés d'une «voie nationale».

JACQUES NOBÉCOURT.

★ Traduit de l'italien par Béatrice Propetto Marzi. Ed. Liana Levi-Sylvie Messinger, 244 pages, 69 F.

R.F.A.

Les sociaux-démocrates tentent de codifier leurs rapports avec les pacifistes

Bonn. – Le présidium du S.P.D. vient de publier une série d'« *instructions* » concernant la coopération de ses militants avec le Mouvement de la paix, qui seront soumises le 27 juin à l'examen du comité central du parti social-démocrate. Selon ce texte, le S.P.D. ne regarde pas le pacifisme organisé comme un adversaire, mais comme un « *compagnon de route* » sur la voie du désarmement et de la détente. En même temps, ses instructions mettent en garde contre le recours à la violence, et dénient aux adversaires du réarmement américain en Allemagne le droit de se réclamer du « *droit à la résistance* ». Ce droit est inscrit dans la Constitution, mais est réservé à la lutte contre les tentatives de dictature. Pour la même raison, l'appel à la grève générale contre l'implantation des Pershing-2 et des missiles de croisière est condamné.

Ainsi, le parti social-démocrate et la confédération syndicale D.G.B. sont-ils d'accord sur les grandes lignes. Leurs adhérents peuvent participer aux manifestations pacifistes prévues à la rentrée, ils sont même encouragés à le faire. Ils peuvent à titre individuel pratiquer la résistance passive, voire la « *désobéissance physique* ». Mais c'est affaire de conscience plutôt que de consigne. Et tout cela doit se passer en bon ordre et dans le calme. Il n'est pas question d'encourager une « *confrontation* » avec les forces alliées ou avec la Bundeswehr. Quant au référendum « *consultatif* » demandé par les Verts sur le sujet, les sociaux-démocrates émettent des réserves d'ordre politique et constitutionnel et le jugent inopérant.

De notre correspondant

Le 1er septembre, de tradition « *jour contre la guerre* » pour les syndicats, sera célébré cette fois plus massivement que d'ordinaire. Il donnera en 1983 le coup d'envoi à la campagne contre l'implantation des euromissiles qui connaîtra ses grandes heures en octobre. Nul ne doute que l'automne soit mouvementé... En attendant, gouvernement et opposition se livrent ce mercredi 15 juin à un duel oratoire au Bundestag, dépôt de motions à l'appui, sur les problèmes de sécurité.

La résolution proposée par la coalition au pouvoir soutient la double décision de l'OTAN, donc l'installation d'euromissiles en cas d'échec de la conférence de Genève, tout en accordant la priorité au désarmement bilatéral et contrôlé. La motion sociale-démocrate, défendue à la tribune par M. Egon Bahr, se prononce, elle, pour un « gel » des armes à leur niveau actuel, et en appelle aux deux super-puissances pour conclure à Genève un accord ferme (et non une simple solution intermédiaire, comme l'envisage la motion du gouvernement) qui rende superflu l'« *armement de rattrapage* » (« *Nachrüstung* ») américain.

Le texte du S.P.D. réclame implicitement que le Bundestag soit consulté avant toute implantation, et qu'il s'engage par une vote avec appel nominal. A quoi le gouvernement répond que le Bundestag a déjà approuvé, en mai 1981, la double décision de l'OTAN, et qu'un nouveau vote ne pourrait qu'affaiblir la portée de l'ancien. On ne voit pas non plus quel intérêt aurait le S.P.D. à ce nouveau scrutin, à moins qu'il ait décidé de s'opposer carrément au gouvernement américain – option qui doit faire l'objet d'un congrès spécial, sans doute au début de novembre.

ALAIN CLÉMENT.

DIPLOMATIE

Le président du Burundi en visite à Paris

Le président Bagaza du Burundi effectue, jeudi 16 et vendredi 17 juin, une « visite officielle de travail » en France au cours de laquelle il sera reçu par M. François Mitterrand et rencontrera MM. Cheysson, ministre des relations extérieures, Nucci, ministre délégué au développement et à la coopération, et Hernu, ministre de la défense. Paris est le troisième fournisseur du Burundi et son huitième client.

Le Burundi rêve d'être la Suisse de l'Afrique centrale et orientale. Et peut-être, à sa manière, y parviendra-t-il. Avec le vingtième de la superficie de la France, ses quatre millions d'habitants et une croissance démographique forte (2,7 %), cette ancienne colonie allemande, puis belge, souffrant de l'enclavement – toujours largement francophone, – a déjà atteint un objectif enviable : l'autosuffisance alimentaire.

Le colonel Jean-Baptiste Bagaza, au pouvoir depuis 1976, a développé avec prudence un système politique fondé sur le parti unique UPRONA (Union pour le progrès national) mais qui laisse aux électeurs, par un système de jurys locaux, le choix des candidats. Il a, dans la limite de ses pouvoirs, introduit à l'Assemblée nationale une représentation féminine.

La même prudence s'exerce dans la gestion économique. Le Burundi, pays essentiellement agricole, où le café est toujours la culture principale (40 000 tonnes en 1982), développe progressivement les cultures vivrières, le riz notamment, en plaine et en montagne. Une série de barrages ont été construits ou sont en construction. Le réseau routier a été, avec l'aide internationale, très largement développé. Le nickel, dont le Burundi possède un gisement considérable, n'est pas exploité. La découverte de gisements de phosphate, en revanche, suscite de sérieux espoirs.

Sur le plan intérieur, la politique des « *villages* », qui doivent remplacer le système traditionnel des enclos sur les « *collines* », si elle ne soulève pas, ou pas encore, les mêmes difficultés qu'en Tanzanie, avec le remembrement et le changement du mode de vie qu'il implique, rencontre de fortes réticences. De même, les lenteurs de la politique agricole : ce pays où l'élevage occupe une large place continue d'importer des produits laitiers.

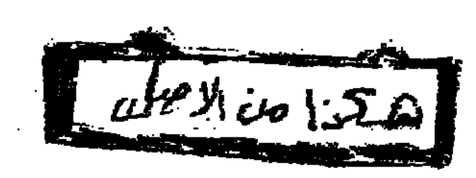
Avec la France, le Burundi entretient des rapports sans nuages. Là aussi, la prudence et la réserve sont de règle. Paris a apporté une aide considérable au Burundi. La faculté de médecine, qui couvre aujourd'hui le cursus complet des études, a été réalisée progressivement avec le concours de l'université française. M. Mitterrand, lors de son séjour à Bujumbura, en octobre 1982, a promis son concours pour la réalisation d'un réseau de télévision. Une base de rayonnement francophone en Afrique centrale et orientale ? A condition qu'une indépendance sourcilleuse ne s'y sente pas grignotée.

J. Pl.

M. PIERRE AUDEBERT EST NOMMÉ AMBASSADEUR A ADEN

Le *Journal officiel* de mercredi 15 juin a publié la nomination de M. Pierre Audebert comme ambassadeur à Aden (République démocratique populaire du Yémen) en remplacement de M. Charles Jeantelot.

[Né en 1922, diplômé de l'Ecole des langues orientales, M. Pierre Audebert a commencé sa carrière en Egypte et au Maroc avant d'être intégré en 1958 dans les cadres des affaires étrangères. Il a occupé plusieurs postes à l'administration centrale (affaires marocaines et tunisiennes, relations culturelles, Afrique du Nord et Levant). Il a également été en poste à Chicago (vice-consul), au Caire, à Tripoli, à Beyrouth et à Gênes (consul général). Il était depuis octobre 1981 à la disposition de l'Institut du monde arabe, à Paris.]



...ntent de codifier
...s pacifistes

...en visite à Paris



anniversaire

Voyages d'Affaires à l'Etranger.

23 500 Sociétés et assimilés (*) ont déjà préféré la carte Diners "Société." Pourquoi?



– 1 ___Un réseau de plus de 550 000 établissements à travers le monde, spécialement constitué pour les besoins de l'homme d'affaires.

– 2 ___Une adaptation aux exigences de sécurité de chaque entreprise.

– 3 ___Un accommodement aux exigences de facturation et de contrôle de chaque entreprise : choix de la date de facturation, relevé individuel ou groupé, etc.

– 4 ___La possibilité d'émission de cartes à validité temporaire pour des missions ponctuelles.

– 5 ___L'obtention dans les délais les plus rapides : service 24 heures sur 24.

Télexez aux nos 630 225 - 630 665 - 630 666 - 660 952.

Ecrivez à Diners Club International 18, rue François-1er - 75380 Paris Cedex 08.

Téléphonez au (1) 723 78 05.

Carte Diners "Société". Une carte française, un réseau mondial.

(*) La réglementation des changes assimile au régime des Sociétés : - les syndicats professionnels (patronaux, de salariés, d'indépendants) - les syndicats nationaux et autres organisations professionnelles nationales - les chambres de commerce et d'industrie - les chambres d'agriculture - les chambres de métiers et les établissements publics à caractère industriel et commercial.

Le Monde

politique

LE DÉBAT SUR LE IXe PLAN A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Majorité et opposition se rejoignent dans la critique

Le plan n'intéresse pas les Français. L'affirmation relève-t-elle du postulat ou du constat ? Des deux, sans doute. Les Français ont quelque raison de ne pas se sentir concernés par le plan, dans la mesure où, en France, « l'ardente obligation » dont parlait le général de Gaulle, n'a jamais été qu'un objectif — jamais atteint, — c'est-à-dire un vœu pieux. D'ailleurs, il ne faut pas se tromper de système politique : le plan n'a de valeur réellement contraignante que dans les pays socialistes, où les initiatives et les aspirations qui se font jour dans la société sont laminées par l'omniprésence de l'État. Outre que ce n'est pas précisément pour ce type de société que se prononcent la majorité des Français, une telle conception de la planification cadre mal avec l'objectif de la décentralisation prôné par les socialistes. Il y aurait même une contradiction fondamentale à vouloir enfermer le dynamisme des acteurs économiques dans un carcan centralisateur tout en menant une politique tendant à décentraliser les responsabilités.

Une telle constatation, si elle ne résout rien, permet au moins de mieux cerner les limites de la planification « à la française ». Encore faut-il admettre qu'il n'y a pas de fatalité pour que ce type de planification poursuive inexorablement sa déshérence. La réforme de la planification, votée en juillet 1982 par le Parlement, a justement pour but d'inverser cette tendance. Les plans régionaux, les contrats de plan conclus entre l'État et les régions et qui comportent des engagements réciproques des deux parties, devraient, à terme, conférer une nouvelle ambition à la planification française. Mais, seuls, ils n'y suffiront pas. La réforme de la planification demeurera stérile s'il n'y a ni volonté ni cohérence politiques pour la sous-tendre. Sur ce point, M. Méhaignerie (U.D.F.) a parfaitement raison : le plan élaboré par un gouvernement de gauche ressemblera très exactement à ceux mis au point par les gouvernements de droite s'il n'est pas porté par la confiance des Français. Confiance dans le plan, c'est-à-dire confiance dans le gouvernement.

Le IXe Plan n'échappera pas à cette règle. Autant dire tout de suite que les prémices de la mise en œuvre de celui-ci ne sont pas de nature à provoquer les conditions de la création de cette confiance. *« Le groupe communiste accentue son opposition à la rigueur, plusieurs composantes de la majorité prédisent l'échec du plan de redressement, certains responsables socialistes annoncent sans ménagement qu'ils préparent une politique de rechange. »* Le constat — M. Méhaignerie en est l'auteur — peut paraître sévère, mais il se trouve qu'il est parfaitement exact. La discussion du IXe Plan, qui a commencé mardi 14 juin à l'Assemblée nationale, le prouve de façon éloquente. Tranquillement mais systématiquement, M. Marchais a multiplié les exemples pour démontrer que les insuffisances et les lacunes du projet gouvernemental, la médiocrité de la concertation qui a présidé à son élaboration, le flou des objectifs, bref, ses « défauts », obèrent gravement les conditions de sa réussite. M. Goux, qui est président de la commission des finances, a choisi un registre différent quant au ton employé, mais le fond de son argumentation tend à prouver exactement la même chose. Son discours sur la méthode idéale pour faire œuvre planificatrice signifiait que la voie choisie par le gouvernement est exactement contraire à ce qu'il fallait faire. M. Mauroy a-t-il compris le « message » ?

Le premier ministre a-t-il écouté les propos du rapporteur du projet, M. Planchou (P.S.), pour qui le IXe Plan n'est pas suffisamment précis et cohérent pour servir avec efficacité de cadre de référence aux agents économiques ? Bien sûr, M. Mauroy sait que M. Planchou, comme M. Chevènement, appartient au CERES et que, dès lors, la vigueur de ses critiques ne relève pas du hasard. Mais cela justifie-t-il cette assurance, cet optimisme, qui fait dire au premier ministre que l'expression des « différences » au sein de la majorité est naturelle, alors même que les critiques de la majorité et de l'opposition se confondent.

Aussi, quand MM. Mauroy et Le Garrec assurent — sans rire — que c'est l'opposition qui a reproché l'absence d'objectifs quantifiés dans le projet de IXe Plan, on reste confondu devant une telle affirmation qui, si elle ne relevait d'une tactique à la fois enfantine et dérisoire, serait aveuglement. L'absence d'objectifs quantifiés est la critique essentielle faite au projet. Elle a été émise avec la même vigueur, il y a plusieurs semaines, tant par les députés socialistes que par ceux de l'opposition.

Bien sûr, on sait déjà — MM. Joxe et Jospin l'ont annoncé mardi — qu'une « lettre rectificative » au projet gouvernemental permettra de prendre en compte certains des souhaits émis par la majorité. N'aurait-il pas été préférable, par la concertation préalable, de commencer par là. C'est donc une question de méthode. Elle est importante. Car l'impression qui demeure, à la lumière des débats parlementaires, est que le IXe Plan a été mal conçu, mal préparé et mal présenté.

LAURENT ZECCHINI.

L'Assemblée nationale a commencé le mardi 14 juin l'examen du projet de loi définissant les choix stratégiques, les objectifs et les grandes actions du développement de la nation pour le IXe Plan (première loi de plan).

Après l'intervention du premier ministre (*le Monde* du 15 juin), M. Le Garrec, secrétaire d'État auprès du premier ministre, souligne que *« ceux qui, dans l'opposition, réclament aujourd'hui davantage d'objectifs quantifiés doivent se souvenir que la meilleure façon de ridiculiser le Plan est de procéder comme lors du VIIe Plan, c'est-à-dire de fixer des objectifs quantifiés non conditionnels, ne tenant pas compte des réalités internationales et nationales »*.

M. Le Garrec note que les perspectives de croissance internationales ne peuvent être évaluées qu'avec *« une marge d'erreur considérable »*. Tout objectif macroéconomique dans le IXe Plan, ajoute-t-il, *« ne peut être chiffré qu'en fonction de l'évolution des grandeurs économiques chez nos voisins »*. Le IXe Plan, continue-t-il, assure aux acteurs économiques *« une stabilité des règles du jeu »*.

M. Planchou (P.S., Paris), rapporteur de la commission des finances, constate qu'il n'y a aucune indication concernant le partage de la valeur ajoutée au profit des moyens propres des entreprises, ainsi que sur le partage des revenus des ménages au profit de l'épargne. Il estime que le projet ne place pas l'objectif de l'emploi au niveau d'exigence souhaitable. Il demande que, dans le cadre de la seconde loi de plan, une recherche méthodique des activités créatrices d'emplois et génératrices d'une moindre dépendance soit effectuée. Concernant *« l'approfondissement nécessaire de la politique industrielle »*, le rapporteur estime que *« la réflexion menée dans le cadre du rapport du IXe Plan n'est pas suffisante »*.

Le projet, continue-t-il, est *« extrêmement réservé »* à propos du contenu et de la force normative des contrats de plan entre l'État et les groupes industriels. Parlant de la politique monétaire et de la question des taux de change, M. Planchou souligne que le texte *« gagnerait en crédibilité en posant ces problèmes déterminants pour l'avenir de l'appareil productif »*. En conclusion, le député socialiste déclare : *« Le développement, tel qu'il est aujourd'hui présenté, n'est pas suffisamment précis et cohérent pour servir avec efficacité de cadre de référence aux agents économiques. »*

M. Goux (P.S., Var), président de la commission des finances, déclare notamment : *« Le Plan doit être quantifié. Au-delà des mots, l'expression des contraintes et des objectifs à moyen terme passe par quelques chiffres significatifs, compréhensibles pour tous et révélateurs d'une volonté politique ferme et permanente. C'est à cette condition que le Plan peut jouer son rôle de cadre de référence et de contrainte. Cette quantification doit se faire à la fois en termes physiques, c'est-à-dire en volume, et en termes financiers, c'est-à-dire en valeur. »* Parlant de la fixation d'un objectif limitant le poids des prélèvements obligatoires dans la richesse nationale, M. Goux souligne : *« Faute de quoi, il sera impossible d'éviter chaque année, et sans réforme d'envergure, d'accroître un peu plus les cotisations sociales et d'entamer, au gré de la conjoncture, les acquis de la protection sociale. »*

M. Pierret (P.S., Vosges), rapporteur général de la commission des finances, explique qu'il est *« plus délicat que jamais de définir des moyens pour atteindre les objectifs retenus, alors que l'on ne sait pas comment évolueront la valeur du dollar et les cours des matières premières (...) »*. Il estime, d'autre part, que dans le cadre de la fiscalité actuelle il est difficile de se procurer des ressources nouvelles. *« Chaque gisement fiscal*, assure-t-il, *est convenablement exloité ; or, en période de rigueur, une réforme globale des impôts serait particulièrement inopportune. »*

M. d'Aubert (U.D.F., Mayenne) défend une exception d'irrecevabilité (dont l'objet est de faire reconnaître que le texte est contraire à la Constitution) : le IXe Plan, assure-t-il *« est d'abord un labyrinthe pour ceux qui voudraient y découvrir une stratégie claire et crédible »*.

M. BARNIER (R.P.R.) : un « exercice purement littéraire »

L'exception d'irrecevabilité ayant été repoussée, M. Barnier (R.P.R., Savoie) défend ensuite une question préalable (dont l'objet est de faire décider qu'il n'y a pas lieu à délibérer). Le Plan est condamné à l'échec, assure-t-il, parce qu'il ne remplit pas les fonctions traditionnelles reconnues à la planification, à savoir *« assurer la concertation entre les partenaires sociaux ; établir une projection économique et sociale ; programmer l'action des pouvoirs publics »*.

S'adressant à M. Le Garrec, M. Barnier souligne : *« Si vous étiez entrepreneur, pourriez-vous vous servir de ce Plan pour établir vos prévisions de croissance ? »* Un *« vrai Plan »* ajoute-t-il, *« c'est l'occasion de mettre les Français en face de leur propre avenir, de jalonner leur horizon »*. Le IXe Plan lui paraît en conséquence un *« exercice purement littéraire »*. Pour M. Barnier, le gouvernement *« navigue à vue en attendant les résultats du plan Delors »*.

M. MARCHAIS (P.C.) : « de graves incertitudes »

La question préalable est ensuite repoussée.

M. Marchais (P.C., Val-de-Marne) explique en quoi la préparation d'un IXe Plan n'a pas jusqu'à présent *« tenu toutes ses promesses »* : *« Dans le secteur public*, indique-t-il, *la concertation n'a pas touché à la gestion et aux orientations fondamentales que vont suivre ces groupes. De plus, l'étude et la discussion des projets élaborés par les régions sont restés insuffisants. Enfin, la question du financement a été abordée de façon excessivement centralisée. »* M. Marchais note toutefois qu'il n'est pas trop tard pour corriger ces *« défauts »*, par l'intermédiaire de la seconde loi de plan.

Le diagnostic des difficultés de l'économie française, poursuit-il, reste insuffisant. *« Les moyens qu'il propose pour les surmonter risquent, de ce fait même, de manquer de l'efficacité indispensable. »* Le plan, ajoute-t-il, *« reste flou quant aux objectifs de créations d'emplois correspondants »*. Les objectifs de production *« ne sont pas, eux non plus, suffisamment précisés »*. La politique de *« l'environnement de l'entreprise qui est proposée ne saurait par elle-même constituer la grande politique industrielle indispensable, conçue à partir des multiples projets des entreprises et des travailleurs, à partir des besoins régionaux »*.

Le secrétaire général du P.C.F. note que l'incertitude demeure quant à la *« question cruciale »* du pouvoir d'achat, et que les objectifs de croissance *« restent fixés à un niveau insuffisant »*. M. Marchais estime que ce sont *« les règles de gestion mises en œuvre dans nos propres firmes qui créent largement la dépendance de la France »*. Il indique ensuite : *« Nous ne discernons pas dans les dispositions proposées les mesures aptes à réduire les entraves à l'indépendance de la France dans ses choix de développement économique (...) Cette faiblesse des moyens prévus pour favoriser l'activité économique se double de graves incertitudes quant au volet social du projet qui nous est proposé. »*

M. JOSPIN (P.S.) : « L'effort de tous »

Parlant, d'autre part, du rétablissement de nos équilibres extérieurs, M. Marchais insiste sur la nécessité de mener de pair une politique de relance de la croissance et une politique visant à rééquilibrer nos relations internationales et à établir de nouvelles coopérations. Il ajoute : *« Et qu'on n'entame pas, à ce propos, le faux débat du « protectionnisme » ! Personne ne songe à proposer que la France ferme ses frontières et se replie sur elle-même ! Mais refuser cette absurdité ne signifie pas qu'il faille renoncer à défendre, en prenant les décisions nécessaires, l'intérêt national. »*

M. Jospin (P.S., Paris) souligne que quatre obligations s'imposent à la majorité *« pour réussir »* : *« Assurer la renaissance de la planification ; planifier dans et contre la crise ; faire passer le plan dans les faits ; faire vivre le plan dans le pays »*. Parlant du déclin de la planification sous les septennats précédents, le premier secrétaire du parti socialiste souligne : *« L'ardente obligation était devenue somnolente corvée. »* Il explique ensuite : *« Pousser très loin l'effort de prévision, fixer des objectifs précis et quantifiés, établir des échéanciers, c'est sans doute rendre plus pressante l'obligation du plan. Mais c'est aussi courir le risque d'être cruellement démenti par les faits, et donc de décrédibiliser la planification. Pécher par excès d'ambition peut, si l'on se trompe, provoquer dans l'opinion, scepticisme puis indifférence. Au contraire, prendre trop de précautions, se contenter d'objectifs très généraux, se garder de quantifier — même si cela est justifié par la prudence devant les aléas — ne pas fixer de normes à respecter au secteur public, risquent de faire du plan, une simple dissertation, à l'image des plans précédents. Pécher par défaut risquerait de vider la planification de toute signification. La recherche du juste milieu*, ajoute M. Jospin, *sera un exercice difficile. Pour exister, la planification devra s'appuyer sur le secteur public et la décentralisation. »*

Après avoir souligné que le succès du plan exige *« l'effort de tous »*, et affirmé notamment que la stratégie du IXe Plan *« répond aux inquiétudes que suscite la dégradation de notre balance commerciale »*.

Le premier secrétaire du P.S. déclare que le gouvernement doit veiller à l'exécution du plan, puis, insistant sur la liaison plan-budget, il souligne : *« Nous devrons admettre et faire admettre que la priorité donnée au cours du Plan aux principaux éléments du sursaut vital de notre pays devra s'accompagner d'efforts plus limités dans les autres secteurs. La mise en œuvre des programmes prioritaires d'exécution impose de résister aux pressions catégorielles. »*

M. MÉHAIGNERIE (U.D.F.) : « Un catalogue d'intentions »

M. Méhaignerie (U.D.F., Ille-et-Vilaine) déclare notamment : *« Votre diagnostic s'est amélioré, mais les remèdes restent inadaptés, en l'absence de choix véritables, rendus impossibles tant par l'inexistence des moyens — le taux de croissance sera nul et peut-être même négatif en 1983 et 1984 et, en tout cas, inférieur à celui de nos partenaires, — que par les contradictions insurmontées qui se sont fait jour à l'intérieur de la majorité. »*

Après avoir affirmé qu'entre 1974 et 1981, quatre cent cinquante mille emplois ont été créés (par rapport à l'évolution du nombre d'actifs), alors qu'entre 1981 et 1983 le nombre des actifs a diminué de cent trente mille, M. Méhaignerie souligne : *« Une loi d'objectifs ne peut être qu'un catalogue d'intentions si elle ne se réfère pas aux contraintes existantes. (...) Comment la majorité retrouverait-elle la confiance de l'opinion alors qu'elle fait tout l'inverse de ce qu'elle avait promis, quand le groupe communiste accentue son opposition à la rigueur, quand plusieurs composantes de la majorité prédisent l'échec du plan de redressement, quand certains responsables socialistes annoncent sans ménagement qu'ils préparent une politique de rechange ? »*

L. Z.

Deux ou trois choses qu'il faudrait faire

Que faudrait-il au Plan pour qu'il soit mieux prix en considération ? Trois choses peut-être. D'abord y faire figurer des objectifs chiffrés. C'est ce qu'a suggéré — coupant en même temps l'herbe sous le pied à l'opposition — le rapporteur pour la commission des finances, M. Jean-Paul Planchou.

En partant des priorités du IXe Plan, il s'est ingénié à définir des ratios. Cela revient à rapporter les objectifs à des variables dont on ne peut prévoir exactement les fluctuations pour les cinq ans à venir.

Ainsi, par exemple, la croissance serait déterminée non pas en valeur absolue mais par rapport à celle de nos principaux partenaires. L'investissement productif devrait retrouver en 1988 son niveau de 1973 par rapport au produit intérieur brut, etc. Cadré de la sorte, le Plan servirait de référence à la nation.

M. Christian Goux, président de la commission des finances, donnait un autre exemple en affirmant que *« la fixation d'un objectif limitant le poids des prélèvements obligatoires dans la richesse nationale serait à elle seule l'affirmation d'une stratégie »*. Ce que ne contestait pas M. Michel Barnier au nom du R.P.R. : *« Revenir à 40 % du produit intérieur brut en cinq ans, voilà qui serait un objectif raisonnable. »* Mais, s'est-il empressé de faire remarquer, cela impliquerait de revoir la procédure budgétaire et le système de protection sociale. Un objectif en cache toujours un autre.

Pour redonner de l'intérêt au Plan, le gouvernement a compris qu'il fallait en second lieu accroître la participation des régions. La méthode est nouvelle qui consiste à demander à chaque conseil régional de définir ses priorités. Les résultats de cette démarche ont été satisfaisants, aux dires de M. Le Garrec, qui rapporte les propos du président du conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur, selon lequel dix mille personnes environ ont participé aux discussions préparatoires à l'élaboration du plan régional.

Il restera — troisième condition — à éviter l'effet de dispersion en réduisant au strict minimum les priorités (ou plans d'actions prioritaires devenus plans prioritaires d'exécution). Déjà celles-ci ont été remenées de vingt-sept dans le VIIe Plan à douze dans le IXe. Pour rendre ces choix encore plus crédibles et pour redonner toute sa vigueur à la planification, certains se demandent s'il ne faudrait pas avoir l'audace de s'en tenir à trois ou quatre priorités.

Cela aurait pour effet de décourager les surenchères et les objectifs deviendraient des impératifs qu'il serait aisé de reformuler à temps et à contretemps. Cela réduirait d'autant l'autonomie des décisions budgétaires annuelles que d'aucuns jugent excessives. On assisterait alors à une redéfinition de la stratégie des dépenses publiques. N'est-ce pas cela un plan ?

FRANÇOIS SIMON.

La candidature de M. Bariani à un troisième mandat présidentiel divise le parti radical

Pour pouvoir briguer un troisième mandat de président du parti radical, M. Didier Bariani doit faire accepter une modification des statuts de son parti. Vendredi 10 juin, le comité exécutif du parti radical a longuement débattu de cette éventualité qui avait reçu, mercredi, l'appui de M. André Rossinot, secrétaire général, et de M. Yves Galland, vice-président (*le Monde* du 11 juin).

A la grande surprise de M. Bariani, sa proposition de réforme des statuts a rencontré une forte résistance. Si les membres du comité exécutif se sont prononcés en faveur d'un *« toilettage »* général des statuts, ils se sont montrés beaucoup plus réservés quant à la modification de l'article 18 relatif à la présidence du parti radical. Par un vote à bulletin secret, cinquante-sept d'entre eux se sont prononcés pour, mais quarante-cinq contre et trois bulletins nuls.

La discussion a été tendue. M. Bariani a dû affronter notamment la résistance des *« historiques »* du parti, tel M. Manuel Diaz, ancien maire de Millau (Aveyron), ou M. Brousse, qui fut secrétaire général des radicaux valoisiens en 1958. Se sont aussi opposés à M. Bariani quelques représentants de la base, qui réagissent contre un certain *« parisianisme »* de l'équipe dirigeante et tous ceux qui, à des titres divers, ont pu, un jour ou l'autre, se sentir *« brutalisés »* par M. Bariani ou lui reprochent ses dernières prises de position en faveur d'une *« opposition totale »* (*le Monde* des 29 et 30 mai).

Cette *« affaire »* de la réforme des statuts risque d'agiter le parti radical jusqu'à son congrès de l'automne. Les congressistes devront alors se prononcer pour ou contre.

Si cette réforme n'était pas adoptée à une majorité des deux tiers dès le premier jour du congrès, M. Bariani ne pourrait présenter le lendemain sa candidature à la présidence. Il a toutefois décidé d'entrer en campagne dès aujourd'hui et de se battre sur la ligne politique plus ferme qu'il a définie pour son parti.

Il souhaite dans cette campagne faire équipe avec M. André Rossinot. Ce dernier n'a pas encore donné sa réponse. Bien qu'il se soit prononcé en faveur de la réforme des statuts, il pourrait souhaiter garder une plus grande indépendance vis-à-vis de M. Bariani pour, le moment venu, se présenter comme le candidat susceptible d'apaiser des conflits au sein du pari radical.

CHRISTINE FAUVET-MYCIA.

● *M. Bertrand Delanoë*, porte-parole du parti socialiste, a déclaré, lundi 13 juin : *« M. Chirac est un opportuniste. Il mérite d'être appelé « Chirac l'Infidèle ». Infidèle par rapport aux acquis du gaullisme de 1945, à l'Europe, à la défense européenne. »*

● *M. Jérôme Jaffré*, directeur des études politiques de la SOFRES, nous prie de préciser que le sondage réalisé par cet institut et publié dans *le Monde* du 11 juin a été réalisé *« alors que les listes de candidats ne sont pas connues, et que ses résultats expriment plus des préférences partisanes que de véritables intentions de vote »*.

POLITIQUE

LA DERNIÈRE JOURNÉE DU VOYAGE DE M. MITTERRAND EN CORSE

« Il n'y a pas de champ ouvert à la violence et à la révolte »

La visite du président de la République en Corse s'est achevée le mardi 14 juin en fin d'après-midi par un dépôt de gerbe au monument aux morts de la ville de Bastia. La seconde et dernière journée de ce voyage consacrée notamment à l'agriculture, deuxième ressource économique de l'île (M. Mitterrand a visité une station de l'INRA sur la côte orientale), puis à l'industrie, a été dominée par les déclarations du chef de l'État sur la violence. En réponse à M. Jean Zuccarelli, député M.R.G. et maire de Bastia, M. François Mitterrand a indiqué que la violence *« peut être considérée comme un épiphénomène »*. *« Non pas,* a-t-il ajouté, *ce qui la provoque, qui vient des profondeurs, mais son expression »*. M. Mitterrand a poursuivi : *« Il faut la considérer à sa mesure, ne pas la mésestimer, mais la soigner comme il convient en cherchant à comprendre l'aspiration et l'âme corses. Mais il faut nous arrêter là, car il n'est pas possible d'accepter que cette violence se perpétue et s'étende. Je dois dire à tous qu'il n'y a pas de champ ouvert à la violence et à la révolte. La République sera sans complaisance et montrera à chacun où se trouve son devoir, qui passe par la préservation de la communauté nationale et l'affirmation de la personnalité corse. »*

De notre envoyé spécial

Bastia. — Le voyage du chef de l'État en Corse ? Une promenade de santé, une kermesse populaire, répétée de ville en ville, sur des places fleuries ou le long de rues ensoleillées, un accueil chaleureux, attentif, auquel M. François Mitterrand s'est montré sensible à chacune de ses étapes.

Les impressions sont toutes identiques : l'harmonie apparente entre le président de la République et la population corse aura été telle, d'Ajaccio à Calvi, de Sartène à Corte, que les inquiétudes pesant sur ce voyage ont pu paraître déplacées. Les renforts de gendarmes et de C.R.S., la fébrilité du dispositif de sécurité, auront été inutiles.

L'île a offert, deux jours durant, l'image d'une région apaisée, optimiste, qui voulait épargner à son hôte les signes trop visibles de ses tourments. Le chef de l'État n'était d'ailleurs pas dupe de cette mise entre parenthèses. La violence influençait la vie de la Corse avant sa venue, expliqua-t-il. Elle reprendrait sans doute après son départ.

Mais, par les effets cumulés du retour de l'été, d'une réelle curiosité insulaire pour la fonction et la personne du président de la République, et vraisemblablement aussi des difficultés actuelles du F.L.N.C., ce séjour aura ressemblé à un ciel sans nuages. A Bastia, par exemple, cette place forte du séparatisme, que les policiers avaient habilement quadrillée, à Bastia, que l'on attendait plus rétive, plus nerveuse, M. Mitterrand a remporté, au terme de son voyage, son plus net succès populaire.

Plus de dix mille personnes s'étaient massées sur la place Nicolas, vaste esplanade bordée de palmiers qui fait face à la mer. Des milliers de Bastiais réclamèrent là, dans les rires et les cris, de serrer la main de M. Mitterrand, puis la foule se recueillit avec le chef de l'État pour le dépôt d'une gerbe et la revue de la Légion étrangère.

Le style de kermesse devait reprendre immédiatement après. *« Mitterrand, avec toi ! »*, scandait un groupe de lycéennes. Avançant à pied dans les rues bordées de maisons de couleur ocre, le président de la République répondait par des sourires, visiblement ravi. Dans un coin du parcours, à quelques-uns, les militants de la C.C.N. (Consulte des comités nationalistes) réclamaient la *« liberté »* et la *« décolonisation »* de la Corse, mais leurs slogans fondaient sous les bravos.

Cette qualité d'accueil, un peu inattendue selon les services de sécurité, aurait mérité que le chef de l'État fasse là le grand discours qu'il avait réservé, la veille, à Ajaccio. Discrètement, les Bastiais indiquaient à M. Mitterrand qu'il aurait dû commencer son périple par eux.

Les heureuses surprises, du sud au nord de l'île, ont bien failli faire oublier que la Corse restait confrontée au problème de la violence. Alors que le cortège présidentiel s'abandonnait, mardi, aux charmes du site de Piana et à la moiteur de l'été, le maire de Calvi, M. Xavier Colonna (apparenté M.R.G.), devait décider, dans la salle d'honneur de sa mairie, aux stores baissés, de rappeler le chef de l'Etat et ses hôtes aux réalités de l'heure. *« Des groupuscules d'agitateurs qui emploient des méthodes fascistes »* exposaient toujours leurs griefs à coups de bombes.

Le chef de l'Etat n'avait jusqu'alors que très indirectement fait référence, dans ses allocutions, à la violence parce que personne ou presque ne lui en parlait. Il saisit l'occasion que lui offrait M. Colonna pour expliquer à la Corse que seule l'expression de la démocratie pouvait faire reculer les débordements armés de quelques-uns et qu'on ne devait pas attendre *« la moindre complaisance »* de la part de l'Etat. Le président de la République reprit cette analyse à Bastia, juste avant de quitter la Corse. Il était temps. Encore un peu et le drame de l'île était, de part et d'autre, passé sous silence.

Le chef de l'Etat, les élus et la population corses n'auraient pas été responsables de cet oubli. Les séparatistes, ces temps-ci, sont d'une étrange discrétion et la décision du F.L.N.C. de ne pas commettre d'actions pendant le voyage présidentiel ne relève pas d'une seule bienveillance des nationalistes à l'égard de M. Mitterrand. L'occasion de cette visite témoigne plus encore de l'errance politique et des difficultés internes de l'organisation clandestine. Les « cagoulards », bien sûr, savaient qu'un très important dispositif de police judiciaire avait été mis en place par M. Robert Broussard, commissaire de la République, délégué pour la police, qui n'attendait, par des filatures rapprochées, qu'une tentative de « nuit bleue », pour procéder à des arrestations en flagrant délit. M. Mitterrand se doutait-il qu'il était aussi, dans une certaine mesure, pour les policiers, le « lièvre » idéal, l'appât rêvé ?

Troublé par l'échec populaire de ses récentes campagnes d'hostilité aux continentaux, affaibli par des arrestations nombreuses, le F.L.N.C. est conscient de voir son crédit politique effrité depuis quelques mois. Sur ce plan, il a préféré ne pas prendre le risque d'une confrontation lors de la visite du chef de l'État. M. Mitterrand avait à cœur de défendre l'idée du *« statut particulier »* et de relancer l'animation de l'assemblée régionale, actuellement en crise de vitalité, et les nationalistes, pourtant hostiles à ce projet d'autonomie appliquée, ont sans doute voulu éviter de la « dynamiser » par leurs critiques.

Toutefois, selon certains observateurs locaux, l'organisation clandestine et les mouvements « légaux » qui, comme la C.C.N., lui sont proches, doivent d'abord régler les comptes internes qui affaiblissent, à l'extérieur, leurs positions. Déjà victime d'une certaine « criminalisation », malmenée par les rackets de droit commun dont certains de ses membres se rendent coupables, le F.L.N.C. est plus encore soumis aux pressions de sa base pour déchaîner une violence tous azimuts, pour opter pour une ligne beaucoup plus radicale.

L'empressement mis par le F.L.N.C. à décliner par avance toute responsabilité d'attentat contre le chef de l'État montre bien les craintes des milieux séparatistes concernant les velléités d'actions issues de leurs propres rangs. Certains groupes de séparatistes clandestins seraient déjà à la limite de la rupture avec la direction politique du Front. D'eux seuls, en fait, pouvait venir le danger. Et certains, en Corse, estiment que le F.L.N.C. était ces derniers jours trop occupé à contrôler l'activité des plus jeunes de ses militants, pour opposer à l'esprit du *« statut particulier »*, une opposition politique active.

Au lendemain de la visite du chef de l'État dans l'île, les adversaires du séparatisme corse se sentent donc confortés. Symboliquement, cette paix des armes, d'Ajaccio à Bastia, pendant deux jours, a joué en faveur de M. Mitterrand, plus respecté en Corse qu'on ne l'imaginait, mais plus encore, par l'intermédiaire du président de la République, de l'idée d'*« une Corse républicaine »* raffermie, cette fois, soutenue, encouragée par un gouvernement de gauche.

PHILIPPE BOGGIO.

LA POLÉMIQUE SUR LA FRAUDE ÉLECTORALE

Le précédent de Calvi

Le tribunal administratif de Paris devait rendre, mercredi 15 juin, dans l'après-midi ses jugements relatifs aux recours en annulation dont il avait été saisi au lendemain du deuxième tour des élections municipales de mars dernier dans certaines communes de la petite couronne. Etaient particulièrement attendues les décisions concernant les municipalités communistes d'Antony (Hauts-de-Seine), Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis), La Queue-en-Brie et Villeneuve-Saint-Georges (Val-de-Marne), pour lesquelles le commissaire de la République avait demandé l'annulation des résultats et la suspension des élus. Pour la commune de Noisy-le-Grand (Seine-Saint-Denis), il avait souhaité dans ses conclusions que fût proclamée élue la liste adverse.

A propos du différend juridique entre le ministre de l'intérieur et l'opposition sur les décisions d'inversion des résultats de Villepinte et Limeil-Brévannes, prises par le tribunal administratif de Paris, les conseils de M. Perjal, maire de Limeil-Brévannes, MM. Louis Labadie et Philip Cohen, avocats à la cour d'appel de Paris, ont rendu publique une déclaration.

***« Il est inacceptable,* affirment-ils, *que soit présentée comme exceptionnelle la décision du commissaire de la République du Val-de-Marne de ne pas procéder à l'installation immédiate des candidats de l'opposition proclamés élus par le tribunal administratif de Paris... Il s'agit de la stricte application et de la loi, et de la jurisprudence constante du Conseil d'Etat concernant l'effet suspensif de l'appel. L'article L. 250 du code électoral, alinéa 2, dispose : « Les conseillers municipaux proclamés » restent en fonction jusqu'à ce qu'il ait été définiti- » vement statué sur les réclamations. » Ces dispositions sont valables tant pour les annulations d'opérations électorales que pour les « proclamations en lieu et place »... Cette disposition légale et cette jurisprudence ont été d'ailleurs de tout temps appliquées par l'administration française. Le dernier exemple connu date de la période où M. Giscard d'Estaing était président de la République : élections municipales de Calvi. »* [Le Conseil d'Etat avait confirmé, en janvier 1982, la décision du tribunal administratif de Nice, prise en mai 1981, de proclamer élus treize conseillers de la liste déclarée battue à l'issue du scrutin.]**

A LIMEIL-BRÉVANNES :

« Nous avons la conscience tranquille »

Bien plus que cette *« tentative de revanche de la droite »* qui ne le surprend pas vraiment, plus encore que ce *« coup de force à l'égard du suffrage universel »*, ce qui choque au plus haut degré le docteur Guy Berjal, maire (P.C.) de Limeil-Brévannes, dans le Val-de-Marne, c'est la décision finale du tribunal administratif.

« J'estime, et tous les Brévannais partagent ma façon de penser, dit-il, *qu'il est invraisemblable, inadmissible, qu'une instance de justice puisse décider de donner aux uns, sans autre forme de procès, les voix recueillies par les autres, au soir du 6 mars, d'autant — dois-je le préciser ? — que les opérations de vote se sont accomplies dans la plus parfaite régularité... »*

Sur son bureau, à l'hôtel de ville, on a posé, bien en évidence, son écharpe tricolore. D'une main dont il a peine à maîtriser l'énervement, il tapote la notification officielle du jugement émis par le tribunal. *« Si je comprends bien, nous partageons donc avec Villepinte le... « privilège » d'être les deux communes de France désignées par un tribunal et non élues au suffrage universel ! »*

Non, le docteur Berjal ne saurait admettre de telles entorses à la loi républicaine. *« Nous sommes en place,* dit-il, *nous avons été élus régulièrement, et, soyez-en assurés, nous nous savons la conscience parfaitement tranquille. D'ailleurs, vendredi, comme prévu de longue date, le conseil municipal se réunira pour faire son travail. »*

A présent, c'est dans la cassation d'un jugement *« intolérable »* que le maire de Limeil-Brévannes met tous ses espoirs. Des espérances *« très confortées par le soutien spontané et massif de la population »*. Et puis, comment expliquer cette volte-face ahurissante ? *« N'oublions pas que le préfet, au soir du scrutin, a entériné en les proclamant le plus officiellement du monde les résultats de la consultation... »*

Dans une déclaration, les organisations et les élus socialistes, communistes et radicaux de gauche de Limeil-Brévannes dénoncent *« la volonté des milieux réactionnaires de tout faire pour déstabiliser le gouvernement et la majorité de gauche, pour bloquer le changement »*. Et de fustiger également une manière de procéder *« qui constitue un grave et dangereux précédent pour la vie démocratique du pays »*.

Pour M. Gérard Bessière (R.P.R.), *« la fraude est une chose inadmissible, puisque frauder en matière électorale ce n'est rien de moins que bafouer le suffrage universel, autant dire ne pas respecter le choix des électeurs »*. M. Bessière estime d'autre part que la position de M. Gaston Defferre *« est avant toute chose une décision purement et simplement politique, et, partant, inadmissible. » « Si le politique,* dit-il, *prend le dessus sur le judiciaire, on peut pour le moins parler d'arbitraire... »*

Pour être sûrs du bien-fondé de leus dires, M. Bessière et ses amis ont demandé son avis à M. Drago, professeur de droit et de sciences sociales. *« Il s'est montré formel,* dit M. Bessière. *Les conseillers proclamés élus par le tribunal,* nous a-t-il indiqué, *doivent immédiatement siéger, même si la partie adverse décide d'interjeter appel ! »*

Mais, pourtant, dit encore M. Bessière, *« il est absolument hors de question pour nous de prendre la mairie de force... Nous avons fait confiance à la justice par le passé et nous continuons à lui faire confiance. Même s'il est maintenant établi que le ministre de l'intérieur est l'otage des communistes et que son attitude dans cette affaire est le prix qu'il devait payer à M. Fiterman pour je ne sais quel service rendu... »*

« Qu'importe la couleur de la mairie... »

Les Brévannais, eux, semblent ne pas vouloir prendre trop nettement fait et cause pour l'une ou l'autre des parties qui s'affrontent. On évoque volontiers un précédent : en 1971, année qui allait voir pour la première fois la gauche s'emparer de la mairie, le scrutin final s'était soldé par un écart de cinquante-sept voix seulement, et il y avait déjà eu plainte de la part des battus. *« Réclamer un examen des chiffres,* fait observer un commerçant, *c'était se condamner soi-même, puisque ce sont les plaignants qui contrôlaient alors les opérations ! Rien d'étonnant qu'ils aient été déboutés... »*

Pour d'autres, *« magouilles, combines, tripotages »* sont *« monnaie courante »* dans la petite ville (16 600 habitants), dont on reconnaît généralement *« que les cocos l'ont bien gérée et qu'ils n'ont rien à se reprocher de ce côté-là »*. « Du bon travail », donc, pour reprendre le titre du dernier éditorial de M. le maire dans le bulletin municipal, *Limeil-Brévannes ma ville*, daté de juin ? *« Certainement »*, nous diront la plupart des Brévannais interrogés, beaucoup plus soucieux, semble-t-il, d'améliorations dans leur vie de tous les jours que de la couleur de la mairie.

Comme le disait cette dame âgée, *« peu m'importe, monsieur, que le maire soit rouge, blanc ou vert, pourvu qu'il fasse ce qu'attend de lui la population... »*

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

LE SÉNAT REJETTE LA LOI DE PROGRAMMATION MILITAIRE

Croire... ou ne pas croire

M. Hernu y croit : la loi de programmation militaire traduit *« une promesse intangible du gouvernement »*. La majorité sénatoriale n'y croit pas : les moyens manquent ou plutôt manqueront à la réalisation des objectifs.

La défense ne doit pas devenir un enjeu de luttes politiciennes, a plaidé le ministre. Il n'a pas convaincu... même si certains de ses adversaires comme M. Poudonson, expliquant le vote de ses collègues centristes, ne se résignent pas facilement à repousser des crédits à la défense.

La satisfaction enregistrée dans les rangs U.D.F. et R.P.R. de voir l'Union soviétique désignée comme *« adversaire »* n'a pas suffi à lever le scepticisme. L'inquiétude dépasse le strict cadre du devenir des années pour la période 1984-1988, pour toucher aux prévisions économiques : l'inflation, annonce l'opposition, obérera la réalisation des objectifs définis. Forts de cette certitude, les sénateurs dans leur majorité se sont refusés à faire *« un acte de loi »*, selon l'expression de M. Lecanuet.

A. CH.

Le Sénat examine, mardi 14 juin, le projet de loi adopté par l'Assemblée nationale, après déclaration d'urgence, portant approbation de la programmation militaire pour les années 1984-1988. M. Hernu, ministre de la défense, reprend quasiment sans le modifier le discours qu'il avait prononcé devant les députés (*le Monde* du 21 mai).

Rapporteur de la commission des affaires étrangères, M. Genton (ratt. adm. à l'U.C.D.P., Cher) insiste plus particulièrement sur la réduction des effectifs et la réorganisation de l'armée de terre. Sur le premier point, le rapporteur critique la méthode retenue de diminution des crédits en pourcentage égal, armée par armée, qui ne tient pas compte des facteurs propres à chaque armée. *« La marine,* observe-t-il, *est de ce fait plus pénalisée que les autres, car, d'ores et déjà, elle fonctionnait avec un déficit reconnu, tout en devant faire face à des missions en augmentation constante. »*

Pour la réorganisation de l'armée de terre, la cinquième en trente-cinq ans — *« Quelle entreprise aurait pu prendre un tel risque ? »* interroge-t-il, — M. Genton indique : *« Le découplage et l'articulation des nouveaux échelons ainsi créés risquent d'amener à une* « sanctuarisation » *un peu caricaturale du territoire national, sans la souplesse et l'absolue liberté de décision, en période de crise, qui sont la base du système actuel. »*

Répondant à l'orateur sur ce point, M. Hernu indique que les intérêts vitaux de la France sont *« bien sûr l'Europe, mais aussi, éventuellement, un autre lieu du monde où ses intérêts seraient en jeu »*. Après avoir souligné que lorsque Cuba était équipée de fusées soviétiques, le général de Gaulle avait considéré que Cuba faisait partie *« des intérêts vitaux de la France »*, le ministre de la défense note que ces intérêts peuvent donc évoluer *« selon les moments »*.

Constatant l'écart entre les moyens et les objectifs définis par le projet, la commission estime qu'elle ne peut en recommander l'adoption.

M. Lecanuet, président de la commission des affaires étrangères et de la défense, cite les trois conditions sur lesquelles, selon lui, repose la sécurité de la France : *« Notre capacité propre de défense nationale, objet de la loi de programmation ; la cohésion politique de la Communauté européenne en attendant une politique commune de défense ; l'alliance atlantique conçue comme une solidarité assise sur deux piliers, égaux en droit et un jour en moyens, militaires, c'est-à-dire l'Europe unie et les États-Unis d'Amérique. »*

Après s'être félicité que l'adversaire soit *« clairement désigné »* — *« les forces du pacte de Varsovie »*, — il reconnaît la volonté affichée par le gouvernement de garder la priorité aux forces nucléaires et de moderniser les forces conventionnelles, mais, dit-il, *« je ne puis faire cet acte de foi »*, affirme-t-il, avant de conclure en soulignant les *« carences »*, les *« imprécisions »*, le *« brouillard »*, l'*« impréparation »* du projet.

Après que M. d'Arlières (R.I., Sarthe) a précisé qu'il accorde *« le bénéfice du doute »* en s'abstenant, M. Boucheny (P.C., Paris) dénonce les *« procès d'intention »* que fait *« la droite avec l'espoir de raccrocher la France au char de l'OTAN »*. Il rappelle que son parti reproche au gouvernement de désigner l'Union soviétique comme adversaire potentiel, justifiant ainsi l'abstention de ses collègues sur l'article premier du texte. Et il souhaite que soient renforcées les capacités industrielles françaises de production de matériels.

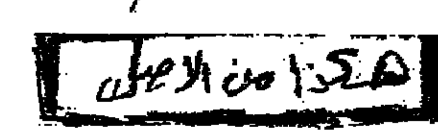
M. Bourges (R.P.R., Ille-et-Vilaine) voit deux conséquences à la non-poursuite par le gouvernement de l'effort entrepris dans le passé : le *« saupoudrage »* — *« on fait de tout un peu »*, lance-t-il, — et l'*« étalement »*, incompatible selon lui avec la capacité opérationnelle des armées.

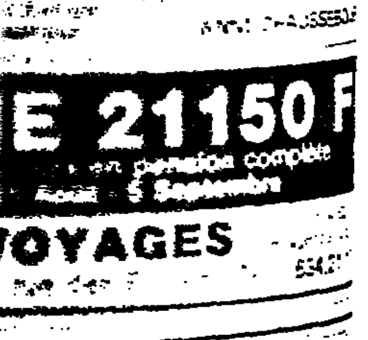
Pour M. Pontillon (P.S., Hauts-de-Seine), *« ce projet évoque une étape vers l'armée de l'an 2000, et il serait nécessaire d'établir une planification à long terme, voire une maquette, de l'évolution de notre outil de défense. Le projet gagnerait à être complété dans ce sens en ce qui concerne les forces conventionnelles »*, précise-t-il.

Répondant aux orateurs, M. Hernu assure que la loi de programmation *« traduit une promesse intangible du gouvernement »*. Les reproches dont elle est la cible marquent, considère-t-il, *« l'embarras de ceux qui, d'accord avec le fond, s'efforcent de chercher querelle au gouvernement »*. Interrogé à plusieurs reprises sur le FAR (force d'action rapide), il souligne que son intervention *« au moment de la montée d'une crise »* aura valeur d'avertissement, et qu'en cas de déclenchement d'un conflit cette FAR complétera le dispositif militaire et en renforcera la cohérence.

Après que M. Descours Desacres (R.I., Calvados) a indiqué qu'il votera le projet, les trois articles du projet sont rejetés (les sénateurs communistes s'abstenant sur le premier).

ANNE CHAUSSEBOURG.





PROCHE-ORIENT

Liban

Le Parlement a approuvé par 64 voix contre 2 et 4 abstentions l'accord avec Israël

De notre correspondant

Beyrouth. — Dans le sillage du président de la République, M. Amine Gemayel, du gouvernement, et notamment, de son chef, M. Chafic Wazzan, le Parlement vient d'affirmer avec netteté sa volonté d'indépendance nationale. En approuvant mardi l'accord libano-israélien du 17 mai par 64 voix contre 2 et 4 abstentions (vingt et un députés, pour la plupart originaires des régions contrôlées par la Syrie, étaient absents) l'Assemblée nationale a donné au pouvoir exécutif l'aval nécessaire pour aller de l'avant malgré l'hostilité de la Syrie à l'accord et l'ambiguïté de la position de la grande majorité des pays arabes. Sur les soixante-quatre députés qui ont voté en faveur de l'accord, quarante sont chrétiens (sur un total de cinquante) et vingt-quatre musulmans (sur quarante et un). Les deux votes négatifs proviennent d'un député musulman et d'un chrétien.

L'Islam politique libanais continue donc d'assumer sa part de responsabilité dans la conclusion d'un accord avec Israël. Principale personnalité avec le premier ministre de l'Islam sunnite, M. Saëb Salam a été particulièrement explicite dans son intervention à la Chambre : « *Cet accord*, a-t-il dit, *bénéficie de l'appui de la majorité écrasante des Libanais et surtout, parmi eux, des musulmans. (...) Des voix se sont élevées pour nous reprocher de ne pas avoir préalablement consulté les Arabes. Cela n'est pas vrai. Tous les Arabes ont été consultés. Mais le sort du Liban ne dépend que de ses fils. Il suffit pour nous conforter dans cette opinion de voir où en sont les Palestiniens pour avoir longuement traité avec les Arabes. (...) La Syrie et les quelques Arabes qui nous dénient le droit d'accepter cet accord sont tous dans l'erreur.* »

Le président Gemayel et son gouvernement vont maintenant tâcher d'utiliser au mieux le calendrier. La cérémonie d'échange des instruments de ratification de l'accord avec Israël (et les Etats-Unis) peut, en effet, être hâtée ou retardée au gré des événements, la Constitution n'imposant pas de délai après le vote parlementaire.

Reste, bien entendu, le problème majeur de l'application de l'accord. Malgré des indices d'assouplissement que l'on croit déceler à Damas — il est question d'une prochaine visite du ministre syrien des affaires étrangères, M. Khaddam, à Washington — il y a lieu de craindre que l'on baigne à ce sujet dans l'illusion et le quiproquo. L'« *assouplissement* » syrien est, en effet, inféré d'une petite phrase de M. Draper, qui a participé à la négociation libano-israélienne et vient d'évoquer la possibilité d'un retrait partiel israélien du Golan en contrepartie d'un retrait syrien du Liban (*le Monde* du 15 juin). Une telle perspective semble pour le moins aléatoire.

LUCIEN GEORGE.

Jérusalem veut discuter avec Washington d'un repli partiel de son armée

(De notre correspondant.)

Jérusalem. — L'idée de repli partiel de l'armée israélienne du Liban continue de faire son chemin à Jérusalem, et le gouvernement de M. Begin souhaite entamer des discussions « *concrètes* » à ce sujet avec les dirigeants américains, pour l'instant réticents. C'est la raison pour laquelle M. David Kimche, directeur général du ministère des affaires étrangères et principal négociateur israélien de l'accord conclu le mois dernier entre Jérusalem et Beyrouth, est parti mardi soir pour Washington. Dix jours plus tôt le vice-ministre des affaires étrangères, M. Yehouda Ben Meïr, au cours d'un séjour aux Etats-Unis, avait déjà commencé à entretenir des membres du gouvernement américain de ce projet qui est de plus en plus sérieusement envisagé par l'état-major à Tel-Aviv.

Faisant valoir qu'actuellement il ne se passe presque pas de jour sans que des soldats israéliens soient victimes d'attentats ou d'embuscades au Liban, cinq membres du cabinet de M. Begin ont demandé dimanche lors du conseil des ministres, que ce retrait *limité soit mis* à l'ordre du jour d'une prochaine réunion du gouvernement et qu'entre temps, le ministre de la défense fasse connaître ses plans à ce propos. Ils insistent pour qu'Israël prenne au plus tôt une « *initiative* » et font remarquer qu'on ne peut pas laisser plus longtemps aux Syriens la possibilité de refuser tout règlement.

Le ministre de la défense, M. Moshé Arens, a récusé les propositions du parti travailliste à ce sujet, mais il n'en est pas moins favorable au principe d'un « *redéploiement* ». Il s'agirait surtout pour les troupes israéliennes d'évacuer la zone qu'elles occupent au sud de Beyrouth, ainsi que la région du Chouf, deux secteurs où le « *maintien de l'ordre* » *est particulièrement difficile*.

M. Arens a toutefois indiqué qu'il n'était pas question de prendre une *décision unilatérale*, comme le veulent les travaillistes. Le ministre de la défense entend obtenir l'agrément de Washington et de Beyrouth. Il l'a déclaré à plusieurs reprises ces derniers jours : il veut être certain que le vide laissé par l'armée israélienne ne sera pas comblé par les Syriens ou les fedayin, *mais par l'armée libanaise* et la force multinationale. Cela suppose l'accord des gouvernements *américain et* libanais. Leur manque d'enthousiasme se conçoit, car, pour les Américains, cela signifierait un renforcement de la force multinationale, et donc, vraisemblablement, de leur contingent. Le gouvernement libanais devrait, pour sa part, envoyer dans le Chouf une armée nationale qui ne semble pas être encore en mesure de s'interposer entre chrétiens et druzes. D'autre part, les dirigeants américains estiment qu'un retrait israélien serait « *prématuré* » car il pourrait être interprété comme l'annulation de l'accord israélo-libanais et, donc, comme une « *victoire* » des Syriens et des Soviétiques. Washington estime qu'il y a encore quelque espoir de parvenir à un arrangement avec Damas et que la présence israélienne sur les lignes actuelles est un moyen de pression sur la Syrie.

FRANCIS CORNU.

En dépit des objections suisses

LA CONFÉRENCE DE L'ONU SUR LAPALESTINE SE RÉUNIRA A GENÈVE

New-York (Nations unies) *(A.F.P.)*. — La conférence des Nations unies sur la Palestine se tiendra au siège de l'ONU à Genève du 16 *au 27 août prochain, a décid mardi* 14 juin le comité préparatoire, passant outre aux réserves du gouvernement suisse *(le Mone* du 15 juin).

Cette décision met fin à plusieurs mois d'incertitude. La conférence *devai initialement* avoir lieu au *siège* de l'UNESCO à Paris, mais le gouvernement français a fait de multiple démarches pour la faire déplacer dans une autre capitale, en avançant des raisons psychologiques et desécurité.

Il ne serait toutefois pas impossible que la conférence soit reportée d'une ou deux seaines afin d'en faciliter l'organisation. Les dates coïncident en effet avec la saison touristique en Suise, et les hôtels de Genève affichent complet pour août.

Le président du comité préparatoire, M. arre (Sénégal), a souligné mardi que la conférence ne serait pas celle de la « confrontation », mais dela « concertation ». « *Le plus important*, a-t-il dit, *est de trouver une solution globale juste et durable de la question palestinienne, aussi bien pour les Palestiniens que pour les Israéliens* »

De son côté, M. Terzi, observateur de l'O.L.P. à l'ONU, a déclaré avoir reçu des assurnces de M. Cheysson sur la participation de la France à la conférence.

AMÉRIQUES

L'AGITATION AU CHILI

Deux morts au cours des manifestations



(Dessin de Plantu.)

(Suite de la première page.)

Le reste de la journée s'est déroulé conformément aux instructions abondamment diffusées par le Commandement national des travailleurs. Les écoles sont restées à moitié vides. Les transports en commun, les commerces, n'ont fonctionné qu'au ralenti. Les travailleurs ont manifesté dans leurs entreprises, les étudiants dans les universités.

Les incidents les plus sérieux de l'après-midi se sont produits sur le campus Macul, à l'est de Santiago, où environ mille cinq cents étudiants ont tenu tête pendant plusieurs heures aux carabiniers. Tandis que certains d'entre eux, très jeunes pour la plupart, dressaient des barricades, d'autres criaient : « *Le peuple uni jamais ne sera vaincu !* », et « *A bas le fasciste Pinochet !* ». A chacune de leurs charges, les *pacos* (les carabiniers) étaient accueillis par des jets de pierre qui les obligeaient à reculer. Ce n'est qu'en fin d'après-midi, après avoir littéralement arrosé la zone de grenades lacrymogènes, que les forces de l'ordre parvinrent à contrôler la situation.

Dans les quartiers résidentiels de Providencia, de Las Condes et jusqu'aux abords de l'école militaire, un impressionnant tintamarre de coups de klaxon et de bruits de casseroles a rompu le silence à partir de 20 heures. Des fenêtres de leurs appartements, des vitres baissées de leurs voitures, sur les trottoirs ou au milieu de la chaussée, hommes, femmes et enfants se sont mis à taper sur des objets métalliques les plus divers.

Des femmes en manteau de fourrure klaxonnaient au rythme de « *Elle va finir, elle va finir, la dictature militaire* », ou « *Il va tomber, il va tomber* » (le dictateur)... Les carabiniers ont dû à plusieurs reprises disperser à coups de grenades lacrymogènes des groupes de jeunes manifestants qui déployaient des banderoles réclamant le retour à la démocratie.

C'est dans les *poblaciones* (les bidonvilles) qu'on redoutait le plus des affrontements sanglants, surtout dans ceux de la Victoria, de Joao-Goulart et de la Cisterna, victimes d'une brutale répression quelques jours après la manifestation du 11 mai. De violentes bagarres ont effectivement éclaté la nuit venue dans ces quartiers pauvres ainsi que dans d'autres *poblaciones*. Et il y a eu des barricades en flammes, des jets de projectiles, des grenades lacrymogènes et aussi des coups de feu. Les combats ont redoublé d'intensité aux premières heures de mercredi, deux manifestants succombant à leurs blessures à San Miguel, dans le sud de Santiago, et à Renca, au nord de la capitale.

Le Chili compte donc deux nouveaux martyrs dans sa lutte pour la reconquête de la démocratie. La liste, malheureusement, risque de s'allonger. Le général Pinochet, qui avait préféré s'éloigner de la capitale « *pour ne pas entendre le bruit des casseroles* », a déclaré à Copiapo à l'issue de la première étape d'une tournée dans le nord du pays : « *Si les manifestations de protestation continuent, le gouvernement durcira sa position, quel qu'en soit le prix.* »

JACQUES DESPRES.

Des médecins continuent de superviser les tortures

Un avocat et un médecin de la Fédération internationale des droits de l'homme, de retour d'une mission au Chili, ont déclaré au cours d'une conférence de presse, le mardi 14 juin à Paris, que des médecins continuaient de participer aux séances de tortures sur des prisonniers politiques.

Ce fait a été confirmé pour la première fois par le président du conseil de l'ordre des médecins chiliens, le docteur Juan Luis Gonzalez. Le médecin de la Fédération, le docteur Patrick Laburthe, a déclaré : « *Le docteur Gonzalez m'a dit que des médecins supervisaient les séances de tortures dans les locaux du C.N.I (Centre national d'information) et qu'il cherchait à les retrouver pour les radier de l'ordre.* »

Selon les témoignages recueillis par le docteur Laburthe, les personnes arrêtées sont « *examinées, les yeux bandés, par les médecins, pour savoir si elles supporteront telle ou telle torture. Elles sont examinées de nouveau après la torture afin de déterminer le nombre de jours qu'il leur faudra pour récupérer et pour que les traces disparaissent.* » Le médecin a affirmé avoir constaté de nombreuses « *séquelles psychologiques* » chez les torturés qu'il a rencontrés, notamment des « *névroses d'angoisse* » et des tendances au suicide.

Maître Christian Rostoker, vingt-huit ans, du barreau de Paris, a enquêté pour sa part sur l'ampleur des rafles policières à Santiago et à Valparaiso.

Selon lui, près de neuf mille personnes ont été arrêtées au cours de trois grandes rafles l'année dernière. En outre, près de mille sept cents personnes ont été arrêtées à titre individuel ou au cours de manifestations. Rien qu'à Santiago, neuf cents personnes ont été arrêtées et six seulement ont été présentées à la justice pour des faits relevant de la lutte contre le terrorisme.

L'avocat a également indiqué que certaines tortures pratiquées après le coup d'Etat du 11 septembre 1973 avaient fait leur réapparition. Selon des médecins dont Me Rostoker a reçu le témoignage, des femmes ont subi des sévices sexuels avec des chiens. D'autre part, les policiers patrouilleraient avec du matériel portatif de torture dans leurs voitures. Enfin, selon l'avocat, les prisons seraient surpeuplées, des cellules de 8 mètres carrés abritant de huit à onze prisonniers.

Argentine

MANDAT D'ARRÊT CONTRE L'AMIRAL MASSERA

Buenos-Aires (*A.F.P.*). — Le juge fédéral Oscar Salvi a ordonné, lundi 13 juin, l'arrestation de l'amiral Emilio Massera, ancien commandant en chef de la marine et l'un des trois membres de la junte militaire qui a repris le pouvoir en mars 1976.

Cette décision judiciaire a été prise pour « *entrave au déroulement de l'enquête* » sur le meurtre, en 1977, d'un industriel de Buenos-Aires, Fernando Bronca, qui, selon la famille de la victime, « *n'est jamais revenu d'une promenade en mer avec l'amiral Massera* ».

L'amiral est accusé d'avoir ordonné plusieurs enlèvements et meurtres pendant les années de répression. La justice veut l'obliger à témoigner dans l'assassinat de l'industriel.

L'ancien commandant en chef de la marine est actuellement au Brésil où il attend que sa situation « se clarifie ». Il revient d'un voyage en Espagne où il a tenté de convaincre l'ancienne présidente Isabel Peron d'appuyer sa candidature à l'élection présidentielle de cette année.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	554 F	767 F	980 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	601 F	1 074 F	1 547 F	2 020 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	634 F	887 F	1 140 F
II. – SUISSE, TUNISIE	454 F	779 F	1 105 F	1 430 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger *tous les noms propres* en capitales d'imprimerie.

ASIE

Inde

LA MORT DE G.D. BIRLA

Un empire économique de 1 milliard de dollars

De notre correspondant

New-Delhi. – Avec la mort, le 11 juin dernier, de Ghanshyam Das Birla, terrassé par une crise cardiaque à l'âge de quatre-vingt-neuf ans dans une rue de Londres, disparaît le doyen des grandes familles industrielles de l'Inde. En un peu plus d'un demi-siècle, G. D. Birla s'est fait l'architecte d'un empire présent dans tous les secteurs de l'économie, agriculture, services, industrie et presse, employant quelque quatre cent mille personnes. L'année dernière, le chiffre d'affaires du groupe franchissait la barre du milliard de dollars.

Né le 5 avril 1894 à Pilani, dans l'actuel Etat du Rajasthan, G. D. Birla était le troisième fils d'un industriel prospère. A douze ans, « G. D. » commença à travailler dans l'entreprise familiale à Bombay. A seize ans, il fondait sa première société. En 1919, avec ses trois frères, il crée la Birla Brothers Private Limited, embryon du futur empire. Les frères se signalent par leur refus de continuer à subir la dépendance économique coloniale britannique. Durant les années 30 et 40, G. D. est un proche compagnon de Gandhi, dont il devient l'ambassadeur itinérant. C'est d'ailleurs dans les jardins de sa résidence à Delhi que le Mahatma sera assassiné le 3 janvier 1948.

G. D. Birla était partisan d'une industrialisation accélérée de l'Inde fondée sur la libre entreprise et facilitée par un protectionnisme douanier renforcé. Capitaliste, il refusait pourtant les clivages idéologiques et fut ainsi le premier industriel à investir au Kerala lorsque celui-ci devint le premier Etat à gouvernement communiste du pays. Il était aussi un hindou profondément dévot. Ses cendres, attendues ce mercredi 15 juin à Bombay, iront, dans les jours prochains, se mêler aux eaux sacrées à la source du Gange, pour suivre le fleuve jusqu'à Calcutta, ville qui était devenue le centre de son empire. L'Inde se souviendra d'un *« titan de l'industrie »*, patriote et philanthrope, qui laisse son nom à de nombreux établissements d'enseignement à travers le pays.

(Intérim.)

VIOLENTS INCIDENTS AU CACHEMIRE

Le couvre-feu a été imposé pour vingt-quatre heures et la police a reçu l'ordre de tirer à vue sur les fauteurs de trouble à Srinagar, capitale du Cachemire, à la suite des violents incidents qui ont fait mardi 14 juin plus de 700 blessés, nous câble notre correspondant.

Ces affrontements ont commencé quand des partisans du parti national de la conférence (N.C.P.), qui avait remporté les élections régionales du 5 juin dernier, ont envahi des quartiers de la ville qui avaient voté en faveur du Congrès de Mme Gandhi. Cette dernière avait échoué dans sa tentative de prendre le contrôle de l'Etat, dont elle est originaire. Un porte-parole de la police a qualifié la situation de *« très tendue »*. Des maisons et des boutiques ont été incendiées.

Afghanistan

● *L'ambassadeur d'Afghanistan à Paris* a dénoncé les *« contre-vérités proférées par le Dr Philippe Augoyard »* lors de sa conférence de presse du dimanche 12 juin (*le Monde* du 14 juin). Elle a accusé *« ceux qui l'ont empêché dès son arrivée de prendre contact avec la presse »*, d'avoir craint *« qu'il ne montre quelques velléités de spontanéité »*. *M. Augoyard a tenu un double langage*, ajoute l'ambassade. *Rien, même la lâcheté, ne peut justifier un tel comportement »*.

Chine

DANS LES FAMILLES AYANT DEUX ENFANTS

L'un des parents pourrait être contraint de se faire stériliser

De notre correspondante

Pékin. – La Chine durcit très nettement sa politique de contrôle des naissances. L'obligation, pour l'un des parents ayant deux enfants ou plus, de se faire stériliser s'instaure méthodiquement. Jusqu'à maintenant, il n'avait été question officiellement que d'« encourager » les intéressés à accepter cette intervention. Ces derniers jours encore, M. Zhou Beping, vice-président de la commission d'Etat du planning familial, affirmait que l'idée d'obliger à une stérilisation ou à un avortement *« n'existait pas et n'existerait jamais »*.

Les faits, mais aussi les propos de certains responsables, tendent à montrer le contraire. M. Zhao Ziyang, chef du gouvernement, en a donné implicitement confirmation lorsqu'il a déclaré, le 6 juin, lors de l'ouverture de la session de l'Assemblée nationale, qu'il fallait éviter la naissance d'un troisième enfant *« par tous les moyens »*.

Il apparaît que le principe d'une stérilisation obligatoire de l'un des parents ayant au moins deux enfants a été établi il y a déjà plusieurs mois par la commission, avec l'accord du comité central du parti et du gouvernement. Tout porte à croire que cette décision a été prise par les dirigeants chinois devant le chiffre décevant du taux de croissance de la population pour 1982, qui est identique (14,5 %) à celui de 1981, lors qu'on l'espérait très sensiblement inférieur.

Il était connu que des stérilisations et des avortements forcés étaient pratiqués en certaines régions. Mais, jusqu'alors, les autorités niaient l'existence d'un texte légitimant ces méthodes. La diffusion, le 14 mai, par une radio locale, d'un entretien avec un vice-gouverneur de la province du Guangdong, M. Wang Pingshan, révèle pourtant l'existence d'un tel texte. Dans un autre entretien donné au *Nanfang Ribao* de Canton (publié le 15 mai), M. Wang déclare que, se conformant à *« la politique définie récemment par la commission d'Etat du planning familial en accord avec le comité central du parti et le gouvernement, les règles suivantes seront désormais appliquées dans le Guangdong : toute femme en âge de procréer qui a déjà un enfant devra se faire placer un stérilet ; chez les couples ayant deux enfants ou plus, l'un des parents devra se faire stériliser. Des mesures correctives devront être prises pour les femmes qui ont des grossesses non planifiées »*. Soucieux sans doute de ne laisser planer aucune ambiguité sur ce dernier point, M. Wang a précisé que ces femmes *« étaient priées de remédier à leur situation irrégulière par un avortement »*.

S'agit-il d'une mesure destinée uniquement à une province où le taux de croissance de la population (19,45 %) est parmi les plus élevés du pays ? Il semble bien que non, puisque l'un des porte-parole de la commission, M. Shen Guoxiang, nous a confirmé, lundi 6 juin, que dans l'ensemble de la Chine les couples ayant déjà deux enfants sont incités, *« par un travail de persuasion »*, à se faire stériliser...

ANITA RIND.

AFRIQUE

République Sud-Africaine

Deux extrémistes de droite sont condamnés à quinze ans de prison

De notre correspondant

Johannesburg. – Reconnus coupables lundi de *« conspiration terroriste »* (*le Monde* du 15 juin), deux anciens policiers blancs, membres d'une organisation d'extrême droite, MM. Jacob Viljoen et Hendrick Jacobsz, ont été condamnés, mardi 14 juin, à quinze ans de prison ferme. Refusant aux deux hommes la possibilité de faire appel, le juge a déclaré : *« J'ai devant moi deux citoyens sud-africains pourvus du droit de vote pour faire aboutir leurs idéaux politiques. Vous avez refusé cette possibilité démocratique et vous vous prépariez à recourir à la violence. J'échouerais dans ma mission à l'égard de la société si je n'imposais pas une sévère sentance. »*

Les deux condamnés n'avaient encore pu rien entreprendre, mais la justice sud-africaine ne plaisante plus avec les apprentis sorciers d'extrême droite. C'est même la première fois qu'une sentence imposée à des Blancs jugés coupables de terrorisme est comparable à celles qui s'abattent périodiquement sur des militants noirs responsables d'actes similaires.

Les deux Afrikaners avaient décidé de *« résister au nouvel ordre politique prôné par le traître Pieter Botha, chef du gouvernement, et sa clique de ministres « verligte » (éclairés) »*.

En accord avec les idées défendues par la Résistance afrikaner, groupuscule néo-nazi qu'ils ont abandonné la veille du procès, *« de manière à ne pas embarrasser le mouvement »*, les deux anciens policiers, entre-temps devenus mineurs, stockèrent des armes et des explosifs avec, pour objectif, de prendre le pouvoir par la force au cas où le gouvernement « capitulerait », c'est-à-dire poursuivrait ses « réformes » de l'apartheid. L'assassinat de M. Pieter Botha fut envisagé, tandis qu'étaient préparés ceux de l'évêque noir anglican Desmond Tutu et du docteur métis Alan Boesak, président du Conseil mondial des Eglises réformées, deux dirigeants de la lutte anti-apartheid. Parmi les cibles envisagées figuraient également les membres du Conseil du président, principal organe du timide changement préconisé par le premier ministre, ainsi que les hôtels multiraciaux, et, surtout, Sun City, le « Nid du Diable », lieu de plaisir situé dans le Bandoustan du Bophutaswana, où des milliers de Sud-Africains blancs vont, chaque week-end, s'offrir à prix d'or des satisfactions interdites chez eux.

PATRICE CLAUDE.

Algérie

ARRESTATION D'UN HOMME D'AFFAIRES ALGÉRIEN POUR ESPIONNAGE

Alger, *(A.F.P.)* – Un ressortissant algérien résidant à Nice vient d'être arrêté en Algérie et inculpé d'espionnage, a annoncé l'agence Algérie Presse Service (A.P.S.). M. Tohami Louahla, cinquante-huit ans, est inculpé d'*« intelligence avec plusieurs services de renseignement étrangers, atteinte à la sécurité de l'Etat, corruption et espionnage économique.*

Selon l'agence, il était chargé de réunir *« des informations confidentielles »* sur l'économie algérienne, qu'il vendait ensuite à *« des sociétés commerciales étrangères »*, ce qui lui a permis, de constituer une véritable fortune, notamment des sociétés sur la Côte d'Azur.

Il aurait avoué aux services algériens de sécurité, qu'il avait travaillé après 1945 pour les services de renseignement français, pour le compte desquels il aurait *« espionné en Algérie, en France et en Suisse les dirigeants des partis nationalistes algériens de l'époque »*.



Une nouvelle ligne Maginot

(Suite de la première page.)

J'ose à peine m'attarder sur la valeur éthique et morale d'une telle stratégie, puisque nos gouvernants, qui, comme chacun sait, sont des humanistes à la fibre particulièrement sensible, ne semblent pas éprouver le plus petit tremblement de conscience devant l'horreur des actes qu'ils se déclarent prêts à accomplir. On me permettra d'observer, malgré tout, que le fait de prendre en otages les femmes et les enfants de l'ennemi est précisément l'infamie qui a marqué les guerres aux périodes les plus sombres de l'histoire humaine. Nos contemporains sont persuadés que ces temps de barbarie sont loin derrière eux. Il faudra réviser quelques-unes de nos idées les mieux établies sur l'époque des lumières socialistes, dans laquelle, paraît-il, nous avons le bonheur de vivre.

Laissons de côté la morale. Je me bornerai à étudier si, à défaut d'être juste, la stratégie officielle de la France est efficace ; autrement dit, si la force nucléaire stratégique assure, contre la menace soviétique, la garantie totale que la doctrine officielle lui accorde. J'indique sans plus attendre que ma réponse est non.

Au cœur de mes doutes, il y a cette notion mystérieuse de « sanctuaire national ». Ecoutons Pierre Mauroy, grand-prêtre du sanctuaire : *« Le but de notre frappe* (nucléaire) *est, vous le savez, de sanctuariser le territoire national »,* dit-il avec l'air assuré de l'homme qui en sait long. On imagine, en l'entendant, une France ensoleillée, vaquant paisiblement à ses occupations sous la protection de ses fusées immobiles mais prêtes à bondir, au moment même où l'ouragan de la guerre dévaste les villes et les champs de nos malheureux voisins. Image rassurante ! Mais image totalement fausse.

La guerre future, selon Pierre Mauroy, ce sont des divisions blindées soviétiques franchissant en force le rideau de fer et repoussant devant elles les troupes de l'OTAN. Il semble imaginer une ligne de combats large de quelques kilomètres et se déplaçant au gré des offensives et contre-offensives, comme pendant la seconde guerre mondiale. La stratégie officielle consiste à maintenir cette ligne au large des frontières de la France. Sa tactique, c'est de tirer sur toute concentration de troupes ennemies dès lors que, rompant les lignes de l'OTAN, elle menacerait notre territoire. Plus précisément, nous dit-il, *« ce tir indiquera à l'agresseur que, s'il maintient sa pression, le conflit ne peut que changer de dimension ; il annonce l'imminence des représailles* (anti-cités) *en cas de persistance de l'attaque ».* Bref, il compte que les Soviétiques, intimidés par nos froncements de sourcils, détourneront ailleurs leurs coups.

Les deux principes du système soviétique

L'ennui de cette conception d'une guerre européenne, c'est qu'elle ne correspond plus aux réalités de notre temps.

Le système militaire soviétique en Europe de l'Est repose sur deux principes simples : d'une part, il est déployé de façon à être à l'abri des armes nucléaires que l'OTAN a installées en Europe occidentale. Jusque vers 1975, ces armes avaient une portée pratique d'environ 30 kilomètres : les Soviétiques pouvaient donc amasser leurs divisions d'assaut en Allemagne orientale. L'installation des fusées LANCE, d'une portée de quelque 130 kilomètres, a contraint les Soviétiques à un vaste réechelonnement en arrière. Leur dispositif de combat est aujourd'hui dispersé en Pologne et jusqu'en Russie occidentale. C'est-à-dire à nouveau hors de la portée des armes nucléaires de l'alliance atlantique.

D'autre part, ce système militaire, entièrement tourné vers l'offensive, a pour objet de paralyser d'un coup la défense adverse. L'assaut soviétique ne se bornerait pas à un franchissement brutal du rideau de fer. Il s'accompagnerait d'attaques en profondeur visant à neutraliser les centres nerveux de l'arrière, et à se saisir des armes nucléaires occidentales avant que leurs servants puissent les mettre en batterie.

Ainsi, à l'abri de nos coups, en Russie Blanche et en Pologne, « des divisions de manœuvre » soviétiques sont prêtes à bondir bien au-delà du rideau de fer ; des hélicoptères d'attaque, des hélicoptères anti-hélicoptères, accompagneraient les blindés et l'artillerie qui ont pour mission de foncer jusqu'aux rivages de l'Atlantique et d'y paralyser toute résistance. Il y a plus redoutable encore : des fusées que nous ne pouvons ni détruire ni même contrer — les célèbres SS-20 munies de têtes nucléaires appropriées — auraient préparé le terrain à cet assaut. En quelques minutes, en quelques heures au plus, les armes de la France auront été brisées. Il ne restera guère entre nos mains que notre force nucléaire stratégique. La France n'aura plus d'armée avant même que le peuple français ait pleine conscience de l'agression et l'ait profondément éprouvée dans sa chair.

A ce moment tragique, que pourrait faire le gouvernement français ? Les errements officiels veulent qu'il lance la semonce prévue, en envoyant un Pluton sur l'armée adverse. Mais où ? Sur lequel de ces bataillons ennemis disséminés dans la population en France, en Allemagne et ailleurs ? Admettons un instant que la semonce soit faite dans les formes prévues et comprise comme telle par les Soviétiques. Il deviendra possible, toujours selon les errements officiels, de déchaîner la foudre sur les grandes villes de Russie. Mais pour sauver quoi ? Le « sanctuaire » cher à Pierre Mauroy sera déjà violé, notre armée désorganisée et en partie détruite.

Où François Mitterrand trouvera-t-il l'inhumaine énergie nécessaire à une telle extrémité ? Elles ne manqueront pas — et jusqu'au sein du gouvernement — les voix plus ou moins autorisées qui conseilleront, qui exigeront la reddition, ou au moins la négociation avec l'envahisseur. Et l'opinion publique elle-même, que l'on sera bien obligé d'informer, ne fût-ce que pour lui demander de se cacher sous terre, cette opinion stupéfaite, terrifiée, croit-on qu'elle ne fera pas pression sur ses gouvernants ? En 1871, en 1940, l'opinion française a appuyé ceux qui demandaient des négociations dès lors qu'elle a su la bataille perdue et nos armées professionnelles détruites. Comment croire qu'elle n'agira pas de la même façon ? Elle le fera même avec une violence d'autant plus désespérée qu'elle saura que le recours à l'arme nucléaire stratégique implique la certitude des représailles sur le même registre, c'est-à-dire, la mort de millions de Français.

Un suicide collectif

Le plus étonnant de la doctrine officielle reste encore à dire. Tout est fondé, on l'a vu, sur l'emploi de l'arme nucléaire stratégique. Or cette guerre que le gouvernement est décidé à provoquer, il est incapable de la soutenir. Utiliser des armes thermonucléaires sur des villes adverses, c'est nous exposer à ce que l'ennemi utilise les mêmes armes contre nos propres villes. La moindre des précautions serait de prémunir notre population contre cette extermination massive en exigeant, par exemple, que chaque habitation soit dotée d'un abri souterrain qui protège ceux qui y vivent, des effets de souffle, de chaleur et de radiation de l'explosion nucléaire attendue. C'est l'effort auquel se contraint un petit pays comme la Suisse, que l'arme nucléaire soviétique ne menace pourtant guère. Eh bien non ! *« Ce serait inutilement coûteux »,* nous dit textuellement Pierre Mauroy. En vertu de quel retournement de raisonnement ? Mystère. Le premier ministre se borne à affirmer : *« Notre politique de protection de la population* (il devrait dire d'absence de protection), *non seulement ne contredit pas notre concept de dissuasion, mais au contraire renforce sa crédibilité. »* On se demande comment. Si l'on comprend bien, le gouvernement se propose de conduire le peuple français au suicide collectif, et il pense que les Soviétiques, témoins de cette héroïque abnégation, en seront intimidés. On jugera à sa valeur cette curieuse analyse psychologique de l'adversaire.

Voilà, dans son étonnante faiblesse, la doctrine officielle de défense de la France. Il reste à se demander comment on en est arrivé là.

Pourquoi ces failles béantes dans la doctrine officielle ? Pourquoi cette stratégie, qui se veut incontournable et imparable, apparaît-elle si facile à contourner ? L'explication tient en peu de mots : le pouvoir socialiste ne s'est jamais donné la peine de réfléchir à la situation militaire européenne telle qu'elle est. Trois ans avant de prendre le pouvoir, François Mitterrand en était à l'idée de jeter à la ferraille toute arme nuclaire nationale. Aujourd'hui, il adore sans mesure ce qu'il voulait brûler. Faute d'une stratégie sérieusement méditée et adaptée aux véritables menaces actuelles, il s'est hâtivement drapé dans quelques concepts hérités de l'époque du général de Gaulle. Ces concepts sont aujourd'hui dépassés par l'évolution des techniques de guerre ; mais peu importe aux socialistes. N'en saisissant plus l'esprit, ils n'en sont que plus attachés à la lettre. C'est pourquoi, on voit Pierre Mauroy s'éprendre de formules désormais vides de sens comme *« le pouvoir égalisateur de l'atome »* ou *« la défense du faible au fort ».* Tout ce verbiage n'est que gaullisme momifié et caricaturé.

Durant son septennat, Valéry Giscard d'Estaing avait amorcé une modification de la sacro-sainte doctrine, amorce qui tenait compte des réalités. Ce changement a pu paraître timide et ambigu. Aujourd'hui, il n'en reste rien. La seule réalité qui demeure, c'est que les socialistes s'apprêtent à placer la France derrière l'illusoire sécurité d'une nouvelle ligne Maginot qui s'appelle la force nucléaire stratégique. Si la guerre doit un jour éclater, je prédis que cette ligne sera tournée comme sa devancière et que la France, stupéfaite, sera entraînée dans un abîme.

C'est bien en vain, sans doute, que l'histoire universelle et le témoignage de la dernière guerre mondiale montrent qu'il n'y a jamais eu, qu'il ne peut y avoir de stratégie qui vaille hors de celle qui consiste à affronter l'armée adverse et à la détruire. Nos dirigeants ne veulent pas de cette inévitable affrontement. Donc, ils le perdront. Ils parlent de « dissuader » tout ennemi de nous attaquer ; comme si, en l'état actuel du rapport des forces, cela était possible ! C'est nous qui serons dissuadés de nous battre.

C'est ainsi que l'idée de la stratégie nucléaire anti-cités aboutit à une attitude de renoncement qui s'exprime ainsi : débarrassons-nous de tout effort de réflexion sur notre défense, débarrassons la jeunesse de l'obligation de défendre la patrie, installons-nous dans la course aux avantages sociaux, et si la menace approche, nos fusées thermonucléaires écraseront les populations ennemies. Ce mélange de barbarie et de faiblesse d'âme est la tentation trouble que l'on voit apparaître derrière les martiales déclarations de Pierre Mauroy. L'histoire a montré à quelles servitudes cela conduit.

MICHEL PINTON.

Le Monde

société

LE ROLE DE LA MISSION PERMANENTE DE LUTTE CONTRE LA TOXICOMANIE

Les armes du combat

Est-ce la fin d'une politique du coup par coup ? Depuis plus de douze ans, les pouvoirs publics s'essoufflent à courir après un phénomène qu'ils ne peuvent atteindre ni juguler. La drogue prend de l'ampleur et déborde les actions toujours trop tardives des gouvernements. Les causes sociales évidentes de la toxicomanie ont trop longtemps fait hésiter les politiques comme s'il s'agissait d'une maladie inavouable ou, pis encore, si elle portait en elle la critique radicale de leur projet de société.

Sans l'insistance des Etats-Unis, M. Raymond Marcellin, ministre de l'intérieur, aurait-il si rapidement mis en œuvre des moyens nécessaires pour démanteler en 1971 la *french connection* ? Sans la pression des hommes de terrain, sans les mises en garde répétées du docteur Claude Olievenstein, on attendrait peut-être encore une initiative d'« en haut » pour détourner les toxicomanes des hôpitaux psychiatriques où on avait pris l'habitude de les enfermer.

Le rapport de Mme Monique Pelletier sur l'état de la toxicomanie en France, excellent de l'avis de beaucoup, n'a pas non plus, à l'époque, incité les autorités à prendre les devants. Il a fallu attendre que le mal s'aggrave encore dans des proportions prévisibles, mais imprévues, pour qu'on nomme des « Monsieur drogue », attendre que les chiffres montent en flèche – 5 surdoses en 1970, 164 en 1982 ; 3 503 interpellations en 1970, 22 145 en 1982 – pour qu'on se décide, enfin, à ne plus seulement colmater les brèches.

Depuis le 10 mai, une Mission permanente de lutte contre la toxicomanie et un comité interministériel ont été mis en place. Plusieurs mesures ont été prises. On a créé notamment, pour 1984, 350 emplois de policiers, mis en place la formation des médecins généralistes, amorcé un large programme d'information. Mais M. François Colcombet, premier président de la Mission, n'avait obtenu ni moyens ni pouvoirs suffisants pour mener un combat efficace et cohérent. Son successeur, M. Franck Perriez, après la déclaration, le 13 avril, du président de la République – *« on va se fâcher »*, avait-il alors promis, – et l'attribution de nouveaux crédits, devrait avoir une plus grande liberté d'action.

Les compétences de M. Perriez, dont nous publions ci-dessous la première interview, seront plus étendues. Il *« dirigera, coordonnera et impulsera tous les aspects de la lutte contre la toxicomanie »* et sera, de plus, tenu informé par les différents ministères de leurs projets concernant la drogue. L'utilisation des crédits ministériels pour les actions de prévention, de réinsertion et de formation seront aussi soumis à son avis.

D'autre part, M. Perriez sera aidé dans sa tâche par plusieurs spécialistes qui se réuniront fréquemment. Les travaux de cet « état-major » seront examinés par le comité interministériel qui en tiendra compte dans ses décisions. La Mission, dont le budget s'élève à environ 3 millions de francs, s'installera dans de nouveaux locaux à Paris et emploiera vingt-quatre personnes en permanence. Il faut espérer que cette stratégie – on passe pour la première fois du tir d'arrière-garde à une attaque de front – suffira pour arrêter, au moins, la montée du péril mise en évidence par les statistiques. Car, au cours du premier trimestre de 1983, on a déjà saisi deux fois plus de cocaïne et ving fois plus d'héroïne que pendant la même période de l'année précédente.

C. C.

UN ENTRETIEN AVEC M. FRANCK PERRIEZ

« La répression doit être exemplaire mais on ne doit pas se limiter à elle »

« Vous venez du ministère de l'intérieur, vous connaissez donc le dossier de la drogue sous son angle répressif. Est-ce pour vous le seul aspect à privilégier ?

– On a trop tendance à coller un peu vite une étiquette sur le dos des gens. Nul n'ignore le rôle important joué par le ministère de l'intérieur dans le domaine de la prévention, avec des méthodes originales qui bouleversent peut-être quelques habitudes. Personnellement, cette tâche de prévention me passionne. En me nommant, on a pu penser qu'un membre du corps préfectoral pourrait-être « un homme de terrain », privilégiant l'action sur la réflexion, et ayant une approche horizontale et synthétique de la marche des administrations.

» Oui, la répression doit être exemplaire, comme l'exige la loi, pour les gros trafiquants, et c'est bien le sens des orientations actuelles. Mais se limiter à elle, ce serait se mettre un voile sur les yeux et risquer de ne rien régler. Il faut aussi privilégier tout ce qui peut permettre de soigner et de réinsérer les toxicomanes. Pour les drogués comme pour tous les hommes, je ne crois pas qu'il existe de fatalité !

– De quels moyens disposerez-vous ?

– La déclaration du président de la République, puis les communications en conseil des ministres de MM. Bérégovoy et Franceschi auront été pour la mission rapidement suivies d'effets. Ces moyens décidés ou qui se mettent actuellement en place s'articulent autour de quelques axes essentiels :

» D'abord, la disposition d'une mission plus étoffée, avec des locaux et des moyens propres, faisant appel à une équipe pluri-disciplinaire. Ensuite, une compétence de direction, de coordination et d'impulsion étendue à tous les aspects de la lutte contre la toxicomanie et concrétisée par un « droit de suite » sur les projets et les crédits des différents ministères. Enfin, l'adjonction d'un « état-major » composé de spécialistes, qui se réunira au moins une fois par semaine et constituera une force permanente d'orientation de la lutte contre la toxicomanie.

– La drogue peut être utilisée par le pouvoir comme un ennemi de l'intérieur qui fait oublier d'autres problèmes plus graves, comme le chômage. Elle peut être aussi considérée comme un fait de société sur lequel aucun pouvoir politique n'a de prise. Quel est votre point de vue ?

– Je conçois difficilement qu'un pouvoir politique puisse considérer la drogue comme un dérivatif. Cette attitude serait quelque peu suicidaire, voire inopérante : l'opinion n'a encore qu'une idée floue du phénomène qui reste toujours « tabou ». Mais à partir du moment où une part importante de la jeunesse est en situation de vulnérabilité, il s'agit bien d'un phénomène de société. Au demeurant, il n'y a pas que la société : l'individu, la rencontre avec le produit, ont aussi leur importance. Il n'y a, dès lors, pas de solution miracle à un problème qui met en jeu des éléments extrêmement divers.

» Par contre, pour ce qui concerne l'aspect social, le rôle de l'Etat est déterminant : dans le monopole de la contrainte, dans la définition de la politique des soins et de l'action sociale, dans la recherche, plus profondément dans la réflexion à mener sur le type de société que nous voulons construire et sur les valeurs que nous voulons promouvoir.

Subventions et... résultats

– On a pensé, il y a quelques années, devant la gravité et la complexité du phénomène de la drogue, que des expériences de toutes sortes et de toutes natures pouvaient être soutenues et financées. Qu'en est-il aujourd'hui ?

– La réponse me semble parfaitement claire. Dans ce domaine et quel qu'en soit l'intérêt, l'initiative et l'innovation n'ouvrent en aucun cas un droit automatique à des subventions. C'est un problème de responsabilité au regard de l'intérêt public – lequel suppose une évaluation des résultats – et de respect du contribuable.

» Même si d'un milieu ou d'une région à l'autre les expériences ne sont pas transposables, celles que nous soutenons s'inscrivent dans le cadre des principes qui guident une société démocratique, dans laquelle les notions de respect de la dignité humaine et d'attachement aux libertés sont primordiales.

» En s'adjoignant un « groupe opérationnel » composé de spécialistes et d'hommes d'expérience, la mission sera mieux à même de garantir la fiabilité des projets, de sélectionner les meilleures expériences, de donner ainsi plus de cohérence à la lutte contre la toxicomanie.

– Pensez-vous qu'il soit rationnel d'interdire le haschisch, « drogue douce », et de considérer l'alcool, qui entraîne une dépendance, comme une simple habitude de société ?

– En ce domaine du cannabis, la loi du 31 décembre 1970 a posé des principes qu'il convient pour le moment de respecter. La permissivité de nos sociétés à l'égard de l'alcool comme du tabac n'est pas une raison pour tolérer l'usage de nouvelles drogues. Notre problème est bien d'empêcher que les drogues ne deviennent de nouvelles habitudes de société. Nous risquerions d'en payer encore plus cher les ravages.

» Vous parlez de l'alcool, mais que penser de l'emploi abusif de médicaments détournés de leur usage thérapeutique ? Certains toxicomanes n'ont-ils pas d'ailleurs tendance à mélanger drogues « douces » et « dures », peu soucieux, pour obtenir l'effet maximum, d'établir une distinction des produits ?

– Si la toxicomanie est l'affaire de tous, la mission ne peut rien résoudre à elle seule.

– La mission peut quand même contribuer à résoudre beaucoup de choses, ne serait-ce que dans le domaine de la cohérence des actions des différents ministères. Elle doit constituer également une sorte de laboratoire d'idées multiples et concrètes à faire germer et à mettre en œuvre. A elle de travailler avec pragmatisme, animée par le souci constant d'obtenir des résultats, comme cela le lui est demandé.

» Mais, parce que la drogue est un problème de société, elle est également l'affaire de tous. Pour réussir, l'action de l'Etat doit être relayée par celle des citoyens, à chaque niveau d'exercice des responsabilités, dans une mobilisation de toutes les énergies. Je pense en particulier au rôle décisif qui doit être joué par les parents, les éducateurs et les enseignants, les responsables du secteur associatif, sans oublier bien entendu le corps médical et les policiers. L'action des médias est également prépondérante. L'effort de tous doit marquer une étape vers une nouvelle solidarité, dont le dialogue avec la jeunesse constitue pour moi le maître-mot.

– Pour vous, qu'est-ce qu'un toxicomane ?

– Question difficile ! Avant tout un être humain, un être humain conduit à nier de façon absolue sa liberté à cause d'un désordre dans sa capacité naturelle d'aimer. »

Propos recueillis par
CHRISTIAN COLOMBANI.

Point de vue

Offre et demande

par le docteur
JEAN BERGERET (*)

La désignation d'un nouveau directeur de la Mission permanente de lutte contre la toxicomanie a été accueillie par une partie de l'opinion publique dans des conditions qui peuvent sembler assez inquiétantes.

La personne et le passé du nouveau directeur de la Mission ne sont, bien sûr, nullement en cause. On ne peut, en effet, considérer que comme un heureux présage la possibilité ainsi donnée d'engager un dialogue qui sera probablement très ouvert avec un homme jeune, dynamique et situé en dehors des débats trop spécifiques qui ont pu être utilisés parfois pour justifier certains moments d'hésitation ou d'inaction.

En revanche, on peut éprouver un sentiment d'inquiétude en considérant qu'une partie de l'opinion publique s'est montrée très heureuse et très soulagée de saluer dans la personne de M. Franck Perriez un juriste, d'une part, et, d'autre part, quelqu'un qui serait avant tout un spécialiste de la répression, délégué en quelque sorte par M. Franceschi, secrétaire d'Etat à la sécurité publique, auprès de M. Pierre Bérégovoy pour mettre en place une politique plus énergiquement répressive.

Sans aucun doute la répression n'est-elle pas la préoccupation première de M. Bérégovoy. Sans aucun doute M. Franck Perriez tient-il, lui-même, à préciser que son action ne saurait être réduite à la seule répression et sans doute tiendra-t-il aussi à interroger ceux qui s'occupent depuis longtemps de la prévention. Mais il est évident que le grand public n'est pas très sensibilisé aux problèmes qui concernent la prévention. Il se montre même d'autant moins réceptif à ce propos qu'il se sent confusément impliqué dans cet abord des choses ; on est plus rassuré et moins coupable quand on réclame davantage de répression que lorsqu'on se penche sur les causes du mal.

Tous ceux qui s'occupent de toxicomanie ne peuvent que se réjouir d'une action efficace sur le trafic. Cela doit être clairement exprimé ; et l'excellent travail effectué par le commissaire Jacques Franquet, parallèlement à l'action de la douane ou de la gendarmerie, ne peut être que très payant à court et à moyen terme. Mais les policiers chargés de la répression du trafic reconnaissent eux-mêmes que la seule action répressive risque de rassurer à trop bon compte et pour un temps trop bref une opinion publique inquiète, et parfois hypocrite.

Autant il est légitime de chercher à réduire l'offre de produits toxiques (de *tous* les produits toxiques, illicites ou *licites* aussi) proposés à nos jeunes contemporains par des adultes (qui ne sont pas tous des « trafiquants »), autant il semble essentiel, pour tous ceux qui travaillent au contact des drogués, de s'intéresser bien davantage encore aux problèmes concernant les *raisons* de l'étendue de la *demande* de drogues existant chez tant d'adolescents en crise interminable.

On ne peut, en effet, cesser de clamer deux évidences :

1) Si notre société (c'est-à-dire *nous tous*) préparait dans des conditions meilleures notre jeunesse à ses projets de vie, nous sécréterions moins de sujets « à hauts risques », c'est-à-dire moins de « drogables » ;

2) Supposons que par une opération de répression magique nous parvenions à arrêter tout trafic, *mais sans que soit porté remède pour autant au degré de dépressivité des jeunes de notre temps* ; nous aurions alors automatiquement affaire à beaucoup plus de suicides, beaucoup plus de violence, beaucoup plus de désordres de toutes natures, individuels ou collectifs.

Autrement dit, si on a raison de chercher à mieux gérer la répression, si on a raison aussi de chercher à intensifier les moyens mis à la disposition de ceux qui accueillent et soignent avec tant de difficultés des toxicomanes, la seule préoccupation vraiment nouvelle et vraiment profonde à envisager, la seule « révolution » à attendre dans la réflexion en matière de lutte contre les *toxicomanies* (et non pas contre les toxicomanes) ne peut concerner que le développement d'une authentique prévention, ce dont on parle encore si peu.

(*) Professeur à l'université de Lyon-II, directeur du Centre national de documentation sur les toxicomanies.

voir page 29





T'as pas 100 balles?

PENNA
Boîtes rangements documents, lettres... à partir de.
7,50 F.

PYRET
Tabouret pliant. Hêtre massif naturel et toile coton. 37 cm haut.:
22 F.

STING
Panier mural. Laqué rouge ou chromé.
29 F.

URBAN - Tréteaux.
Pin non traité. 68 h × 70 l. La pièce: **39 F.**

STING - Trombone mural.
Laqué rouge ou chromé.
24 F.

CORBEILLE A PIQUE-NIQUE
Osier naturel. **74 F.**

BING
Vide-poche. Jute, beige/vert. 100×40 cm.
39 F.

55 F.
PAVO - Armoire à clés. Pin massif non traité.

PENNA
Trombone laqué rouge.
Les 3: **13 F.**

SAIMA
Chaise pliante bois massif. Laqué vert.
65 F.

TAGGEN
Lampe à pince. Noir.
50 F.

PENNA - Bloc-notes.
Différents coloris.
7,50 F.

COUSSINS
Différents matériaux, coloris et dimensions. A partir de
22 F.

ESS
Lampadaire aluminium. Bleu, rouge ou noir. 132 cm haut.: **89 F.**

BAGIS
Cintres. Différents coloris. Les 3: **12 F.**

On n'a plus rien pour cent francs? Celui qui a dit ça n'est jamais venu chez IKEA.

Bien sûr, IKEA vend des meubles. Démontés (et c'est un peu pour cela qu'ils sont moins chers). Des tables. Des lits. Des chaises. Des fauteuils. Des bibliothèques... La liste est longue. Elle prend même tout un abondant catalogue.

Un catalogue qui a ceci d'extraordinaire que tous les prix qui y figurent ne bougeront pas d'un centime pendant un an. Et les prix, parlons-en!

Comment IKEA arrive-t-il à les faire aussi bas, pour des articles dont la qualité et l'esthétique sont reconnues? C'est une question de méthode.

IKEA conçoit tout. Et IKEA fait fabriquer. Selon des normes rigoureuses. Et en très grandes quantités. En venant chez IKEA, vous verrez ce qu'on peut avoir avec un simple billet de 100 francs, et souvent moins. Et par la même occasion, faites donc un tour du côté des meubles d'été.

En voyant les tables et les chaises de jardin, les parasols, ou ces confortables fauteuils qui vous *tendent* les bras, vous ne repartirez certainement pas les *mains vides*.

Rien de ce qui concerne la maison et le jardin ne nous est étranger. Il est inutile d'aller bien loin pour s'en rendre compte: IKEA est tout près de chez vous. Et son parking est gratuit. Nous avons tout pour plaire, non?



Ils sont fous ces Suédois.

PARIS. CENTRE COMMERCIAL BOBIGNY 2.
Tél.: 832.92.95. Ouvert lun. au mer. 11h - 20h - jeu. et ven. 11h-22h - sam. 9h-20h (A 5 min. de la Porte de Pantin).

LYON. CENTRE COMMERCIAL DU GRAND-VIRE. VAULX-EN-VELIN.
Tél.: 879.23.26. Ouvert lun. au ven. 11h-20h - sam. 9h-20h.

JUSTICE

LA CONDAMNATION DE J.-T. RECCO A LA RÉCLUSION PERPÉTUELLE

Le complexe de la défense

Draguignan. — Oui à toutes les questions sur la culpabilité, non aux circonstances atténuantes. Après une heure quarante-cinq de délibération, la cour d'assises du Var a condamné, le 14 juin, Joseph-Thomas Recco à la réclusion criminelle à perpétuité, sans lui faire l'application, toutefois, de l'article 720-2 du code de procédure pénale qu'avait demandée le représentant du ministère public, et qui aurait exclu pour lui toute possibilité de libération avant dix-huit ans (*le Monde* du 15 juin). Des applaudissements frénétiques et hideux ont accueilli cet arrêt sans surprise.

De notre envoyé spécial

Peu après, M. Guy Maurel, le mari de l'une des caissières assassinées à Béziers, expliquait qu'il acceptait cette décision, en ajoutant que c'était à la condition que « *cette perpétuité soit une vraie perpétuité* ». Il précisait qu'il allait écrire à M. Badinter pour qu'il en soit ainsi, car « *si Recco devait être un jour libéré, croyez-moi, il ne restera pas vivant. J'ai fait serment à ma femme morte de la venger. Je ne suis ni un tueur ni un assassin, mais, croyez-moi, comme il a tiré par-derrière, moi aussi je le tirerai par-derrière* ».

Ainsi s'est achevé, après sept journées d'un débat intense, ce procès chargé de passion et de haine, mais, en fin de compte, son dénouement est accepté, et si quelques insultes ont encore fusé vers le condamné, les cris de mort lui ont été épargnés. De même la défense, dont avaient la charge Mes Frédéric Monneret, Alain Lhote et Paul Lombard, tous trois du barreau de Marseille, a finalement pu s'exprimer sans avoir à subir l'invective. Car dans ce climat empoisonné tout était à craindre et elle craignait tout. Elle savait la difficulté de sa tâche. Elle en mesurait aussi sans doute la gravité.

L'affaire Recco, dès son instruction, était apparue comme l'une de celles pour lesquelles l'opinion et les victimes refusent l'idée même d'une expression contraire à leurs sentiments et à leurs impulsions. Dans cette ambiance, l'avocat devient un paria, assimilé à celui qu'il défend, et sur lequel se rejettent l'invective, l'insulte et la menace. Discuter une charge, fût-elle objectivement discutable, s'apparente à une offense.

Alors, mardi après-midi, comment ne pouvaient-ils pas faire un complexe, ces avocats de Joseph-Thomas Recco ? Pour arriver à se faire entendre malgré tout sans courir de risque, il leur a fallu exorciser cette foule et ces parties civiles. Il leur a fallu s'adresser à elles, multiplier les proclamations, les affirmations d'une compréhension de leur douleur et même de leur passion, leur dire, comme Me Paul Lombard, que la défense partageait « *leur désarroi et leur solitude* », aller même jusqu'à les assurer qu'on « *déposait à leurs pieds l'hommage respectueux d'une fraternité* ».

Aussi bien si Me Monneret plaida courageusement le dossier, en fit paraître quelques failles, quelques incertitudes, esquissant les possibilités du doute, Mes Lhote et Lombard, eux, furent finalement davantage dans cette affaire les avocats de l'avocat. Beaux éclats, assurément, sur cette solitude du défenseur, sur son courage, son refus de la honte, son acceptation de l'isolement. Bel appel, aussi, « *pour que ceux qui haïssent tellement Joseph-Thomas Recco puissent, une fois qu'il sera jugé, le haïr un peu moins* ».

A ce prix, le procès est parvenu à sauver à peu près les apparences. Il peut faire place maintenant à la Fête de l'olive, qui monte ses tréteaux à 50 mètres du palais de justice de Draguignan.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

A LA COUR D'APPEL DE PARIS

M. Papon plaideur

M. Maurice Papon contre-attaque. Inculpé depuis le 19 janvier de crimes contre l'humanité, accusé d'avoir apporté son concours à la déportation de 1 690 juifs durant l'Occupation, l'ancien ministre du budget du gouvernement de M. Barre n'est pas un timoré. Critiqué, il entend faire taire les critiques. Attaqué, il veut pourfendre. La presse et l'édition n'ont qu'à bien se tenir ! M. Papon poursuit ainsi en justice le directeur de l'hebdomadaire chrétien *la Vie*, M. André Shafter, et l'une de ses journalistes, Mme Marie-Christine Jeanniot, dont un article lui a déplu. Idem pour M. Joseph Sarthoulet, auteur d'un témoignage qui ne lui a pas convenu...

M. Papon est têtu. Sans doute a-t-il ses raisons. N'ayant pas obtenu, en mai, la saisie du livre *l'Affaire Papon*, paru aux éditions Alain Moreau, il a fait appel. L'ancien grand commis de l'État reste cependant en retrait. Il ne se déplace pas en personne. Il a compris, ou on lui a fait comprendre, que le silence valait mieux que des déclarations hâtives du genre : « *Tout cela ne m'émeut pas beaucoup* », après la publication par *le Canard enchaîné* de documents accablants.

Désormais, c'est Me Monique Pelletier, avocat au barreau de Paris, ancien ministre et collègue de M. Papon, qui assure auprès de lui le rôle de conseiller en communication. Me Pelletier a rejoint Mes François Sarda et Jean Rozier pour défendre le préfet gaulliste qui fut ministre sous M. Giscard d'Estaing. Ce n'est pas la moins vaillante. Devant la cour d'appel de Paris, mercredi 8 et lundi 13 juin, elle a redemandé en termes rudes la saisie du livre *l'Affaire Papon* qui gêne considérablement son client. Cet ouvrage, a-t-elle dit « *repose sur un truquage, un tronquage et la mauvaise foi* ». « *C'est un livre parfaitement diffamatoire et injurieux* », a-t-elle ajouté. Un livre bourré d' « *accusations ignobles* », a-t-elle conclu.

Le président du tribunal de Paris n'avait pas été convaincu le 6 mai. La demande de saisie avait été rejetée. Qu'importe ! Par ses défenseurs interposés, M. Papon persiste. Il ne veut pas être jugé avant de l'avoir été par ses juges. Alors Me Pelletier parle de lui comme d'un « symbole », d'un « otage » et d'un martyr. Elle verse au dossier ses titres de Résistance à partir de 1943 : agent du réseau Jade Amicol, renseignements fournis au réseau militaire Kléber. Mais ces titres seront-ils suffisants pour effacer ou mettre à mal l'accusation d'avoir concouru à la déportation de 1 690 juifs ? M. Papon pourra-t-il expliquer toutes ses activités, alors qu'il était secrétaire général de la préfecture de la Gironde de 1942 à 1944 ? Difficile.

Tout dernièrement, le doyen des juges d'instruction de Bordeaux, M. Jean-Claude Nicod, a fait saisir quelque quinze mille pièces aux archives départementales. On peut y lire, au fil des documents, toute l'histoire du service des questions juives de la Gironde. Cette histoire dément-elle l'ouvrage de M. Michel Slitinsky, *l'Affaire Papon* ? M. Papon, plaideur, aimerait bien. Les plaideurs espèrent toujours.

Arrêt le 22 juin.

LAURENT GREILSAMER.

Faits et jugements

L'avenir du droit d'asile

Le droit d'asile n'est plus ce qu'il était. Jusqu'à une période récente, les personnes réclamant le statut de réfugié étaient des individus « persécutés » dans leur pays d'origine au sens où l'entend la convention de Genève de 1951. Aujourd'hui, les réfugiés politiques sont en minorité, car la situation des pays du tiers-monde accroît le flux des migrants économiques du Sud vers le Nord. « *Bientôt, il sera de plus en plus difficile de maintenir les critères de distinction traditionnels entre les migrants et les réfugiés* », a déclaré samedi 11 juin, au cours d'une journée d'études organisée au Sénat par France Terre d'asile, M. André Postel-Vinay, vice-président de l'association.

Cette situation comporte, selon F.T.D.A., deux dangers : l'incapacité pour les pays développés de faire face à l'augmentation croissante des réfugiés économiques. « *S'il ne doit pas y avoir de limite à l'accueil des réfugiés politiques*, a affirmé M. Edgard Pisani, président, *il y en a une à l'accueil des migrants du tiers-monde par des pays eux-mêmes aux prises avec le chômage et la crise économique.* »

Le second danger, souligné par Me François Julien-Laferrière, membre du conseil d'administration, est de voir la notion de réfugié politique disparaître au profit de critères beaucoup plus flous. Déjà, la procédure qui précède l'octroi du statut est court-circuitée par l'admission en France, selon la politique dite des quotas, des réfugiés du Sud-Est asiatique. Il y a là un risque de « détournement » de la convention de Genève qui inquiète France Terre d'asile.

Moins alarmiste, M. Poul Hartling, haut commissaire des Nations-unies pour les réfugiés, a défini le droit d'asile par la devise *Fluctuat nec mergitur*, soulignant, comme il l'a fait dans *le Monde* du 10 juin, la politique libérale de la France en matière de droit d'asile.

★ France Terre d'asile a participé à la rédaction du dernier numéro de la revue *Actes*, dont le thème est « Droit d'asile et réfugiés ». *Actes*, 1, rue des Fossés-Saint-Jacques, 75005 Paris, numéro 40. 38 F.

Les directeurs de prison F.O. souhaitent des négociations

Les directeurs de prisons souhaitent l'ouverture de négociations sur le contentieux qui oppose les surveillants au ministère de la justice. Ils ne condamnent pas la « grève des écrous » décidée par leurs collègues surveillants (*le Monde* du 15 juin), mais voudraient éviter que la situation ne s'envenime.

M. Jean-Pierre Martinez, secrétaire général du Syndicat national des personnels pénitentiaires de direction (affilié à F.O.), est partisan de la souplesse. Son organisation, qui affirme regrouper 80 % des chefs d'établissement, estime « *légitime* » les revendications des surveillants, mais elle « *s'inquiète* » de certaines formes d'action qui pourraient provoquer la colère des détenus et entraîner des violences. M. Martinez considère comme indispensable l'augmentation des effectifs des surveillants, afin de faire face au surcroît de travail entraîné par les réformes du garde des sceaux, réformes qu'il dit approuver. Mais il suggère aux surveillants d'adapter leur mot d'ordre à la réalité des établissements. Dans les maisons centrales et les centres de détention en particulier, la grève ne doit pas avoir de conséquences sur la distribution de courrier aux détenus et sur le travail en atelier, souhaite M. Martinez. Car « *il y a des risques de désordre* ».

Le syndicat des directeurs F.O. suggère l'ouverture de négociations « *sérieuses* », par l'intermédiaire de la fédération-justice F.O. que préside M. Hubert-Pierre Bonaldi. M. Martinez cache à peine qu'il s'agit de ramener à la raison l'autre composante de la fédération, le puissant syndicat des surveillants, qui est à l'origine du mot d'ordre de grève lancé pour le jeudi 16 juin et les jours suivants.

Des miséreux infanticides

« *Nous voulions partir, vivre une autre vie, sans toute cette misère* », a expliqué Franz Soudin aux enquêteurs qui l'ont interrogé, ainsi que sa femme Annie, sur le meurtre de leurs deux enfants, Belinda, quatre ans, et Horland, un an et demi.

Franz, un Antillais âgé de vingt-neuf ans, présenté par les enquêteurs comme « *un colosse marginal parfois violent, mi-illuminé mi-clochard, consommant et trafiquant de l'héroïne à ses heures* », vivait avec une Rémoise, Annie, vingt-six ans, et leurs enfants dans un « squatt », à Gaillard (Haute-Savoie). « *On en a eu marre de faire des demandes sans réponse d'aide publique* », a encore dit Franz.

Ils ont alors quitté leur village frontière, direction la Côte d'Azur, *via* Vetraz-Monthoux : Belinda et Horland, devenus obstacles à cette nouvelle vie, ne devaient pas faire partie du voyage. Là, dans un champ, chacun a étranglé un des enfants pendant leur sommeil, avant de brûler les corps.

Le crime serait resté inconnu si, en voulant ensemencer sa terre, le propriétaire du champ n'avait été intrigué par des débris remontés à la surface après les labours ; si les enquêteurs n'avaient pas trouvé un bout de papier, fragment d'un procès-verbal dressé il y a six mois par un contrôleur de la S.N.C.F. à la famille Sourdin et qui a permis d'identifier les corps. Ultime coïncidence : un policier d'Annemasse passant ses vacances à Saint-Tropez (Var), où se trouvait le couple, reconnu Franz et Annie. Ils avaient, pour tout bagage, un petit baluchon

POLICE

AU CONGRÈS DE SCHILTIGHEIM

M. Bernard Deleplace est réélu secrétaire général de la Fédération autonome

M. Bernard Deleplace a été réélu secrétaire général de la Fédération autonome des syndicats de police (FASP), mardi 14 juin à Schiltigheim (Bas-Rhin), à l'issue de la première journée du huitième congrès de cette organisation, majoritaire parmi les policiers en tenue et proche de l'actuelle majorité gouvernementale. Cette élection, comme l'unanimité des deux cent cinquante délégués sur le rapport d'activité, constitue un succès personnel pour M. Deleplace, à la tête de la FASP depuis juin 1981. Ce succès s'explique par la définition d'une stratégie syndicale cohérente. Le congrès de Schiltigheim est, en effet, l'occasion d'un recentrage : un discours toujours ferme sur le fond, notamment dans l'exigence d'une réforme d'ensemble de la police, mais plus nuancé dans la forme, en particulier par le refus des surenchères contre la hiérarchie.

Recentrage et « vieux démons »

Schiltigheim. — Ils sont « flics » et le document que les organisateurs ajoutent à leur besace de congressistes est un exemplaire cartonné de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen. On y lit : « *Ceux qui exécutent ou font exécuter des ordres arbitraires doivent être punis (...). La société a le droit de demander compte à tout agent public de son administration.* »

Les schématisations — « bavures » ou « super-flics » — de la mythologie policière ne sont ici guère de mise. Ces délégués des corps urbains ou des compagnies républicaines de sécurité (C.R.S.), représentants des gardiens de la paix, des gradés ou leurs officiers et commandants, témoignent d'une réalité plus complexe, qu'illustre ce syndicalisme majoritaire aux références démocratiques et aux traditions encore proches du monde ouvrier.

C'est donc au nom des 57 % de suffrages obtenus par la FASP aux élections professionnelles de 1982 (1) qu'on entendit les congressistes applaudir cet idéal, énoncé par M. Deleplace, d'une « *police authentiquement démocratique, respectueuse et garante des institutions républicaines* ». Applaudir encore sa recommandation d'afficher la déclaration de 1789 dans les commissariats, d'en commenter « *tous les articles* » et d'exalter ainsi « *la volonté de différencier notre police d'une milice* ».

Effet de tribune, diront les sceptiques. Comment nier, en effet, que la base syndicale de la FASP n'ait pas toujours suivi ses responsables, ces deux dernières années ? Il y eut des voix pour reprocher à M. Deleplace sa condamnation de la « bavure » de la rue Rossini à Paris (un mort), en septembre 1982. Il y eut aussi des reproches sur les liens de la FASP et des nouveaux gouvernants, symbolisés par la nomination de son fondateur, M. Gérard Monate, au cabinet de M. Defferre puis à celui de M. Franceschi. Il y eut surtout ce sentiment diffus de n'être plus à la pointe de la contestation policière depuis l'arrivée de la gauche au pouvoir, illustré par la progression des organisations proches de l'opposition.

Indéniablement, la FASP avait une difficulté à trouver le ton juste devant un gouvernement qu'elle crédita d'abord d'une meilleure écoute que ses prédécesseurs et qui la déçut ensuite par sa faible volonté réformatrice. Illustration de ce malaise, les assauts répétés de M. Deleplace contre « *la haute hiérarchie policière* », accusée « *d'organiser le sabotage* », (*le Monde* du 14 septembre 1982).

Recentrage

Le bouillant secrétaire général était donc attendu à la fin de son mandat de deux ans. Ses détracteurs lui prédisaient contestation et remise en cause. Or rien de tel ce premier jour. Aucun des quatre grands syndicats composant la FASP (2) n'a fait défaut pour l'approbation du rapport d'activité. Ce résultat était déjà pratiquement assuré par le déroulement préalable de leurs congrès respectifs. Mais il fut conforté : aucun délégué n'est intervenu pour critiquer le rapport introductif de M. Deleplace, qui fut salué par une ovation des congressistes debout, tandis qu'il était réélu secrétaire général avec un score exceptionnel (trente-trois voix, une abstention, sur les trente-quatre

De notre envoyé spécial

membres présents du conseil d'administration).

Un succès qui s'appuie, d'abord, sur une définition nouvelle de l'orientation syndicale : obtenir des réformes au prix d'un recentrage. « *Changeons la réalité, et les hommes changeront* », a lancé M. Deleplace, qui, au précédent congrès, en juin 1981 à Rouen, dénonçait d'abord « *le passé incarné par des hommes dont le despotisme et l'autoritarisme (...) sont connus de tous* ». Si, selon le FASP « *le problème de la relation hiérarchique se pose de façon de plus en plus aigüe* », elle se refuse « *à personnaliser le conflit, persuadée que c'est la politique adoptée qui compte (...). Le syndicat ne constitue pas une hiérarchie parallèle, les nominations ne sont pas notre affaire et ne le deviendront pas* ». Ce tournant n'est pas sans rapport avec la crise récente de la police : reprenant à son compte les engagements du premier ministre sur une « *réorganisation de l'ensemble de la police* », la FASP ne veut pas gaspiller cet espoir d'une solution à une crise latente depuis 1968, par une guérilla sur les choix de responsables faits par l'entourage de M. Mitterrand. Il importe, a déclaré le secrétaire général, « *de remiser au magasin des accessoires le vieux démon anti-hiérarchique* ». Personne n'est dupe : les récentes nominations, particulièrement à la direction générale de la police, sont celles de fonctionnaires fort critiqués dans le passé par les syndicalistes. Mais, en signe de bonne volonté, la FASP accepte de ne pas les critiquer à condition que les réformes annoncées satisfassent son attente.

Souple sur la forme, la FASP reste rigoureuse sur le fond. Tout en soulignant l'ampleur de l'effort matériel et social consenti en deux ans — « *aucune profession n'a obtenu autant en si peu de temps* ». — tout en rappelant l'important travail de la nouvelle direction de la formation des personnels, M. Deleplace estime que cela n'a pas suffi à « *changer le métier* ». Ni dans les rapports de la police avec la population, ni dans ses relations avec la justice : « *La justice explique rarement ses actes, elle a parfois (...) un comportement aristocratique à l'égard des O.S. de la sécurité que nous sommes* », ni enfin dans l'élaboration d'une déontologie policière. Aussi la FASP demande-t-elle, sur la base du rapport Belorgey, l'organisation d'un « *Grenelle de la police* » qui « *devrait logiquement aboutir à ce grand débat au Parlement, tant attendu, trop souvent promis et remis* ».

Tel est le cap que M. Deleplace voudrait tenir. Ultime habileté tactique, il lui permet de renvoyer à ses adversaires — les organisateurs des manifestations policières du 3 juin à Paris — le reproche de politisation. Aussi la FASP, qui ne se veut pas « *composante d'une majorité présidentielle* », défendra-t-elle « *dans les conseils de discipline tous ceux qui se sont laissés (...) entraîner sur un chemin de traverse loin du syndicalisme* », ainsi que « *les personnels en service chargés du maintien de l'ordre que des dirigeants syndicaux irresponsables ont placés dans une situation difficile* ». Une attitude qui, selon M. Deleplace, résume « *toute la différence entre de vrais syndicalistes et les chevaux de Troie de la déstabilisation* ».

EDWY PLENEL.

(1) A cette occasion, la FASP avait perdu 10,03 % des suffrages par rapport aux élections de 1978.

(2) Syndicat national et indépendant des policiers (SNIP-C.R.S.), Syndicat général de la police (S.G.P.-police parisienne), Syndicat national des policiers en tenue (S.N.P.T.-police de province), Syndicat national des officiers (S.N.O.-officiers et commandants).

ÉDUCATION

Le Centre de liaison de l'enseignement et des moyens d'information est officiellement créé

Alors qu'il fonctionne en fait depuis la dernière rentrée, le Centre de liaison de l'enseignement et des moyens d'information (CLEMI) vient d'être officiellement créé par un arrêté du ministre de l'éducation nationale (*Journal officiel* du 9 juin). Destiné à assurer la formation aux médias d'enseignants de tous niveaux et de toutes disciplines, ce centre, dirigé par M. Jacques Gonnet, a pour mission de « *promouvoir, notamment par des actions de formation, l'utilisation pluraliste des moyens d'information dans l'enseignement, afin de favoriser une meilleure compréhension, par les élèves, du monde qui les entoure* ».

Animé par une quinzaine de permanents, le CLEMI a déjà réalisé sept stages rassemblant une trentaine de professeurs chacun.

Ces stages durent quatre semaines : la première dans l'académie d'origine avec la presse régionale, les deux suivantes à Paris pour étudier la presse nationale ; durant la quatrième, les stagiaires, revenus à la base, doivent constituer un réseau de développement de la presse à l'école et organiser une expérience dans la classe d'un autre professeur afin de démultiplier l'expérience acquise.

Le centre sera placé sous la tutelle d'un « *conseil d'orientation et de perfectionnement* » chargé de « *formuler des recommandations* ». Présidé par M. Henri Dieuzeide, directeur à l'UNESCO, après avoir été à la tête de la radio-télévision scolaire de 1954 à 1966, le CLEMI compte soixante quatre membres représentant, en trois tiers égaux, pouvoirs publics, enseignants et mouvements pédagogiques, professionnels de l'information.

**

Enfin officiellement installé (4-6, passage Louis-Philippe, 75011 Paris), et pour l'instant doté d'importants moyens, le CLEMI peut être l'instrument d'un progrès pédagogique, s'il s'avère capable de surmonter trois ordres de difficultés (voir le Monde daté 18-19 avril 1982).

L'écrasement administratif d'abord. Pris entre le C.N.D.P. dont il dépend, une administration centrale sollicitée par d'autres priorités, et les académies qui doivent financer des stages qu'elles n'organisent pas, le CLEMI aura-t-il durablement les moyens de sa politique ?

Les querelles internes de la presse ensuite. Les rivalités idéologiques et commerciales des journaux ont jusqu'ici paralysé les initiatives de l'administration. La profession saura-t-elle apporter son concours et dépasser ses divisions, face à l'importance de l'enjeu ?

La dérive « pédagogiste » enfin. Composée uniquement d'enseignants, l'équipe du CLEMI, malgré son dynamisme, devra résister aux pressions des pédagogues, davantage attirés par l'utilisation des journaux au service de leur discipline ou pour rendre leur cours vivant ; alors qu'il s'agit d'apprendre aux élèves à lire la presse d'adultes, telle qu'elle est, à assumer l'incertain, le superficiel, l'éphémère que véhiculent les médias — c'est-à-dire l'imprévu pédagogique — pour ne pas se laisser dominer par eux. Saura-t-on garder le cap ?

J.-M. C.

● RECTIFICATIF : Le nombre des postes offerts cette années au CAPES de lettres modernes est 234 (pour 5 000 candidats) et non 1 234, comme nous l'avons indiqué par erreur dans nos éditions du 15 juin.

SCIENCES

L'Oilatron : des neutrinos pour trouver du pétrole

C'est une belle histoire que raconte la revue américaine *Science* dans son numéro du 10 juin. Une histoire dont les auteurs apparaissent très sérieux : on relève parmi eux un prix Nobel de physique, le constructeur du plus grand accélérateur américain, l'inventeur d'un détecteur de particules mondialement utilisé... L'histoire : construire « *un accélérateur sous-marin, mobile, d'une circonférence de 160 kilomètres (...) pour étudier notre planète* » ; en particulier pour détecter les gisements d'hydrocarbures ou de *minéraux intéressants*.

L'idée est de faire traverser la Terre par des faisceaux de neutrinos de haute énergie créés par un gigantesque accélérateur – plus grand que ceux qui existent, mais techniquement réalisable. En étudiant soit l'atténuation du faisceau, soit les ondes sonores engendrées par les interactions, des neutrinos et de la matière, on pourrait, semble-t-il, obtenir d'inestimables informations.

Il faut évidemment que le faisceau de neutrinos soit orientable : une partie de l'accélérateur – en pratique un tube évidé long de plusieurs kilomètres – doit donc être mobile. En construction aérienne, son poids serait épouvantable, mais grâce à la poussée d'Archimède tout s'arrange s'il est sous-marin. Il faut *simplement une mer assez profonde* pour qu'on puisse l'orienter verticalement, quand on souhaitera que les neutrinos traversent la Terre de part en part.

Le projet a récemment été présenté à des dirigeants et à des ingénieurs de firmes pétrolières. *Ceux-ci* ont eu un mauvais réflexe : ils se sont enquis du coût ! Et ne se sont pas déclarés prêts à investir les milliards de dollars nécessaires. L'Oilatron *n'est, pour l'instant, qu'une* belle histoire.

M. A.

AU MUSÉUM

Les soixante-quinze ans du diplodocus

Le 16 juin 1908 – il y a exactement soixante-quinze ans – le président de la République Armand Fallières recevait, au Muséum national d'histoire naturelle de Paris, le moulage d'un squelette de diplodocus offert au peuple français par Andrew Carnegie, le « roi » américain de l'acier. Depuis lors, le diplodocus est l'une des *grandes attractions* de la galerie de paléontologie du Muséum.

Grande est bien le terme qui convient : du bout de sa toute petite tête, emmanchée sur un cou gigantesque, à l'extrémité de son interminable queue, le diplodocus était long de plus de 27 mètres. Sa hauteur au garrot était de 3 mètres. *L'animal* devait probablement peser une douzaine de tonnes. Enorme dinosaure quadrupède et herbivore, le diplodocus vivait dans l'ouest des Etats-Unis il y a environ cent quarante millions d'années.

Le moulage du Muséum est, en fait, composite puisque, ses trois cents os proviennent de quatre individus différents au moins, trouvés au début du siècle, les uns dans le Colorado, les autres dans le Wyoming. Des vertèbres de la queue sont intéressantes pour la paléopathologie : *en deux endroits*, deux corps vertébraux sont soudés, sans doute à la suite d'une ostéomyélite, affection microbienne de l'os.

Y. R.

★ Galerie de paléontologie du Muséum, Jardin des plantes, 2, rue Buffon. Ouverte de 13 h 30 à 17 heures, tous les jours sauf le mardi, et le dimanche de 10 heures à 17 heures. Entrée 12 francs.

LE SIXIÈME VOL D'ARIANE

Après deux échecs, le lanceur européen a besoin d'une série de succès

C'est le jeudi 16 juin, entre 13 h 59 et 15 h 28 (heure française) *qu'un lanceur Ariane doit être mis à feu pour la sixième fois*, au centre spatial guyanais de Kourou. Objectif : envoyer vers l'orbite géostationnaire le satellite de communications européen ECS-1 et un satellite Amsat construit par une association allemande de radio-amateurs. *C'est aussi l'occasion de tester* le système Sylda, qui permet à Ariane de placer deux satellites sur des orbites légèrement différentes.

Le vol du 16 juin intervient plus *de neuf mois après l'échec du précédent*. Après un bon fonctionnement des deux premiers étages, un allumage correct du troisième, une panne s'était produite dans la turbopompe qui *alimentait* le *moteur* du troisième étage. Le lanceur et les deux satellites qu'il transportait n'atteignirent pas la vitesse de satellisation et retombèrent au large des côtes africaines.

La nature précise de la panne a donné lieu à controverse : défaut de lubrification, ou jeu et traitement défectueux de surface des engrenages ? Il a *été* remédié à l'ensemble de ces inconvénients et une nouvelle procédure d'essai a été définie. Les derniers essais ont eu lieu fin mai et ont donné toute satisfaction. En particulier, un moteur de *troisième* étage a fonctionné pendant 900 secondes, alors que la durée normale est de 570 secondes. *D*'autre part, le long délai entre le cinquième et le *sixième tir a été mis à profit* pour renforcer les contrôles sur des organes critiques, par exemple, le guidage par inertie.

Toutes ces opérations ne garantissent pas que le prochain tir sera une réussite. Il peut toujours se produire une panne inattendue. Certains organes peuvent avoir vieilli – le lanceur qui va être mis à feu aurait dû, si Ariane n'avait pas connu deux échecs, être utilisé il y a plus d'un an. Mais les spécialistes qui ont, le 31 mai, fait une dernière revue d'aptitude du lanceur ont estimé que celui-ci était bon pour le service.

Les personnels de l'Agence spa*tiale européenne (ESA) qui, le* 26 mai dernier, ont assisté au lancement du satellite d'astronomie Exosat par une fusée américaine ont été impressionnés par la sérénité des *responsables du tir. On peut douter* qu'il en soit de même jeudi à Kourou, et la présence attendue de M. Laurent Fabius, ministre de l'industrie et de la recherche, ne détendra *pas spécialement l'atmosphère* dans les minutes qui précéderont le lancement.

Pourtant, c'est bien à des « *tirs de routine* » qu'il faudra parvenir, et M. Frédéric d'Allest, directeur général du Centre national d'études spatiales (CNES), a indiqué avec raison que « *ce n'est pas d'un succès qu'Ariane a besoin, mais d'une série de succès* ». Raisonnement que partagent entièrement les dirigeants de l'organisation Intelsat de communications par satellites, puisque les trois prochains tirs doivent permettre la *mise en orbite de trois satel*lites appartenant à cette organisation. Les déboires passés d'Ariane – *déboires relatifs car deux échecs au* cours des cinq premiers tirs ne représentent pas un vice rédhibitoire – n'ont pas eu jusqu'à présent de conséquences sur l'état des commandes fermes (24 satellites) et des réservations (15 satellites) enregistrées par la société Arianespace, qui aura la responsabilité des lancements après le neuvième tir. Les chiffres sont les même qu'en septembre dernier, à la veille de l'échec.

Il est vrai que les clients d'Arianespace, pour les tirs de l'an prochain, n'ont guère la possibilité de s'en remettre à d'autres lanceurs, sauf à accepter un important surcoût. Mais pour les années 1986 et suivantes, des sociétés privées américaines se préparent à entrer en lice et à proposer des lanceurs Delta, Atlas-Centaur, Titan à des prix dont on ne sait rien pour l'instant. En théorie, le coût de ces lanceurs anciens devrait être supérieur à celui d'Ariane, mais tout dépend des conditions que la NASA fera aux sociétés privées pour l'utilisation de *ses équipements*. Or, c'est dans les mois prochains que plusieurs utilisateurs de satellites – le plus souvent *américains – devront choisir à quel* lanceur ils feront confiance. – M.A.

Un satellite pour l'Europe

Le satellite ECS-1 *est le premier exemplaire d'une série de satellites de télécommunications réalisés par l'Agence spatiale européenne (ESA) pour le compte de l'organisation Eutelsat, dont sont membres les organismes de P.T.T. de vingt pays d'Europe. Le* *satellite a été construit par un* consortium de firmes européennes dont le chef de file est British Aerospace ; il est assemblé à Toulouse, dans les ateliers de Matra. Quatre autres exemplaires sont en construction ou en commande, et un second lancement est programmé *pour le printemps* 1984.

Le programme ECS, décidé en 1977, a succédé à un programme expérimental qui conduisit, le *12 mai 1978, au lancement du* satellite OTS (1). Celui-ci est toujours en orbite géostationnaire et fonctionne convenablement. ECS-1 en est une version amélio*rée qui*, pendant sept ans, doit relayer des communications téléphoniques entre pays d'Europe et d'Afrique du Nord. Des émissions de télévision pourront aussi être transmises.

Le satellite pèse 1 043 kilogrammes (605 en orbite géostationnaire, après fonctionnement du moteur d'apogée). Il a une forme grossièrement cubique, avec des dimensions supérieures à 2 mètres – mais l'envergure atteindra 13,8 mètres après déploiement des panneaux de photopiles qui fourniront au satellite, *sa vie durant, une puissance* supérieure à 800 watts pour alimenter ses douze répéteurs.

Cinq antennes équipent le satellite : une pour la réception, une identique *pour l'émission*, trois antennes à faisceau plus étroit pour émettre vers les zones d'Europe où le trafic est le plus dense. ECS-1 doit être stabilisé en orbite *géostationnaire, au-dessus de* l'équateur, par 10° de longitude est.

Dans le lanceur, ECS-1 sera posé sur la structure Sylda, une sorte de vase en aluminium et fibre de carbone, qui porte un satellite et en contient un second, ici *un satellite plus petit, Amsat (2)*, destiné aux liaisons entre radioamateurs. La mise en orbite comportera donc trois phases : d'abord ECS-1 se séparera du Sylda ; puis ce dernier se détachera du lanceur ; enfin, il s'ouvrira et libérera Amsat.

Le test de ce processus de mise en orbite de plusieurs satellites, essentiel pour les futures missions, était prévu lors du vol précédent, mais la panne du troisième étage d'Ariane n'a pas permis son exécution.

(1) Un premier satellite OTS aurait dû être mis en orbite en septembre 1977, mais le lanceur américain Delta qui le transportait explosa en vol.

(2) Ce satellite prendra le nom d'Oscar et le numéro 10 si sa mise en orbite est réussie. Les satellites destinés aux radio-amateurs portent, en effet, le nom d'Oscar, et, à ce jour, ils sont au nombre de neuf.

MÉDECINE

LA PRÉVENTION DU SIDA EN FRANCE

Une sélection des donneurs de sang va être mise en place

La prévention du syndrome immuno-déficitaire acquis (SIDA) (1) ou « syndrome des homosexuels » va notamment prendre la forme d'une sélection des donneurs de sang qui sera organisée à l'échelon de chaque établissement de transfusion sanguine à partir d'instructions du secrétariat d'Etat à la santé. A court terme, les donneurs de sang français – soit environ deux millions et demi de personnes – devraient être informés sur cette affection fréquemment mortelle, dont l'origine demeure inconnue.

Comment prévenir une maladie dont on ne connaît pas la cause ? Tel est le problème insoluble auquel sont aujourd'hui confrontés les responsables de la santé publique des différents pays où le SIDA est diagnostiqué (2) ; un problème d'autant plus aigu que le SIDA est à l'origine, dans de nombreux endroits, d'une véritable psychose. Le fait est amplement démontré aux Etats-Unis, où le nombre des victimes double tous les six mois (mille cinq cents cas environ de SIDA y ont été dépistés en moins de deux ans). Plus qu'aux les interrogations concernant la cause du phénomène, la panique est due aux caractéristiques épidémiologiques de la maladie (contamination par voie vénérienne ou intraveineuse, facteurs géographiques ou raciaux).

Début 1983 aux Etats-Unis, on pensait avoir accumulé suffisamment de preuves pour avancer que le SIDA pouvait être transmis par les transfusions de sang ou par ses dérivés. En France, le rapport présenté par le docteur B. Habibi, le 9 juin, à la commission consultative de transfusion sanguine (3) fait le point sur cette question. Il indique notamment qu'une enquête portant sur quatre mille hémophiles américains a révélé que trente-sept d'entre eux présentaient une affection « ressemblant au SIDA ».

De plus, trois cas de SIDA ont été enregistrés en Espagne concernant des malades hémophiles traités par des produits dérivés du sang. A San-Francisco, un nourrisson multitransfusé à la naissance est décédé vers l'âge de deux ans d'un SIDA. L'enquête a montré ensuite que l'un des dix-neuf donneurs des unités de sang utilisées était décédé, dix-sept mois après le don, d'un SIDA. Enfin, une observation française de SIDA post-transfusionnel a été récemment publiée et une dizaine de cas américains non confirmés sont évoqués. Toujours en France, une enquête préliminaire réalisée auprès de plus de 2 300 malades hémophiles a mis en évidence six cas « suspects » mais aucun cas de SIDA dans sa forme complète.

En dépit de désaccords importants sur les mesures à prendre, les autorités américaines formulaient, fin mars, diverses recommandations concernant la sélection des donneurs de sang.

Une liste de précautions

Il y a quelques jours, le Conseil de l'Europe se penchait sur cette question. Depuis, une procédure est engagée pour harmoniser à l'échelon européen la collecte des données et un dispositif de prévention. En France, le secrétariat d'Etat à la santé vient de faire connaître les différentes dispositions qu'il prenait dans ce domaine (*le Monde* daté 12-13 juin).

Reste à savoir comment, dans le détail, la sélection des donneurs va être organisée. Des instructions ministérielles vont très prochainement être adressées à l'ensemble des établissements de transfusion sanguine. Elles portent sur l'information qui devra être délivrée aux donneurs de sang et à leurs associations. On cherchera – de diverses manières selon les conditions locales – à identifier les sujets à risques. Entrent dans cette catégorie les homosexuels ou les hommes bisexuels ayant des partenaires multiples, les utilisateurs de drogue injectable par voie veineuse, les personnes originaires d'Haïti et d'Afrique équatoriale ainsi que les partenaires sexuels (femmes ou hommes) des personnes appartenant à ces catégories. Le sang donné par ces personnes ne pourra qu'être réservé à la préparation de certains dérivés sanguins, c'est-à-dire qu'il ne devra pas être utilisé lors de transfusions.

Le don sera contre-indiqué si les donneurs présentent des signes suspects (fatigue, fièvre prolongée ou amaigrissement important et inexpliqué, sueurs nocturnes abondantes, ganglions généralisés). Dans ces cas, l'équipe médicale du centre de transfusion incitera le donneur à se faire suivre par une équipe spécialisée.

Parallèlement, un message sera diffusé auprès de l'ensemble des donneurs (soit actuellement près de deux millions et demi de personnes) faisant le point sur la question et engageant les personnes à risque à se faire connaître aux médecins des centres de transfusion. D'autre part, le secrétariat d'Etat à la santé diffuse actuellement auprès des directions départementales de l'action sanitaire et sociale une note d'information en donnant le détail des précautions qui doivent être prises par le personnel hospitalier quand il est amené à soigner des malades atteints du SIDA.

Enfin, on n'interdira pas les importations de dérivés sanguins anti-hémophilitiques en provenance des Etats-Unis. Pour sa part, l'Association française des hémophiles avait déjà estimé le 5 juin que « *les importations ne sauraient êtreni interrompues ni sensiblement réduites sans conséquences graves* ».

JEAN-YVES NAU.

(1) Le SIDA est une maladie apparemment nouvelle, décrite depuis l'été 1981, qui atteint, avant tout, des sujets jeunes, surtout de sexe masculin. Ses manifestations peuvent associer des affections diverses et graves dues à un effondrement des défenses immunitaires de l'organisme, une lésion cancéreuse (sarcome de Kaposi), différents symtômes (fatigue, fièvre, amaigrissement, sueurs nocturnes et ganglions généralisés) et des anomalies biologiques diverses. Les critères de son diagnostic ne sont pas spécifiques. Aucun traitement de fond n'est actuellement disponible et, avec le recul, on estime que la mortalité du SIDA dépasse largement 70 %.

(2) Les premiers cas viennent d'être diagnostiqués en Amérique latine : deux homosexuels atteints du SIDA sont actuellement soignés à Rio-de-Janeiro (Brésil).

(3) Ce rapport a été rédigé par les docteurs B. Habibi, J.-P. Allain et A.-M. Couroucé (Centre national de transfusion sanguine, Paris).

Santé et vie privée

Maladie nouvelle et mystérieuse, le SIDA représente-t-il, aujourd'hui, une menace telle pour la santé publique qu'il faille, pour des raisons médicales et scientifiques, enquêter sur la vie privée des donneurs de sang ? Telle est en substance la difficile question posée, compte tenu de l'inconnue actuelle sur l'origine de l'affection et de l'absence de méthodes biologiques de dépistage.

Les recommandations des pouvoirs publics français, établies en liaison avec les commissions consultatives compétentes, sont fondées sur le volontariat. De plus l'autonomie sera laissée aux directeurs des centres de transfusion sanguine, qui pourront adapter les modalités pratiques de la sélection des donneurs supposés à risques « *en fonction des conditions locales* ». Comment les donneurs, dans leur ensemble, accepteront-ils une telle enquête ? A l'échelon local, les responsables ne vont-ils pas craindre de choquer par des questions par trop intimes ceux qui, généreusement, offrent une partie d'eux-mêmes et font, par-là même, vivre les centres de transfusion ? En d'autres termes, les modalités du dispositif ne vont-elles pas à l'encontre de son efficacité ?

Pour leur part, les homosexuels, principale catégorie concernée, ont déjà répondu : il y a quelques jours, le Comité d'urgence anti répression homosexuelle (CUARH) dénonçait « *l'inefficacité médicale de la mesure appliquée par le Centre national de transfusion sanguine qui consiste à demander aux donneurs de sang s'ils ont eu des relations avec de multiples homosexuels.* Cette mesure, estime le CUARH, *tend à réintroduire la vieille idée raciste de la contagion des homosuels* ». – J.-Y N.

CARNET

Naissances

– M. et Mme Jacques DESUCHÉ, ont la joie d'annoncer la naissance de leurs petits-fils

Guillaume,

à Bayeux, le 30 novembre 1982, au foyer de leurs enfants Martine et Philippe Le Goffe ;

et

Florent,

à Auray, le 8 juin 1983, au foyer de leurs enfants Claire et Jacques Bigel.

98, rue des Pervenches,
85000 La Roche-sur-Yon.
15, rue des Billettes,
14400 Bayeux.
Avenue du Général-De-Gaulle,
56330 Pluvigner.

Cristina et Stephane GOMPERTZ ont la joie d'annoncer la naissance de

Arnaud

le 20 mai 1983.

25, avenue Ferdinand-Buisson,
75016 Paris.

– Mme Henri ROUSSY a la joie de participer au bonheur de ses petits-enfants Frédéric et Gisèle Roussy avec la venue au monde de son neuvième arrière-petit-enfant,

Christophe,

le 7 juin 1983, au 16 *bis*, rue de Neuilly.
94120 Fontenay-sous-Bois.

Décès

– Mme Nelly Barret,
Danielle, Philippe, Elisabeth Barret,
ont l'extrême douleur de faire part du décès de leur époux et père,

Gervais BARRET,
ancien conseiller général
de La Rivière-Saint-Louis,
maire adjoint de Saint-Louis,

survenu le 8 juin 1983 à Saint-Gilles (la Réunion).

L'Hermitage,
97434 Saint-Gilles-les-Bains,
La Réunion.

– Les membres du Laboratoire de physique des solides (associé au C.N.R.S.) de l'université de Paris-Sud, à Orsay,
ont la douleur de faire part du décès de

André BLANDIN,
professeur à l'université de Paris-Sud,

survenu le 12 juin 1983.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 16 juin 1983, à 14 h 15, en l'église Saint-Denys, 32, place de la République, à Arcueil (94).

– Le Laboratoire de spectroscopie molléculaire,
Les Laboratoires d'enseignement de la physique (premier cycle) de l'université Pierre-et-Marie-Curie,
ont la douleur de faire part du décès de

Marie-Louise GRENIER-BESSON,
maître de conférences adjoint
à l'université Pierre-et-Marie-Curie,

survenu à Paris le 11 juin 1983.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Etienne-du-Mont, Paris-5e, le jeudi 16 juin, à 8 h 30.

Remerciements

– Mme Hélène Aurès et sa famille, dans l'impossibilité de répondre à tous les témoignages de sympathie qui leur ont été exprimés lors du décès du

colonel Henry AURÈS,

prient tous ceux qui se sont associés à leur chagrin de trouver ici leurs très sincères remerciements.

Anniversaires

– Pour le deuxième anniversaire de la mort de

Robert ROUX,

que ceux qui l'ont connu et aimé et qu'il a aimés pensent à lui.

Services religieux

– La Famille adoptive française invite à participer ou à s'unir par la pensée ou la prière à un service religieux qui sera célébré le lundi 20 juin 1983, à 12 heures, en la nouvelle église Saint-Honoré d'Eylau, avenue Raymond-Poincaré, 75016 Paris,

à la mémoire de

M. et Mme Dominique CRETIN,
fondateurs
de la Famille adoptive française
en 1945.

Ils ont, avec abnégation et générosité, consacré leur vie entière à l'adoption, permettant à l'œuvre qu'ils ont créée de réussir à ce jour l'adoption de plus de trois mille cinq cents enfants.

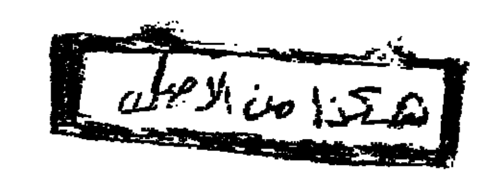
Leur rôle fut essentiel pour la reconnaissance et le développement de l'adoption en France.

Messes anniversaires

– Ceux qui ont gardé de lui un souvenir vivant sont invités à s'unir par la pensée ou par la prière à la messe qui sera célébrée pour

Jean SAINTE FARE GARNOT,

le 17 juin, à 18 heures, à Saint-Jacques dir Haut-Pas, en ce vingtième anniversaire de sa mort.



Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

Hommage à Balanchine

JUSQU'AU 13 juillet prochain, le ballet de l'Opéra affiche un *Hommage à Balanchine* et honore la mémoire du grand chorégraphe qui se trouva le diriger au lendemain de la guerre. Le programme, judicieusement choisi, est constitué d'*Agon* et du *Capriccio* de Stravinski, des chefs-d'œuvre de « la danse pour la danse » auxquels *le Fils prodigue,* de Prokofiev, servi comme plat de résistance dans les décors et les costumes de Rouault, apporte le contraste théâtral du ballet « arts déco » que créa Diaghilev à la fin de ses jours.

La dernière visite de George Balanchine avec sa troupe — au Théâtre des Champs-Elysées — remonte à septembre 1980. Les Parisiens n'ont pas oublié la rigueur avec laquelle le New York City Ballet interprétait les épures géométriques, réputées « indansables », de Stravinski. Le maître chorégraphe était là, dans la coulisse, à battre la mesure en claquant des doigts, et les danseuses qui n'avaient pas tendu le pied ou levé la jambe en cadence sortaient de scène la mine longue. La mine longue comme le reste, car ces « filles de Balanchine » sont si invraisemblablement haut perchées, avec des bustes si plats, que leur compas démesuré semble partir directement de la taille.

L'hommage de l'Opéra à Balanchine n'est pas nouveau, puisque aussi bien « Mister B » vint maintes fois régler des ballets sur notre première scène ou en diriger les répétitions.

Pour *le Fils prodigue,* qui date de 1929, Balanchine eut certainement été comblé par la distribution : Patrick Dupond, comme Serge Lifar, l'inoubliable créateur du rôle à son âge, incarne la joie de danser et... de vivre ; Sylvie Clavier, sous la tiare, est bien la courtisane aux yeux stridents qui eût enchanté J.-K. Huysmans ; Wilfrid Romoli et Eric Vu-An, les deux faux frères du *Prodigue,* sont aussi bons comédiens que danseurs ; enfin, les gnomes qui progressent à croupetons préfigurent d'une manière hallucinante les fantoches que Kurt Joos, en 1933, fera s'agiter autour de sa *Table verte.*

Je me demande pourtant si Balanchine eût approuvé la manière dont sont interprétés *Agon* et le *Capriccio.* Dans le style dépouillé où suffisent de simples maillots académiques et un seul rideau de fond, point n'est besoin d'une débauche de sourires, de saluts et d'œillades au public. Or les danseuses de l'Opéra, gentiment pigeonnantes pour la plupart et rondes de ligne, en « rajoutent », provoquant des applaudissements qui rompent les rythmes déjà suffisamment syncopés.

Je ne parle pas des étoiles, qui ruisselaient dans des déferlements d'acrobaties mirobolantes. Je veux parler de ces jeunesses que je voyais il n'y a pas si longtemps travailler à la barre comme « rats » dans les classes de l'école de danse.

Qui a parlé de style à ces sujets super-entraînés mais pas tous tellement bien placés ? Qui les a informés de l'ascétisme balanchinien ? Qui leur a appris les vertus de la « propreté » et de la sobriété expressive ?

C'est la tâche d'enseignement qui attend Rudolf Noureev quand il prendra ses fonctions directoriales à l'Opéra, en septembre prochain. Mais pourra-t-il l'exercer ?

Déjà l'on apprend que l'équipe de la garde descendante serait habilitée, à l'issue du concours du corps de ballet, le 29 juin, et par je ne sais quel privilège exorbitant, à signer des contrats nommant de nouveaux solistes (deux premiers danseurs, deux premières danseuses, dit-on).

A l'heure des économies, imposer des premiers danseurs dont les qualités artistiques ne répondront pas forcément au goût du successeur désigné, ce ne serait pas mal, tout de même, comme flèche du Parthe.

OLIVIER MERLIN.

« Le Mystère de la charité de Jeanne d'Arc », de Péguy aux Thermes de Cluny



La vie de Jésus racontée par sa mère

DANS la grande salle des Thermes de Cluny, l'un des seuls ensembles d'architecture vraiment beaux et émouvants de Paris, la Comédie-Française présente *le Mystère de la charité de Jeanne d'Arc*, de Charles Péguy.

Ce bâtiment de bains publics, qui mesurait plus de 100 mètres sur l'axe est-ouest (entre le boulevard Saint-Michel et le Collège de France d'aujourd'hui), avait été construit par les Romains aux environs de l'an 200, du temps de l'empereur Caracalla, grand bâtisseur (ses Thermes, à Rome, sont gigantesques).

La salle où l'on joue Péguy à présent était celle des bains froids. Elle a 14 mètres de haut. L'épaisseur des murs (2,20 mètres), les trois voûtes en berceau et la voûte d'arête au centre, les larges baies en plein cintre, l'appareillage assez artisanal des petits moellons de pierre blanche et rose, plutôt disposés comme des mosaïques, et coupés par endroits par des chaînons de brique couleur pain brûlé, et les consoles en forme de proues de navire, au bas des voûtes, tout cela forme un paysage monumental à la fois grandiose et familier. Et surtout ce grand monument touche parce qu'il a une âme. Il y a quelque chose de spirituel, presque de religieux, dans l'accord des lignes des voûtes et des baies, des couleurs et de la lumière.

Rêver dans ce lieu superbe, le soir, voici déjà une raison de se rendre aux Thermes de Cluny entendre le texte de Péguy.

Ce *Mystère de la charité de Jeanne d'Arc* sera une autre bonne surprise, pour ceux qui ne le connaissent pas. Une œuvre d'un esprit et d'une écriture tout à fait originaux.

L'histoire même de Jeanne d'Arc, de sa chevauchée et de sa mission, n'est pas ici le propos. Dans un pré, à Domrémy, en été, Jeanne, âgée de treize ans, file la laine en compagnie de son amie Hauviette, qui a dix ans. Elles attendent une religieuse de Nancy, à qui Jeanne a demandé de venir : cette religieuse de l'ordre des clarisses est une invention de Péguy, elle a vingt-cinq ans, il l'appelle Madame Gervaise.

Péguy imagine qu'une habitante de Domrémy, cette Madame Gervaise, avait reçu la visite de Colette de Corbie, la future sainte Colette, qui, dans ces années du quinzième siècle, a remis un peu d'ordre, et d'énergie à la tâche, dans certains couvents qui se laissaient aller. Colette de Corbie avait elle-même été touchée par l'enseignement des franciscains. Par son personnage de Madame Gervaise, Charles Péguy se réfère donc à ces moines de l'ordre de Saint-François qui, à plusieurs reprises, recoupent l'itinéraire de Jeanne d'Arc sans que ces échanges entre Jeanne et les franciscains aient été, jusqu'ici, bien éclaircis.

Orgueil et résistance

Le Mystère de la charité de Jeanne d'Arc, c'est un dialogue très serré, très riche, entre Madame Gervaise et la petite Jeanne, qui a essentiellement pour propos le problème de la résistance à l'oppression, ou de la complicité, de la lâcheté. Jeanne, une enfant, s'indigne de ce que personne, à Domrémy, et autour, ne s'oppose fermement à l'oppression des Bourguignons, alliés de l'occupant anglais. Madame Gervaise fait remarquer à Jeanne qu'elle méprise donc son père, sa mère et ses frères, qui ne sont pas « résistants », et qu'elle vit dans le mensonge puisqu'elle leur tait ce mépris.

Puis Jeanne déclare que, de la même manière, les contemporains de Jésus ne l'ont pas soutenu contre l'occupant romain et ses alliés, et qu'elle, Jeanne, n'aurait pas laissé faire cela, n'aurait pas laissé arrêter et martyriser Jésus. Madame Gervaise ne peut reprocher à Jeanne qu'un excès d'orgueil.

D'autre part, ce poème de Péguy est en grande partie constitué par un grand monologue de Madame Gervaise, qui est la vie de Jésus-Christ racontée par sa mère, par Marie, laquelle a un point de vue assez différent de celui des Evangélistes. Et c'est un texte magnifique, un admirable témoignage de l'amour maternel.

Marie raconte comment Jésus « *avait été un bon fils, un enfant bien sage, un enfant comme tous les parents voudraient en avoir* », et comme il avait été aussi « *un bon camarade de jeux, un bon camarade d'école* », et elle dit comment tout avait changé « *le jour où il avait commencé sa mission* ». A partir de ce jour, « *jamais un garçon n'a autant fait pleurer sa mère* », dit-elle, et elle raconte toutes les alarmes, toutes les déceptions, depuis le soir où « *il n'était pas rentré* », sans prévenir, il avait douze ans, « *elle eut peur de l'avoir perdu* », et elle l'avait retrouvé au milieu des docteurs, jusqu'au soir où « *il avait été arrêté au jardin des Oliviers, qui était un lieu de promenade pour les gens du dimanche* ».

Ce *Mystère de la charité de Jeanne d'Arc* n'est pas du théâtre, il est pratiquement injouable, d'une part parce que son interprétation complète durerait six ou sept heures, sans action aucune, d'autre part parce qu'il serait impossible de faire dire par deux petites filles de dix et treize ans un poème aussi « difficile » et long.

La Comédie-Française et le metteur en scène Jean-Paul Lucet ont pris le parti de choisir quelques pages de ce poème, et de les confier à des comédiennes adultes, Catherine Salviat, Nathalie Bécue et, dans le rôle de Madame Gervaise, Françoise Seigner. L'acoustique de la grande salle des thermes romains n'est pas bonne, peut-être à cause de l'élévation des voûtes ou de la présence des conduits d'eau dans les murs : les consonnes du texte sont étouffées, écrasées, et les voyelles au contraire sont accrues et surtout se mélangent les unes aux autres, par une répercussion d'échos. Il faut beaucoup d'efforts pour bien entendre ce que disent ces trois excellentes actrices. Mais le texte de Péguy est si fort, et l'architecture des thermes, dans la nuit et les projecteurs, est d'une poésie si intense que cette soirée reste d'un intérêt hors du commun.

Le spectacle est précédé d'une annonce faite au micro, comme si nous était dite une phrase liminaire du poème : « *A toutes celles et à tous ceux qui seront morts de leur mort humaine pour l'établissement de la République socialiste universelle.* » Cette phrase, très « péguyste », est néanmoins surprenante en la circonstance. Elle n'a jamais figuré en tête du *Mystère de la charité de Jeanne d'Arc,* mais en exergue d'un autre livre sur Jeanne d'Arc que Péguy publia quinze ans auparavant. Le metteur en scène a donné, là, un petit coup de pouce pas normal.

MICHEL COURNOT.

★ Thermes de Cluny, 21 h, en alternance avec des concerts.

LIVRES DE RAYMOND DEPARDON ET DE FRÉDÉRIC MITTERRAND

Célébration des deuils

DEUX livres tristounets, à la traîne du cinéma, et dans une désunion du texte et de l'image, célèbrent un deuil. Raymond Depardon et Frédéric Mitterrand partent de la perte d'un ami — l'un le décès accidentel, l'autre l'abandon — pour construire, en forme de fuite ou de retrouvaille, une fiction qui le fasse réapparaître. L'oubli et le souvenir, comme deux chevaliers fantômes, bataillent sur l'écran du paysage exotique : le désert américain, la Somalie.

La fiction se fait toute seule, sur une base de reportage mêlé de sentimentalité. Chez Mitterrand (*Lettres d'amour en Somalie*), les bribes d'un journal intime se mêlent à des notes économiques ou historiques ; chez Depardon (*le Désert américain*), il n'y a qu'une subjectivité esseulée qui fonce à travers un paysage et croise des ombres. Pourtant, des informations extérieures viennent cogner dans cette cage de résonance : « *Ici ont eu lieu les premiers essais atomiques* », plus loin « *une navette spatiale a découvert une vallée disparue dans le Haut-Nil* », ici « *il y a douze millions de chômeurs* », à la télévision « *Reagan annonce un renforcement du programme d'armement nucléaire* ». Je suis encore en vie, semble dire Depardon, puisque je photographie, puisque j'écris, et cet ami serait-il vraiment mort, ne pourrait-on pas revenir en arrière (comme Superman, faire tourner la Terre à l'envers), ne puis-je pas me réveiller ?

Depardon a l'art des décalages : son désert est neigeux, les Indiens n'y sont plus ni, presque plus, les cow-boys, et la mort s'y révèle à retardement, elle n'a pas eu lieu le jour de son annonce, mais le cœur la certifie beaucoup plus loin, là où il n'y a ni tampons, ni registres, ni fleurs, ni poignées de terre, peut-être des vautours, mais ils sont cachés. Depardon n'est jamais exactement là où il est : une gare devient une église, un « fast-food » un cimetière, un champ de luzerne réapparaît dans un champ de chariots de supermarché. De même, Mitterrand se souvient d'une chambre d'hôtel à Moscou quand ses yeux se perdent dans un Gange durassien.

Ces deux livres, l'un qui semble venir trop tôt, l'autre trop tard, sont un tout petit peu « forcés ». Le film de Mitterrand avait beaucoup plus de chaleur et d'émotion que le ciné-roman joliment fabriqué, la voix qui tenait le film d'un bout à l'autre a disparu. Depardon rêvait depuis longtemps de « quelque chose » sur le désert (film ? photos ?), et ce nouveau livre semble l'avoir dépassé, comme un bolide qui traverse le malheur en ligne droite et qui efface en même temps le vrai projet. Si l'on repense à ses deux premiers photo-romans, *Notes* et *Correspondance new-yorkaise,* on a l'impression que cette fois Depardon s'est livré, non sans sincérité, à un remake de lui-même.

HERVÉ GUIBERT.

★ *Le Désert américain,* de Raymond Depardon Editions de l'Etoile, (texte de Serge Toubiana). 75 F.

★ *Lettres d'amour en Somalie,* de Frédéric Mitterrand (photos de Diane Delahaye). Editions du Regard, 100 F.



ANNECY, CAPITALE DU CINÉMA D'ANIMATION

Un pari d'envergure

INAUGURÉ en octobre 1981, non loin du site de l'ancien casino qui abrita pour la première fois en 1960 les Journées internationales du cinéma d'animation, (JICA), le Centre Bonlieu s'ouvre de toutes parts sur la ville. Pour les organisateurs de la quatorzième édition de ces Journées – bi-annuelles – le pari était d'envergure : le théâtre du casino offrait six cents places et une seule séance par programme présenté, la grande salle du Centre Bonlieu offre neuf cent quatre-vingt-cinq fauteuils et projetait deux fois chaque programme. Le public viendrait-il ?

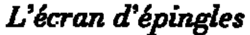
La réponse est éloquente. Outre les invités, journalistes, créateurs, professionnels du monde entier, la foule d'Annecy et des environs s'écrasait chaque soir à l'entrée; vendredi, par exemple, à la veille de la clôture, on dut refuser plus de cent personnes, et les organisateurs considèrent même qu'une troisième séance, aurait tout autant rempli une salle, par ailleurs remarquable, aussi confortable, avec des projections parfaites, que les grandes salles du nouveau Palais des festivals de Cannes sont peu avenantes et techniquement déficientes. Une autre salle de projection, l'Espace 300, toujours dans le Centre, propose deux cent quarante sièges et une projection encore plus parfaite, qui a valu aux responsables les éloges de la Commission supérieure technique, représentée à Annecy.

Comment expliquer cette réussite à tous les niveaux ? D'abord, nous explique Jean-Luc Xiberras, directeur des JICA, il y a eu la mobilisation de toutes les associations culturelles de la ville et de leur personnel, salariés, mais aussi bénévoles, du CAC local, des M.J.C. des Marquisats au bord du lac et de Novel. On sentait comme le désir, chez tous, de prouver qu'à Annecy on pouvait prendre totalement en main une telle manifestation – d'où ce qui ressemble à un divorce entre l'AFCA (Association française du cinéma d'animation) basée à Paris et les responsables d'Annecy (*le Monde* du 10 février).

Le « défi » une fois relevé par la province, le Festival étant même pour la première fois reconnu par la toute-puissante F.I.A.P.F. (Fédération internationale des associations de producteurs de films), à l'égal des autres festivals d'animation de par le monde, Zagreb, Ottawa, Varna, et L'Asifa (Association internationale du film d'animation) accordant toujours son patronage officiel, Annecy dirigeait seule le festival. La sélection, conformément aux vœux de l'Asifa, avait eu lieu non plus à Paris, mais à Annecy même, par un comité international désigné en accord avec ce même organisme. Sur plus de quatre cents films visionnés, cent dix-neuf ont été choisis, en provenance de trente et un pays, dont soixante-treize en compétition. Deux prix en argent, l'un de 20 000 francs, l'autre de 15 000, étaient pour la première fois attribués, plus un troisième prix en argent donné par les commerçants de la ville.



Alexeïeff (« Journal d'un fou »).



L'écran d'épingles

Si l'on ajoute la tenue de quatre colloques, la création d'un marché du film d'animation pour le cinéma et la télévision, un bonne demi-douzaine d'expositions dans le Centre Bonlieu, autant à l'extérieur, en ville, ainsi qu'un salon des techniques par l'image, c'est un vrai mammouth culturel, technique et commercial qui renaissait des cendres de l'ancien casino, sans pour autant tomber dans le monstrueux. Les films gardaient leur importance, certes, et on discutera longtemps de l'initiative qui a consisté à accepter en compétition des œuvres déjà vues dans d'autres rencontres internationales. Mais le public restait l'arbitre suprême, se laissant porter par moments à de véritables vagues d'hystérie face à telle œuvre jugée trop « expérimentale » ou entrant presque en transes face à telle autre applaudie en cadence.

Le Grand Prix d'Annecy fit l'unanimité jury-public, *les Possibilités du dialogue*, de Jean Svankmajer (Tchécoslovaquie). Le réalisateur anime deux assemblages hétéroclites d'objets en forme de têtes humaines qui vont à tour de rôle se dévorer pour chaque fois renaître. Une bande son d'une rare force expressive accompagne cette manducation sauvage en trois temps. Dans la dernière partie, des têtes sculptées avec de la pâte à modeler semblent réaliser enfin l'accord parfait, se « fondre » dans l'amour, pour littéralement se désintégrer l'une dans l'autre. Fable transparente sur la communication, l'agressivité permanente, latente, de tout échange. L'animation devient expérience sensuelle, partagée. Par contre, *Jude*, de l'Américain Drew Klausner, sur le thème de l'holocauste, avec de brefs mais impressionnants documents inlassablement repris par un travail d'écriture sur l'image réaliste, valait au bout d'un moment les sifflets ininterrompus du jeune public, malgré le gravité du sujet. Le cinéma expérimental aura toujours de la peine à faire bon ménage avec une manifestation populaire.

Un barbare film australien, une sorte de *Mad Max* de l'animation, *Dance of Death*, de Dennis Tupicoff obtenait le prix spécial d'un jury présidé par Jerzy Toeplitz, l'ancien directeur polonais de l'école de cinéma de Lodz (où il fut le professeur de Wajda et de Roman Polanski) et fondateur de l'Australian Film and Television School de Sydney. Satire de la télévision, de la violence au petit écran, *Dance of Death* raconte dans la veine macabre la fascination et la crédulité du public face au petit écran. La mort mène la danse sur ce ton jovial cher aux animateurs de shows anglo-saxons. La provocation, cette fois, porte, le public est pris malgré lui. *Il était une fois un chien*, du Soviétique Édouard Nazarov, troisième prix du jury à l'unanimité, illustre un conte ukrainien sur le destin d'un pauvre toutou usé à la tâche et qui ne survit qu'en s'entendant avec son adversaire, une bête sauvage devenue son copain. L'impertinence surprend, les animaux font cause commune contre les humains barbares.

Alexeïeff, l'inventeur de l'écran d'épingles (avec sa compagne Claire Parker), dont le nom reste étroitement associé à la naissance des JICA – il fut des premières « journées », avec John Hubley, mort lui aussi – faisait l'objet d'une très belle exposition au musée du château d'Annecy, où l'on rappelle son œuvre de graveur et comment, de la gravure, il a pu être conduit à « la gravure animée » (titre de l'exposition). Le fameux écran d'épingles qui servit à la réalisation d'*Une nuit sur le mont Chauve* en 1933 fut donné à la ville d'Annecy du vivant de l'artiste. L'esprit des débuts survit aujourd'hui à travers le travail d'une personne comme Nicole Salomon, liée aux JICA depuis l'origine, enseignante, créatrice de l'Atelier d'animation d'Annecy, où des enfants apprennent très jeunes à manier l'image, à la fois à créer et à lire autrement les images. Un colloque, conçu par André Martin, de l'INA (également cofondateur d'Annecy), traitait de l'utilisation de l'ordinateur dans le cinéma d'animation et évoquait *« de nouveaux moyens automatiques capables de réveiller un cinéma d'animation des années 80»*. Annecy année zéro ?

LOUIS MARCORELLES.

CENTENAIRE D'UTRILLO

Le charmeur

UTRILLO a connu la gloire très vite. Elle n'a duré que quelques années. Puis le dédain. Il y a un mythe Utrillo, mythe du Paris montmartrois et aussi de la grâce reçue. Il est l'exemple vivant qui montre bien que la peinture ne s'apprend pas. C'est un don, on l'a ou pas.

Maurice Utrillo avait celui de voir les petites rues de Montmartre avec, en fond, le Sacré-Cœur et sa silhouette de communiante. Des rues désertes surtout, aux trottoirs étroits, aux murs qui n'en finissent pas, aux pierres rustiques, des rues sans arbres. Parfois, de petits personnages y cheminent sans se presser, sans ombres et dans une clarté uniforme comme s'il était toujours midi dans le petit monde silencieux de Maurice Utrillo, comme si le soleil ne se levait et ne se couchait jamais, toujours au beau fixe là-haut, invisible, mystérieusement absent.

Le musée Jacquemart-André et le musée de Montmartre célèbrent le centenaire de la naissance du charmeur de la Butte. Il y est né en 1883, de père inconnu – mais on présume d'un nommé Boissy, – de mère acrobate qui, après une chute, était devenue modèle de peintre. L'année même de la naissance de son fils, Suzanne Valadon commençait à crayonner. Elle a vu comment travaillaient les peintres pour lesquels posait son beau corps de fille du peuple. Puvis de Chavannes, Toulouse-Lautrec, Renoir et surtout Degas, dont elle est devenue l'amie, remarquent l'autorité spontanée de son dessin au fusain, le plus souvent des nus lourds, construits pour tenir fermement sur le sol, d'un réalisme brutal, trivial. La couleur y est soutenue, violente, et le trait toujours noir comme pour affirmer quelque chose à l'existence de laquelle elle veut croire.

Un monde clos

Le fils est tout le contraire de la mère. Il ne tient pas à l'école et pas davantage dans un emploi. Fantasque et coléreux dès son adolescence, il boit. Il n'est pas « normal ». Très tôt, il sera interné dans une maison qu'on dit « de repos » pour soigner son agitation de fils sans père (généreusement reconnu par l'un des nombreux amis de Suzanne Valadon, Miguel Utrillo, personnage distingué de la faune littéraire et artistique de Barcelone). Sa mère, sur les conseils d'un médecin, lui met des pinceaux dans les mains et, patiemment, entreprend de lui enseigner ce qu'elle a trouvé toute seule : peindre sur motif les petites rues de Montmagny, de Pierrefitte, de Montmartre. Pour le calmer.

Telle mère, tel fils : Maurice Utrillo aussi montre d'emblée des dons qui n'ont guère besoin de conseils ni d'enseignement. Sous l'influence maternelle, il peint sombre et plutôt épais de mélancoliques paysages de banlieue où dominent l'ocre et le vert véronèse. Et les expose au Salon d'automne où Octave Mirbeau, Francis Jourdain, Elie Faure, les découvrent avec intérêt. D'une manière générale, le « génie spontané » de la peinture a la sympathie des poètes et des écrivains. Il a à peine vingt ans quand des marchands affairistes comme Libaude entendent acheter ses tableaux pour 50 francs pièce.

Sa vie se déroule entre le cabaret de La Belle Gabrielle et le bistrot Le Casse-Croûte qu'il a peint dans cette manière blanche qui, de 1910 à 1915, éclaircit progressivement sa palette et lui donne un sourd éclat de soleil d'hiver étonnant par sa cohérence et son unité. Utrillo n'appartient à aucune école, n'a aucune théorie. Il est inclassable. Le monde d'Utrillo est idéalement clos.

Images

de la Butte

Il le peint avec un naïf sentiment de quiétude, dessinant la succession des fenêtres, toujours fermées, des *magasins* dont il reproduit patiemment les enseignes : boulangerie, vins-liqueurs. Au mieux de lui-même, il retient par la poésie qui se dégage *de ses rues blanches cassées* d'ocre, de bleu, de vert, mais surtout par la *naïve hardiesse des* perspectives montantes et descendantes, diagonales ou courbes, *arrêtées* au loin par ces maisons qui finalement brisent les parallèles et ferment l'espace. Il n'a pas encore trente ans et déjà Utrillo a donné le meilleur de lui-même. Ses expositions connaissent le succès. Diaghilev lui commande décors et costumes d'un ballet, *Barabau*. Il recevra par la suite *la Légion d'honneur des mains* d'Edouard Herriot.

A la quarantaine, il *est de plus en* plus malade. Il boit sans désemparer. On le soigne *en l'envoyant* de cure en cure puis, quand il est atteint de delirium tremens, d'asile en asile. La vérité est qu'avec la dégradation du corps et de l'esprit, la cohérence de son petit univers vibrant qui tient de l'impressionnisme de Sisley commence à se défaire, la subtilité de sa couleur à se diluer. Sa mère le soigne et surveille son travail. Il doit produire pour satisfaire la demande des marchands. Mais sa main le lâche, le trait, qu'il avait si peu, le fuit.

La fuite au Vésinet

Le graphisme noir que Suzanne Valadon maîtrise si bien, elle le recommande à son fils : il cloisonne les formes qui n'étaient chez lui que légères transitions d'une couleur délavée, et par conséquent il contiendra davantage les tons. A la cinquantaine passée, Utrillo quitte sa mère qui le domine et le guide, claque la porte en partant avec Lucie Valore, ancienne actrice de théâtre, veuve d'un magnat ruiné par la crise des années 30 et peintre du dimanche. Une fois épousée, Lucie Valore impose la respectabilité. *Fini* le vagabondage en pantoufles dans les rues de Montmartre. *Le* peintre habitera une villa au Vésinet, il aura un bon tailleur *et une voiture à chauffeur*. Sa vie est dans la banlieue bourgeoise, désormais *réglée* par la production utile, à partir de cartes postales et de photos, le cerveau lessivé par les traitements des asiles, se languissant des bistrots de la Butte où il payait le cafetier avec un petit dessin. C'est le moment où entre en scène le nouveau marchand qui s'assurera l'exclusivité de son labeur, Paul Pétridès. Mais le charme est rompu. Utrillo a perdu sa naïve blancheur, le *frémissement pictural* de vieilles rues montmartroises. C'est un peintre qui ne fantasmait pas. Il peignait, simple et direct, la fuite des *rues* où nul ne va, la nudité des façades où rien ne se passe, sinon le petit drame, à peine visible, mais par des âmes sensibles seulement, de la lèpre des vieux murs d'artisans, perception d'autant plus attendrissante que la netteté industrielle a déjà pris le pouvoir dans les villes.

JACQUES MICHEL.

* Peintures de Maurice Utrillo, au musée Jacquemart-André, 158, boulevard Haussmann.

Le Centenaire de Maurice Utrillo, *souvenirs de Suzanne Valadon et* André Utter, au musée de Montmartre, 12, rue Cortot.

Maurice Utrillo, sa vie, son œuvre, présenté par Jean Fabris. Documents et reproductions noir et couleur, 200 pages. Edité par Frédéric Birr.

Utrillo, par Jeanine Warnod, éditions Flammarion, 95 pages, reproductions noir et couleur. 60 F.



Photos William Klein.

Du souk au mausolée

WILLIAM KLEIN n'est pas un artiste fini, et il le dit : à cinquante ans passés, il fait suivre l'ensemble de son travail, qui démarre dans les années 50, de l'étiquette *« à suivre »... Après la peinture, apprise dans* l'atelier de Fernand Léger, il y a eu l'architecture ; *après les photos abstraites, il y a eu le* reportage : après New-York, il y a eu Rome, après Moscou, Tokyo ; *après la photo tout* court, il y a eu le cinéma. Entre-temps, il y a eu la publicité, la typo, la B.D., et aucune ou aucun n'a vraiment voulu céder sa place à l'autre. Touche-à-tout génial, inséminateur endiablé, William Klein n'a jamais fini de mélanger les genres, de bricoler, de s'amuser, de traverser son siècle comme un bain de foule. Plus boxeur que Robert Frank, il a institué le braquage, le « direct » comme mode de relation photographique, et une dinguerie qui se soucie peu de la belle photo. Aux antipodes des instants parfaits privilégiés par Cartier-Bresson, il n'a fait que tailler des instants communs, surchargés, discordants.

La rétrospective de William Klein au Centre Georges-Pompidou tient de l'événement de souk, de gare de province, d'église, de supermarché. Une cinquantaine d'écrans débitent en permanence, dans l'obscurité et sur de la musique pop alternée avec des sifflets de train, des coups de feu et des gongs chinois, des photos, des travellings sur des planches-contacts (bonne idée : le trait rouge annonce l'arrêt sur image), des bandes-annonces de films et des rushes publicitaires. On vient *là* piocher du son et de l'image : on se transvase d'une salle à *l'autre, et on s'assied par terre, certains viennent voler un roupillon, d'autres faire leurs prières. Le hasard a voulu que sur cette polyphonie*, ou polychromie, s'élève, d'une salle voisine, la voix de Léon Zitrone qui commente le lancement d'une fusée. William Klein doit adorer : son sens de l'humour a déjà fait légende.

A l'inverse de cela, comme si l'un rachetait l'autre, ou niquait l'autre, un livre un peu rigide et étriqué, comme on en faisait dans les années 50 alors que William Klein faisait des livres de maintenant, semble le caveau miniature de la rétrospective. A la fin des années 70, les galeries américaines avaient voulu assagir le faiseur de ramdam en exposant et vendant à prix d'or ses *vintageprints*. Il avait interdit la publication de deux livres, trouvant l'impression trop sale. C'est étrange comme quelqu'un qui a toujours glissé, comme un surfeur, sur la lame de la modernité, se contente maintenant d'un livre bien imprimé, mais de petit maître.

★ William Klein, au Centre Georges-Pompidou. Jusqu'au 27 juin. Un livre catalogue aux éditions Herscher. 158 F.

Poseuses d'hier et d'aujourd'hui

LES femmes sont le point de mire de l'œuvre de Lartigue : il les aime, il les vise, mère, nounou, cousines, mais aussi belles inconnues chapeautées, passantes, coureuses, cocottes emmitouflées des bains de mer et des champs de courses, actrices. Maîtresses : *Bibi* est adorable, mais on aime *aussi* beaucoup Renée, Coco, Rose et, bien sûr, Florette. *Lartigue exerce un art subtil de l'instant*, de l'objet, des premiers et arrière-plans. Chaque *image est gaie, construite, touchante de* beauté.

Un autre dragueur de la photographie, Claude Nori, propose dans un livre dévergondé *(Il me semble vous avoir rencontrée quelque part)* ses plus charmantes conquêtes — ou fiascos. Les extravagantes et les garçonnes de Lartigue ont été poussées par des nénettes internationales, Lolitas auto-stoppeuses, loucheuses, taquines, exubérantes ou languissantes, toujours à cheval sur la virginité, ragazze en Mobylette ou Japonaises consentantes. Il y a là, comme dans toute collection, un peu de maniaquerie et beaucoup d'enjouement.

★ *Femmes de mes autrefois et de maintenant*, de Jacques-Henri Lartigue. Grand Palais des Champs-Élysées, avenue Winston-Churchill, Paris-8e. Jusqu'au 30 août.

★ *Il me semble vous avoir rencontrée quelque part*, de Claude Nori, aux éditions Contrejour, 150 F.

Le valet de cœur

IL y a des clichés complètement évidents, inévitables : si dans une rue apparemment vide, deux estafettes noires, devant une palissade de métal rainurée, déchargent des statues de *plâtre* blanc, Vénus, David ou odalisques, aucun photographe qui se respecte, qui *passe là*, et *qui n'a pas oublié son appareil*, ne résiste à cette photo. Le cadre peut bien varier *de quelques centimètres, l'effet est choppé et* on dirait que le photographe, parce qu'il est *passé par là, croit que le cliché, qui serait* de n'importe qui, du hasard, se rallie à son âme, pour dire un très gros mot. Pascal Dolemieux n'échappe pas aux tentations.

Il y a d'autres images, aussi évidentes sans doute, mais pratiquement invisibles à tout mortel, sur le moment, sauf à celui qui les choisit en les fabriquant : elles ne pourraient exister que dans un seul œil, ce sont des lubies, des toquades, et à cette évidence d'un seul doit aussi se rattacher un doute, une incertitude — celle que l'image en vaille la peine, — et un désir formidable — qu'elle n'appartienne qu'à soi. *Prenez les photos les plus simples*, et *aussi* les plus mystérieuses, que Pascal Dolemieux *expose actuellement à la Bibliothèque nationale* : il n'y a presque rien à voir, mais quel courage a été le sien, de nous le donner à voir. Un cardigan un peu seul pendu dans le timbre de lumière d'une fenêtre sans ombre, un teckel qui se jette à l'eau. Ces images improbables sont les plus émouvantes, elles appartiennent à tout le monde, elles ne sont qu'à lui.

Pascal Dolemieux suit encore d'autres chemins : des veines mouvementées ou cocasses, et une façon d'inverser les situations, de déceler une infinie tristesse dans un carnaval, de la monstruosité dans la gaieté, de l'épouvante dans la religiosité. Il bloque un seul personnage dans son cadre, pris en flagrant délit de morosité (la jeune fille *ennuyée qui caresse sa botte*), de folie douce (le pépé qui dévale son toboggan, *le baba-cool qui joue* de la flûte, la *jeune* cheftaine qui se trompe de côté pour photographier *le Mont-Saint-Michel), ou de désarroi* (l'homme en béret qui a reposé ses deux valises devant on ne sait quel *épatement*). A ces moments-là le talent de Pascal Dolemieux devient un lieu commun : qu'est-ce donc, sinon du cœur et du culot ?

★ *Pascal Dolemieux*, à *la galerie de photographie* de la Bibliothèque nationale, 4, rue de Louvois, 75002 Paris. Jusqu'au 2 juillet.

Le zoo d'Alain Fleischer

LE monde nouveau et éternel d'Alain Fleischer est celui du cinéma, du zoo, du théâtre érotique. Des rochers de bobines encadrent la scène centrale d'un miroir où se reflète le corps de l'actrice. *Elle* a les lèvres trop rouges, et des nappes de sang ou de ténèbres *sont le parterre où ploie* son ventre, où se creusent ses reins. Toutes sortes d'animaux miniatures *la menacent : des ours bruns, des* tapirs rouges, des bouquetins et des rhinocéros. Des *étuis à cigares Roméo et Juliette sont les* pylônes de l'autel où brûle le feu. L'enfance et *les feux font un peu penser à Bernard Faucon* et les grands tirages couleurs luisants à Tom Drahos : voilà de bonnes compagnies.

Au sous-sol du Studio 666, une installation de chambre noire *projette* des fragments de corps reflétés par des écueils de miroirs poussés sur un bassin par un brise-glace. Le moteur du bateau, qui s'appelle *Mexico*, est parfois un peu paresseux.

★ 6, rue du Maître-Albert, Paris-5e. Jusqu'au 9 juillet.

H. G.

[En raison du succès, l'exposition Jean-Philippe Charbonnier est prolongée, au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, jusqu'au 28 août.]

FORMES

Hrdlicka

Alfred Hrdlicka (1) a passé plus d'une saison en enfer. Il nous y entraîne. Crûment et cruellement. Il nous entraîne chez les fous (cycle *Randolactil*), chez les travestis, dont l'avilissement est dénoncé avec une sorte d'attirance (pastels du cycle Pasolini), sous la baguette ensorcelée du chef d'orchestre (cycle Schubert), etc. Dans le cycle Elias Canetti est répercuté, comme partout d'ailleurs, le dialogue permanent instauré depuis 1968 entre l'écrivain et l'artiste autrichien, encore inconnu en France, célèbre dans le reste de l'Europe. Peintre, mais avant tout sculpteur et graveur prodigieux, Hrdlicka s'impose comme un colosse boulimique, violent, bouillonnant, chaotique, ennemi juré du « bon goût » et de l'esthétisme et dont les visions nous bouleversent.

Duport

Pour notre plaisir et pour le sien, Michel Duport a beaucoup travaillé, au cours des deux ans, presque jour pour jour, qui nous séparent de sa précédente exposition (3). Il a encore raffiné sur ses textures colorées, non sans parfois une certaine préciosité. D'impalpables festons y semblent surimprimés, ou en filigrane. De subtils motifs se font jour : *le Cheval assyrien, la Lionne blessée*... Mais ces velléités narratives sont absentes des compositions où la couleur, enrichie de plusieurs superpositions, est sous-tendue par de robustes charpentes — telles les poutraisons qui étayent un admirable triptyque, — de grands paysages sublimés. Là, seules les juxtapositions des teintes assourdies, mates comme celles de la fresque, lilas par exemple, ou bleues, ou roses, réussissent à donner aux aplats la profondeur. Sur ces étendues, à la lumière de jouer.

Masurovsky

Depuis plus longtemps encore, Michel Butor dialogue avec Gregory Masurovsky (2). Depuis *Litanies d'eau*. Les deux amis engagent la partie à tour de rôle — ou presque. Butor, en général, écrit son poème d'après le dessin ou la gravure de Masurovsky et l'y incorpore. Il arrive aussi que ce dernier attende le texte autographe pour s'en inspirer, l'habiller ou le reporter sur la plaque de cuivre. Un petit film d'ailleurs, projeté dans la galerie, nous fait assister à toutes les phases du tirage, à l'atelier Georges Leblanc. Au milieu de tant d'œuvres ici rassemblées, et qui nous enchantent toutes, y compris les lithographies de *Western Duo*, on s'arrêtera devant cette double et poignante élégie, *la Femme, la Neige et la Mort*, chant d'amour à deux voix accolées et non plus entremêlées, où la disparue commence à se dénuder de sa chair. Et toutes ces délicates merveilles où le crayon, tenu d'une *main heureuse*, qui excelle à s'autoportraiturer en attendant l'eau-forte, ouvre et ferme une fenêtre, fait éclore un camélia, offre aux mots la plante d'un pied *(Terra amata)* avec une netteté pointilliste qui propulse le moindre objet dans une aura poétique.

Brunschwig

Lorsqu'elle délaisse la toile pour le papier, le noir et le blanc suffisent à Colette Brunschwig — elle l'avait déjà prouvé mais elle persévère avec une vigueur renforcée — pour extraire du chaos tout un monde (4). Ne voyez pas dans ces mots une figure de style : on est bien ici en présence d'une recréation cosmique. Comment autrement qualifier, entre autres plongées dans l'inconnu, ces nébuleuses spirales aux tourbillons qui crachent le feu dans un ciel d'encre ? Car c'est d'encre qu'il s'agit, et Colette Brunschwig a su plier les vertus du lavis aux exigences du grain du papier, d'un Japon grand format qui ne s'en laisse pas conter. Alors la magie opère. Le noir — quelquefois avivé de bleu — en lui-même ou par contraste, devient lumineux. Quasi insoutenable. Dans les fusains aussi, et les aquarelles, et les acryliques en petits formats. Un noir à la fois fluide et compact, rugueux.

Jean-Marie DUNOYER.

(1) Atelier Lambert, 62, rue La Boétie.

(2) Galerie de l'Ermitage, 33, rue Henri-Barbusse.

(3) Galerie Jacob, 28, rue Jacob.

(4) Galerie Jaquester, 85, rue Rambuteau.

SÉLECTION

CINÉMA

« Newsfront » de Philip Noyce

Les débuts, il y a cinq ans, d'un brillant cinéaste australien formé à l'école nationale du cinéma et de la télévision. Le monde du journalisme de cinéma, la constante chasse à l'événement, le cinéma comme mythe et réalité indissociablement mêlés.

« Ninotchka » d'Ernst Lubitsch

Greta Garbo en camarade soviétique découvrant un Paris de rêve, sorti de l'imagination d'Ernst Lubitsch. Garbo rit, comme disait la publicité à la sortie du film, et avec elle, très souvent, le spectateur.

ET AUSSI : *l'Homme blessé*, de Patrice Chéreau (un grand acteur, Jean-Hugues Anglade) ; *l'Année de tous les dangers*, de Peter Weir (l'aventure hollywoodienne et la « vraie » politique) ; *Furyo*, de Nagisa Oshima (Japon d'hier et de demain) ; *l'Argent*, de Robert Bresson (exigence de l'âme, réalité de la matière) ; *Faits divers*, de Raymond Depardon (l'actualité au peigne fin) ; *la Femme du chef de gare* (un Fassbinder inédit en France) ; *Ana*, de A. Reis et M. Cordeiro (permanence des sentiments dans un Portugal « éternel »).

THÉATRE

Le Mystère de la charité de Jeanne d'Arc aux Thermes de Cluny

Voir notre article page 17

ET AUSSI : *les Paravents*, à Nanterre (Genet-Chéreau, une grande farce épique, un immense élan d'amour). *Les Shakespeare*, à la Cartoucherie (le Théâtre du Soleil est de retour). *Lit vers Lethe*, à la Salpêtrière (les dérapages de la mémoire, les fantasmes d'un photographe, une femme, une star et ses images). *Vera Baxter*, au Poche (la chanson de la femme fidèle).

MUSIQUE

La Fête de la musique

Le 21 juin, on ne saura où donner de l'oreille et de l'œil pour la Fête de la musique, lancée l'an dernier et qui va revêtir une ampleur bien plus grande encore dans des milliers de lieux à Paris et en Province. Et même là où il ne se passera rien, on pourra y participer grâce à la télévision qui retransmettra sur TF 1 la grande soirée donnée sur l'esplanade de la Défense par Jean-Claude Casadesus et l'Orchestre de Lille, avec le Cuarteto Cedron, M.A. Estrella, A.M. Fijal, B. Lavillers et Colette Magny, tandis que FR 3 tentera une extraordinaire expérience de musique à distance avec la création du *Chant des soleils* de Xenakis : J.-Cl. Casadesus (toujours lui) dirigera l'œuvre pour les dizaines ou les centaines d'harmonies et de chorales installées dans les villes et les villages qui l'auront préparée à l'avance.

Entre 10 heures et 22 heures, le Centre musical Bösendorfer offrira aux pianistes amateurs la possibilité de jouer librement sur tous ses pianos (Bösendorfer, Feurich, Euterpe, Ibach, Magne, etc.). Et ceux qui le voudront pourront (de 15 heures à 22 heures) participer à une présélection des candidats pour le Concours national des amateurs « Entrée libre à Chopin » qui aura lieu à la fin de l'année. (Renseignements et inscriptions : 17, avenue Raymond-Poincaré, 75116 Paris ; tél. 553-20-60.) « Portes ouvertes » également aux pianos Hamm, mais avec des professionnels de la musique classique, électronique et du jazz, à partir de 20 h 30 (135, rue de Rennes, 75006 Paris ; tél. 544-38-66).

ET AUSSI : G. Caussé et A. Queffélec (Marais-Hôtel d'Aumont, le 15) ; C. Cantin et A. Planès (Gaveau, le 15) ; *Cosi fan tutte*, mise en scène Ponnelle, dir. Barenboïm, Orchestre de Paris (Champs-Elysées, les 16, 19, 23, 26, 30) ; Concert non-stop de percussions de musique vivante (Chaillot, le 16, à 20 h) ; *Les Indes galantes*, dir. Malgoire (St-Denis, le 17) ; K. Zimerman (Nohant, le 17) ; Rameau, par Th. Dussaut (Marais-Aumont, le 17) ; *Requiem* de Mozart, premier concert de l'Orchestre de Lille au nouveau Palais de la musique (Lille, le 18) ; *le Drame des vierges folles*, liturgie du IIe siècle (Royaumont, le 19, à 17 h) ; création de *Guillaume d'Aquitaine*, de Pergolèse (Chaillot, Musée des monuments français, les 20, 22, 24) ; Quatuor Enesco, au profit d'Aide médicale internationale (St-Louis-des-Invalides, le 21) ; G. Kremer (Divonne, le 22) ; Mozart, par Barenboïm et Perlam (Pleyel, le 22).

JAZZ

Tropica rythmes

Martinique, Guadeloupe, Dominique, Cuba, Zaïre, une quinzaine de groupes, musique et danse, restauration exotique et expositions, les deux jours *Tropica rythmes* organisés par l'Association pour la promotion de l'art caraïbe (APAC) promettent d'être chauds. Il ne faut pas y voir seulement l'effet d'une mode. Outre leur vitalité rythmique, les musiques des îles et d'Afrique permettent de renouveler la *forme du concert et des festivals*. Fal Frett, Malavoi, Irakere, Jeff and Gramacks, les 18 et 19 juin, à l'Espace Balard.

ET AUSSI : Fête de l'IACP au *New Morning* (le 19 à 14 h) ; Eric Le Lann et Bernard Lubat au *Petit-Opportun* (à partir du 20).

ROCK-VARIÉTÉS

Stevie Winwood

Autre figure de légende du rock, Stevie Winwood mène depuis les années 60 une aventure chaotique. Mais l'ancien leader de Blind Faith et de Traffic a une grande exigence musicale et un goût du travail exécuté à la perfection. Et puis il joue lui-même de magnifiques improvisations au piano, à la guitare, chantant le blues avec sa voie aiguë, son phrasé noir. (Palais des sports, le 18 juin).

Dire Straits

Du rock doux à l'ancienne mode par un groupe formé il y a maintenant six ans et qui bat aujourd'hui tous les records d'influence dans les tournées. (Lille, le 18 juin ; Palais des sports à Paris du 19 au 23 juin).

ET AUSSI : *Kajogoogoo*, au Palace, le jeudi 16 juin ; *Screamin' Jay Hawkins* à l'Olympia, samedi 18 juin ; *Van Morrison*, au Casino de Paris, le lundi 20 juin ; *Crosby Stills and Nash*, à Toulouse, le mardi 21 juin ; *Rock*, au Forum, à partir du 22 juin ; *Richard Bohringer*, à l'Olympia le 16 juin ; *Tom Novembre*, le 17 ; *Gilles Langoureau*, le 18 juin ; *Francis Lalanne*, le 19 juin ; *Les clowns Macloma*, au Dejazet.

DANSE

Le grand Théâtre de Genève au Théâtre de la Ville

Chorégraphies de l'Argentin Oscar Araïz : un métissage de culture latino-américaine, de danse classique et d'expressionnisme allemand, avec beaucoup de talent.

« Le Concile d'amour » au Théâtre de Paris

Défense et illustration d'une chorégraphie néo-hyperbaroque de Germinal Casado par la troupe des Ballets du Rhin (avec les percussions de Strasbourg).

Entractes spectacles de rue

Flâneries dans Paris à la rencontre d'« événements chorégraphiques » organisés par Odile Duboc entre le canal Saint-Martin, le square Gambetta, la place des Vosges, Hôtel de Ville (15 juin).

ET AUSSI : *Cycle japonais 83* au Théâtre de l'Alliance : Kagura-s (litanies divines) trois cérémonies rituelles, *Les ballets Théâtre Russillo* au Théâtre du Rond-Point (des créations en alternance avec *le Sacre)*.

PROCHAINE SAISON

Le monde slave à Chaillot

LA saison 1983-1984 au Théâtre national de Chaillot commence le 23 septembre dans la Grande Salle avec la reprise de *Hamlet*. Ensuite, une co-production de la compagnie de Claude Régy qui met en scène *De par les villages*, de Peter Handke. Pendant ce temps, Antoine Vitez répétera avec la même distribution *la Mouette*, de Tchékhov, paraphrase avouée de *Hamlet*, et *le Héron*, d'Axionov, qui pourrait se passer dans la maison même que *la Mouette*, des années plus tard, dans la même société, après la révolution.

A Gémier, le Festival d'Automne ouvre la saison avec *la Trahison orale*, de Mauricio Kagel. Puis ce sera le spectacle de Daniel Mesguich créé à Avignon, *la Dévotion à la Croix*, de Calderon. Ensuite, *Faut-il choisir, faut-il rêver ?* de et par Bruno Bayen. Les marionnettes de Jacques Voyet, dans *les Possédées* (présenté au Festival de Cergy-Pontoise), et *le Mariage*, de Gombrowicz, par Daniel Martin. En juillet 1984, Antoine Vitez mettra en scène à Avignon — et reprendra en septembre à Chaillot — un opéra d'Aperghis, *l'Echarpe rouge*, d'après le livre d'Alain Badiou : « *L'opéra du communisme*, dit Antoine Vitez. *Un magnifique poème épique, glorieux en même temps qu'une réflexion sur le communisme. Est-il bon, est-il méchant ? Est-il mort, est-il vivant ? Il est possible que le vingtième siècle voie la fin de l'histoire ou son début... C'est de quoi je voudrais témoigner. Le thème du communisme et du monde slave traverse l'ensemble du programme.* »

Le théâtre pour enfants reprend avec *Gulliver*, Pierre Byland, des marionnettes turques. De même reprennent les concerts, les rencontres poétiques, les formes brèves dont la programmation sera plus souple, et pour lesquelles Yannis Kokkos aménage un espace dans le Grand Foyer, où sera présenté, entre autres, *Carnets d'un disparu*, musique de Janacek, texte de Marie-Noëlle Le Rio, mise en scène de Pierre Barrat.

Enfin, Antoine Vitez espère que l'école, mise en place cette année, pourra trouver et appliquer son mode de recrutement, sa forme, son développement. C'est une question de moyens.

C.G.

★ *Renseignements* - Théâtre national de Chaillot, place du Trocadéro, 75116 Paris. Tél. : 727-81-15.

PEINTURE

Le nouveau Fromanger

GÉRARD FROMANGER change. Ce n'est pas la première fois. En vingt-cinq ans de peinture nous avons eu maintes fois l'occasion d'assister à ses tournants, à ses volte-face. Il a récemment fait le point de son parcours au musée de Caen : les nus gris du début, la stylisation géométrique d'avant 1968, le photoréalisme qui a suivi sur le thème de la rue au quotidien avec ses passants, ses devantures de magasins, ses kiosques à journaux. Puis, à partir de 1976, l'effacement des thèmes illustratifs dans le feu d'artifice de *Tout est allumé*, série où la couleur met en pièces les formes et prépare un nouveau jeu de puzzle de la peinture. Comme si soudain l'artiste politique, l'ancien révolutionnaire de mai 1968, décidait de vivre avec ce monde.

Né en 1939, il se pose aujourd'hui des questions d'homme et d'artiste. A Sienne, dans sa *tour d'ivoire*, une antique chapelle dont il fait son atelier, Gérard Fromanger s'adonne hors du temps à l'art pour l'art, tout à la problématique interne de sa peinture. La douceur du paysage siennois l'a incité à entrer dans le passé. Ses hôtes le laissent sans voix. Il est chez le Duccio, Simone Martini, les frères Lorenzetti, grands Toscans primitifs qui à vrai dire ne le préoccupaient guère auparavant. A présent il rêve, silencieux, sur leurs tableaux. Il explore les petites architectures toscanes aux toits de tuiles rouges et va à travers le paysage qui fut celui de l'Etrurie antique où les archéologues ont découvert la nécropole décorée de Tarquinia.

Bonne affaire pour un peintre qui décide de regarder derrière lui, que cette illustration de la vie dans un temple de la mort ! Gérard Fromanger est tombé sous le charme de ces personnages souriants, souvent barbus, toujours naïvement de profil, l'œil en amande cerné d'un trait noir.

Quand on quitte l'évocation de la mort et qu'on revient à Sienne et dans les villes voisines et concurrentes, on tombe nécessairement sur les chevaux, symboles d'une course romantique vers les grands horizons. Ils courent dans la vallée, petites ombres furtives de tons pastel dont l'allégresse rejoint les glacis de Derain et les grandes silhouettes sans cavalier allant à travers la forêt de tours de San-Geminiano, à la rencontre du cavalier invisible de Magritte.

Gérard Fromanger, si sourcilleux devant la réalité quotidienne, son injustice, n'établit pas la différence entre un rêve sur la vie et une fantasmagorie sur la mort. Il reprend à son compte l'imagerie des Etrusques bienheureux, confondant passé et présent, bonheur et angoisse. La Sienne d'hier est son Arcadie aujourd'hui. Il la décrit d'une couleur claire et acide, rapide et décorative, sur laquelle il ne s'attarde pas. A travers la narration d'un monde idéalisé qui n'est plus, c'est la peinture qui se prend pour son propre sujet. Et c'est ce qui change chez cet artiste ; le plaisir de peindre, de dériver sur des thèmes à première vue insignifiants, hors du temps ou hors de propos.

Il se divertit et veut nous divertir. Mais, en même temps, il fait une démonstration sur son métier. Dans sa période politique on était loin de trouver, au-delà de l'intelligence du sujet, une qualité picturale capable de s'imposer par elle-même. Gérard Fromanger montre qu'à Sienne elle habite sa peinture, qui commence à voler et fait des tourbillons, rejoignant le courant actuel du néo-expressionnisme. Chez lui il n'est cependant pas question de *bad painting*, sauvage et débridée, mais au contraire du métier aux cent références, du plaisir de bien peindre. Pour soi d'abord, pour les autres ensuite.

J.M.

★ Peintures récentes de Gérard Fromanger galerie ABCD, 30, rue de Lisbonne. Jusqu'au 10 juillet.



EXPOSITIONS

Centre Pompidou

Entrée principale rue Saint-Martin (277-12-33). Informations téléphoniques : 277-11-12.

Sauf mardi, de 12 h à 20 h ; sam. et dim., de 10 h à 22 h. Entrée libre le dimanche et le mercredi.

Animation gratuite, sauf mardi et dimanche, à 16 h et 19 h ; le samedi, à 11 h, entrée du musée (troisième étage) ; lundi et jeudi, 17 h, galeries contemporaines.

BONJOUR MONSIEUR MANET. Jusqu'au 12 septembre.

WILLIAM KLEIN. *Jusqu'au 3 juillet.*

AU CARREFOUR DES CULTURES LATINES : Radio Latina. Carrefour des régions. Jusqu'au 3 juillet.

TOUS LES JOURS LA DANSE. Photographies de Marc Tulane. Jusqu'au 15 août.

HOMMAGE A FRANÇOIS DUFRENE, 1930-1982. Petit foyer. Jusqu'au 20 juin.

DESSINS D'EXPRESSION FIGURATIVE. Jusqu'au 12 septembre.

PLEIN VIDE. Enveloppe. Atelier des enfants. Sauf mardi et dim., de 14 h à 18 h. Jusqu'au 25 juin.

DE LA CREATION A LA LECTURE. Lapin express. Bibliothèque des enfants, piazza. Jusqu'au 27 juin.

C.C.I.

EUREKA 83. Un siècle d'inventions françaises. Jusqu'au 27 juin.

AU TEMPS DE L'ESPACE. Jusqu'au 17 septembre.

IN COHÉRENCES. Environnement quotidien et folie. Jusqu'au 27 juin.

B.P.I.

LE BRÉSIL DES BRÉSILIENS. Jusqu'au 19 septembre.

Musées

MANET, 1832-1883. – Grand Palais, entrée avenue Winston-Churchill (261-54-10). Sauf mardi de 10 h à 20 h ; mercredi jusqu'à 22 h. Entrée : 15 F ; le samedi : 12 F (gratuite le 27 juin). Jusqu'au 1er août.

LA PEINTURE NAPOLITAINE, du Caravage à Giordano. *Grand Palais*, entrée place Clemenceau (voir ci-dessus). Entrée gratuite le 4 juillet. Jusqu'au 29 août.

DAMIAN-RAYNAUD. Les symboles du lieu. L'habitation de l'homme. Grand Palais, entrée avenue du Général-Eisenhower (voir ci-dessus). Entrée : 11 F. Jusqu'au 27 juin.

HOMMAGE A REYNOLD ARNOULD, 1919-1980. Grand Palais (voir ci-dessus). Entrée libre. Jusq. 11 juillet.

REGARD SUR BRESSUIRE ET SON CANTON. Grand Palais, espace 404 *(voir ci-dessus). Entrée libre. Jusqu'au* 3 octobre.

L'ART ET LE SPORT. Grand Palais, entrée avenue *Winston-Churchill. Tous les* jours, de 11 h à 20 h. Jusqu'au 19 juin.

SALON DE LA SOCIÉTÉ NATIONALE DES BEAUX-ARTS - Hommage à Charles Cante, 1903-1981. Grand Palais, jusqu'au 19 juin.

FERDINAND HODLER, 1853-1918. Petit Palais, avenue Winston-Churchill (265-99-21). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Entrée : 14 F. Jusqu'au 24 juillet.

PASTELS DES XIXe ET XXe SIÈCLES, des collections du Petit Palais. Petit Palais (voir ci-dessus). Entrée : 9 F (gratuite le dimanche). Jusq. 31 juillet.

UTRILLO. Musée Jacquemart-André, 158, boulevard Haussmann (562-39-94). Sauf mardi, de 11 h à 17 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 14 août. – *Musée de Montmartre*, 12, rue Cortot (606-61-11). De 14 h 30 à 17 h 30 ; dim., de 11 h à 17 h 30. Entrée : 8 F. *Jusqu'au* 30 septembre.

MURILLO DANS LES MUSÉES FRANÇAIS. Du 17 juin au 24 octobre. – **L'AQUARELLE EN FRANCE AU XIXe SIÈCLE.** Du 17 juin au 19 septembre. Musée du Louvre, pavillon de Flore, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 heures. Entrée : 12 F (gratuite le dimanche et le mercredi).

GEORGES ROUAULT, dans les collections permanentes du Musée d'art moderne *de la Ville de Paris*, 11, *avenue du* Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30 ; mercredi, jusqu'à *20 h 30. Jusqu'à fin septembre.*

JEAN-PHILIPPE CHARBONNIER, 300 photographies : 1944-1982. Jusqu'au 28 août - **WIFREDO LAM.** Jusqu'au 19 juin. Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus).

LES MYTHES DE NOS NIPPES. La mode, les enfants, les adolescents 1883-1983. Musée des enfants, au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 31 décembre.

PRESENTATION TEMPORAIRE D'ŒUVRES APPARTENANT AUX COLLECTIONS NATIONALES. Emar : un royaume sur l'Euphrate au temps des Hittites. – La peinture française au XVIIe siècle – La nature morte et l'objet de Delacroix à Picasso – Le fonds Eiffel au musée d'Orsay. Musée d'art et d'essai, palais de Tokyo, 13, *avenue du Président-Wilson (723-36-53).* Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 7 F ; le dim., 3,50 F. Jusqu'en octobre.

***LAPRADE ET BOURDELLE,* vers 1900.** Musée Bourdelle, 16, rue Antoine-Bourdelle (548-67-27). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 2 octobre.

A LA BELLE ENSEIGNE. Musée de la publicité, 18, rue de Paradis (246-13-09). Sauf mardi, de 12 h à 18 h. Jusqu'au 19 octobre.

GUS BOFA et les illustrateurs de l'entre-deux-guerres. Musée-galerie de la Seita, *12, rue Surcouf (555-91-50)*. Sauf dim. (et jours fériés), de 11 heures à 18 heures. Jusqu'au 10 septembre.

DU FAUBOURG SAINT-ANTOINE AU BOIS DE VINCENNES. Promenade historique dans le douzième arrondissement. Jusqu'au 19 juin. **HENRI LEHMANN (1814-1882). Portraits et décors parisiens.** Jusqu'au 4 septembre. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (272-21-13). Sauf lundi, de 10 h à 17 h. Entrée 9 F, gratuite le dimanche.

CARRÉGA. Musée de la Monnaie, 11, quai de Conti (329-12-48). Sauf dim. (et jours fériés), de 11 h à 17 h. Entrée libre. Jusqu'au 15 juillet.

1913. Bibliothèque nationale, 58, *rue* Richelieu (261-82-83). De 12 h à 18 h. Jusqu'au 13 juillet.

PASCAL DOLÉMIEUX. Prix Niepce 1983. Galerie de photographie de la B.N., 4, rue Louvois. Sauf dim., de 12 h à 18 h. Jusqu'au 2 juillet.

CHINE : LES FRESQUES DU DESERT DE GOBI. *La route de la soie.* Muséum d'histoire naturelle, 36, rue Geoffroy-Saint-Hilaire (336-14-41). Sauf mardi, *de 10 h à 17 h 30. Entrée : 11 F.* Jusqu'au 17 août.

CHARLES DE GAULLE. 1932, Au fil de l'épée. *Musée de l'Ordre de la libération*, 51 bis, bd de Latour-Maubourg (551-32-33). De 10 h à 17 h. Entrée libre. Jusqu'au 18 juin.

ART ET SANTÉ A L'ASSISTANCE PUBLIQUE. Hôtel de Miramion, 47, quai de la Tournelle (633-01-40). Sauf lundi et mardi, de 10 h à 17 h. Jusqu'en juillet.

LA POSTE ET L'AVIATION. Musée de la poste, 34, boulevard de Vaugirard (320-15-30). *Sauf dim. (et jours fériés)*, de 10 h à 17 h. Du 17 juin au 3 septembre.

L'ŒUF ET LA PLUME. Musée en herbe. Jardin d'acclimatation, boulevard des Sablons (747-47-66). Jusqu'au 31 décembre.

Centres culturels

LA PLACE ROYALE DU PEYROU A MONTPELLIER. – Orangerie de l'hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine (274-22-22). De 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 4 septembre.

DESSINS NAPOLITAINS, XVIIe-XVIIIe siècles. – Chapelle des Petits-Augustins, 14, rue Bonaparte (260-34-57). *Sauf mardi, de 12 h à 20 h. Jusqu'au* 10 juillet.

ITINÉRAIRES ARCHÉOLOGIQUES, à Naples et ses environs. Institut culturel italien, 50, rue de Varenne (222-12-78). Sauf sam. après-midi et dim., de 10 h à 13 h et de 16 h à 19 h. Jusqu'au 1er juillet.

CLAUDE MONET AU TEMPS DE GIVERNY - TRANSPARENCES. – Photographies. Centre culturel du Marais, 28, rue des Francs-Bourgeois (272-73-52). Sauf mardi, de 11 h à 19 h. Entrée : 19 F. Jusqu'au 17 juillet.

ESPACES DE CRÉATION ET D'EXPRESSION. – *École nationale supérieure* des beaux-arts, 11, quai Malaquais. De 12 h à 20 h ; sam. et dim., de 10 h à 20 h. Jusqu'au 3 juillet.

5 ARTISTES DE LA SASKATCHEWAN : Bornstein, Fafard, Knowles, Lindner, Rogers. Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (551-35-73). De 10 h à 19 h. Du 17 juin au 18 septembre.

JEUNE SCULPTURE. Espace ouvert, espaces construits. – Port d'Austerlitz. Tous les jours, de 10 h 30 à 17 h 30. Entrée libre. Jusqu'au 26 juin.

SALON DE MAI. Espace Pierre Cardin, 1-3, avenue Gabriel (266-92-25). Tous les jours, de 11 h à 18 h 30. Jusqu'au 29 juin.

W.S.O., un expressionniste danois. Maison du Danemark, 142, avenue des Champs-Elysées. De 12 h à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 3 juillet.

LUXURIANCES : Blaw, Hammond, Provisor. American Center, 261, boulevard Raspail (634-10-09). Sauf dim., de 12 h à 19 h ; sam., de 12 h à 17 h. Jusqu. 8 juillet.

***GUINOVART.* Œuvres 1980-1983.** Centre d'études catalanes, 9, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie (277-65-69). Jusqu'à fin juin.

JIJÉ. – Centre culturel Wallonie-Bruxelles, 127, rue Saint-Martin (271-26-16). De 11 h à 19 h. Jusqu'au 11 septembre.

TREIZE PEINTRES ET SCULPTEURS. – Hôtel de Ville, salle Saint-Jean. Jusqu'au 10 juillet.

DESSINS DE CANOVA. Mairie du 4e arrondissement, place Baudoyer. Sauf lundi, de 11 h 30 à 18 h. Jusqu'au 10 juillet.

ART SACRÉ, ART ET MATIÈRE, ART DU TA TCHEN TAO. – Centre d'art de la Ville de Paris, 8, rue de Nesles (354-43-80). De 11 h à 20 h, mardi jusqu'à 22 h. Jusqu'au 30 juin.

UNE JOURNÉE A LA CAMPAGNE. – Pavillon des arts, 101, rue Rambuteau (233-82-50). Sauf lundi (et jours fériés), de 10 h à 17 h 30. Jusqu'au 31 août.

MEXIQUE. PEINTRES CONTEMPORAINS. Collections parisiennes. Centre *culturel du Mexique*, 47 *bis, avenue* Bosquet (555-79-15). Sauf dim., de 10 h à 18 h ; sam., de 12 h à 18 h. Jusqu. 26 juillet.

SIMON BOLIVAR, el libertador. 11, rue Copernic (553-29-98). Sauf sam. et dim., de 9 h 30 à 16 h.

FASNACHT, KALIDAS-KARMAKAR, KURT, KUTASY, MARK. Cité internationale des arts, 18, rue de l'Hôtel-de-Ville (278-71-72). De 13 h à 19 h. Du *17 au 28 juin.*

DIX ILLUSTRATEURS POLONAIS DE LIVRES D'ENFANTS. – Institut polonais, 31, rue Jean-Goujon (225-10-57). Jusqu'au 1er juillet.

KAY VON BAUDISSIM. *Un monde fantastique et imaginaire.* Espace A.G.F., 87, rue de Richelieu (244-13-13). Sauf *sam. et dim., de 8 h 45 à 17 h 30. Jusqu'au* 15 juillet.

Galeries

LUMIÈRES SUR LA PEINTURE, XIXe-XXe siècle. Galerie Schmit, 396, rue Saint-Honoré (260-36-36). Jusqu'au 16 juillet.

L'AVANT-GARDE AU FÉMININ. Moscou, Saint-Pétersbourg, Paris, 1907-1930. Chadwick. Vingt ans de sculpture, 1963-1983. Artcurial, 9, avenue Matignon (256-32-90). Jusqu'au 31 juillet.

SCULPTURES ET DESSINS : Bouquet, Bouquillon, Collamarini, Fenosa, Giacometti, etc. Galerie Ile des arts, 66, rue Saint-Louis-en-l'Ile (326-02-01). Jusqu'au 10 juillet.

L'ÉGYPTE SORT DES ARCHIVES. Galerie Baudoin Lebon, 36, rue des Archives *(272-09-10). Jusqu'au 16 juillet.*

VINGT ET UN GRAVEURS, de l'atelier J.-M. Granier. Galerie M. Broutta, 31, rue des Bergers (577-93-79). Jusqu'au 12 juillet.

CAMILLE BRYEN. Dessins, aquarelles. HARRY CALLAHAN. Photographies en couleur. Zabriskie Gallery, 37, rue Quincampoix (272-35-47). Jusq. 2 juillet.

PEINTURES RÉCENTES des élèves de l'atelier Olivier Debré. Galerie de la Maison des beaux-arts, 11, rue des Beaux-Arts. Jusqu'au 24 juin.

ESQUISSES ACCOMPLIES. Œuvres d'Arsic, Boutoux, Bonillé, etc. Galerie Darbonne Roy, 15, rue Guénégaud (325-57-39). Jusqu'au 30 juillet.

ACKLING, AUBERTIN, HAINS, LEMOSSE, LIMÉRAT, HUBERT. Au fond de la cour, 40, rue du Dragon (544-68-34). Jusqu'au 25 juin.

L'OBJET DE FEU : la semaine américaine de Paris cherche son image. Mecanorma Graphic Center, 49, rue des Mathurins (483-92-66). Jusqu'au 23 juin.

ELISABETH GAROUSTE-MATTIA BONETTI. Galerie C. Breguet, 19, rue Guénégaud (633-40-06). Jusqu'au 28 juin.

***TROMPE-L'ŒIL I.* Galerie A. Blondel,** 4, rue Aubry-le-Boucher (278-66-67). Du 17 juin jusqu'en octobre.

SEPT PEINTRES : Eskenazi, Feinstein, Gauvin, etc. Galerie Berthe, 11, rue Visconti (634-23-30). Jusqu'au 2 juillet.

LES NÉO-ROMANTIQUES : Bérard, Berman, Leonid, Tchelitchew. Galerie Lucie Weill, 6, rue Bonaparte (354-71-95). Jusqu'au 13 juillet.

ŒUVRES SUR PAPIER. Hôtel Astra. 29, *rue Caumartin (266-15-15)*. Jusqu'au 10 septembre.

LES SÉDUCTIONS UTOPIQUES. *Choix de publicités idéales.* *Galerie* Ideodis Delpire, 13, rue de l'Abbaye (326-51-10). Jusqu'au 30 juillet.

ADAMI. Peintures récentes. TADINI. Galerie Maeght, 13-14, rue de Téhéran (563-13-19). Jusqu'au 13 juillet.

GÉRARD BARTHÉLEMY. Peintures et dessins. Galerie Claude-Bernard, 9, rue des Beaux-Arts (326-97-07). Jusqu'au 25 juin.

JEAN-PIERRE BOURQUIN. Out of the blue, *Galerie G. Lavrov, 40, rue Mazarine* (326-84-35). Jusqu'au 30 juin.

VICTOR BRAUNER. Tableaux, céramiques originales. Galerie Samy-Kinge, 54, rue de Verneuil (261-19-07). Jusqu'au 14 juillet.

LESZEK BROGOWSKI. Considérations sur le dessin. Galerie A. Oudin, 28 *bis*, boulevard Sébastopol (271-83-65). Jusqu'au 23 juillet.

COLETTE BRUNSCHWIG. Lavis, dessins. Galerie Jaquester, 85, *rue* Rambuteau (508-51-25). Jusqu'au 9 juillet.

SOPHIE CALLE. L'Hôtel C. Galerie *C. Crousel, 80, rue Quincampoix* (887-60-81). Jusqu'au 26 juin.

JORGE CAMACHO. Impressions. Galerie du 7, rue Princesse (326-26-97). Jusqu'au 1er juillet.

ANGELA CASSANELLA. Galerie C. Renault, 133, boulevard Haussmann (563-52-00). Jusqu'au 30 juin.

CHEUNG. Galerie C. Corre, 14, rue Guénégaud (354-57-67). Jusqu'au 30 juin.

DI-MACCIO. Galerie Râ, 7, rue Turbigo *(236-45-74). Juin-juillet.*

JEAN-PIERRE CHAUVET. Peinture. Galerie Breteau, 70, rue Bonaparte (326-40-96). Jusqu'au 31 juillet.

DORNY. Œuvres graphiques récentes. Galerie La Hune, 14, rue de l'Abbaye (325-54-06). Jusqu'au 10 juillet.

JEAN EDELMANN. Œuvres récentes. Galeries d'art international, 12, rue Jean-Ferrandi (548-84-28). Jusqu'au 25 juin.

ALAIN FLEISCHER. La chambre noire de Barbe-Bleue. *Studio 666, 6, rue* Maître-Albert (354-59-29). Jusqu'au 2 juillet.

BERNARD FRIZE. Galerie L. *Durand*, 19, rue Mazarine (326-25-35). Jusqu'au 3 juillet.

GÉRARD FROMANGER. Allegro, 1981-1983. Galerie A.B.C.D., 30, rue de Lisbonne (563-25-42). Jusqu'au 10 juillet.

GARGALLO. Sculptures et dessins. Galerie Marwan-Hoss, 12, rue d'Alger (296-37-96). Jusqu'au 24 juin.

JEAN GRISOT. Du sol au mur. Galerie N.R.A., 2, rue du Jour (508-19-58). *Jusqu'au 25 juin.*

PAUL GUIRAMAND. Peintures récentes. Galerie Taménaga, 18, avenue Matignon *(266-61-94). Jusqu'au 28 juin.*

GUTHERZ. Aquarelles. L'œil Sévigné, 14, rue de Sévigné (277-74-59). Jusqu'au 2 juillet.

ANDRE HAMBOURG à New York. Wally Findlay Galleries, 2 *avenue* Matignon (225-70-74). Jusqu'à fin juin.

HÉLION. Peintures récentes, 1982-1983. Galerie Karl-Flinker, 25, rue de Tournon (325-18-73). Jusqu'au 25 juin.

HELMAN. Galerie Heyraud-Bresson, 56, rue de l'Université (222-58-09). Jusqu'au 2 juillet.

KOMET. Galerie J. Briance, 23-25, rue Guénégaud (326-85-21). Jusqu'au 9 juillet.

GEORGES KOSKAS. Galerie Raph', 12, rue Pavée (887-80-36). Jusqu'au 15 octobre (fermé en juillet et en août).

PIERRE LE CACHEUX. *Galerie* Peinture fraîche, 29, rue de Bourgogne. Jusqu'au 2 juillet.

ISADORE LEVY. Peintures récentes. Galerie Darial, 22, rue de Beaune (261-20-63). Jusqu'au 2 juillet.

BAUDOUIN LUQUET. Quelques instants transparents acrobatiques. Galerie 30, *rue Rambuteau (278-41-07). Jusqu'au* 29 juin.

MACCHERONI. Œuvres récentes. Galerie *Regards*, 40, rue de *l'Université*(261-10-22). Jusqu'au 25 juin.

MASUDA. Le Haut-Pavé, 3, quai de Montebello (354-58-79). Jusqu'au 30 juin.

GREGORY MASUROVSKY. Estampes et dessins. *Galerie de l'Ermitage*, 33, rue Henri-Barbusse (354-71-44). Jusqu'au 9 juillet.

***JOAN MIRO.* Œuvres récentes. Sculptures et gouaches.** Galerie A. Maeght, 46, rue du Bac (222-12-59). Jusqu'à fin juillet.

MARFAING. Galerie Ariel, 140, boulevard Haussmann (562-13-09). Jusqu'au 30 juin.

PAUL-ÉMILE PAJOT (1873-1929). Portraits de bateaux. Galerie Messine, 1, avenue de Messine (562-25-04). Jusqu'au 24 juin.

POUL PEDERSEN. Tabloèmes 1981-1983. Galerie Charley Chevalier, 27, rue de la Ferronnerie (508-58-63). Jusqu'au *30 juin.*

TOM PHILLIPS. Galerie Bama, 40, rue Quincampoix (277-38-87). Jusqu'au 8 *juillet.*

JEAN-MAXIME RELANGE. 20 ans de peinture. Espace Da et Du, 81, rue Saint-Maur (700-19-34). Jusqu'au 25 juin.

ALFRED RETH, 1884-1966. Peintures, dessins. La Pochade, 11, rue Guénégaud (354-89-03). Jusqu'au 16 juillet.

DAVID RYAN. Rituels. Galerie *Gillepsie-Laage-Salomon*, 24, *rue* Beaubourg (278-11-71). Jusqu'au 13 juillet.

SANDORFI. Galerie Isy Brachot, 35, rue Guénégaud (354-22-40). Jusqu'au 9 juillet.

SAURA. Dora Maar d'après Dora Maar. Galerie Stadler, 51, rue de Seine (326-91-10). Jusqu'au 9 juillet.

YVON TAILLANDIER. L'Œil de bœuf, 58, rue Quincampoix (278-36-66). Jusqu'au 25 juin.

***TAL-COAT* : En champs affrontés.** Lavis. Galerie Clivages, 46, rue de l'Université (296-69-57). Jusqu'au 23 juillet.

PATRICK TOSANI. Galerie Durand-Dessert, 3, rue des Haudriettes (277-63-60). Jusqu'au 9 juillet.

DANIEL TREMBLAY. Galerie Farideh Cadot, 77, rue des Archives (278-08-36). Jusqu'au 9 juillet.

XAVIER VALLS. Aquarelles et dessins. Galerie H. Gomès, 6, rue du Cirque (225-42-49). *Jusqu'au 30 juin*

VELICKOVIC. Peintures 1980-1983. Galerie de France, 52, rue de la Verrerie (274-38-00). **Dessins.** Galerie le Dessin, 27, rue Guénégaud (633-04-66). Jusqu'au 23 juillet.

VELLIOT. Peintures. Galerie V. Schmidt, 41, rue Mazarine (354-71-91). Jusqu'au 30 juin.

JACQUES VILLON. Dessins et aquarelles 1894-1955. Galerie Sagot-le-Garrec, 24, *rue du Four (326-43-38). Jusqu'au* 9 juillet.

ENRICO VISANI. Travaux récents. Galerie J.-P. Lavignes, 15, rue Saint-Louis-en-L'Ile (633-56-02). Jusqu'au 23 juin.

MADELEINE WEBER. Espace courbe et verticabilité. Galerie Spiess, 4, avenue de Messine (256-06-41). Jusqu'au 30 juin.

WISNIEWSKI. En 80 mondes autour de ma table. Galerie des Lombards (278-40-99). *Jusqu'au 9 juillet.*

En région parisienne

BOBIGNY. Gérard Tisserand : Le peuple guidant la liberté. Maison de la culture, boulevard Lénine (831-11-45). Sauf lundi et jeudi, de 16 h à 19 h 30. Entrée libre. Jusqu'au 30 juin.

BRÉTIGNY. A propos du corps et de son image. Photographies. Centre Gérard-*Philipe, rue Henri-Douard (084-38-68).* Sauf dim. et lundi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Du 18 juin au 30 septembre.

CHAMPS-SUR-MARNE. Bonbon ? Grenier, ancienne ferme du Boisson, à Noisiel (005-64-87). Jusqu'au 9 juillet.

CRETEIL. Se voir en peinture. Maison des arts A.-Malraux, place Salvador-Allende (899-90-50). Jusqu'au 25 juin.

DOURDAN. Nicolas Vial. Musée du Château, place du Général-de-Gaulle (459-66-83). *sauf lundi et mardi*, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 31 août.

JOUY-EN-JOSAS. Concept et réalité : *Klasen, Paubel, Tilman.* *Centre* Canrobert, 50, rue du Général-de-Gaulle. Mardi, sam. et dim., de 14 h 30 à 18 h. Jusqu'au *10 juillet.*

LES MUREAUX. Hommage à Emile Verhaeren. Centre E.D.F.-G.D.F., 17, rue Albert-Thomas (099-93-00). Jusqu'au 8 juillet.

MEUDON. Sculpture des années 80. Musée d'art et d'histoire, 11, rue des Pierres (027-15-76), sauf lundi et mardi, *de 14 h à 18 h.* Entrée libre. Jusqu'au 3 juillet.

MONTREUIL. Six peintres abstraits : Luquet, Haftier, Lambilliotte, Lamiel, Martinez, Pandini. Eglise Saint-Pierre-Saint-Paul, 2, rue de Romainville (858-91-82). De 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h. Jusqu'au 8 juillet.

***SAINT-DENIS.* « Journaux », peintures et dessins de Jean Kiras.** Théâtre Gérard-Philipe, 59, boulevard Jules-Guesde (243.00.59). Sauf dim. et lundi, de 10 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 30 juin. **Bretagne et culture.** 4, place de la Légion-d'Honneur. De 10 h à 19 h. Du 17 au 30 juin.

SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS. Philippe Guérin – Comprendre, sauver, restaurer. Musée, villa Médicis, 5, rue Saint-*Hilaire, à La Varenne-Saint-Hilaire* (886-33-28). Sauf lundi et mardi, de 14 h à 18 h. Jusqu'au 10 juillet.

En province

AMIENS. Anne-Marie Milliot. Lissé et *strié. Affiches contemporaines.* *Maison de* la culture, place Léon-Gontier (91-83-36). Jusqu'au 11 juillet.

ANCY-LE-FRANC. Roger Bénévant. Château (75-14-63). Jusqu'au 15 septembre.

ANGOULEME. Les gens, les esprits. 8 peintres coréens. ACAPA, Hôtel Saint-Simon, 15, rue de la Cloche-Verte. Jusqu'au 1er juillet.

ANNECY. Alexeieff ou la gravure animée. Musée-château (45-29-66). Jusqu'au 30 septembre.

ARRAS. De l'abstraction formelle au cinétisme. *Centre culturel* Noroit, 9, *rue* des Capucins (21-30-12). Jusqu'au 3 juillet.

AURILLAC. Albert Monier, photographe. Musée, 8, place de la Paix (48-42-56). Jusqu'au 15 octobre.

BLOIS. René Boinot. Galerie Saint-Laumer, 46, rue Saint-Lubin. Jusqu'au 24 juin.

BOURG-EN-BRESSE. Dépôt du Fonds national d'art contemporain au musée de *l'Ain. Prieuré de Brou, 63, boulevard de* Brou (22-22-31).

CALAIS. Gil Wolman. Galerie de l'Ancienne poste, *13, bd Gambetta. Jusqu'au* 26 juin.

CASES-DE-PENE. Robert Zakanitch. Fondation du château de Jau.

CHALON-SUR-SAONE. Présence Panchounette. - Erwin Blumenfeld. Photographies. Jusqu'au 26 juin. **Contet. Dessins - Jourdin. Peintures.** Jusqu'au 17 juillet. **Contet et Jourdin. Bandes dessinées.** Jusqu'au 26 juin. Maison de la culture, 5 bis, avenue Niepce (48-48-92).

***CHARTRES.* Six expositions pour les mois d'été : Bellavia, Da Rocha, Dugain, Gibrat, Rousselot, Varini.** Musée des Beaux-Arts, cloître Notre-Dame (21-41-39). A partir du 17 juin.

CHATEAUROUX. Biennale nationale de la céramique contemporaine. Convent des Cordeliers. Jusqu'au 31 août.

CHOLET. Carelman, objets introuvables. Musée des arts, 50, avenue Gambetta (62-21-46). Jusqu'au 27 juin.

***DIJON.* Conservation et restauration. Peintures des musées de Dijon.** Musée Magnin, 4, rue des Bons-Enfants (67-11-10). Jusqu'au 19 décembre.

DOUAI. Mario Avati, gravures 1952-1982. Musée de la Chartreuse, 4, rue des Chartreux (87-17-82). Jusqu'au 27 juin.

DUNKERQUE. Carreaux de faïence dans le nord de la France, 1650-1850. Musée des beaux-arts, place du Général-de-Gaulle (66-21-57). **Véronique Bigo.** *Musée d'art contemporain, avenue des* Bains (65-98-00). Jusqu'au 18 juillet.

GIVERNY. Cinq peintres, aujourd'hui : *Autard, Blais, Lacalmontie, Poivret,* Thupinier. Galerie 73, rue Claude-Monet, 27 (51-28-15). Jusqu'au 26 juin.

GRENOBLE. Trois dessinateurs au musée : Belle, Deck, Gandu. Musée, place de Verdun (54-09-82). Jusqu'à fin septembre.

***LILLE.* Dessins de Raphaël.** Musée des beaux-arts, place de la République (57-01-94) Jusqu'au 27 juin.

LONS-LE-SAUNIER. Elisabeth Mathieu-Perrard, 1912-1982. Musée, Hôtel de ville (47-26-93). *Jusqu'au 10 juillet.*

LYON. Eugène Baudin, 1843-1907. Musée des Beaux-Arts, palais Saint-Pierre (28-07-66). - **Aubanel-Denis Serre-Scanreigh.** Galerie Bertin, 10, rue Auguste-Comte (842-62-87). - **Adamah. La terre.** ELAC, centre d'échanges de Perrache (842-27-39). Jusqu'au 18 septembre

MARSEILLE. Olivier Debré, peintures. Galerie Athanor, 11, boulevard Olfroy (78-83-53). Jusqu'au 9 juillet - **Velickovic. Peintures, dessins.** *Galerie Athanor 538,* rue Paradis (71-49-14). Jusqu'au 16 juillet.

MONTLUÇON. Lewandowski : Paysages à la française. Galerie de l'Ancienne Poste, boulevard de Courtais (03-95-53). Jusqu'au 26 juin.

MONTPELLIER. Patrick Raynaud. Sculptures. Musée Fabre, 13, rue Montpellieret *(66-06-34). Jusqu'au 30 août.*

MORLAIX. Yann Sohier. Ar Falz et la Bretagne des années 30. Musée, rue des Vignes (88-38-96). Jusqu'à fin août.

NANTES. Mosner : les malices. Espace Graslin (73-07-11). Jusqu'au 3 juillet.

NICE. Krikor Bédikian. 1908-1981. Peintures et dessins. Jusqu'à fin juin. - **Raymond Roussel.** Jusqu'au 6 juillet. Musée des beaux-arts Jules-Chéret, 33, avenue des Baumettes. (44-50-72). **Albert Chubac.** Galerie d'art contemporain, 59, quai des Etats-Unis (62-37-11). Jusqu'au 26 juin. **Christian Jaccard.** Galerie des Ponchettes, 77, quai des Etats-Unis (62-31-24). Jusqu'au 26 juin. **Photographies : H. Newton, R. Mapplethorpe, A. Springs, D. Michals.** ENAC (62-37-11). Jusqu'au 26 juin. **Scènes de la vie tzigane. Photographies de G. Rondeau.** Cari, Villa Arson, 20, avenue Stephen-Liégeard (51-30-00). Jusqu'au 11 juillet.

NIMES. 150 ans de restaurations en *Languedoc-Roussillon.* *Musée des beaux-*arts, rue Cité-Foule. Jusqu'au 17 juillet - **Les premiers paysans de la France méditerranéenne.** *Musée archéologique, 13 bis,* boulevard Amiral-Courbet (67-25-57).

PAU. Les Orientalistes, de 1850 à 1914. Musée des beaux-arts, rue Mathieu-Lalanne (27-33-02). Juin.

POITIERS. Photographies de la collection Lamarche-Vadel. Musée Sainte-Croix (41-07-53). Juin.

SAINT-ETIENNE. Les chevalements, d'hier et d'aujourd'hui. Musée d'art et d'industrie (33-04-85). Jusqu'au 12 septembre.

***SAINT-PAUL-DE-VENCE. Louis* Cane.** Fondation Maeght (32-81-63). Jusqu'au 20 juin.

SAINT-QUENTIN. Franco Adami. Musée Antoine-Lecuyer (62-39-71). Jusqu'au 20 juin.

SAINTE-SUZANNE. Art et éveil. Regards sur l'art contemporain. Château. Jusqu'au 4 septembre.

SEDAN. Année Vauban. Murailles et jardins: château. Juin.

***STRASBOURG.* Gustave Doré, 1832-1883.** Musée d'art moderne et musée historique (35-47-27). Jusqu'au 31 août. **Sous-paradis ou la photo perdue,** 7, rue du *Fil* (32-50-96). Juin.

TOULON. Carte blanche à François Bazzoli. - Noëlle Tissier. Musée, 113, boulevard Leclerc (93-14-54). Jusqu'au 30 juin.

TOURS. Olivier Seguin. Sculptures et dessins. Musée des beaux-arts, 18, place Sirasol (05-68-73). A partir du 18 juin.

VENCE. Fred Deux. Dessins, gravures. Galerie A. Chave, 13, rue Isnard (58-*03-45). Jusqu'au 22 juillet.*

VILLEURBANNE. Anish Kapoor. Gérard Collin-Thiebaut : Le peintre parcourt sa propre exposition. Le Nouveau Musée, 11, rue du Docteur-Dolard (884-55-10). Jusqu'au 5 juillet.

THEATRE

(Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

LES SPECTACLES NOUVEAUX

POLYPHONIX 5 - Bastille (357-42-14), 18 heures, (15 au 17).
MAURICE BAQUET - Espace Gaîté (327-13-54), 20 h 30 (15).
LYSISTRATA - Montreuil, Tem (usine Elmco) (858-65-33), 21 heures (le 15).
DARLING DARLING - Dejazet (887-97-34), 21 heures (15).

Les salles subventionnées et municipales

OPÉRA (742-57-50). Le 15 à 19 h 30 : Soirée Balanchine ; le 16 à 19 h 30 : Luisa Miller.
SALLE FAVART (296-06-11). Le 21 à 18 heures : Conférence A. Tubeuf.
COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20). Le 15 à 14 h 30 : Andromaque ; les 15, 17 à 20 h 30 : les Estivants ; les 16, 20 à 20 h 30 : le Médecin volant/Amphitryon ; les 18, 21 à 20 h 30, le 19 à 14 h 30 et 20 h 30 : Intermezzo.
CHAILLOT (727-81-15), Grand Foyer (Dim) : les 15, 16, 17, 18, 21 à 18 h 30 ; Aldebert le botaniste ; le 20 à 20 h 30 : Rendez-vous de poésie avec Kasia Skansberg ; Grand Théâtre (Lun): les 15, 17, 18, 21 à 21 h 30 ; le 19 à 15 h : le Prince travesti ; Concert : le 16 à 20 h 30 : musique vivante non-stop percussions ; Théâtre Gémier : le 21 à 20 h 30 : Récital J. Brahms par G. Parmentier.
ODÉON (325-70-32), relâche.
PETIT ODÉON (325-70-32) (lun.), les 15, 16, 17, 18, 19, 21 à 18 h 30 : Dialogue aux enfers entre Machiavel et Montesquieu.
TEP (797-96-06), relâche.
Petit TEP, le 15 à 14 h 30 : la Belle au bois Dormant ; à 20 h 30 : Zazzerona ; le 16 à 10 h : Popout ; à 20 h 30 : Musique, mécanisme et autres diableries.
BEAUBOURG (277-12-33) (mar.). – Débats : le 15 à 19 h : Ch. Mariscal ; 21 h : Tout ange est terrible ; le 16 à 18 h 30 : Fanzines et compagnie : l'autre presse ; à 19 h : soirée latino-américaine ; le 17 à 19 h : D. Grenier ; à 21 h : Revue parlée ; le 20 à 18 h 30 : Manet, l'art contemporain et la citation ; à 19 h : « Mnesis », une veille d'été ; Cinéma-vidéo : les 15, 16, 17, 18, 19, 20 à 13 h : Pickle Family Circus ; à 16 h : introduction à la musique contemporaine n° 3 : « Répétition et différence » ; à 19 h : Possum living ; les 15, 16, 17, 18, à 15 h : Bonjour Monsieur Manet ; les 15, 16, 17, 18, 19 à 18 h : Hollis Frampton : collections du N.N.A.M. ; Théâtre : le 20 à 14 h 30 : Les oreilles de Midas.
THÉÂTRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83) : Concert : le 17 à 20 h 30 : l'Orchestre de Strasbourg Gabor Otvos.
THÉÂTRE DE LA VILLE (274-22-77) (lun.), les 15, 16, 17, 18, 21 à 20 h 30 ; le 19 à 14 h 30 : Ballet du grand théâtre de Genève.
CARRÉ SILVIA MONFORT (531-28-34) (dim., lun.), les 15, 16, 17, 21 à 21 h : le 18 à 16 h et 21 h : les Oiseaux.

Les autres salles

ANTOINE (208-77-71) (D. soir, L.). 20 h 30, dim., 15 h 30 : Coup de soleil.
ARTISTIC ATHEVAINS (355-27-10) (D. soir, L.), 20 h 30, dim., 17 h : le Deuil éclatant du bonheur ; Prélude à K. Mansfield.
ATELIER (606-49-24) (D. soir, L.) 21 h, dim. 15 h : le Neveu de Rameau.
ATHÉNÉE (742-67-27) (S. soir, D., L.), 20 h, sam., 16 h : Kean.
CARREFOUR DE L'ESPRIT (633-48-65) mer., jeu., ven., 20 h 30 : Zod Zod Zod...iaque.
CARTOUCHERIE, Théâtre du Soleil (374-24-08) les 16, 17, 18, à 18 h 30 ; le 19, à 15 h 30 : La Nuit des Rois ; le 15 à 18 h 30 : Richard II. – Epée de bois (808-39-74) (D soir, L.), 20 h 30, dim. 16 h : Patience... patience dans l'azur. – Aquarium (374-99-61) (D. soir, L.) 30 h 30, dim. 17 h 30 : la Débutante.
CENTRE CULTUREL DU MARAIS (272-73-52) (D., L., Mar.), 20 h 30 : Roman Rock à l'heure du thé.
CHAPELLE SAINT-LOUIS DE LA SALPETRIERE (508-09-46) (Mer., D.), 20 h 30 : Lit vers Léthé.
CITÉ INTERNATIONALE (589-38-69), Galerie (D., L.), 20 h 30 : Dialogue de l'arbre. – Resserre (D., L.), 20 h 30 : la Musica. – Grand Théâtre (D., L., Mar.), 20 h 30 : Roméo et Juliette.
COMÉDIE CAUMARTIN (742-43-41) (Mer., D. soir), 21 h, dim. 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (720-08-24) (D., L.), 20 h 45, sam. 19 h 45 et 22 h : Pauvre France.
COMÉDIE DE PARIS (281-00-11) 20 h 30 : Si Guitry m'était chanté (dernière le 18).
DAUNOU (261-69-14) (Mer., D.), 21 h : Un canapé-lit.
DÉCHARGEURS (236-00-02) (D.), 20 h 30 : Mourir à Colone.
ÉDOUARD-VII (742-57-49) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h : Joyeuses Pâques.
ELDORADO (208-45-42) (D. soir, L.) 20 h 30, sam. et dim., 15 h 30 : Théâtre de Bouvard.
ESCALIER D'OR (523-15-10) (D. soir, Mar.) 20 h 30, dim. 17 h : Abraham et Samuel ; (D. soir, L.) 22 h, dim. 14 h 30 : la Sonate de Belzebuth.
ESPACE-MARAIS (271-10-19) (D., L.), 20 h 30 : le Mariage de Figaro ; dim. 17 h 30, lun. 20 h 30 : la Mouette.
FONTAINE (874-74-40) 20 h 30 : S. Joly (dernière le 18).
GAITE-MONTPARNASSE (322-16-18) les 15, 16, à 20 h 30 : Des jours et des nuits.
GALERIE 55 (326-63-51) (D., L.) 21 h : Play it again, Sam.
HUCHETTE (326-38-99) (D.) 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Théâtre d'ombres ; 22 h 30 : les Atours de Nell.
JARDIN D'HIVER (255-74-40) 21 h, sam. 16 h : Transat (dernière le 18).
LA BRUYÈRE (874-76-99) (D. soir, L.), 21 h, dim., 15 h : Mort accidentelle d'un anarchiste.
LUCERNAIRE (544-57-34) I. (D.), 18 h 30 : Stella Memoria ; 20 h 30 : les Mystères du Confessional ; 22 h : Jeu même. – II. (D.) 20 h 30 : Milosz. – Petite salle (D.), 22 h 15 : Permis de séjour.
MADELEINE (265-07-09) (D. soir, L.), 20 h 45, D., 15 h : l'Amour fou.
MARAIS (278-50-27) (D.), 20 h 30 : le Plaisir berlinois.
MARIGNY, salle Gabriel (225-20-74) (D.), 21 h : la Surprise.
MICHEL (265-35-02) (D., L.), 21 h 15, sam., 18 h 15 et 21 h 30, dim., 15 h 30 : On dînera au lit.
MONTPARNASSE (320-89-90) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h : R. Devos. – Petit Montparnasse (D. soir, L.), 21 h 15, dim., 16 h : l'Astronome.
NOUVEAUTÉS (770-52-76) (J., D. soir) 20 h 30, sam., 21 h, dim., 15 h : l'Entourloupe.
PALAIS DES GLACES (607-49-93), les 15, 16, 17, 18, à 21 h ; le 19, à 17 h : Opéra-Louffe ; le 21, à 21 h : Folies d'opérettes.
PLAISANCE (320-00-06) (D., L.) 20 h 30 : Le Musée noir de Valia Angel.
POCHE (548-92-97) (D.) 21 h : Vera Baxter.
POTINIÈRE (261-44-16) (D. soir) 20 h 45, dim. 15 h 30 : Il signor Fagotto.
SAINT-GEORGES (878-63-47) 20 h 45 : Six heures au plus tard (dernière le 18).
STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-35-10) (D. soir, L.), 20 h 45, dim. 15 h 30 : le Fauteuil à bascule.
TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79) I. Lun., mar., 20 h 30, ven., sam. 22 h, dim. 15 h : l'Ecume des jours. – II. (D., L.) 20 h 30 : Huis clos ; mer., jeu. 22 h, sam., dim. 15 h : Fin de partie.
TEMPLIERS (272-94-56), (D., L.), à 20 h 30 : Robinson Crusoé.
THÉATRE D'EDGAR (322-11-02) (D.), 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h, Nous on fait où on nous dit de faire.
THÉATRE DU LYS (327-88-61) (D. soir, L.), 20 h 30, Dim. 15 h : Le Monte-Plats.
THEATRE NOIR (346-91-93) (L.) 20 h 30 : l'Ivrogne dans la brousse. – II. 20 h 30 : A petit feu de chagrin (dernière le 19).
THÉATRE 13 (588-16-30) (D. soir, L., Mar.), 20 h 30, dim., 15 h : le Piège de Méduse.
THEATRE 18 (226-47-47) (D. soir, L.), 20 h, Dim. 16 h : Vous avez dit bizarre : Aller simple.
THÉATRE PRÉSENT (203-02-55) (D. soir, L.), 20 h 30, dim., 17 h : l'Opéra de quat'sous.
THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80). – Grande salle : voir Danse. – *Petite salle (D.)* 20 h 30 : Joséphine, la cantatrice.
THÉATRE DU TOURTOUR (887-82-48) (D.) 21 h : J. Charby : Pour de rire.
TRISTAN-BERNARD (522-08-40) (D. soir, L.) 21 h, dim. 15 h et 18 h 30 : les Dix Petits Nègres.
UNION (770-90-94) (D. soir, L.) 20 h 30, Dim. 17 h 30 : Vol au-dessus d'un nid de coucou (en anglais).

Les cafés-théâtres

ATHLETIC (624-03-83) (D., L., Mar.) 21 h : Un caniche sur la banquise.
AU BEC FIN (296-29-35) (D.) 19 h : Gertrude morte cet après-midi ; 20 h 30 : Tohu-Bahut ; 22 h : le Président.
BEAUBOURGEOIS (272-08-51) (D.) 19 h 30 : Touchez pas au frichti.
BLANCS-MANTEAUX (887-15-84) (D.) I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres. – II. 20 h 15 : les Caïds ; 21 h 30 : Qui a tué Betty Grandt ? ; 22 h 30 + sam. 24 h : Version originale.
CAFÉ D'EDGAR (322-11-02) (D.) I. 20 h 15 + sam. 23 h 30 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : L'amour, c'est comme un bateau blanc. – II. 20 h 15 : Les blaireaux sont fatigués ; 22 h : Y'a encore une bombe dans le berceau du gamin. – III. 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux.
L'ÉCUME (542-71-16) (D., L., Ma.) 20 h 30 : J.-P. Reginal ; 22 h. : Histoire de diablesses.
LE FANAL (233-91-17) (D.) 20 h : Attendons la fanfare ; 21 h 15 : l'Amant.
LA GAGEURE (367-62-45) (D., L.) 20 h 30 : Ce n'est pas si grave une femme ; 22 h : Paroles d'hommes.
LES LUCIOLES (526-51-64) (L.) 19 h 45 : Oy, Moïsheley, mon fils ; 21 h 15 : Une chanson, c'est quoi déjà ; 22 h 15 : M. Chevalier.
PATACHON (606-90-20) (D., L., Ma.) *20 h 30 : Un sifflet dans la tête ; 22 h :* D. Loury ; 23 h : F. Fanel, N. Poli : Hommage à E. Piaf.
LE PETIT CASINO (278-36-50) (L.) 21 h : Guide des convenances 1919 ; 22 h 30 : J'viens pour l'annonce.
POINT-VIRGULE (278-67-03) (D.) 20 h 15 : Tranches de vie ; 21 h 30 : Casanova babies ; 22 h 30 : l'Argent de Dieu.
SENTIER DES HALLES (236-37-27) (D., L.) 20 h 15 : On est pas des pigeons ; 22 h : Vous descendez à la prochaine.
SPLENDID SAINT-MARTIN (208-21-93) (D., L.) 22 h : M. Sergent.
LA TANIÈRE (337-74-39) le 19, à 19 h 30 : A. Delille.
LE TINTAMARRE (887-33-82) (D., L.) 20 h 15 + sam. 24 h : Phèdre ; 21 h 30 : Apocalypse Na ; sam. 16 h : la Timbale.
THÉATRE DE DIX HEURES (606-07-48) (D.) 20 h 30 : Globble up stories ; 21 h 30 : Les huîtres ont des bérets (dernière le 18) ; 22 h 30 : Romeliette et Julot.
VIEILLE GRILLE (707-60-93) (D., L.) 20 h 30 : M. Musseau.

En région parisienne

AUVERS-SUR-OISE, Église Notre-Dame, le 18 à 21 h : J. Littleton.
BOURG-LA-REINE, CAEL (663-76-96), le 17 à 21 h : Musique vocale et instrumentale des dix-septième et dix-huitième siècles.
BOULOGNE-BILLANCOURT, T.B.B. (603-60-44), le 15 à 20 h 30 : Cl. Luter.
CHAMPIGNY, C.C. Gérard-Philipe (881-11-01), le 21 à 16 h : Fête de la musique, jardin communal, le 21 à 21 h : Ensemble 2e2m (Miereanu, Bayle).
CHATENAY-MALABRY, Église Sainte-Bathilde, le 16 à 20 h 30 ; J. Estournet, E. Balmas, G. Causse, A. Meunier, K. Atanassov (Spohr, Colderidge, Taylor...).
COURBEVOIE, Maison pour tous (333-63-52), le 18 à 21 h : Intérieur nuit.
CRÉTEIL, M.J.C. Mont-Mesly (377-58-60), le 18 à 21 h : Cabaret Jazz, Salle *Cocteau, le 17 à 20 h 30 : Gala de l'École* nationale de musique.
GENNEVILLIERS, Théâtre (793-26-30), le 15 à 21 h 45 : Le Quant à soi ; le 17 à 20 h : le Malheur indifférent ; le 18 à 21 h 45 : l'Intruse ; le 21 à 20 h : l'Épine du dos.
IVRY, Théâtre (670-15-71), le 17 à 20 h 30 : Musique dans la ville.
MALAKOFF, Th. 71 (655-43-45), le 15 à 21 h : Couleurs du temps.
MARLY, Maison Jean-Vilar (958-74-87), le 18 à 21 h : Barouf à Chioggia.
MASSY, sous chapiteau, le 18 à 20 h : B. Lavilliers.
MONTREUIL, TEM (858-65-33), I. : (D. soir, L.), 21 h, Dim. 17 h : les Soldats ; C.C. Jean-Lurçat (287-50-08), le 17 à 20 h 30 : J. Querlier.
NANTERRE, Th. des Amandiers (721-18-81), (D. soir, J.), 20 h 30, Mer., 19 h 30, Dim. 17 h : les Paravents ; II. (D. soir, J.), 21 h, Mer., 20 h, Dim. 16 h 30 : Combat de nègre et de chiens ; Th. par le Bas (775-91-64), Jeu., Ven., Sam. 20 h, Dim. 15 h : les Cenci.
ROYAUMONT, Abbaye (035-40-18), le 19 à 17 h 30 : Ensemble Organum de Paris, dir. M. Peres.
SAINT-DENIS, Festival (243-00-59), Basilique, le 15 à 20 h 30 : Chœurs et Orchestre de l'Opéra de Paris, dir. A. Lombard (Verdi) ; le 20 à 20 h 30 : Orchestre national de Lille, Chœurs de Düsseldorf, dir. J.-Cl. Casadesus (Mozart) ; Th. Gérard-Philipe, le 16 à 20 h 30 : R. Bruson (Verdi, Tosti, Donizetti) ; le 17 à 20 h 30 : la Grande Écurie et la Chambre du Roy, dir. J.-Cl. Malgoire (Rameau) ; les 16, 17 à 9 h 30 et 14 h 15 : Fugue en mineur (E).
SAINT-OUEN-L'AUMONE, Salle des fêtes, le 17 à 20 h 30 : Michaelis et Vabe.
SAINT - SULPICE - DE - FAVIÈRES, Église (083-36-51), le 19 à 21 h : le Débûché de Paris.
VERSAILLES, XXe Festival (950-36-22), Opéra-Royal, le 15 à 21 h : G. Janowitz (Brahms, Schubert) ; Péristyle du Grand-Trianon, les 17, 18 à 21 h 30 : Andromaque ; Chapelle de l'Hôpital, le 16 à 21 h : Ensemble vocal G. George (Josquin des Prés, Gesualdo, Brahms) ; Quartier Saint-Louis, le 19 à 21 h : l'Avare fastueux.
LE VESINET, CAL (976-32-75), le 20 à 21 h : Orchestre du Conservatoire municipal de musique.
VINCENNES, Th. Daniel-Sorano (374-73-74), les 15, 16, 17, 18 à 21 h, le 19 à 18 h : Il flotte dans l'air des milliers de pardessus.
YERRES, Église Saint-Honest (948-38-06), le 18 à 20 h 30 : Concert annuel de créations.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h, dim. 15 h 30 : François, j'ai mal à mes sous.







MUSIQUE

Les concerts

MERCREDI 15

THEATRE CONSTANCE, 20 h 45 : *D. Estrado, N. Belton, C. Molinaro.*

ESPACE GAITÉ, 22 h : A. Kremski (Gurdjieff, Hartmann, Scriabine).

ÉGLISE SAINT-ROCH, 21 h : Chorale E. Brasseur, Orhestre français d'Oratorio, dir. : J.-P. Lore (Mozart).

RADIO-FRANCE, Auditorium 106, 18 h 30 : Quatuor Bartholdy (Webern, Franck).

ÉGLISE SAINT-LOUIS DES INVALIDES, 20 h 30 : M.-B. Dufourcet.

SALLE GAVEAU, 20 h 30 : C. Cantin, *A. Planes* (Schubert, Beethoven, Reinecke...).

PORTE DE LA SUISSE, 20 h 30 : *W. Bartschi* (Ives, Lachenmann, Bartschi...).

THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES, 20 h 30 : *Ensemble orchestral de Paris*, dir. : J.-P. Wallez (*Mozart*, Beethoven).

CENTRE RACHI, 20 h 30 : M. Dalberto, *A. Dumay* (Franck, Ravel, Falla).

ÉGLISE SAINT-LOUIS-EN-L'ILE, 21 h : Chorale Josquin des Prés, chœur et orchestre Varenne, dir. : M. Courcier (Brahms, Schubert).

ÉGLISE SAINT-MÉDARD, 20 h 45 : Ensemble Sotto Voce, M. Renault-Rousseau, D. Renault-Fasquelle, dir. : H. de Magalhaes (Brahms, Schubert).

JEUDI 16

LUCERNAIRE, 19 h 45 : M. Yatomaru, C. Sornicle (Bach, Doppler, Bartok) ; 21 h : N. Hansen (Mozart, Haydn, Schubert).

ESPACE-GAITÉ, 22 h : voir le 15.

ÉGLISE SAINT-LOUIS-EN-L'ILE, 21 h : voir le 15.

THÉATRE CONSTANCE, 20 h 45 : N. Belton, C. Molinaro, M. Lusinchi, *P. Lambert.*

ÉGLISE SAINT-GERMAIN-L'AUXERROIS, 20 h 45 : Ensemble Aerosa, E. *Szolollosi, Ensemble de flûtes à bec* C. Pinchart (Couperin, Corelli, Bach).

ÉGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE, 20 h 30 : B. Veriet (Couperin).

ESPACE CARDIN, 20 h 30 : Orchestre Philharmonique des pays de la Loire, dir. : M. Soustrot (Ohana).

THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES, 20 h : Orchestre de Paris, dir. : D. Barenboïm (Mozart).

CENTRE CULTUREL CANADIEN, 20 h 30 : H. Bowkun (Bach, Chopin, Rachmaninov...).

VENDREDI 17

RADIO-FRANCE, Auditorium 106, 18 h 30 : M. Muller, A. Parker-Zylberajch (Marais, Couperin).

SALLE PLEYEL, 20 h 30 : Chœurs de R.-F., dir. : J. Jouineau ; Nouvel orchestre philharmonique, dir. : U. Segal (Wagner, Brahms).

THÉATRE CONSTANCE, 20 h 45 : F. Martin.

ESPACE GAITÉ, 22 h : voir le 15.

LUCERNAIRE, 21 h : voir le 16.

THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES, 20 h 30 : M. Beroff (Prokofiev, Moussorgski).

FIAP, 20 h 30 : E. Roelly (Schumann, Chopin, Rachmaninov...).

BIBLIOTHÈQUE ESPAGNOLE, 21 h : L. Munsch, Ch. Barratier, B. Cohen, J.-F. Rolland (Bach, Rodrigo, Nazaret...).

RANELAGH, 20 h 30 : Ensemble instrumental *Guitarra de Camera* (Carulli, Paganini, Brouwer...).

SALLE GAVEAU, 20 h 30 : Academy Saint-Martin in the *Fields* (Haendel, Bach, Mozart...).

HOTEL HÉROUET, 20 h 45 : Cl. Lefebre, *L. Poulain* (Telemann, W.-F. Bach, Mozart...).

ÉGLISE SAINT-LOUIS-EN-L'ILE, 21 h : Ensemble de chambre de Paris (Vivaldi, Mozart, Bach, Albinoni).

PALAIS-ROYAL (296-20-00), 21 h 15 : Les deux orchestres du conservatoire H. Berlioz ; Orchestre symphonique de André Guilbert (Gershwin) et Grand Ensemble de Roger Guérin (B. Lowde, S. Nestico, H. Mancini, D. Ellington).

SAMEDI 18

LUCERNAIRE, 19 h 45 : J. Hars, M. Marchesini, M.-Cl. Chevallier (Ibert, Rachmaninov).

HOTEL HÉROUET, 20 h 45 : voir le 17.

FIAP, 20 h 30 : Ch. Grasser (Rameau, Brahms, Schubert...).

ESPACE-GAITÉ, 22 h : voir le 15.

THÉATRE CONSTANCE, 20 h 45 : M. Ivanissevich, G. Rebours, F. Cadour.

RADIO-FRANCE, Auditorium 106, 16 h 30 : Musique traditionnelle du Laos ; Auditorium 105, 18 h 30 : M.-A. Nicolas, A. Cazalet, J.-P. Armand, M. Levinas (Berg, Danzi, Reinecke).

SALLE PLEYEL, 20 h 30 : Orchestre de Paris, dir. : D. Barenboïm (Mozart).

ESPACE ÇARDIN : voir le 16.

THÉATRE DE PARIS, 18 h : Th. Mathias, M. Gagnepain (Mozart, Schubert, Prokofiev...).

ÉGLISE SAINT-MERRI, 21 h : L'Espace musical (Cohen, Leroux, Bayle...).

NOTRE-DAME DE PARIS, 15 h : The Gettysburg College Choir.

ÉGLISE SAINT-LOUIS-EN-L'ILE, 21 h : Ensemble de chambre de Paris (Vivaldi, Mozart, Bach, Albinoni).

PALAIS-ROYAL (296-20-00), *21 h 15 :* Grand Orchestre de la Police nationale, dir. : P. Bigot (G. Charpentier, R. Wagner, A. Borodine, etc.).

DIMANCHE 19

ÉGLISE SAINT-MERRI, 16 h : Chorales à Cœur joie, Ensemble instrumental C. Paillard (Vivaldi).

THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES, 20 h : voir le 16.

THÉATRE CONSTANCE, 17 h : M. Ivanissevich, G. Rebours, A. Garcennot.

ESPACE-GAITÉ, 18 h : voir le 15.

CHAPELLE SAINT-LOUIS DE LA SALPÊTRIÈRE, 16 h 30 : Y. Kerjosc (Couperin, Bach, Mozart).

ÉGLISE SAINT-LOUIS DES INVALIDES, 17 h : Les Petits Chanteurs de Saint-François de Versailles (Josquin des Prés, Bach, Ravel).

ÉGLISE DES BILLETTES, 17 h : Cl. Zibi (Bach, Villa-Lobos, Weiss...).

CONCIERGERIE, 17 h 30 : Le Concert de Paris (Vivaldi).

NOTRE-DAME DE PARIS, 17 h 45 : S.C. Woodson (Dupré, Liszt, Franck...).

ÉGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE, 20 h 45 : P. Hantai (Byrd, Bull, Frescobaldi...).

LUNDI 20

RADIO-FRANCE, Auditorium 106, 18 h 30 : P. Aledo ; Grand Auditorium, 20 h 30 : B. Engerer, D. Sitkovetsky, D. Geringas (Brahms).

LUCERNAIRE, 19 h 45 : M. Simon, A. Pellerin (Schumann, Schubert, Chostakovitch) ; 21 h : M.-M. Larigaldie, N. Chabot, B. Hallary, S. Daval (Messiaen).

THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES, 20 h 30 : V. Ashkenazy (Beethoven, Chopin).

SALLE GAVEAU, 20 h 30 : S. Costa (Chopin, Ravel).

CENTRE MANDAPA, 20 h 45 : K. Mathur (musique de l'Inde du Nord).

ÉGLISE SAINT-GEORGES, 12 h 45 : J. Dufieux.

THÉATRE LA BRUYÈRE, 20 h 30 : Ensemble La Bruyère (Schubert).

MUSÉE GUIMET, 20 h 30 : Ensemble l'Itinéraire (Taïra, Bousch, Nodaïra...).

ÉGLISE SAINT-LOUIS-EN-L'ILE, 20 h : Groupe vocal de France, dir. : M. Tranchant (Bancquart, Marcland, Scelsi...).

MARDI 21

ÉGLISE SAINT-LOUIS-EN-L'ILE, 20 h 30 : voir le 20.

LUCERNAIRE, 19 h 45 et 21 h : voir le 20.

RADIO-FRANCE, Auditorium 106, 18 h 30 : Ensemble l'Itinéraire (Tamba, Nodaïra, Bousche).

THÉATRE CONSTANCE, 20 h 45 : P. Masselle, N. Belton, C. Molinaro.

ÉGLISE SAINT-MERRI, 20 h : Fête de la musique.

ÉGLISE SAINT-GERMAIN DES PRÉS, 21 h : Ensemble orchestral de Paris, dir. : H. Soudant (Florentz, Mozart).

ÉGLISE DE LA MADELEINE, 18 h 30 : Ensemble vocal et orchestre symphonique de Charenton, chœurs de la Madeleine (Bach).

CENTRE CULTUREL SUÉDOIS, 20 h 30 : Ch. Larson, E. Hehr (Balbastre, Bach, Barrière...).

ÉGLISE SAINT-SÉVERIN, 21 h : A. Isoir (Vivaldi, Bach, Haendel...).

NOTRE-DAME DE PARIS, 16 h 30 : The Lakeview Chorale (Brenchley, Chajes, Hawkins...).

ÉCOLE DES BEAUX-ARTS, 18 h 30 : Horizons sonores XXI (Srawley, Campana, Harel, Dupraz, etc.).

PALAIS-ROYAL (296-20-00), 21 h 15 : Orchestre de Paris, dir. : D. Barenboïm (Debussy, Ravel, Bizet).

Jazz, pop, rock, folk

ARC (723-61-27), le 20 à 20 h 30 : M. Solal.

ATMOSPHÈRE (249-74-30), *20 h 30, le 15* : Salsa y control ; le 16 : OVO ; les 17, 18, à 22 h 30 : Horizon.

BAINS-DOUCHES (887-34-40), le 17 à 20 h : Leda Atomica.

CASINO DE PARIS (285-00-39) le 20 à 20 h 30 : Van Morrisson.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : M. Saury.

CENTRE MUSICAL BOSENDORFER (553-20-60) le 17 à 20 h 30 : Ph. Duchemin, J.L. Longnon, J. Michel.

CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24), (D., L.) 22 h 30 : Groupe Carma.

CLOITRE DES LOMBARDS (233-54-09), *les 17, 18, 19 à 21 h* : Apartheid not.

LA DEFENSE, QUATRE TEMPS (979-00-15) *le 17 à 20 h 30* : Chet Baker.

DÉPOT-VENTE (637-31-87), 21 h 30 : le 16 : N. Holloway, Big Band R. Guérin ; le 17 : J. Dixie et Styl Bop ; le 18 : Rockin Chair.

DUNOIS (584-72-00) 20 h 30 : les 16, 17 : T. Honsinger, K. Duck, M. Vatcher ; les 18, 19 : D. Levallet, J. Querliet, A. Jaume, J. Sicard, J.-Cl. Montredo.

ESPACE BALARD, les 18, 19 à 20 h 30 : Tropica Rythmes.

FORUM (297-53-39), 21 h, les 16, 17, 18 : Humair, Texier, Jeanneau + les 16, 17 : *E. Le Lann* ; le 18 : *M. Portal.*

ID 16 (245-42-34), le 18 à 19 h : Périphérique, Electrogène, Paris Maquis, Hématome, *Warum Joe.*

MANU MUSICALE (238-05-71), 21 h 30 : le 17 : J. Sicard.

MEMPHIS MELODY (329-60-73), Mer : Cynthya, Mc Pherson ; Jeu : M. Anconina ; Ven, Mar : W. Hunter ; Sam : Eny ; Dim : Aparecida ; Lun : C. Anconina, A. Sanders.

NEW MORNING (523-51-41), les 15, 16 à 20 h : Betina ; les 17, 18 à 20 h : Pinski Zoo ; le 19 à 14 h : IACP.

PALACE (246-10-87), le 16 à 19 h 30 : Kajagoogoo.

PALAIS DES SPORTS (828-40-90), les 15,16 à 21 h : Al Jarreau ; le 17 à 20 h 30 : Ange ; le 18 à 21 h : S. Winwood ; *les 19*, 20, 21 à 20 h 30 : *Dire Straits.*

PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h 30 : *mer., C. Smith* ; *jeu., Joe Turner* ; ven., Watergate Seven + One ; sam., Preissac Jazz Quintet ; lun., Le vieux truc ; mar., Irakli Sextet.

PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : Steckar Tubapack (dern. le 19) ; (à partir du 20) : B. Le Lann, O. Hutman, C. Alvim, B. Lubat.

RADIO-FRANCE, Auditorium 104 (524-15-16), le 16 à 18 h 30 : Grand Orchestre Lumière, L. Cugny.

SLOW CLUB (233-84-30), 21 h 30 : les 15, 18 : J. Caroff ; les 16, 17, 21 : Cl. Luter.

TH. DE PARIS (280-09-30), le 15 à 21 h : S. Kessler ; le 16 : G. Arvanitas ; le 17 : E. Watson ; le 18 : A. Jean-Marie ; le 21 : B. Few.

VIEILLE HERBE (321-33-01), le 19 à 20 h : Les Mandibules.

Les comédies musicales

BOUFFES-PARISIENS (296-60-24) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h : Phi-Phi.

Le music-hall

BOBINO (322-74-84) (D. soir, L.), 20 h 45, dim. 16 h : le Cirque imaginaire.

CASINO DE PARIS (285-00-39) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 16 h : Drôles de femmes.

CENTRE MANDAPA (589-01-60), les 15, 16, 17 à 20 h 45 : Peru Inka.

CITÉ UNIVERSITAIRE (589-38-69), le 20 à 20 h 30 : Gwo Ka.

ÉLYSÉE-MONTMARTRE (252-25-15) (D., L.), 21 h : Montmartre Folie (à partir du 17).

MARIGNY (256-04-41), 21 h : Thierry Le Luron (dernière le 18).

MOGADOR (285-45-30) (L.), 20 h 30, *sam. 17 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h : Dancin'.*

OLYMPIA (742-25-49), les 20, 21 à 21 h : Les Compagnons de la chanson ; 20 h 30, le 15 : H. Christiani, L. Beausonge, Chagrin d'Amour ; le 16 : R. Bahri, J.-P. Rapsat, R. Bohringer ; le 17 : Tom Novembre, J. Moonens, Caron, B. Santeff ; le 18 : G. Langoureau, L. Portal, Factory et Diabolo, P. Auberson ; le 19 à 15 h : F. *Lalanne.*

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41) (L.), 21 h 30 : H. Molina, W. Rios, C. Perez.

La danse

ALLIANCE (544-41-42), les 18, 19, 21 à 21 h 30 : Hayachine Kagura-S.

FORUM DU MOUVEMENT (806-68-01), le 18 à 20 h 30 : Ecole supérieure du spectacle.

PALAIS DES CONGRÈS (758-13-03), les 16, 18, 21 à 20 h 30, dim. 16 h : le Lac des cygnes.

TH. DE PARIS (280-09-30) (D. soir), 20 h 30, sam. et dim. 15 h : Ballet du Rhin (à partir du 17).

TH. DU ROND-POINT (256-70-80), (D.) *Grande salle, 20 h 30 : Ballet-*Théâtre Joseph Russillo (à partir du 16).

FESTIVALS

XX[e] FESTIVAL DU MARAIS (887-74-31)

HOTEL DE BÉTHUNE-SULLY (D., L.), 21 h 30 : Othello.

CENTRE CULTUREL DE WALLONIE-BRUXELLES, 20 h 45 : Vingt minutes d'entracte.

CARREAU DU TEMPLE (D., L.), 21 h 30 : Vitrines.

TH. ESSAION I, (D), 18 h 30 : Un mari à la porte ; 20 h 30 : Le nô de Saint-*Denis ; 21 h 45 : Sally Mara ; II* : (D., L.), 21 h 15 : Bertrand strip-stease.

HOTEL D'AUMONT, 21 h 15 : le 15 : A. Queffelec, G. Causse (Purcell, Hummel, Schumann...) ; le 17 : Th. Dussaut (Rameau).

HOTEL DE MARLE, le 21 à 20 h 30 : Ch. Larson, E. Hehr (Balbastre, Bach, Barrière...).

PLACE DU MARCHÉ-SAINTE-CATHERINE, le 16 à 19 h 30 : Du sang sur les Charentaises ; le 17 à 19 h 30 : Fantasio ; le 18 à 19 h 30 : Traction à vent ; les 15 et 21 à 19 h 30 : L. Moriot ; le 15 à 20 h 30 : Confiduo ; le 21 à 20 h 30 : Notre Brésil.

CAVE GOTHIQUE DE L'HOTEL DE BEAUVAIS, les 15, 16, 17, 18 à 20 h 30 : la Crapotte ; à 22 h : les Mots qui penchent ; les 20, 21 à 20 h 30 : Hélène, à 22 h : Ayawaska.

FETE DE LA MUSIQUE
le 21 juin
Entre autres concerts :

Esplanade de la Défense, 20 h 30 : Orchestre national de Lille, dir. : J.-C. Casadesus, M.-A. Estrella.

Sainte-Chapelle, 17 h : Solistes de l'ensemble intercontemporain (Beethoven, Brahms, Schubert...)

Palais-Royal, 21 h : Orchestre de Paris, dir. : D. Barenboïm.

Église Saint-Germain-des-Prés, 20 h 30 : Ensemble orchestral de Paris.

Salle Gaveau, à partir de 10 h : C. Ivaldi, Rouvier, F. Clidat, Belas...

Église de la Trinité, 20 h 45 : Orchestre du Conservatoire de Chilly-Mazarin, maîtrise de N.-D. de Paris (Vivaldi).

(Renseignements : 256-44-00 pour Paris ; (1) 359-25-00 pour la province).

FESTIVAL DE L'ILE DE FRANCE (723-40-84)

SAINT-OUEN, Château, le 15 à 19 h : Concert royal, dir. R. Safir (Extermann, Safir).

GOURNAY-SUR-MARNE, Château et église, le 17 à partir de 18 h : Ensemble *de cuivres Da Camera* (Pezel, Hindemith, Taylor).

PROVINS, Eglise, le 18 à partir de 15 h : Orchestre de chambre de Fontainebleau, dir. Merle-Portales (Dandrieu, Purcell, Vivaldi).

PARIS, Pont-Neuf, le 19 à partir de 14 h 30 : orchestre de chambre J.F. Paillard, dir. J.-F. Paillard (Couperin, Grieg, Holberg).

MANTES, Collégiale et église Sainte-Anne de Gassicourt, le 20 à partir de 18 h : Chœurs de Senlis et de Mantes-*la-Jolie*, orchestre de chambre de France, dir. A. Boulfroy (Bach).

FONTAINEBLEAU, Château, le 21 à *17 h 30 : Ecole municipale de musique de* Fontainebleau, A.-M. Barrat, orchestre de Fontainebleau, harmonie municipale.

VII[es] SOIRÉES DE SAINT-AIGNAN (354-96-60)

Hôtel de Saint-Aignan, 21 h : le 15 : A. Gillieron (Haydn, Clementi, Mozart) ; le 16 : A. Delle-Vigne (Mozart, Beethoven, Ravel) ; le 17 : E. Magnan, M.-P. Soma (Beethoven) ; le 18 : Ensemble Rameau (J.-S. et C. Ph. E. Bach) ; le 19 : H. Le Floch, G. Pludermacher (Leclair, Fauré, Debussy).

Musée des monuments français, le 20 à 20 h 30 : Orchestre de chambre de Saint-Denis, dir. P. Menet (Pergolèse).

PRINTEMPS DE LA JEUNE CRÉATION
(Quartier des halles)
(547-50-85)

THÉATRE : Th. de l'Epicerie, le 15 à 20 h 30 : Théâtre de la mie de pain ; les 16, 17, 18, 19 Café-Théâtre.

DANSE : Espace de l'Horloge, 18 h 30 et 20 h 30 : Cie Signans, *Gwall V.*, Catala-Lemosof, Rubens Dance Guillaumes, Boa productions-M. Lelièvre-Frédéric, M.O.T.U.S. Danse, Ramdam.

MUSIQUE : Crypte Sainte-Agnès, le 16 à 20 h 30 : G. et Ch. Andranian.

Galerie des Lombards, 20 h 30 : Samarkand Djinn concept.

FOIRE SAINT-GERMAIN

Salle des Fêtes de la Mairie, les 15, 17, 18 à 20 h 45 : Le Plaisir de rompre-Le Pain de ménage ; les 16, 19 à 20 h 45 : Comme dit monsieur ; les 20, 21 à 20 h 45 : le Cirque ; le 15 à 18 h 30 : M.-D. Mornay, R. Miura ; le 16 à 18 h 30 : M. Hacquard, L. Tsan ; le 21 à 18 h 30 : Concert de Chorales.

Place Saint-Sulpice, le 18 à 15 h : le Puits aux images.

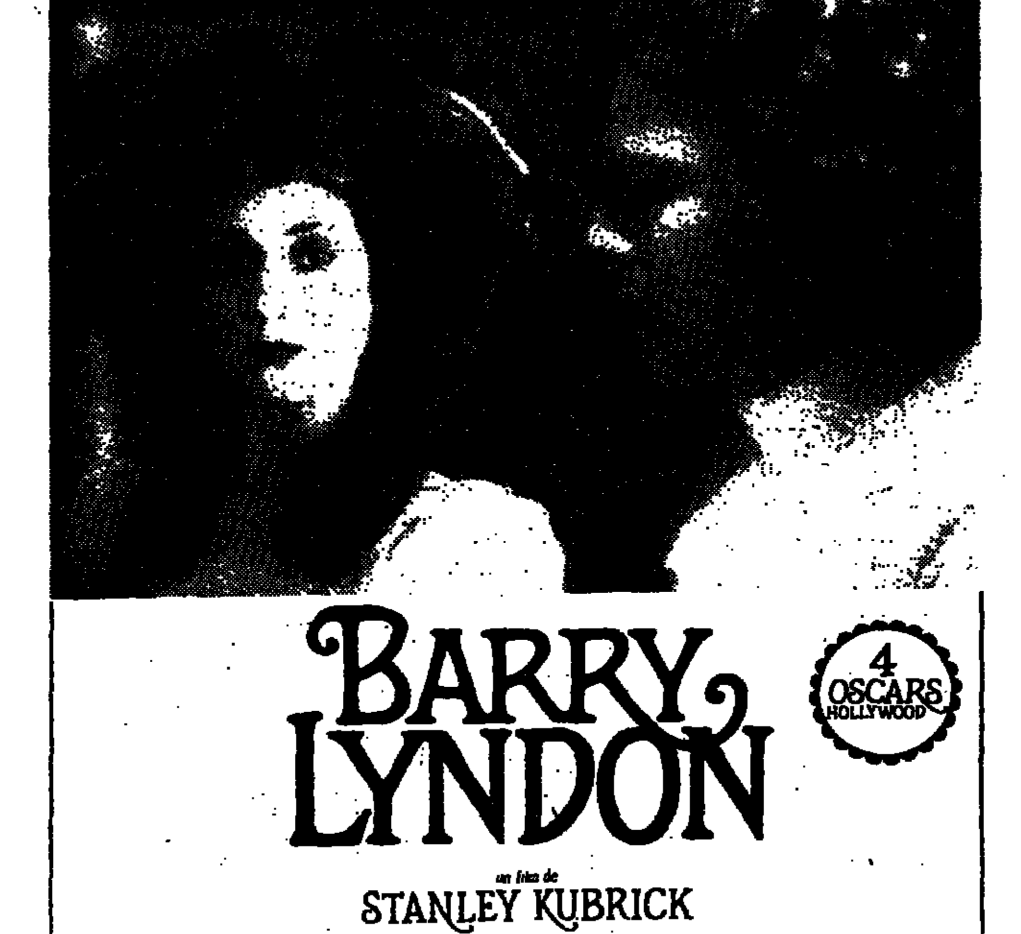
Devant la mairie, le 19 à partir de 11 h : Carnaval des enfants.

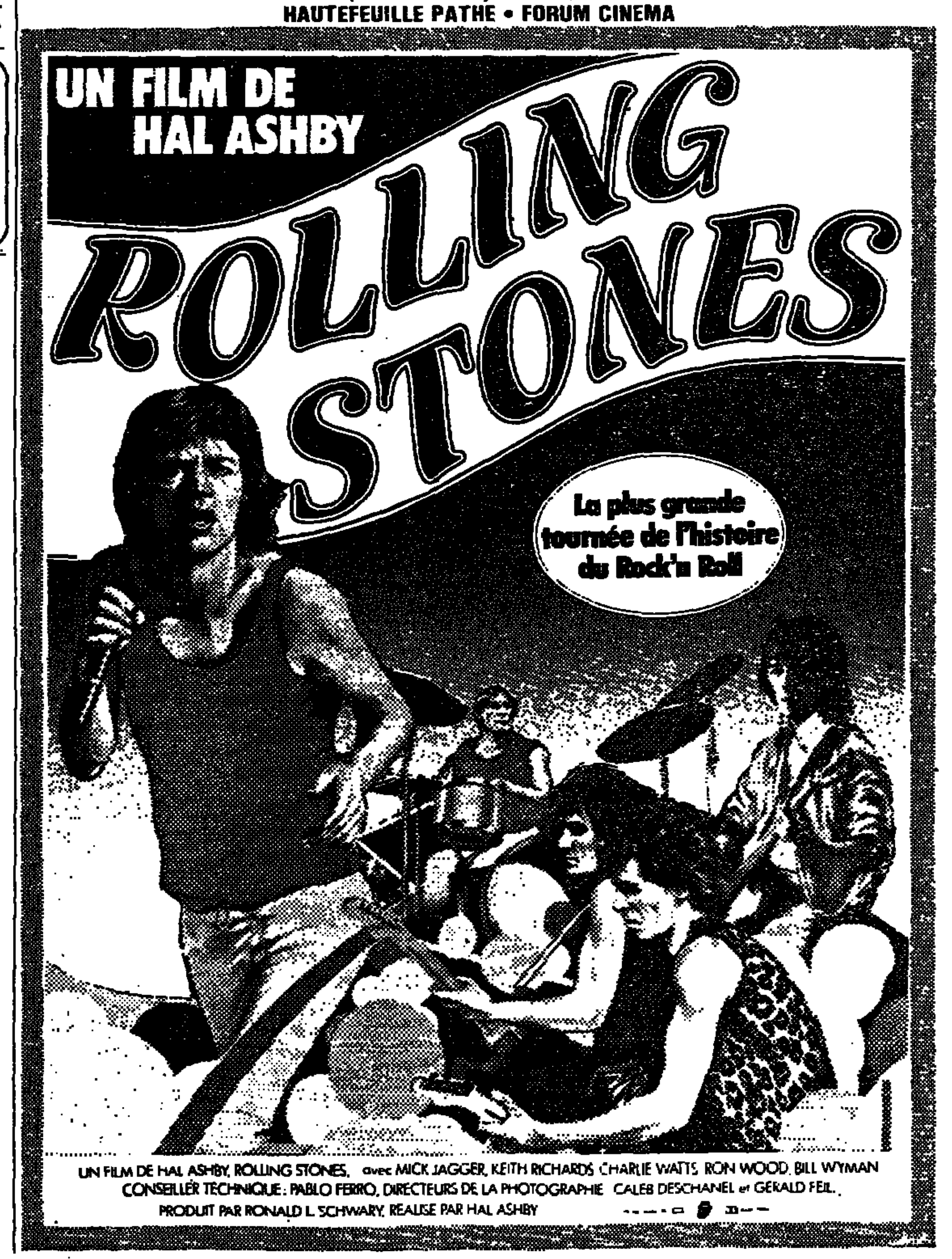
FÊTES DU PONT-NEUF

Place Dauphine, le 18 à 14 h 30 : M. Solal : 16 h : A. Alexandre, M.-f. Burkhalter, percussions du Mali ; 17 h 30 : Bastien Bastienne ; 20 h 30 : Séance friction ; 22 h : C. Renard ; 23 h : Feux d'artifice ; le 19 à 14 h 30 F. Jeanneau ; 16 h : voir FIF ; 17 h 30 : Banda Osiris ; 20 h 30 : Urban Sax ; 22 h : Nederlands dans theater.

JOUR DE FÊTE SUR LA BUTTE (580-95-49)

Le 18 : Culture au quotidien présente à partir de 12 h : chant, danse, musique, jazz, folk, etc. ; à 17 h : Paco Ibanez.







CINEMA

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 15 JUIN

15 h, le Séducteur, de F. Rossi; 19 h, Traquenard, de H. Teshigahara; 21 h, Cannes 83 — Perspectives du cinéma français : Les Trois Couronnes du matelot, de R. Ruiz.

JEUDI 16 JUIN

15 h, Symphonie humaine, de C.-L. Bragaglia; Cannes 83 — Perspectives du cinéma français; 19 h, L'Amour fugitif, de P. Ortega; 21 h, Casting, de A. Joffe.

VENDREDI 17 JUIN

15 h, Le soleil se lèvera encore, de A. Vergano; Cannes 83 — Perspectives animation : 19 h, le Cycle biologique, de K. Nakajima; l'Agréable Vendredi, de K. Tanaami; les Arbres Shara, la Couleur des fleurs, de S. Tsukioka; Picadon, de R. Kinoshita; Speed, de T. Furukawa; Manga, de Y. Kuri; les Cyclistes, de H. Fukushima; Kataku, de K. Kowamoto; Cannes 83 — Perspectives du cinéma français : 21 h, Demain il fera beau, de G. Mousset; Hughie, de F. Compain.

SAMEDI 18 JUIN

Cannes 83 — Perspectives du cinéma français : 15 h, Caractères chinois, de A. Fournier; 17 h, la Fabuleuse Aventure de Josette, de B. Decharme; Laissé inachevé à Tokyo, de O. Assayas; La Frite, de R. Guillot; Mode d'emploi, de C. Duty; Peut-être la mer, de R. Bouchared; Nuit blanche, de F. Le Plouhinec; la Nuit du lac, de S. Grall; 19 h, Un jeu brutal, de J.-C. Brisseau; 21 h, Lettre à M. Petrucciani, de F. Cassenti; Une sale histoire de sardines, de M.-C. Treilhou.

DIMANCHE 19 JUIN

Cannes 83 — Perspectives du cinéma français : 15 h, Des « terroristes » à la retraite, de Mosco; 17 h, Dégringolade, de P. Rebeaud et E. Reynier; Grand-Huit, de C. Collard; Lèvres noires, de Y. Piquer et J.-M. Maddeddu; Une histoire dérisoire, de M. Campioli; Zona inquinata, de F.-J. Ossang; les Papiers peints, de O. Pascal-Poupion et D. Choupaut ;19 h : Si j'avais 1000 ans, de M. Enckell ; 21 h : Liberty Belle, de P. Kane.

LUNDI 20 JUIN

Relâche.

MARDI 21 JUIN

15 h, le Capitaine Fracasse, de A. Gance; Cannes 83 — Perspectives du cinéma français : 19 h, Diogène, de M. Jolivet; 21 h, Un bruit qui court, de J.-P. Sentier et D. Laloux.

BEAUBOURG (278-35-57)

MERCREDI 15 JUIN

Cannes 83 — Quinzaine des réalisateurs : 15 h, Barbarosa, de F. Schepisi; 17 h, Sans limites, de J. Rodl; 19 h, Panorama du cinéma indien : Chemmeen, de R. Kariat.

JEUDI 16 JUIN

Cannes 83 — Quinzaine des réalisateurs : 15 h, Another Time, Another Place, de M. Radford; 17 h, La Rose des vents, de P. Guzman; 19 h, Panorama du cinéma indien : Avaiyyar, de K. Subbu.

VENDREDI 17 JUIN

Cannes 83 — Quinzaine des réalisateurs : 15 h, la Rue étroite, de Y. Yanjin; 17 h, Ange, de G. Katakouzinos; 19 h, Panorama du cinéma indien : Assoiffé, de G. Dutt.

SAMEDI 18 JUIN

Cannes 83 — Quinzaine des réalisateurs : 15 h, la Casa del tappeto giallo, de C. Lizzani; 17 h, los Dias del amor, de A. Isaac; Panorama du cinéma indien : 19 h, Fleurs de papier, de G. Dutt; 21 h, le Croquemitaine, de G. Aravindan.

DIMANCHE 19 JUIN

15 h, la Mer cruelle, de C. Frend; 17 h, Take care of my Little Girl, de J. Negulesco; Panorama du cinéma indien : 19 h, le Barattage, de S. Benegal; 21 h, Deux Frères, de M. Sen.

LUNDI 20 JUIN

15 h, le Siège de l'Alcazar, de A. Genina; 17 h, la Provinciale, de M. Soldati; 19 h, Panorama du cinéma indien : Jour de noces, de M. Sen.

MARDI 21 JUIN

Relâche.

Les exclusivités

AMÉRIQUE TEENAGERS (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Fauvette, 13e (331-60-74).

AMÉRIQUE INTERDITE (A., v.f.) (**) : Rio Opéra, 2e (742-82-54).

ANNA (Port., v.o.) : Républic cinéma, 11e (805-51-33).

L'ANNÉE DE TOUS LES DANGERS (Aust., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; St-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

L'ARGENT (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

ATOMIC CAFÉ (A., v.o.) : Épée de bois, 5e (337-57-47) ; Studio St-Séverin, 5e (354-50-91) ; Cinoches, 6e (633-10-82).

LES AVENTURES DE PANDA (Jap., v.f.) : Templiers, 3e (272-94-56).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).

LES AVENTURIERS DU BOUT DU MONDE (A., v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

LA BALANCE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert, 14e (321-41-01).

BERLIN HARLEM (All., v.o.) (**) : Marais, 4e (278-47-86).

BLADE RUNNER (A., v.f.) (*) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

BRISBY ET LE SECRET DU NIMH (A., v.f.) : Cinoches St-Germain, 6e (H. sp.) (633-10-82).

CARBONE 14, LE FILM (v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).

C'EST FACILE, ÇA PEUT RAPPORTER VINGT ANS (Fr.) : Paramount Opéra, 2e (742-56-31) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).

CHICANOS STORY (A., v.o.) : Élysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LE CHOIX DE SOPHIE (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Champs-Élysées, 8e (359-12-15). — V.f. : U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Boulevards, 9e (246-66-44) ; Murats, 16e (651-99-75).

COUP DE FOUDRE (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

DANS LA VILLE BLANCHE (Suis.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

DE MAO A MOZART (A., v.o.) : St-Ambroise, 11e (700-89-16).

DAR L'INVINCIBLE (A., v.f.) : Gaîté Boulevard, 2e (233-67-06).

DARK CRYSTAL (A., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

DIALOGUE DE ROME (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

L'ÉTÉ MEURTRIER (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bost.-A., v.o.) : Quintette, 5e (633-70-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

DIVA (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (297-53-74) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).

ÉDUCATION ANGLAISE (Fr.) (**) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

E.T. L'EXTRA-TERRESTRE (A., v.o.-v.f.) (**) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).

L'ÉVENTREUR DE NEW-YORK (A., v.f.) (**) : Arcades, 2e (233-54-58).

FAITS DIVERS (Fr.) : Saint-André des Arts, 6e (326-48-18) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

FANNY ET ALEXANDRE (Suéd., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60).

LA FEMME DU CHEF DE GARE (All., v.o.) : 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81).

FURYO (Jap., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wépler, 18e (522-46-01).

GALJIN (Bré., v.o.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01) ; Châtelet Victoria (H. sp.), 1er (508-94-14).

GANDHI (Brit., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

HALTEROFLIC (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99).

L'HISTOIRE DE PIERRA (Franco-Ital., v.o.) (*) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Biarritz, 8e (729-69-23) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

L'HOMME BLESSÉ (Fr.) (*) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Olympic, 14e (542-67-42).

J'AI ÉPOUSÉ UNE OMBRE (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

JE SAIS QUE TU SAIS (It., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64).

LE JEUNE MARIÉ (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).

LA LUNE DANS LE CANIVEAU (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (327-84-50).

MAYA L'ABEILLE (Autr., v.f.) : St-Ambroise, 11e (700-89-16).

LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Épée de Bois, 5e (337-57-47).

MORTELLE RANDONNÉE (Fr.) : Biarritz, 2e (723-69-23).

LA MORT DE MARIO RICCI (It., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).

LE MUR (Franco-Turc, v.o.) (*) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Opéra, 9e (261-50-32).

OFFICIER ET GENTLEMAN (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).

LA PALOMBIÈRE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Colisées, 8e (359-29-46) ; P.L.M. St-Jacques, 14e (589-68-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Murats, 16e (651-99-75) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

PAULINE A LA PLAGE (Fr.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83).

PIÈGE MORTEL (A., v.o.) : Paramount Mercury, 8e (562-75-90). — V.f. : U.G.C. Opéra, 9e (261-50-32).

QUARANTE-HUIT HEURES (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23). — V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

SAMANKA, ILE DES PASSIONS (Fr.) (**) : Arcades, 2e (233-54-58) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00).

THE VERDICT (A., v.o.) : Cinoches, 6e, (633-10-82). — V.f. Lumière, 9e (246-49-07).

TIR GROUPÉ (Fr.) : Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

TOOTSIE (A., v.o.) : Cluny Écoles, 5e (354-20-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

LA TRAVIATA (It., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83).

LA ULTIMA CENA (Cub., v.o.) : H. sp. Denfert, 14e (321-41-01).

LA VALSE DES PANTINS (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Lumière, 9e (246-49-07).

LE VENT (Mal., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25).

VICTOR, VICTORIA (A., v.o.) : St-Michel, 5e (326-79-17).

LA VIE EST UN ROMAN (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).

ZIG ZAG STORY (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

ZOMBIE (A., v.f.) (**) : Hollywood Boulevards, 9e (770-10-41) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

LES FILMS NOUVEAUX

LE BATARD, film français de Bertrand Van Effenterre, Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Odéon, 2e (325-59-83) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Passy, 6e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

LA BÊTE NOIRE, film français de Patrick Chaput : Forum, 1e (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Images, 18e (522-47-94).

LA DERELITTA, film français de Jean-Pierre Igoux : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).

LES FESSES A L'AIR, film américain d'Adrew Bergman, v.o. : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; George-V, 8e (562-41-45) ; v.f. : Lumière, 9e (246-49-07) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Images, 18e (522-47-94).

NEWSFRONT, film australien de Phillip Noyce, Saint-André-des-Arts, 5e (326-48-18).

LES PLANQUÉS DU RÉGIMENT, film français de Michel Caputo : Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount-Bastille, 11e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Saint-Charles-Convention, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; 3 Secrétan, 19e (241-77-99).

LE ROI DES SINGES, film chinois de Wan Lai Ming, v.f. : Forum, 1er (297-53-74) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Marais, 4e (278-47-86) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; U.G.C. Gobelin, 13e (336-23-44) ; 3 Secrétan, 19e (241-77-99).

ROLLING STONES, film américain de Hal Ashby, v.o. : Kinopanorama, 15e (70 mm. - dolby) (306-50-50) ; Forum, 1er (297-53-74) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Wepler, 18e (522-46-01).

NOUS ÉTIONS TOUS DES NOMS D'ARBRES, film français d'Armand Gatti : Le Marais, 4e (278-47-86).

LES TRAQUÉS DE L'AN 2000 (**), film américain de Briand Trenchard Smith, v.o. : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Boulevard, 8e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 13e (343-01-59) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

UNE JEUNESSE, film français de Moshe Misrahi : Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-City-Triomphe, 8e (562-45-76) ; Paramount- Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Passy, 16e (288-62-34).

Les festivals

FESTIVAL MARX BROTHERS (v.o.) : Action-Écoles, 5e (325-72-07) ; mer. Noix de coco ; jeu. : Monkey business ; ven. : Un jour au cirque ; sam. : Chercheurs d'or ; dim. : Une nuit à l'Opéra ; lun. : Explorateurs en folie ; mar. : la Soupe au canard.

LES GRANDS SUCCÈS D'H. BOGART (v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (354-47-62) ; mer., jeu. : High Sierra ; ven., sam. : le Faucon Maltais ; dim., lun. : le Port de l'angoisse ; mar. : Casablanca.

CINÉMA SOVIÉTIQUE (v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80) : mer. 14 h, 17 h, 20 h, ven. 18 h, 20 h 30, sam. 19 h, dim., lun. 16 h : Stalker ; jeu. 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30, sam. 16 h 30, dim., lun. 19 h : Oblomov ; ven. 14 h, 16 h, sam. 21 h 30, dim., lun. 14 h, mar. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h : Pastorale. Sam. 14 h, dim., lun. 21 h 30 : Je demande la parole.

MARILYN MONROE (v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37) : 16 h 15, 20 h 05 : Sept ans de réflexion ; 18 h 20, 22 h 05 : la Rivière sans retour.

WIM WENDERS (v.o.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) : mer, sam. : Au fil du temps ; jeu. : l'Angoisse du gardien de but au moment du penalty ; ven., dim. : Alice dans les villes ; lun. : la Lettre écarlate ; mar. : Faux mouvement.

ANNE WIAZEMSKY, DE BALTHAZAR A L'ENFANT SECRET, Studio 43, 9e (770-63-40) : mer. 21 h, jeu. 18 h, sam. 20 h, dim. 14 h : Au hasard Balthazar ; jeu. 20 h, lun. 18 h : la Chinoise ; jeu. 22 h, sam., 14 h : Vent d'Est ; ven. 18 h, sam. 22 h, dim. 20 h : Porcherie ; ven. 22 h, sam. 18 h, dim. 16 h : Caprici ; sam. 16 h, lun. 22 h : Georges Qui ; dim. 22 h : l'Empreinte des géants ; ven. 20 h, dim. 18 h, lun. 20 h : l'Enfant secret.

LES GRANDES REPRISES DE L'ESCURIAL (v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04) 14 h : la Grande Illusion ; 16 h : Une chambre en ville ; 18 h : Un tramway nommé Désir ; 20 h (sauf ven.) : Zorba le Grec ; 22 h 30 (sauf ven.) : les Misfits.

CLINT EASTWOOD (v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42) : mer., jeu. : Quand les aigles attaquent ; ven., sam. : l'Inspecteur Harry ; dim. : l'Évadé d'Alcatraz ; lun., mar. : Bronco Billy.

PROMOTION DU CINÉMA (v.o.) : Studio 28, 18e (606-36-07) : mer. : Tygra la glace et le feu ; jeu. : Shakespeare ; ven. : le Monde selon Garp ; sam. : le Choix de Sophie ; dim., mar. : Tootsie ; mar. 21 h 30 : Avant-première.

LA NUIT DU CANAL : Rialto, 19e (607-87-61) : Identité judiciaire, les Portes de la nuit, la Grande vie ; sam. 23 h 30 à l'aube.

Les grandes reprises

BARRY LINDON (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-06) ; Bonaparte, 6e (325-47-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 10e (636-10-96).

LES CINQUANTE-CINQ JOURS DE PÉKIN (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

LES HOMMES PRÉFÈRENT LES BLONDES (A., v.o.) : Action Écoles, 5e (325-72-07) ; Action Lafayette, 9e (878-80-50).

LENNY (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).

MON ONCLE D'AMÉRIQUE (Fr.) : Forum Orient Express, 12e (233-63-65) ; Élysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

NINOTCHKA (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46) ; Mac Mahon, 17e (380-24-81).

PINOCCHIO (A., v.f.) : La Royale, 8e (265-82-66) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

POUR UNE POIGNÉE DE DOLLARS (A., v.o.) : UGC Danton 6e (329-42-62) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (828-20-64).

LE RÈGNE DE NAPLES (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

RIZ AMER (It., v.o.) : Acacias, 17e (764-97-83) ; Olympic Halles, 4e (278-34-15) ; Studio Logos, 5e (354-26-42) ; Olympic Petite salle, 14e (542-67-42).

COMMUNICATION

LA TÉLÉVISION PAR SATELLITE

L'avenir incertain de T.D.F. 1

Les pouvoirs publics sont en ce moment placés devant un choix délicat : faut-il ou non continuer le programme de satellite de télédiffusion T.D.F. 1? L'enjeu de ce choix dépasse les 2 milliards de francs que représente le projet. Différents ministères s'opposent. Il semble aujourd'hui que seul un accord avec le Luxembourg pourrait débloquer la situation.

On peut s'étonner que la question se pose, *tant le programme de coopération franco-allemand décidé en octobre 1979 est déjà avancé, tant* les esprits s'étaient faits à l'idée qu'à l'échéance 1985-1986 des satellites géostationnaires arroseraient de leurs émissions non seulement le pays, mais aussi les nations voisines.

Le projet comprend la construction et la mise en orbite de deux satellites, plus un de secours au sol, afin de garantir une parfaite continuité de service. La procédure de financement du programme, dont bénéficiait T.D.F., le maître d'œuvre, arrêtée par M. Raymond Barre en mars 1980 (un panachage entre les recettes de la redevance, des dotations budgétaires et l'emprunt) ne s'appliquait qu'au premier module en voix d'achèvement. *La fabrication du second n'a pas encore commencé. C'est la décision de la lancer* ou non qui devrait être prise ces *jours ou semaines-ci.*

Les pouvoirs publics sont dans l'ensemble plutôt favorables au satellite, mais certains s'interrogent encore sur la nécessité de franchir le pas.

Première question, un satellite pour quoi faire ? Quand ils prirent la décision de lancer le programme, lors du sommet franco-allemand du 2 octobre 1979, M. Giscard d'Estaing et le chancelier Schmidt voulaient révigorer la coopération entre les deux pays et éviter que leurs industriels ne s'engagent dans une compétition inutile.

Le développement d'un projet commun fournissait en outre une bonne occasion de prolonger la coopération européenne en matière spatiale amorcée avec le lanceur Ariane en donnant aussi à ce dernier une finalité européenne. Les projets commençaient à fourmiller dans les cartons des industriels des pays développés; la technologie des satellites de télédiffusion directe annonçait des marchés importants, qui seraient l'objet d'une âpre compétition. Thomson, A.E.G.-Telefunken pour les matériels de transmission embarqués, la SNIAS et M.B.B. pour les plates-formes, disposaient d'un savoir-faire leur assurant, sinon une avance, du moins un départ à point nommé.

T.D.F. 1 répondait à l'origine exclusivement à des ambitions industrielles et internationales. Dès cette période, cependant, on savait qu'il ne saurait être question de s'ouvrir les portes de l'exportation sans d'abord montrer chez soi « que cela marchaite ». Dès 1979 on se demandait donc quel sens pourrait être donné à une exploitation de satellites en France.

Le satellite doit être rentable

Comment justifier l'emploi d'un satellite de télévision ? L'équation est d'abord technique : ou bien le satellite permet de faire les mêmes choses mais mieux, ou bien il permet de faire autre chose.

La même chose ? Diffuser T.F. 1 et *Antenne 2 de cette façon-là* ne serait intéressant qu'à longue échéance si on décidait d'abandonner progressivement le réseau hertzien terrestre, aujourd'hui en parfait état. Une chaîne desservie par satellite coûte, en effet, après amortissement des frais d'études et de recherches, environ trois fois moins cher qu'au sol. L'opération permettrait, également, de gommer d'un seul coup les quelque 2 700 « zones d'ombre » qui subsistent, concernant environ 1 % des ménages.

Autre chose ? *C'est-à-dire une ou* plusieurs chaînes nationales supplé*mentaires ?* Pourquoi pas ?

Dans cette affaire grave et compliquée, l'attitude du gouvernement s'est caractérisée par une longue période de contradictions et de flottements. C'est seulement en octobre 1982, lors d'un conseil ministériel restreint, que M. Georges Fillioud est en mesure de présenter une évaluation claire des problèmes : l'exploitation d'un satellite en France doit être rentable ; cette position exclut la coûteuse duplication des chaînes nationales et implique le lancement d'émissions ou de services nouveaux ; ces émissions doivent *donc se suffire financièrement,* tout en ayant un niveau de qualité acceptable.

En 1982, *l'audivisuel français* a drainé et dépensé 8 milliards de francs. La quatrième chaîne, *le développement* de F.R. 3 et des sta*tions décentralisées, les nouveaux* programmes de télévision par satel*lite, demanderont au moins entre* 5 et 6 milliards de francs. Or les différents scénarios et *projections* indiquent que toutes les sources nou*velles de prélèvement conjuguées* – abonnements, taxe sur les magnétoscopes, *croissance du volume des dé*penses publicitaires, mécénat industriel... – *ne devraient pas rapporter* plus de 5 milliards de francs. C'est juste.

Autrement dit, la France ne peut pas s'offrir le luxe d'une concurrence avec la Compagnie luxembourgeoise de télévision (C.L.T.) – qui développe son propre projet de satellite, – même si les intérêts français y dominent. Sinon à être réduit de part et d'autre aux séries B américaines et aux dessins animés japonais pour attirer à bon compte le plus large public possible : ou de faire capoter les deux projets.

La logique des P.T.T.

Dans le courant de l'automne 1982, le dossier « satellite » devient plus précis. Alors que M. Giscard d'Estaing était, semble-t-il, plutôt favorable à la concession d'un canal au holding d'État Sofirad qui aurait œuvré avec Europe 1, le gouvernement socialiste acquiert la conviction qu'un accord avec la C.L.T. est la seule voie possible. Au passage, il renonce à donner au second satellite du projet T.D.F. 1 la capacité de cinq canaux initialement prévue et la ramènera à trois comme pour le premier.

Car il reste encore à trouver une *vocation aux deux autres... Diverses* solutions sont à l'étude au secréta*riat d'État chargé des techniques de* la communication. Deux sont envisagées favorablement : une compilation des meilleures émissions des chaînes francophones (suisse, belge, luxembourgeoise et monégasque) avec qui la France passerait des accords d'échange ; une sélection des meilleures émissions de T.F. 1 et d'Antenne 2. Le relais par satellite de la quatrième chaîne ou l'ouverture à des émissions professionnelles ne sont pas exclus.

Un projet aux contours un peu plus nets s'ébauche donc progressivement, qui est loin des premières idées d'« *espace audiovisuel européen* », mal reçues par le Luxembourg et jugées trop éloignées des réalités financières. L'esquisse demeure cependant fragile. Sa mise en œuvre est entièrement subordonnée à l'issue des négociations engagées entre le gouvernement luxembourgeois et la C.L.T., depuis le mois de novembre dernier. Le ministère de l'économie, des finances et du budget, *pour sa part,* s'interroge. En l'absence d'une réponse à une demande de précisions adressée au secrétariat d'État chargé des techniques de la communication, il hésite à débloquer les fonds nécessaires au second module satellite. Personne, en réalité, ne cache son embarras. En toute hypothèse, un accord avec le Luxembourg n'est pas attendu avant l'automne.

Tandis qu'il est engagé dans une passe fort délicate, le projet T.D.F. 1 *doit encore surmonter de nouveaux* obstacles. Le « plan câble » arrêté *par le conseil des ministres du 3 no*vembre dernier, fondamentalement, *s'oppose au satellite. Tout le monde* le sait, rares sont ceux qui s'en ca*chent, surtout pas au ministère des* P.T.T., de longue date hostile à *T.D.F. 1. Et de fait, à longue* échéance, dans une France câblée en fibre, optiques d'une capacité d'au moins quinze canaux, le satellite sous sa forme actuelle ne devrait plus servir à grand chose !

Les ménages, qui seront équipés d'ici à 2010 d'une prise câble au rythme d'un million par an à partir de 1986 et qui s'ajouteront au million et demi de « câblés » annoncés pour cette date, consentiront-ils à l'achat du matériel de réception (antenne et démodulateur), estimé à un prix de série de 3 500 F, nécessaire pour capter les émissions de satellites ? C'est vraisemblable, de la part de ceux qui ne seront raccordés que tardivement. Quant aux autres, dans l'esprit des pouvoirs publics, ils seront desservis par une antenne collective placée à la tête des réseaux de câbles municipaux au fur et à mesure que ceux-ci seront mis en place. C'est à cet endroit du schéma que certains, au ministère des P.T.T., glissent un coin dans le projet T.D.F. 1.

« *Dans la mesure,* dit-on, *où ce sont les têtes de réseau qui seront les principaux points de réception du satellite, celles-ci pourraient très bien supporter le coût financier d'une installation plus lourde* ». C'est-à-dire une de ces installations capables de recevoir les émissions d'autres satellites, par exemple ceux du projet Télécom 1 de la Direction générale des télécommunications (ministère des P.T.T.), dont les trois modules sont déjà ou construits ou « budgétés », et qui peuvent, eux aussi, transmettre des images de télévision. C.Q.F.D...

Aux yeux des P.T.T., les satellites T.D.F. 1 sont donc inutilement coûteux, puisque le financement de Télécom 1 est, lui, déjà assuré. Pourquoi ne pas consacrer des sommes supplémentaires aux programmes, plutôt qu'à une nouvelle infrastructure en orbite ?

Il n'est pas sûr pourtant que la France ne doive pas investir les deux créneaux industriels, et miser sur l'exportation. Ce qui est certain, en revanche, c'est qu'elle ne pourra pas longtemps se passer d'un plan d'ensemble de développement des nouvelles technologies de la communication.

ÉRIC ROHDE.

Mercredi 15 juin

PREMIÈRE CHAINE : TF1

20 h 35 Les mercredis de l'information : La prison sans haine et sans crainte.
La remarquable série « Derrière les murs » propose cette fois de franchir les hauts murs de la centrale de Saint-Maur (Indre). Roger Gicquel et Alain Restin ont eu carte blanche pour filmer – et interroger – les prisonniers, les surveillants, la direction. Dans ce monde lourd, on ne parle pas à la légère. La liberté d'expression, la spontanéité des propos du film donnent un résultat qui porte à la réflexion, sur les droits des prisonniers, sur les sorties, sur la réinsertion, sur la philosophie même de la prison...

21 h 55 Opéra, amour fou : Souffrance des monstres.
Deuxième et dernier volet de l'opéra selon Catherine Clément : opéra, mythe de la faiblesse féminine et de l'homme fort... On parle beaucoup.

22 h 45 Balle de match.
Magazine mensuel du tennis.

23 h 20 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Téléfilm : La traversée de l'Islande.
D'après J.-C. Barreau, réal. A. Levant.
L'Islande, île désolée où l'herbe maigre s'accroche à des pentes cendreuses, est l'héroïne de cette histoire. Douze touristes parisiens et leur guide se lancent dans la traversée à pied de l'île... l'expédition tourne au cauchemar.

22 h 10 Magazine : Les jours de notre vie.
De D. Thibault.
Attention, vacances ! *La médecine de bord de mer.*

22 h 55 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Spectacle 3 : Les Strauss.
De Georges Coulonges, enregistré au Théâtre du Rond-Point, mise en scène J.-L. Barrault, réal. J. Hubert, avec P. Arditi, M. Delcroix, E. Grandjean.
Vienne, au début du XIXe siècle, valse sur des airs des Strauss, père et fils. Le jeune Chopin et Marx adolescent traversent des intrigues amoureuses. Vienne, centre du monde, perd la boule.

22 h 35 Journal.

22 h 53 Une minute pour une image.
D'Agnès Varda.

22 h 55 Prélude à la nuit.
« Troisième scherzo » de F. Chopin par B. d'Ascoli, au piano, et les lauréats de la Fondation Samson-François.

FRANCE-CULTURE

19 h 30, La science en marche : Promenade au jardin des sciences.

20 h, Io la musica son, un voyage à travers les compositions musicales des femmes.

22 h 30, Nuits magnétiques : La septième face du dé ; à 23 h 5, Raymond Roussel.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, Concert : (donné le 27 mai 1983 au « Berwald Hall » de Stockholm) : œuvres de M. Dominique, B.-A. Wallin par le grand ensemble de l'U.E.R.

22 h 30, Fréquence de nuit : la côte ouest ; œuvres de Adams, Lentz, Subotnik, Rosenboom, Budd, Partch, Harrison.

Jeudi 16 juin

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 35 Vision plus.
12 h H.F. 12 (info).
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
13 h 50 Objectif santé : Eveil aux mouvements de gymnastique chez les bébés.
16 h 50 Eurovision : Voyage du pape Jean-Paul II en Pologne.
18 h C'est à vous.
18 h 25 Le village dans les nuages.
18 h 50 Histoire d'en rire.
19 h 5 Météorologie.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 35 Expression directe.
L'Assemblée nationale.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : Il faut marier Julie.
De G. Laporte, réal. M. Marino.
Les efforts de Dominique Laffin (Julie) et Pierre Clémenti (Claude), le montage serré, les scènes bien filmées, ne peuvent rien contre un scénario soporifique.
22 h 5 Lettres d'un bout du monde : Un voyage en Grèce.
Réal. : J.-E. Jeannesson.
Un tour de plateau de plusieurs personnalités grecques contemporaines : dernier volet d'une série de qualité.
23 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

10 h 30 ANTIOPE.
12 h Journal (et à 12 h 45).
12 h 10 Jeu : L'Académie des neuf.
13 h 35 Émissions régionales.
13 h 50 Série : Les amours des années folles.
14 h 5 Aujourd'hui la vie.
Histoire du peuple juif en France.
15 h 5 Téléfilm : Rock'n roll Wolf.
Une chèvre et un loup dans une ambiance de fête foraine.
16 h 30 Un temps pour tout.
Sous les cocotiers français : vacances dans les TOM-DOM.
17 h 45 Récré A2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord pas d'accord. (I.N.C.)
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 L'histoire en question : Mourir à Guernica.
La petite ville de Guernica est bombardée par l'aviation franquiste le 26 avril 1937. L'un des plus grands massacres de la guerre civile espagnole raconté par Alain Decaux.
21 h 55 Magazine : Les enfants du rock.
Mode musique, musique mode, avec Bauhaus, Echo and the Bunnymen, Indeex, Mari Wilson, Orange Juice, Ultravox, Animal Nightlife.
23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

15 h Questions au gouvernement.
En direct du Sénat.
18 h 30 Pour les jeunes.
18 h 55 Tribune libre.
Les Éclaireurs de France.
19 h 10 Journal.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 50 Dessin animé : Vagabul.
20 h Les jeux.
20 h 35 Ciné-passion.
De M.-C. Barrault.
20 h 40 Film : Le Chevalier de Maupin.
Film italien de M. Bolognini (1965), avec C. Spaak, R. Hossein, T. Milian, O. Piccolo, A. Alvarez (Rediffusion).
Au XVIIIe siècle, pour échapper aux soudards de l'armée austro-hongroise, une jeune aristocrate se déguise en abbé. Prise pour un homme, elle est enrôlée de force comme soldat et s'éprend d'un capitaine auquel elle n'ose pas révéler la vérité. Inspiré d'un roman de Théophile Gautier. Libertinage et ambiguïté sexuelle permanente par l'utilisation du travesti. Raffinement et préciosité de la couleur.
22 h 5 Journal.
22 h 25 Vous avez dit Alsacien.
Emission de J.P. Aron.
C'est autour de la question linguistique : quelle langue parle-t-on en Alsace que s'organise un tour d'horizon politique (l'Alsace est-elle inéluctablement conservatrice ?), religieux (catholiques, protestants, juifs), artistique (art gothique flamboyant). Des bons documents d'archives commentés avec un certain humour.
23 h 23 Une minute pour une image.
D'Agnès Varda.
23 h 25 Prélude à la nuit.
« Sonate pour violon et piano, Gipsy, andante et tzigane », de E. Dohnanyi par E. Friedman (violon) et Laurent Petitgirard (piano).

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : *l'Égypte, porte de l'Orient ; le Japon, puissance occidentale ?*
8 h, Les chemins de la connaissance : quelques négations du hasard ; à 8 h 32 : Elisée Reclus, un géographe libertaire ; à 8 h 50 : La vallée aux loups.
9 h 7, Matinée de la littérature.
10 h 45 Questions en zig-zag... à C. Francis et F. Gontier pour « Partons pour l'Icarie »..
11 h 2, Io la musica son, voyage à travers les compositions *musicales de femmes. (et à 13 h 30 et 17 h 32).*
12 h 5, Agora.
12 h 45, Panorama : l'Italie.
14 h, Sons.
14 h 5, Un livre, des voix : « le Seigneur de Marseille », de E. Maffre-Bauge.
14 h 45, Les après-midi de France-Culture : Itinéraires en direct d'Orthez ; à 15 h 20, Dossier : les fouilles ; à 16 h, l'Amérique intellectuelle et la France ; à 17 h, French is beautiful.
18 h 30, Feuilleton : Le grand livre des aventures de Bretagne.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : le cœur artificiel.
20 h, Nouveau répertoire dramatique : « Lady M », de D. Lemahieu, suivi d'un entretien avec l'auteur ; « L'Imbroglio », de R. Pinget.
22 h 30, Nuits magnétiques : la septième face du dé ; à 23 h 5, Raymond Roussel.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musiques du matin.
7 h 5, Concert : œuvres de Wagner, Mozart, par le Nouvel orchestre philharmonique.
7 h 45, Le journal de musique.
8 h 10, Concert : Symphonie n° 6 de Beethoven.
9 h 5, L'oreille en colimaçon.
9 h 20, Musiciens d'aujourd'hui, naissance de l'opéra russe : œuvres de Prokofiev, Borodine, Moussorgski...
12 h, Le royaume de la musique.
12 h 35, Jazz : Bill Evans.
13 h, Concours international de guitare : œuvres de Dowland, Narvaez, Weiss.
13 h 30, Poissons d'or.
14 h 4, Musique légère.
14 h 30, Pologne bien tempérée : œuvres de Mielczewski, Zilenski...
17 h 5, Les intégrales : musique de chambre de Mendelssohn.
18 h, Jazz.
18 h 30, Studio-Concert *(en direct du studio 106)* : le grand orchestre « Lumière », dir. L. Cugny.
19 h 35, L'imprévu.
20 h 30, Concert (donné le 12 août 1982) Fantaisie en ut mineur, « Ricercare » de Bach, « Sonate en trio en ré mineur », de Janitsch, « Trois préludes chorals », de Kirnberger, « Fantaisie », de Liszt, avec D. Chorzempa, orgue.
22 h, Cycle acousmatique : Bayle, Petit.
23 h, Fréquence de nuit, made in *U.S.A. : La 52e rue,* « Swing street » : œuvres de Gillespie, Goodman, Waller Hawkins, Parker, Basie...



voir page 29

TRIBUNES ET DÉBATS

JEUDI 16 JUIN

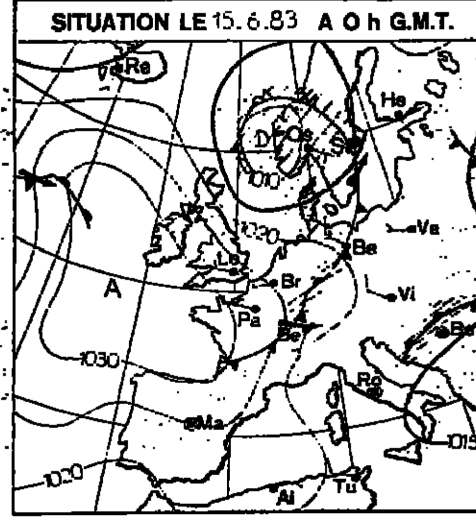
– *M. Philippe Malaud,* président du C.N.I.P. (Centre national des indépendants et paysans), participe à l'émission « Contre-ton : politique extérieure », de Radio-Solidarité, à 13 h 30 (89,8 MHz, Paris).

– *M. Jacques Brunhes,* député (P.C.F.) des Hauts-de-Seine, est l'invité du « Grand Débat » de Radio-92, à 19 h 15 (92,8 MHz, Nanterre).

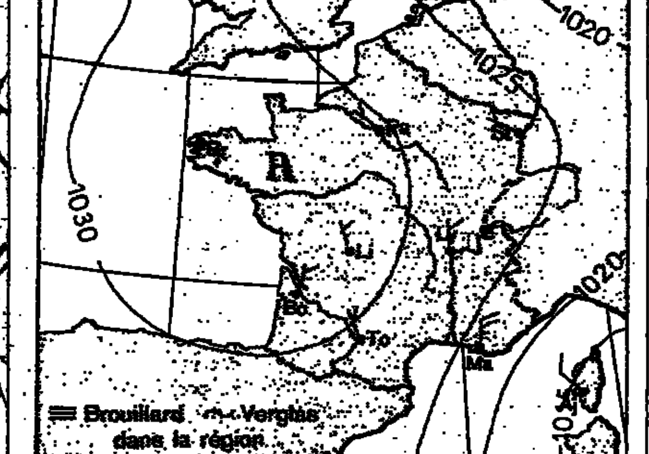
INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 15.6.83 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 16 JUIN DÉBUT DE MATINÉE



Évolution probable du temps en France entre le mercredi 15 juin à 0 heure et le jeudi 16 juin à minuit.

Une cellule anticyclonique va gagner le pays progressivement. Toutefois, l'air humide d'un front chaud voisin de l'Irlande jeudi s'écoulera au nord de cette cellule, apportant ainsi une détérioration du temps par le nord-ouest.

Jeudi, le ciel deviendra ainsi de plus en plus nuageux au cours de la journée sur les régions proches de la Manche avec arrivée de petites pluies la nuit suivante. Ailleurs, le temps sera généralement bien ensoleillé mais frais avec du vent de secteur nord. Le mistral soufflant encore en début de journée s'atténuera ensuite. Les nuages de la Manche gagneront le soir les régions s'étendant des Pays de Loire à l'ouest du Bassin parisien.

Les températures seront sans changement significatif. Ainsi, les températures minimales seront de 7 à 11°C sur la moitié nord, 15 à 18°C sur les régions méditerranéennes et la Corse, 9 à 13°C sur les autres régions. Quant aux températures maximales, elles atteindront 15 à 18°C au nord de la Loire, 20 à 25°C au sud.

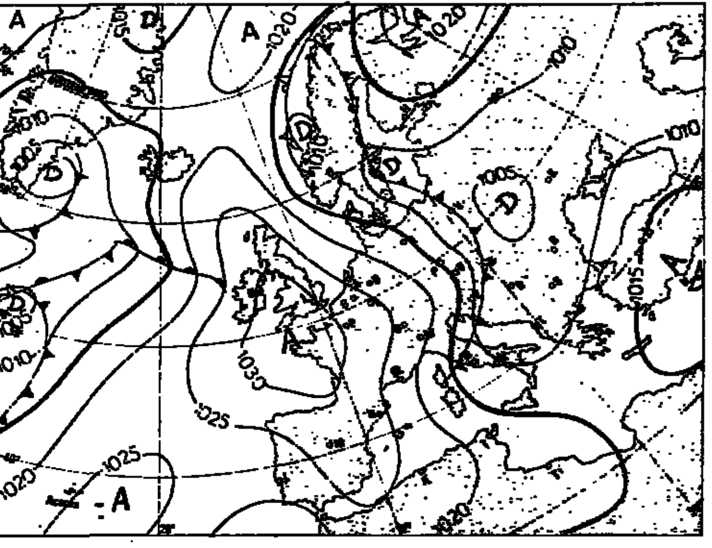
La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 15 juin, à 8 heures, de 1 029,6 millibars, soit 772,3 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 14 juin ; le second le minimum dans la nuit du 14 au 15 juin) :

Ajaccio, 27 et 15 degrés ; Biarritz, 20 et 15 ; Bordeaux, 22 et 11 ; Bourges, 20 et 7 ; Brest, 16 et 8 ; Caen, 17 et 8 ; Cherbourg, 14 et 10 ; Clermont-Ferrand, 21 et 11 ; Dijon, 21 et 10 ; Grenoble, 22 et 11 ; Lille, 19 et 10 ; Lyon, 22 et 10 ; Marseille-Marignane, 26 et 17 ; Nancy, 21 et 9 ; Nantes, 22 et 8 ; Nice-Côte d'Azur, 26 et 20 ; Paris-Le Bourget, 20 et 9 ; Pau, 22 et 14 ; Perpignan, 26 et 18 ; Rennes, 18 et 7 ; Strasbourg, 22 et 11 ; Tours, 22 et 6 ; Toulouse, 23 et 13 ; Pointe-à-Pitre 29 et 25.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 26 et 13 degrés ; Amsterdam, 16 et 8 ; Athènes, 24 et 18 ; Berlin, 19 et 10 ; Bonn, 20 et 4 ; Bruxelles, 18 et 11 ; Le Caire, 39 et 24 ; îles Canaries, 32 et 24 ; Copenhague, 20 et 9 ; Dakar, 28 et 25 ; Djerba, 22 et 17 ; Genève, 22 et 10 ; Jérusalem, 32 et 17 ; Lisbonne, 36 et 22 ; Londres, 19 et 7 ; Luxembourg, 18 et 7 ; Madrid, 32 et 14 ; Moscou, 23 et 13 ; Nairobi, 26 et 13 ; New-York, 32 et 22 ; Palma-de-Majorque, 29 et 14 ; Rome, 27 et 16 ; Stockholm, 23 et 14 ; Tozeur, 31 et 18 ; Tunis, 26 et 19.

PRÉVISIONS POUR LE 16 JUIN A 0 HEURE (G.M.T.)



(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PRESSE

Journée nationale d'action des ouvriers du Livre C.G.T.

La Fédération française des travailleurs du Livre (F.F.T.L.-C.G.T) a décidé de lancer, mercredi 22 juin, une journée nationale d'action comportant notamment un rassemblement à Paris, et un appel à un arrêt de travail dans les secteurs presse et labeur.

Le bureau de la F.F.T.L-C.G.T. estime en effet que *« les problèmes de la mise en place d'un statut pour une presse libre, pluraliste, démocratique, les questions de la relance des industries graphiques, de leur développement et de leur modernisation, du retour de travaux pour le rétablissement de la balance commerciale des imprimés »* n'ont pas reçu, à ce jour, *« les réponses satisfaisantes »*. La Fédération des travailleurs des industries papetières participera à cette journée d'action.

● *L'agence américaine Associated Press* vient d'inaugurer ses nouveaux bureaux à Londres, installés près de Fleet Street. A cette occasion, les responsables d'A.P. ont annoncé la prochaine participation de l'agence à la banque de données World Reporter, créée au début de cette année par la B.B.C. et Datasolve. La propre banque de données d'Associated Press, qui contiendra toutes les dépêches A.P. d'au moins deux années, sera incluse dans le service World Reporter.

EDUCATION

COURS DE PALÉOGRAPHIE AUX ARCHIVES NATIONALES. – Les cours d'initiation (mercredi de 18 h à 19 h ou samedi de 11 h à 12 h) et de perfectionnement (mardi de 18 h à 19 h ou samedi de 9 h 45 à 10 h 45) à la lecture et à la compréhension des documents anciens organisés par les Archives nationales à l'intention des chercheurs amateurs reprendront en 1983-1984.

Les inscriptions, limitées, seront reçues tous les jours de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h à partir du 1er juin, sur présentation personnelle à la Boutique des archives (60, rue des Francs-Bourgeois, Paris 3e).

MODE

Le style en herbe

Au moment où les pouvoirs publics s'intéressent à la création d'un centre de la mode, on a pu voir une synthèse des activités de différentes écoles de style et de modélisme qui ont pris part au concours *Boussac* des jeunes stylistes, réservé aux moins de vingt-cinq ans.



ELISABETH PAIRE : modèle gagnant du concours Boussac en toile de coton imprimée en batik indonésien sur fond bleu nuit contrastant avec le dos uni, en lin et polyester.

Parmi les écoles en lice, on notait le cours Berçot, l'école supérieure des arts appliqués Duperré, Esmod-Guerre-Lavigne, Fleuri-Delaporte, l'école de la Chambre syndicale de la couture parisienne ayant déclaré forfait à cause d'une manifestation identique commanditée par une association japonaise à Osaka.

Cinquante dossiers ont été retenus par *Boussac*, les participants au concours puisant dans la belle et éclectique collection de tissus d'été 1984 pour créer, au choix, un ou deux modèles d'homme, femme ou enfant. Par manque d'imagination ou par conformisme, la plupart se sont livrés à des exercices de style peu convaincants, le dénominateur commun se révélant être l'influence du Japonais Kenzo.

Les deux prix de 15000 F ont été attribués à Sandra Boucaya, ancienne élève des Arts appliqués, et à Elisabeth Paire, en troisième année à Esmod; Sonia Miguel, Arts appliqués, a obtenu 5000 F pour la qualité technique de ses réalisations.

A la veille du défilé des écoles de la chambre syndicale de la couture parisienne, l'atmosphère est appliquée, auour des mannequins à pied de bois, que l'on habille en tenue de plage ou de crépuscule, les tissus étant offerts ou dénichés au marché Saint-Pierre, rendez-vous montmartrois des femmes futées.

Le diplôme en poche, ces jeunes créateurs peuvent entrer dans les maisons de couture ou de prêt-à-porter, ainsi que dans les bureaux de style.

Enfin il existe une expression artistique de la mode, celle qu'a choisie Gisèle Gomez, ancienne élève de la chambre syndicale et d'Esmod. D'origine brésilienne, née au Bénin, elle a créé une technique de « tissus sculptés » en relief, qu'elle utilise aussi bien pour des robes de mariées qu'en splendides coussins lamés, vendus par Duo Boutique (Palais des congrès).

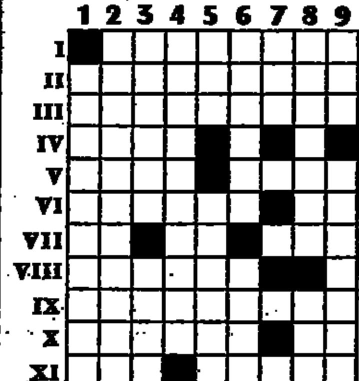
Les dossiers d'inscription dans une école de style se déposent avant le 31 mars, pour la rentrée de l'année. A titre d'exemple, les frais annuels de scolarité de la chambre syndicale s'élèvent à 17790 F T.T.C. pour les Français, et à 21940 F pour les étrangers.

NATHALIE MONT-SERVAN.

★ Adresses : Cours Berçot, 28, rue Léopold-Bellan (2e) ; Ecole supérieure des arts appliqués Duperré, 11, rue Dupetit-Thouars (3e) ; Esmod-Guerre-Lavigne, 16, boulevard Montmartre (2e) ; Fleuri-Delaporte, 1 *bis*, impasse de l'Astrolabe (15e) ; école de la chambre syndicale de la couture parisienne, 45, rue Saint-Roch (1er).

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3472



HORIZONTALEMENT

I. Explosion qui ne provient pas de bombes. – II. Ne demande qu'à s'exprimer lorsqu'elle se met à table. – III. Réserve d'essences. – IV. Port du Maroc. – V. Suffixe de ce qui peut être. Tout bien considéré, ne méritent pas notre considération. – VI. Morceau de flûte. Canonisé en Normandie. – VII. Gêne la bonne marche ou la favorise. Donne à choisir. De quoi prendre l'air ou être enfermé. – VIII. Hébergea un drôle d'oiseau. – IX. Faces cachées de beaucoup d'étoiles. – X. Nous tient la jambe lorsqu'on veut monter. Note. – XI. Trouve auprès de « line » une profonde aspiration. Nous fait souvent marcher pour le plaisir.

VERTICALEMENT

1. Petits voisins des carpes. – 2. Travaille dans la recherche. – 3. Traite donc en petites coupures. Entoure avec subtilité des personnes qui ne manquent pas d'esprit. – 4. Propos tenus en haut lieu par un personnage. – 5. Se repasse avec un fer. De sales draps ou une bonne couverture. – 6. Donne bien du souci mais pas au point de se faire des cheveux. Sort du Perche pour nous faire sortir des perches. – 7. Moment de détente. – 8. Paris lui en fit voir de toutes les couleurs. Manière d'avoir. – 9. Merveilleuse mais d'un caractère changeant. Certains morceaux lui sont réservés d'office.

Solution du problème n° 3471

Horizontalement

I. Bigame. Sa. – II. Agaceries. – III. Tula. Inné. – IV. Œillets. – V. BÉ ! Ras. – VI. Opéra. – VII. Isthme. Te. – VIII. Eu. Epice. – IX. Onega. – X. Acatènes. – XI. Chute. Tee.

Verticalement

1. Bâtonnier. – 2. Igue. Su. Ah ! – 3. Galibot. Ecu. – 4. Acalèphe. AT. – 5. Me. Empoté. – 6. Érié. Reine. – 7. Intra. Cent. – 8. Sen. Tégée. – 9. Asepsie. Ase.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 15 juin :

DES DÉCRETS

● Modifiant le code de la construction et de l'habitation en ce qui concerne l'épargne-logement ;

● Portant modification de la composition des conseils supérieurs de l'armée de terre, de la marine et de l'armée de l'air pour l'année 1983.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 17 JUIN

« Collections du cabinet des médailles et antiques », 14 h 45, vestibule 58, rue Richelieu (Caisse nationale des monuments historiques).

« L'île de la Cité », 15 heures, métro Cité (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Le Marais », 20 h 30, pont Marie, (Lutèce-Visites).

CONFÉRENCES

14 heures, 84, rue de Grenelle « Une nouvelle révolution industrielle : armes à énergie dirigée et ère du plasma ». (Fondation pour l'énergie de fusion).

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437.
ISSN : 0395 - 2037

SPORTS

VOILE

La lutte catamarans-trimarans

Le catamaran *Transat-Tag-Québec* du Canadien Mike Birch et du Français Loïc Peyron est arrivé à Lorient, mercredi 15 juin, à 4 h 18. Il se classe cinquième de la deuxième Transat en double avec trente heures quatorze minutes de retard sur le voilier vainqueur, *Charente-Maritime*, des Français Pierre Follenfant et Jean-François Fountaine.

De notre envoyé spécial

Lorient. – Tombés avec les honneurs. C'est ce qu'on pourrait dire des trois trimarans qui ont mené la course de la deuxième à l'avant-dernière journée. *Meccarillos* d'abord. Le Suisse Pierre Fehlam et Jean-Yves Terlain avaient opté pour une route très au nord, proche de l'orthodromie. Ils ont dû relâcher aux Bermudes pour changer leur étai et leur dérive endommagée par un choc avec une baleine. *Brittany-Ferries* ensuite. Privés d'électricité depuis le départ, Daniel Gilard et Halvard Mabire ont appris leur performance en virant à la bouée des Bermudes. Les deux hommes avaient pourtant déjà cassé neuf drisses de grand-voile et de génois.

Pour changer les poulies de tête de mât, à l'origine de cette casse, Mabire avait passé près de onze heures suspendu à 22 mètres par un vent de 25 nœuds ! Troisièmes à l'arrivée à Lorient, ils n'ont concédé que trois heures douze minutes. *William-Saurin*, enfin. Confrontés au gigantisme de leur trimaran de 27 mètres, Eugène Riguidel et Jean-François Le Menec ont été soumis pendant trois semaines à des travaux de galériens. Faute de pouvoir effectuer toutes les manœuvres en temps voulu, une casse importante était inévitable. La dernière, celle d'une drisse de grand-voile, a fait passer les Bretons à côté d'un triomphe mérité.

Si les performances de ces trois équipages de trimarans ont provoqué l'admiration, c'est le potentiel des meilleurs catamarans qui a fait la plus forte impression. Celui de *Charente-Maritime*, bien sûr, vainqueur après une course presque sans histoire. Un seul spinnaker endommagé ! Mais la stupéfaction est plutôt venue du comportement de *Jet-Services*, de Patrick Morvan et Jean Le Cam.

Ce trimaran de 20 mètres, aux coques effilées comme des lames de rasoir, avait pris un départ canon avant d'être dérouté vers La Corogne (Espagne) pour canaliser une chape de ridoir. Repartis en vingt-huitième position, après une escale inférieure à quatre heures mais plus d'un jour de perte de temps réel, les deux jeunes navigateurs ont tiré le meilleur profit d'une brise arrière sur une route sud pour revenir en deuxième place aux Bermudes. Hélas ! une collision avec une baleine coupait à nouveau leur élan. Avec un safran hors d'usage et une voie d'eau, en partie colmatée, mais les obligeant à écoper jusqu'à l'arrivée, Morvan et Le Cam étaient contraints de rester au sud pour éviter les dépressions. Leur troisième place, à deux heures cinquante-cinq minutes, est, dans ces conditions, riche de promesses.

Avec de tels lévriers des mers, la moyenne des premiers de la Transat Lorient-les Bermudes-Lorient est passée de 6,4 nœuds en 1979 à plus de 10,70 nœuds cette année. Mais ce gain de vitesse s'est effectué au détriment de la fiabilité des multicoques et de la sécurité des navigateurs.

Dix bateaux hors course après la première journée de navigation ; seize abandons enregistrés au bout d'une semaine ; le manque de préparation de certains, les exigences de la course en double qui, incite les navigateurs à solliciter en permanence leur bateau au maximum, ne sauraient expliquer à eux seuls ces démâtages et ces avaries en série.

Les délais trop brefs de conception et de construction des bateaux, l'usure prématurée des matériaux nouveaux sur les multicoques, surtout sur les catamarans – cinq abandons sur neuf engagés – où, par manque de gîte, les gréements sont soumis à des efforts accrus et difficiles à prévoir, amènent, d'ores et déjà, quelques-uns des meilleurs architectes français à s'interroger et à encourager le retour à plus de sagesse et de classicisme. Pour un Pajot ou un Birch, qui ont fait leurs preuves et disposent d'importants budgets de leurs commanditaires, combien de skippeurs peuvent prendre le risque de voir leur bateau cassé dès sa première course ? Sans compter qu'une belle tempête pourrait provoquer un jour, dans cette flottille, une catastrophe dont cette forme de voile-spectacle aurait du mal à se relever.

GÉRARD ALBOUY.

D'un sport à l'autre

CANOË-KAYAK. – *La première journée des championnats du monde de canoë-kayak en eaux vives, qui ont lieu du 14 au 20 juin à Merano (Italie), a consacré deux victoires françaises en descente de rivière : Gil Zok s'est imposé en canoë monoplace et l'équipage Hervé Madone-Francis Lieupart a gagné en canoë biplace, devant Philippe Thiel et Christian Bichat.*

FOOTBALL. – *Après deux saisons en seconde division, Nimes rejouera la saison prochaine avec les vingt meilleurs clubs français : grâce à trois buts, de Nygaard, Van Gool et Goudard, les Gardois se sont imposés le 14 juin au F.C. Tours, auteurs d'un but par Da Fonseca, en match de barrage retour. Au match aller, les deux équipes avaient obtenu un résultat nul (1-1).*

TENNIS. – *Le tirage au sort des Internationaux de Grande-Bretagne qui doivent commencer le 20 juin à Wimbledon n'est pas défavorable aux joueurs français engagés : Henri Leconte et Guy Forget seront opposés à des qualifiés. Christophe Roger-Vasselin rencontrera le Suédois Stephan Edberg, vainqueur du tournoi junior de Roland-Garros, et Loïc Courteau aura pour adversaire un autre Suédois, Magnus Tideman.*

AUTOMOBILE

DU COTÉ DES GRANDES ROUTIÈRES

Peugeot 505 turbo à injection : bon appétit !

En attendant la sortie future d'une gamme de 505 dont la motorisation sera revue, Peugeot vient de lancer sur le marché une turbo injection à essence, réponse de la marque à ceux qui doutaient qu'une firme française fût encore en mesure de fabriquer, hors Renault avec ses turbos, une voiture vendue au public et capable d'atteindre performances et qualités de berlines surpuissantes telles que les conçoivent par exemple des marques allemandes comme BMW ou Mecedes. Mais Peugeot offre sa 505 turbo essence à moins de 100 000 F et ce n'est pas la moindre de ses qualités. 0 à 100 kilomètres-heure en 8,8 secondes, le kilomètre départ arrêté en moins de 30 secondes, voilà des chiffres tout à fait honorables pour une 11 CV somme toute discrète et offerte sans option, ce qui est suffisamment rare pour être noté.

Le moteur est le quatre cylindres de 2,155 litres dont la puissance – injection Bosch L. Jectronic et turbocompresseur Garret aidant – monte à plus de 150 ch (1). Bloc en fonte, culasse en alliage léger, un arbre à cames en tête assurant la distribution et l'allumage est de type transistorisé. Quatre roues indépendantes, quatre freins à disques dont deux ventilés à l'avant, une boîte de vitesses à cinq rapports sans surmultipliée, un pont arrière à glissement limité, cette berline, dont la carrosserie a été retouchée pour abaisser le CX (0,37), est digne de la confiance qu'on placée en elle les ingénieurs de Peugeot.

Hélas ! bien que le réservoir de carburant ait été porté de 56 litres (commun à toutes les 505) à 63 litres, il ne faut pas escompter faire beaucoup plus de 280 kilomètres en vitesse soutenue sans se rendre au plus vite à une pompe. C'est le seul défaut – mais de taille, quel appétit ! – relevé sur cette voiture puissante, bien finie, d'un niveau sonore peu élevé et, comparé à ses concurrentes, d'un prix raisonnable.

On se doute qu'un tel véhicule réclame une consommation supérieure à la moyenne. Encore fallait-il trouver l'astuce pour lui offrir le réservoir qui convenait. Il est à craindre que le synthétiseur de parole annoncera, quand vous prendrez cette belle voiture en main, plus souvent *« Attention. Niveau de carburant insuffisant »* que *« Veuillez attacher votre ceinture »*.

Plus de 200 kilomètres-heure. Certes, mais il vaut mieux avoir dans son coffre quelques réserves avant de partir.

C.L.

(1) Donné pour 150 ch, le groupe des voitures d'essais mises à notre disposition dépassaient ces performances.

fête des pères

Tour Eiffel et nœuds papillon

UN morceau authentique (avec certificat) de la tour Eiffel récemment allégée de certaines volutes, 800 francs au tabac des Temps, rotonde des Miroirs, au centre commercial *des Quatre-Temps,* à la Défense.

Votre signe de l'horoscope chinois, accompagné d'un livret de Mme Soleil qui en explique le sens, à choisir en breloque d'argent ou de vermeil. A partir de 230 *francs dans les drugstores* Publicis Etoile, Matignon, Saint-Germain *ainsi qu'au* Printemps et aux Galeries Lafayette.

La table de ping-pong rouge de Donnay, *normalement* inaltérable aux intempéries, à piètement *en tubes d'aluminium noir,* équipée de roues, utilisable à l'entraînement à moitié repliée, 2 500 francs environ dans les magasins de sports.

Jacques Dereux de Tant qu'il y aura des hommes arrive toujours à livrer les nœuds papillon de toutes les couleurs, unis ou à pois, que viennent chercher ici ses jeunes clients sportifs et leurs pères, 23, rue du Cherche-Midi.

Chez Christian Dior, les nouveaux boutons de manchette canon de fusil sont ornés d'un motif de cachemire, en émail, 460 francs. Le nœud papillon est à 150 francs et les bretelles bicolores à 190 *francs,* 30, avenue Montaigne et 12, rue Boissy-d'Anglas.

Lanvin propose deux *mille* motifs différents de cravates de *soie, de* 195 à 280 francs *et* des chaussettes en fil d'Ecosse *en dix coloris,* à partir de 65 francs, 15, rue du Faubourg-Saint-Honoré et 2, rue Cambon.

Hermès rajeunit les couleurs de ses cravates de twill de soie *à 250* francs. Les canifs et les porte-clés flottants seront utiles aux plaisanciers, 295 et 340 francs, 24, rue du Faubourg-Saint-Honoré.

L'Esprit et le Vin

APRÈS les bistrots à dégustation, L'Esprit et le Vin, *une* sobre et élégante boutique, est *dédiée aux œnophiles, à l'ombre* de Saint-Augustin, 65, boulevard *Malesherbes.* Créée par Bernard Damien, elle rassemble tout ce qui entoure les bonnes bouteilles, des accessoires au dernier livre. Parmi les inédits, la carafe « canard » à décanter reprend la forme d'une bouteille dans son panier-verseur en cristallin et étain brillant, 940 F.

Le célèbre tire-bouchon américain Screw-Pull est désormais télescopique, 90 F, la pince à bouchon de champagne est à 132 F. Le pique-bouchon à mettre en collier sur la carafe à décanter est à 100 F. Il y a même un passe-couloir *pour descendre* à la cave, tube de verre sur socle d'étain, à 281 *F. De nombreuses* carafes à goulot, larges et ventrues, séduiront les *œnologues, à partir de* 96,50 F, tandis que les verres à *dégustation I.N.A.O. commencent à* 32 F en verre cristallin. Enfin, une *« bibliothèque » à bouteilles s'accroche* au mur avec des targettes pour les verres.

Désormais, les viticulteurs bordelais *étendent* à certains *négociants*-parisiens leur coutume de vendre en « primeur » leur vin nouveau, réservé jusqu'alors aux maisons locales. Philippe Brunon, président d'Hédiard, vient de sortir une liste de vins « châteaux », où les vins qu'on achète aujourd'hui vont vieillir doucement jusqu'à la livraison au printemps de 1985. Il n'est pas rare qu'entre la barrique et la bouteille les *vins prennent une plus-value* atteignant jusqu'à 50 %. Il s'agit donc *d'un cadeau-investissement* appréciable, d'autant que les prix (par *caisse de douze bouteilles) des bois* ou cartons d'origine vont de 312 F à 1 104 F, 2 bis, *passage de la Madeleine.*

Lucien Legrand, 1, rue de la Banque, vend aussi en primeur des crus *bourgeois de Bordeaux 1982,* à prendre chez lui au cours de *l'automne 1984,* entre 25 et 40 *F la* bouteille. Egalement par caisse de *douze.*

Au parfum

LES produits de toilette pour hommes sont achetés, aujourd'hui, à plus de 60 % par les *femmes,* notamment à l'occasion de la Fête des pères.

En avant-première, ***Ebène,*** de Balmain, en *vente à l'automne,* se caractérise par les accents virils de ses notes de tête, données par le lantana (buisson odoriférant d'Afrique) renforcé de touches d'armoise, de tagetes et de sauge. Avec ***Marcel Bur pour homme,*** le tailleur du faubourg Saint-Honoré prévoit une diffusion importante, dans les aéroports *entre autres.* Il s'agit d'une aromatique alliant la bergamote à *l'estragon, sur fond chypré* et *boisé.* Sa présentation sobre et étirée, en *deux tons de vert, suggère un tissu* retourné dans une liasse d'échantillons.

Les parfumeurs emballent un atomiseur d'eau de toilette avec une pochette *chez Pierre* Cardin *ou* Cacharel, trois ceintures en toile à boucle amovible *chez* Jacques Bogart. ***Verlande*** de Gillette comprend une eau *de toilette et un après-rasage, tout* comme ***Men*** de Mennen. Les prix oscillent entre 45 et 150 francs en moyenne.

La primeur de la mini-trousse de soins du sportif revient à Hermès qui, dans un format de paquet de cigarettes, rassemble cinq produits de plein air : un bâton protecteur pour les lèvres, une crème et un gel destinés au visage, un « après-effort » apaisant, à compléter par un bain de détente. A 80 francs, un excellent rapport *qualité-prix qui* empêche en outre le nez de peler au soleil.

Les gammes se multiplient chez les couturiers, notamment chez Givenchy et Guy Laroche, tandis que Chanel ajoute une friction tonique à ***Antæus.*** Yves Saint-Laurent un shampooing intégral (cheveux et corps) à ***Kouros*** et Roger et Gallet un talc à ***L'Homme.***

Enfin, les fervents d'***Eau Sauvage*** de Christian Dior, de ***Vetiver*** de Guerlain, Lanvin ou Carven retrouveront ces merveilleuses classiques que sont les « eaux » de Patou, de Nino Cerruti ou de Caron, d'autant *que les flacons cités ici se complètent* tous de savons très abordables.

Les instruments à écrire

L'ACCORD Cartier-Ferrari se traduit par une gamme de stylos à plume Formula à profil sportif, en acier clair ou foncé, bagué de rouge, au capuchon griffé du célèbre petit cheval, à partir de 370 F.

Des montres à quartz rondes, dans le même esprit, s'habillent d'un cadran de couleur, à lunette or, en neuf variantes, à partir de 2 500 F.

Pour répondre à la vogue du mont Blanc, stylo à plume de diplomates et d'écrivains, dont la société récemment reprise par le groupe Dunhill *est en expansion,* Waterman lance « le Man 100 », aux proportions généreuses, à *plume en or 18 carats,* habillé de laque noir et or, existant aussi en feutre. 1 200 F et 1 175 F à la boutique Waterman, 5, rue Denis-Poisson, qui se charge aussi de l'après-vente.

Cartier multiplie les guillochages différents pour ses stylos, feutre et plume, ovales, en acier et or, argent massif ou plaqué.

Dunhill ajoute à sa gamme Gemline en laque noire ou œil de tigre un autre stylo à plume plaqué argent, un coffret de quatre minibilles plaqués argent, destinés aux joueurs de bridge.

S.T. Dupont diversifie ses productions à Faverges, en Savoie, où sont fabriqués ses stylos à plume de six grosseurs différentes et ses feutres convertibles en stylo à bille, à partir de 950 F en plaqué argent pour les stylos, de *560 F pour les billes.*

Vient de sortir ici un réveil de poche format briquet à quartz, aux heures visibles la nuit. 84, faubourg Saint-Honoré.

La bille flottante à plume de Parker *permet* deux mille mètres de caractères tout en marquant jusqu'à *cinq doubles, la pointe traçante* étant alimentée par l'encre. Ce roller plume à bille existe en noir mat, plusieurs variantes d'acier, ainsi qu'en or, argent ou laque ; de 105 F à 390 F selon l'habillage, chez les papetiers.

PAGE RÉALISÉE
PAR NATHALIE MONT-SERVAN

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	77,00	91,32
DEMANDES D'EMPLOI	22,80	27,04
IMMOBILIER	52,00	61,67
AUTOMOBILES	52,00	61,67
AGENDA	52,00	61,67
PROP. COMM. CAPITAUX	151,80	180,03

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/lig. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,40	51,47
DEMANDES D'EMPLOI	13,00	15,42
IMMOBILIER	33,60	39,85
AUTOMOBILES	33,60	39,85
AGENDA	33,60	39,85

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS

digital

Nº 1 de l'informatique interactive

Ingénieurs commerciaux expérimenté(e)s

Paris

Le succès du VAX, le lancement des ordinateurs personnels, notre développement sur le marché CAO/FAO : autant de raisons de nous rejoindre.
Nous vous confierons la responsabilité de la vente de nos produits informatiques ou l'animation de grands comptes sur des marchés spécifiques (ingénierie, pétrole, électricité, banque...).
Vous sortez d'une école d'ingénieurs, de commerce ou de gestion, vous avez une expérience de 2 années de vente en informatique-gestion ou scientifique- vous parlez si possible l'anglais.

VIVEZ L'INFORMATIQUE DIGITAL

Ecrivez, sous la réf. M 49, à la Direction du Personnel, DIGITAL EQUIPMENT FRANCE, 18 rue Saarinen 94528 Rungis Cédex.

PROFESSIONNEL DE LA PRODUCTION

POUR CONSEILLER DES PROFESSIONNELS DE LA PRODUCTION

Notre métier : le conseil aux entreprises.
Depuis 4 ans, notre développement est régulier, et dynamique : notre CA, qui double chaque année, atteindra 3 Millions de Francs en 1983.
Mais surtout, nous avons diversifié notre activité, en développant une gamme complète permettant d'intégrer la plupart des aspects «Hommes et Structures» de l'entreprise en France et à l'étranger : Diagnostic, organisation, gestion, recrutement, formation, information.
Nous sommes convaincu que *notre approche* - directe, simple, associant étroitement les cadres de l'entreprise à l'évolution - répond à un besoin du monde industriel, qui devra dans les années à venir utiliser au maximum son potentiel d'innovation et de mobilisation des hommes.
De votre côté, après 10 ans vécus dans le secteur industriel (produit ou service) vous avez entre 30 et 35 ans - vous voulez faire partager vos réussites, les facteurs d'évolution que vous avez mis en oeuvre. Votre développement personnel a fait la preuve de votre polyvalence : organisation, méthodes, fabrication, ordonnancement, gestion du personnel. Nous vous attendons.
Adressez votre candidature à Nicolas Delaporte (avec photo et en indiquant votre rémunération actuelle) Copers
1, rue Moncey 75009 Paris.

COPERS

ÉTABLISSEMENT PUBLIC NATIONAL recherche

CADRE COMPTABLE

- Titulaire du D.E.C.S. Salaire annuel brut : 97.071 F. Ecrire avec C.V. : CNAMTS, 66, avenue du Maine, 75682 PARIS CEDEX 14.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE SERVICE PARIS, QUARTIER BOURSE recherche

COLLABORATRICE

Pour son service recouvrement/relances. Forte activité téléphonique. Base comptable souhaitée. Trait. informat. Ecrire avec photo + C.V., Nº 961 M RÉGIE PRESSE 85 bis r. Réaumur, 75002 PARIS.

VILLE DE LA BANLIEUE SUD (+ 40.000 habitants) cherche

DIRECTEUR DE SERVICES ADMINISTRATIFS

pour le secteur Affaires Scolaires Maintenance Scolaire Enfance et Jeunesse. Ecr. s/nº 8.416 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Impt Sté commerce international Paris-1er, recherche

COMPTABLE CONFIRMÉ

avec sérieuses réf. professionnelles. Situation stable avec possibilité d'avenir. Adr. lettre manuscrite et C.V. détaillé s/réf. 413 à DAG, 65, rue de Rivoli, 75001 PARIS, qui transmettra.

VILLE DE CORBEIL-ESSONNES recherche par voie de mutation ou par recrutement sur titre

UN (E) SOUS-BIBLIOTHÉCAIRE titulaire du CAFB option discothèque

et

UN (E) SOUS-BIBLIOTHÉCAIRE titulaire du C.A.F.B. option lecture publique.

Env. candidatures au service du personnel, mairie de Corbeil-Essonnes 91108.

LE CARAVANIER LE CAMPING-CAR recherchent

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION

PLEIN TEMPS

Travail de textes : préparation copie, rewrite, correction, etc... Sélection rapide, congés entre 22/7 et 22/8. Env. C.V. avec prétentions (nécessaire) à :

EDIREGIE BP. 379.75869 Paris Cedex 18. *Renseignements éventuels au* 256-74-74. (Marc Rousseau ou Philippe Denizot.

Cabinet d'Ingénieurs Conseils de renommée internationale recherche d'urgence :

➤ Expert en développement industriel

avec grande expérience en préparation de projets pour une mission de 2 ans auprès d'un Gouvernement africain.

➤ Expert en organisation et suivi de grands projets de formation Outre-Mer

dans les domaines «technique» et «de gestion». Statut de vacataire pouvant déboucher, à terme, sur un contrat à durée indéterminée. Langue de travail : français. Autre(s) *langue(s)* constitue(nt) un avantage. Adr. CV et prét. s/réf. 6068 à PUBLIVAL 27 route des Gardes 92190 MEUDON

VILLE DE LA BANLIEUE SUD (40.000 habitants) cherche

ANIMATEUR (TRICE)

de 1re classe pour direction adjointe du Centre de Loisirs Municipal. Coordination centres primaires et maternelles.
Le candidat sera recruté par mutation ou bien devra être titulaire des diplômes nécessaires pour passer le concours d'attaché, option animation (CAPASE - DEFA).
Ecr. s/nº 8417 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

UNIVERSITÉ PARIS-X NANTERRE INSTITUT D'ÉDUCATION PERMANENTE

LANGUES ÉTRANGÈRES

- ANGLAIS ET ESPAGNOL
  - Préparation aux examens des Chambres de Commerce.
  - Stages intensifs et spécialisés, cours hebdomadaires.
- ASSISTANTE DE DIRECTION BILINGUE-BUREAUTIQUE .... 450 heures

Renseignements :
INSTITUT D'ÉDUCATION PERMANENTE
UNIVERSITÉ PARIS-X NANTERRE
200, avenue de la République
92001 NANTERRE.
Téléphone : 725-92-34 postes 896–861.

---

emplois régionaux

VOUS AIMEZ LES DÉFIS, VOUS ÊTES (MICRO) MÉCANICIEN DIPLÔMÉ GRANDE ÉCOLE

... et possédez une expérience de 3/4 ans en PRODUCTION GRANDE SÉRIE.

Votre mission : mettre en place un atelier de montage MÉCANIQUE, dont vous assurerez la marche.

Le produit : en pointe, tant au plan du marché que de la technique.

Si vous êtes prêt à relever le défi du démarrage d'une nouvelle fabrication, en vous joignant, dans un site agréable de la Bourgogne, à une équipe jeune et dynamique – au sein de laquelle vous contribuerez à définir l'organisation et l'outil de production –, nous étudierons avec intérêt et discrétion votre candidature.

Écrivez, sous référence 80162 M à THOMSON BRANCHE GRAND PUBLIC - Direction du Personnel et des Relations Sociales - 74/76, rue du Surmelin 75020 PARIS.

THOMSON BRANCHE GRAND PUBLIC

HAVAS CONTACT

ORGANISME D'AMÉNAGEMENT RHONE-ALPES

Recherche

1 JURISTE

- Il sera chargé :
  - Conventions Droit Privé (cessions Terrains).
  - Conventions Droit Public (avec collectivités locales).
  - Relations avec Notaires.
- Sa formation minimum :
  Maîtrise Droit + connaissances en Droit de l'Urbanisme. Expérience 5 ans appréciée.

Adresser candidature C.V. et prétentions sous nº T 041.047, RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

SOCIETE MULTINATIONALE SECTEUR INFORMATIQUE recherche pour un Etablissement de Production en NORMANDIE

DIRECTEUR DE LA QUALITE

Ingénieur expérimenté dans cette fonction connaissant l'anglais.

Envoyer C.V. sous référence 73056 à CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01 q.tr.

CHARGE D'ETUDES — PARIS

«ENTREPRISE ET PROGRES» Association de Dirigeants d'Entreprise

Une association de dirigeants d'entreprise dont la mission est de valoriser le rôle de l'entreprise, de l'aider à s'adapter à l'évolution de son environnement et de promouvoir une société «ouverte» et qui constitue une force de proposition vis-à-vis du patronat, des pouvoirs publics, des partenaires sociaux et de l'opinion, recherche UN CHARGE D'ETUDES.
En liaison avec le Délégué Général, il sera chargé d'enquêter sur l'évolution des idées relatives aux entreprises, sur les problèmes qu'elles rencontrent et les solutions qu'elles y apportent, ainsi que sur les innovations et expérimentations sociales en cours. Il proposera des thèmes d'études à des groupes de travail composés de dirigeants d'entreprise. Il aura, au sein de ces groupes, un rôle d'animation et de coordination. Il mettra en forme les propositions d'actions issues de leurs réflexions. Il rédigera des textes destinés à la presse spécialisée ou grand public. Il entretiendra des relations suivies avec les adhérents, les instances patronales, les pouvoirs publics et les partenaires sociaux. Le candidat retenu, de formation supérieure, type HEC, ESSEC, Sciences Po, possèdera de préférence une première expérience professionnelle et une bonne aptitude à la rédaction et à l'animation.
Ecrire sous référence 583/M à :

GRH conseils

3, avenue de Ségur 75007 PARIS.
Discrétion assurée.

FILIALE D'UN GROUPE INTERNATIONAL PUBLIANT 500 LIVRES PAR AN

NOUS RECHERCHONS

TECHNICIEN (NE) DE FABRICATION

Chargé (e) du suivi de la réalisation de LIVRES SCIENTIFIQUES. Formation scientifique et expérience édition appréciées.

Env. lettre manuscrite C.V. et photo à : SPAG, 120, boulevard Saint-Germain, 75280 PARIS Cedex 06.

L.I.M.M.

Conseil et réalisation recherche

INGÉNIEURS LOGICIEL

Responsables et autonomes, avec première expérience (système télécom-réseaux, X.A.O...).

Pour s'intégrer à une petite équipe de consultants. Conditions motivantes.

Adresser C.V. et prétentions, 22, avenue Emile-Zola, 75015 PARIS.

STUDIO DE DESSIN

Pont-de Suresnes, recherche UN DESSINATEUR EXÉCUTANT confirmé. Ecr. s/nº 6513 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

RECHERCHE ADMINISTRATEUR pour ensemble musical, candidature à déposer pour le 20 juin au plus tard : Direction de la Musique, M. Michel FONTES, Chef de la Direction générale, 53, rue Saint-Dominique PARIS 7e – Tél. 555-92-03

Bureau d'études économiques collaborant avec comités d'entreprises rech. secrétaire administrative. B.T.S. Goût des responsabilités.
Écr. lettre motivée + C.V. Ecr. s/nº 6.512 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

AFRAMP

ACHATS APPROVISIONNEMENTS

GESTION DE PRODUCTION

CONTROLE DE GESTION

GESTION INFORMATISÉE DES STOCKS

Stages rémunérés pour demandeurs d'emploi

Tél. : 874-70-87 ou 285-58-51.

---

secrétaires secrétaires

Le 6ème groupe français de publicité recherche

La secrétaire de direction

de son Président Directeur Général

Elle aura pour mission :
- d'assurer une activité classique de secrétariat, en collaboration directe, avec courrier, compte-rendus de réunion, planning RV et voyages.
- de seconder son "patron" dans la coordination des activités d'une quinzaine de filiales.

Celle que nous recherchons :
- de langue maternelle, le français, elle maitrise cependant parfaitement la langue anglaise.
- âgée de 35 ans minimum, son expérience est complète et son niveau de rémunération actuel n'est pas inférieur à 100.000 francs.

Ses qualités :
- Maturité, sens de l'organisation, autonomie, initiative.
- Excellente présentation, sens des contacts à haut niveau.
- Diplomatie, discrétion, sens de l'humour.

Envoyez CV et photo sous référence 1513M à

SOURCES 16 rue Jean-Jacques Rousseau, 75001 Paris (qui transmettra)

FILIALE IMPORTANT GROUPE ÉTRANGER ACIERS SPÉCIAUX et INOXYDABLES, rech.

SECRÉTAIRE COMMERCIALE

BILINGUE ANGLAIS SOUHAITÉ. Connaissant produits métallurgiques. Rattachée Direction générale. Promotion possible. Salaire fonction compétences et réf. Nombreux avantages sociaux. Lieu de travail : proche banlieue nord.
Ecr. avec C.V. et photo s/nº 9.166 à PRAIRIAL, 47, rue des Tournelles, 75003 PARIS, qui transm.

Recrutons

SECRETAIRE STENO-DACTYLO CONFIRMÉE

Bilingue anglais.

Envoyer C.V. + photo + prétentions en indiquant sur l'enveloppe la réf. 5257 à MEDIA SYSTEM, 104, rue Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra.

Organisme formation cherche

2 SECRÉTAIRES expérimentées — vacances août. Envoyer C.V. avec photo : ASPROFORC — 153, bd Haussmann, 75008 PARIS.

SYNDIC DE CO-PROPRIÉTÉ ST-LAZARE, recherche

SECRÉTAIRES

C.V. et prétentions F.S.G., 3, rue de Stockholm, PARIS-8e.

Société Multinationale implantée à La Défense recherche

SECRÉTAIRE

niveau B.T.S.

Allemand parlé et écrit. Anglais souhaité. Avec expérience dans le domaine des relations publiques. Ecrire avec C.V. et photo sous nº 73.316, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris cedex 01, qui transmettra.



emplois internationaux

(et departements d'Outre Mer)

Importante société de travaux publics présente dans 26 pays recherche pour ses chantiers en

AFRIQUE DU NORD

un responsable administratif et comptable

Le candidat retenu, de formation supérieure, sera chargé, à la tête d'une équipe d'expatriés, de coordonner toutes les activités des Services comptable, administratif, financier, et gestion de Personnel.
Il aura acquis une expérience analogue à l'étranger et sera disponible à court terme.
Le poste offre des perspectives de carrière. La Société propose un contrat à durée indéterminée et des avantages sociaux.
Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf. 9990 à L.T.P. 31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02 - qui transmettra

LEVI TOURNAY

Bureau d'Etudes spécialisé recherche 1 ingénieur

CIRCULATION ET TRANSPORTS

pour mission longue durée en Afrique noire francophone. Expérience 5 à 10 ans indispensable dans le domaine des études urbaines de transports et de circulation : analyses de projets de transports ou d'infrastructures, enquêtes, traitements informatiques, économie des transports, etc. Responsabilité d'une équipe. Avantages liés à l'expatriement.
Envoyer C.V. en précisant dernière rémunération annuelle sous réf. 92-17 à SEA, Cipières, 13540 PUYRICARD, qui transmettra.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES 296-15-01

DEMANDES D'EMPLOIS

DEMANDES D'EMPLOIS

Je ne m'appelle pas Citizen Kane...

A 23 ans, j'appartiens à la galaxie de Gutemberg et Mac Luhan. Dans ce monde de la communication transformé par les nouvelles technologies, le marché des média connaît malgré certaines limites, une expansion pleine de promesses.

Face à cette évolution, les groupes de presse, de radio, de cinéma affinent leurs stratégies. Elles doivent toujours allier audace et savoir-faire pour réussir.

Formé à ces réalités à l'Institut Supérieur de Gestion, parlant couramment l'Anglais et l'Italien, créateur d'une radio libre, organisateur d'un certain nombre de concerts et de séminaires, riche de l'expérience acquise comme président du Bureau des Elèves, animé par l'esprit de compétition d'un équipier de France 3, je suis libre.

Je m'appelle Grégoire Sentilhes,
20 rue de Vergennes 78000 Versailles. Tél: (3) 950.07.69.

CADRE COMMERCIAL HEC

29 ans, expérience grand public et produits industriels actuellement chef de produits, cherche poste de Direction Commerciale ou Marketing (— de 150.000 F par an s'abstenir).
Ecrire sous le nº 40934 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.H. 25 ans, École Supérieure de gestion, (niveau DECS) ch. poste assistant contrôleur de gestion — Tél : 992-17-26 après 18 Heures.

Bil. allemand (langue mater.) angl., bonnes not. de français 32 ans, célibat., assistante de Directeurs généraux, prend respons., flexible, recherche emploi ht niv. avec initiatives, de préférence à Paris.
Ecrire sous le nº 266.688 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

EDHEC — 46 ans — cadre administratif — Excellentes références expérience France et Afrique — Organisation, ordonnancement, transit, recouvrements, achats, anglais, espagnol, allemand. Connaissances micro-informatique. Licencié économique après séjour 2 ans Abidjan cherche situation
EXPATRIÉ Ecr. DUROY. 01 B.P. 1760, Abidjan 01.

GESTIONNAIRE INTERNAT
H. relation, écoute, créativité, quadrilingue + missions comm. sur 3 contin + Mark. + Finance I.C.G. peut se traduire en profit pour vous
Ecr. s/nº 1479 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.H. 25 ans, libre de suite, DESS gestion financière, désire faire carrière dans entreprise dynamique. Etudie ttes propositions. Tél. : 347-50-59.

H. lic. lettres esp., angl., courts exp. tourisme + enseig. disp. de suite, étudie ttes propos. Paris. Téléphone 325-94-81.

PRESSE-INFORMATION-BANQUE
H. 40 ans, 12 a., journaliste écon. et financ. + 7 ans exp. bancaire. Diplôme sup. de banque (ITB), IEP (2e A.) rech. poste à resp. Et. ttes prop. Ecr. s/nº 1.473 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Chaudronnier tôle mince, 30 ans, rech. emploi E.-&-L., Yvelines. Tuyauteur, gaine ventilation, soudure mag. SEA, SOA. Tél. : (37) 26-75-47.

INGÉNIEUR + I.A.E.
Adaptabilité — disponibilité
37 a. angl., allem., milieu T.P. informatique, contrôles, missions. Recherche opportunité France et O.M. libre très rapidement.
Ecrire sous le nº 040867 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

DOCT. ÈS SCIENCES

Ingénieur généraliste, 36 ans, 15 ans exp. en recherche et développement, ht niveau, sect. public (nucléaire) et privé (automobile). Prat. de l'animation. Facilités contacts humains, rech.

DIRECTION TECHNIQUE

Etudie toutes propositions. Ecr. s/nº 8.401 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Cadre homme, 13 ans EXP. TOUTES ACTIV. TOURISME, angl., esp. Lic. Maîtr. Lettres. Étudie ttes prop. Paris. Téléphone : 325-94-81.

F. 46 ans, 15 ans respons. culturel, cherch. poste programmation ou rel. publ. dans structure culturelle de créat. ou de diffusion Rég. parisienne.
Ecrire sous le nº T 040.910 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Jeune allemande, bachelière cherche place de travail sérieuse dans une famille. Offres à Mlle KUHN, postlagernd, R.F.A., 5208 Neunkirchen.

Jeune femme 27 ans
DOCT. ÈS SC. ÉCONOMIQUES
Analyste social
CHERCHE
un poste de
CHARGÉE D'ÉTUDES
Paris ou région parisienne. Expérience de l'étude dans les domaines suivants : analyse de secteurs industriels-ingénierie, transferts de technologie, introduction du changement technologique, développement social. Ecr. s/nº 1.484 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

CADRE TECHNICO-COMMERC.

17 ans expérience dans la vente avec négociations hauts niveaux.

OFFRE :
- esprit pionnier
- sens organisation
- vendeur né
- bonne présentation
- imagination idée
- adaptation rapide

RECHERCHE :
- poste dans industries
- chimique
- électronique
- informatique
- métallurgique
- organisation

Ecr. s/nº 1481 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Jeune fille, 19 ans, étudiante, école Estienne, préparant un B.T., cherche empl. pour juillet. Mont. papier où montage film où photo-composition.
Ecr. s/nº 6506 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J. F. 25 a. 5 a expérience distribut. stage AFPA dipl. compt. homolo. niv. IV. Libre 1/06 rech. place stable ts domaines, comptab. génér., décl. fiscales. Tél. 344-25-19, après 20 h.

capitaux propositions commerciales

MARCHAND DE BIENS RECHERCHE CAPITAUX POUR ACHAT IMMEUBLES GARANTIE IMMEUBLES INTÉRÊTS ÉLEVÉS 271-32-32

STÉ DE REPRÉSENTATION établie et introduite dans le SUD-EST ASIATIQUE (Thaïlande) étudie toutes propositions de représentation à la commission.
Faire offre nº 485 à GUETAL, 31, rue de Brest. 69291. LYON CEDEX 02.

formation professionnelle

FORMATION

Vous êtes demandeur d'emploi
Vous avez entre 40 et 50 ans
CRÉEZ VOTRE EMPLOI
CRÉEZ VOTRE ENTREPRISE
POURQUOI PAS ?

EXPLOREZ VOTRE IDÉE AVEC L'A.C.E.R.E.P.
pour participer au prochain stage gratuit et rémunéré DÉBUT 20 JUIN A CRETEIL

Tél. d'urgence au 339-68-33

propositions diverses

Les possibilités d'emplois à l'étranger sont nombreuses et variées (Canada, Australie, Afrique, Amériques, Asie, Europe). Demandez une documentation sur notre revue spécialisée MIGRATIONS (LM) 3, rue Montyon 75429 PARIS CEDEX 09

automobiles ventes

de 5 à 7 C.V.

SPLENDIDE GOLF CABR. GLS 7/79 état irrép. 45 000 F. Crédit poss. 205-20-93.

plus de 16 C.V.

Vend cabriolet-Mercedes 280 S.L. 68, moteur et capote neufs + hard-top. 964-22-84/964-55-62.

Part. vend coupé Volvo P 1800 2+2 rouge, excellent état mécanique et carrosserie. 25.000 F. Tél. : 574-41-15.

divers

CONCESSIONNAIRE
ROVER JAGUAR

GOLF GL DIESEL 4 portes 1982 .... 46 000 F
MERCEDES 280 E avec radio et T.O. 1979 .... 60 000 F
BMW 733 IA avec options 1979 .... 62 000 F
JAGUAR 4,2 Jantes rayon 1980 .... 89 000 F
JAGUAR 5,3 80 ... 93 500 F
RANGE ROVER, 4 portes autom. avec options, 1983, 4 000 km, non immatriculée. Remise 15 %
ROVER 2000 S. 83. non immatriculée, 10 000 km. Remise 15 %. Tél. (6) 422-31-88.

deux-roues

Suzuki 1970, flat-twin, 125 cc. pour amateur-collectionneur + moteur et pièces nombreuses. (16-4) 421-41-67 (après 20 h).

boxes - parking

MÉTRO GAMBETTA
PARK. COUVERTS, BOXES
Tél. MIL 362-09-37 sf samedi

L'immobilier

appartements vente

1er arrdt

FORUM
ZONE PIÉTONNE
BEL IMMEUBLE RÉNOVÉ
STUDIO, 2 ou 3 P.
TOUT CONFORT, à terminer
EXCEPTIONNEL
A partir : 170.000 F.
Soir : jeudi, vendredi (14/18 h)
1, RUE DU CYGNE.

4e arrdt

QUAI AUX FLEURS
ÉTONNANT DUPLEX 85 m². SUPERBE SALON, 1 CHBRE, boiseries XVIIe, 296-58-88.

AU CŒUR DU MARAIS dans GRAND HOTEL PARTIC. TOUTES SURFACES à rénover. Tél. : 236-83-62.

BLANCS-MANTEAUX
Imm. XVIIe, poutres peintes DUPLEX 115 m². 272-40-19.

5e arrdt

LUXEMBOURG p. de t., st. tt cft. Px 215.000 F. T. 325-97-16.

6e arrdt

LUXEMBOURG 6 pièces
Terrasse, vue. 354-42-70. 170 m², duplex divisible, asc.

MONTPARNASSE
7e étage, imm. moderne
VÉRITABLE
JARDIN SUSPENDU 220 m²
+ terrasse 35 m² de pl.-pied sur B. SEJOUR 50 m² + 3 ch., 2 bains, park., 2.600.000 F. SERGE KAYSER. 329-60-60.

7e arrdt

SÈVRES-BABYLONE
entièrement sur jardin, duplex indépendant de 120 m² dans immeuble de grand standing. GARBI 567-22-88.

CHAMP DE MARS
Studio imm. stand, p. de taille. 480.000 F. BRANCION. S.A.R.L. 575-73-94.

8e arrdt

Métro LIÈGE
Dans bel immeuble 4 p. 72 m², occupé par personnes âgées. Renseignements : 260-30-15.

8e PRÈS MONCEAU 4 p., 90 m² 5e étage, ascenseur, sur cour, clair, 690.000 F, calme. Tél : 500-78-65.

9e arrdt

MÉTRO CADET
BEAU 4 P., 95 m²
4e, asc., clair, impecc. 950.000 F
N.J.H. 535-05-09.

10e arrdt

R. DU FBG ST-MARTIN
2 P., entrée, cuis., w.-c. 1er ét. + box. R.-de-ch. à rénover possib. duplex. 634-13-18.

11e arrdt

ATELIER 120 m²
DUPLEX ORIGINAL ttes poss. confort, Mº PARMENTIER PX : 560.000 F. 722-78-99.

OBERKAMPF. Je vends 3e ét. grand appt 2 p. confort 55 m². 270.000 à déb. 557-70-08.

AV. RÉPUBLIQUE
Pptaire vend dans immeuble ancien, pierre de T., 5 p., cuisine, 150 m². 357-33-47.

Mº VOLTAIRE
Dans bon imm. s/rue et cour. Sans vis-à-vis, beau 2 pièces. Ref. nf, s. de bs. 216.000 F.
SIMRA 355-08-40.

BEAUMARCHAIS
Ds imm. pierre de t., stand., tapis esc., beau 5 p. + chbre de bonne, 2e ét., plein sud, balcon. Prix 1.350.000 F.
SIMRA 355-08-40.

Près BASTILLE 6.000 F le m² de 40 à 110 m², à aménager. Possible duplex 707-35-58.

PL. DE LA NATION coquet 2 p., cuis. équipée, bon imm. ancien. 155.000. Cogefim 347-57-07.

12e arrdt

ST-MANDÉ pr. du bois 4/5 p., cft, pl. sud, imm. ravalé. 750.000. Cogéfim 347-57-07.

ST-MANDÉ côté mairie, très agréable 2/3 p., tt cft, 5e, asc., bel imm. bourgeois. 425.000. COGEFIM 347-57-07.

13e arrdt

ARAGO 2 p., tout confort, très clair, balcon. Px 390.000 F. T. 325-97-16.

EXCEPTIONNEL
MAISON JARDIN
Clair, calme, dble liv. 3 chbres, parfait état. 8.800 F le m². Possibilité prêt conventionné 14 %. Sur place jeudi 16 juin, de 13 à 16 h. 35, r. Moulin-de-la-Pointe.

Limite 13e, bus 27. 300 m + Mº, 2 et 3 pces, état neuf, terr. privat., chf. cent., interphone, belle partie commune. Faibles ch., 340.000 F. 672-04-48.

14e arrdt

Face au parc Montsouris très bel imm. pierre de t., appt 3 p. à améliorer dans anc. boutique d'angle. Pptaire : 296-12-08.

Mº DENFERT. 5, R. LALANDE. 3e ét., STUDIO 25 m², cuis., w.-c. + loggia. A rénover 150.000 F. Voir 13-15 h jeudi, vendredi.

15e arrdt

Ravissant pied-à-terre 35 m², rez-de-chaussée + jardin privatif de 31 m². Prix : 450.000 F. Tél. : 783-88-86; 548-54-99.

TOUR DE MARS 22e étage, liv., 3 ch., le 13-6, 14-17 h, 9, r. Dr-Finlay, 10e ét. droite.

PTE-VERSAILLES mais. ISSY, living double + 3 chbres, coin repas, lingerie, très belle cuisine, sanitaires neufs, 105 m². Px 850.000 F. T. 577-96-95.

« Village Suisse », beau 3 pièces, avec balcon, calme et soleil, cave, parking, 78 m², 1.200.000F. Tél. 354-08-81.

CONVENTION imm. récent Studio 30 m² + balc. s/jardin. CABINET RAVIER 577-95-14.

16e arrdt

QUAI LOUIS-BLÉRIOT
120 m², séjour, 2 chbres. 140 m², séjour, 2 chbres. Ensemble ou séparément, 3e étage, bel immeuble. GARBI 567-22-88.

Entre FOCH et DAUPHINE, étage élevé, soleil, calme, grand living + 2 ch., 2 bains, box, service. Px 1.950.000 F. Tél. 783-89-86, 548-54-99.

EXELMANS 65 m²
double living + chbre, clair. Px 700.000 F. T. 522-05-96.

MUETTE
5 p. imm. calme, soleil. 1.500.000 F. BRANCION S.A.R.L. Tél. 575-73-94.

MÉTRO VICTOR HUGO
2, 3, 4 p. occupés imm. p. de t. Ascenseur. BRANCION S.A.R.L.
Téléphone : 575-73-94

17e arrdt

67, place Dr-F.-Lobligeois et 65, rue des Batignolles. Programme neuf de qualité.
STUDIOS, 2 et 3 P.
Liv. 10-84. S/pl. jeu., ven., s., dim. 15-19 h, 228-26-60.

PEREIRE
5e ét. sans asc., charmant studio, parfait état, kitchen., s. de bains, w.-c., 210.000 F.
NOTAIRE 501-54-30
LE MATIN.

BD BESSIÈRES. Près Mº, imm. récent 8e étage, 4 p., 75 m² + balc., 560.000, 322-61-35.

18e arrdt

CHATEAU-ROUGE
2 PIÈCES entrée, cuis., s. d'eau 171.000 F. ACOPA 251-10-60

SUR LA BUTTE
(R. Gabrielle) studio cft ; état impeccable. 150.000 F. ACOPA 251-10-60

MONTMARTRE
Exceptionnel maison de caractère, jardin, arbres, soleil, 252-17-24 heures des repas.

Mº JULES-JOFFRIN
imm. réc., studio tt cft, 28 m². URGENT. 165.000 F. Immo MARCADET 252-01-82.

PROPRIÉTAIRES
VOUS DÉSIREZ VENDRE
un logement avec ou sans cft, adressez-vous à un spécialiste.
IMMO. MARCADET
88, r. Marcadet, 75018 Paris. Estimation gratuite, publicité à nos frais, réalisation rapide, paiem. compt. 252-01-82.

MAIRIE XVIIIe A RÉNOVER, rue Marcadet, bel imm. ancien 2 p., cuis., 5e ét. s/rue.
EXCEPTIONNEL 129.000 F.
Immo Marcadet 252-01-82.

SORTIE Mº MARCADET
très bel imm. pierre de T.
2 P. cuis., entrée, WC. bains. chauf. cent. 3e s/rue. 315.000 F. ACOPA 251-10-60

SACRÉ-CŒUR
S/PLACE DU TERTRE
Gd studio caractère poutres, cuis., bains. 634-13-18.

19e arrdt

Buttes-Chaumont, livraison 83, petit immeuble pierre de taille. 96, rue G.-Lardennois, crédit possible, 2 p., terrasse, 450.000 F; 1 p. cuisine, terrasse, 350.000 F, possibilité d'un 3 à 5 p. Tél. : 833-47-57.

Part. vd BUTTES-CHAUMONT beau 3 pces, tt cft, 65 m² env., imm. p. de t., 4e, asc. 530.000 F. Tél. 208-01-39.

20e arrdt

Buttes Chaumont O.R.T.F. Beau 2 p, tt cft, 2e ét., soleil, px intéressant. 634-13-18.

78-Yvelines

VERSAILLES dans ppté divisée 4 p., 98 L2, terrasse, jard. verdure. 850.000 F. MAT IMMOBILIER 963-22-27.

91 - Essonne

CHILLY-MAZARIN. Dans résidence calme, tennis. appt 4 pièces 1972, 8e ét., asc., expos. E. S. O., vue dégagée. cuis. anc. rustique en L, cellier, s. de bains équipée, surf. 88 m² + 6 m² loggia. park. Prix : 390.000 F dont 25.000 F C.C.F. à 5 %
Tél. bureau : 909-24-83
Domicile : 457-68-83.

A vendre F3 parking, cave, à Morsang-sur-Orge, 91390. Tél. 016-52-26 pour visite, renseignements.

92 Hauts-de-Seine

BOULOGNE
Mº Marcel-Sembat 45 m² 7 m².50 de terrasse, 2e ét. asc. Px 440.000 F. 522-05-96

Mº Bourg-la-Reine centre 3 pièces dans imm. 1980 Pierre de T. 810.000 F (frais notaire réduits). 547-62-62

COURBEVOIE
Bel appt 4 P. 90 m², dégagements, placards. Très clair. Vue agréable. T.B. Situé 630.000 F + parking. Tél. bureau : Mme Lagrange 758-12-11. domicile 637-27-42.

Petit-Clamart, 142 m² habit., séjour, cheminée, 50 m², marbre, 3 chambres, 200 m², terrasse, 890.000 F - 207-15-15.

MEUDON-BELLEVUE, gd 5 p. récent. R.-de-C. s/jardin 1.000.000 F. Tél. 783-89-86 ou 548-54-99.

Dans immeuble de style HOTEL PARTICULIER
Beau 4 Pièces, calme, soleil, terrasse. Limite Neuilly-Levallois. Prix : 8.800 F le m². Possible prêt conventionné. Directement propriétaire. Téléphone : 329-58-65. (Après 19 heures, 326-13-00).

93 Seine-Saint-Denis

MONTREUIL
Appt. 3 p., 62 m² + park. ds imm. récent habit. ou prof. MONVIL. 837-15-03.

94 Val-de-Marne

NOGENT S/MARNE
150 m² EN DUPLEX 6e et 7e étages 70 m² TERRASSE. Séjour 4 chambres. 2 garages. Bel immeuble récent. Vue et soleil imprenables DEMICHELI 873-50-22/47-71

ST-MANDÉ 2 P.
CALME, SOLEIL, VERDURE tt conft, 3e ét. rue et jard. Px 397.000 F. 344-07-13

CRÉTEIL ÉGLISE
Appts dans immeuble rénové 2, 3, 4, 5 pièces, chauffage individuel, asc., vide-ordures, prêts conventionnés A.P.L. MONVIL, 837-15-03.

Je vends mon appartement 100 m² + terrasse 75 m² Est, 6e et dernier étage, cave et garage. Bords de Marne, Maisons-Alfort. Px 800.000 F. Tél. : 893-27-16, heures bur.

NOGENT PRÈS R.E.R.
Imm. récent, pierre de T., 2 p. tt cft, vis. s/pl. jeudi 14-17 h, 36, bd Gambetta, ou TREVAL 277-62-23.

Province

ARLES
Apt. F-5, tt cft., exp. pl. sud, 350.000 F. (90) 96-84-66.

NICE OUEST
Particulier vend dans résidence splendide 3-4 pièces, 85 m², terrasse, vue mer, parking. Prix 490.000 F. Tél. (42) 27-58-35.

appartements achats

MALESHERBES
522-06-96
Pour Consulats ou Ambassades recherche appartements
TOUTES SURFACES
Hôtels particuliers et bureaux.

Rech. 1 à 3 P., Paris, préfère rive gauche avec ou sans trav. PAIE CPT chez notaire. 873-20-67 même le soir.

constructions neuves

INFORMATION LOGEMENT
Un service gratuit interprofessionnel et interbancaire pour tout achat d'appts et de pav. neufs. Renseignements sur de nbreux programmes PAP et prêts conventionnés.
525-25-25.
49, av. Kléber, 75116 Paris.

locations non meublées offres

Paris

Particulier loue bel appartement 200 m² dans immeuble standing. Triple réception + 3 chambres + 2 chambres service, 5.900 F par mois charges comprises. Bail neuf 6 ans, libre 1er juillet, reprise justifiée. Tél. 522-48-60.

LOUEZ à un PARTICULIER
sans appréhension
sans intermédiaire
OFFICE DES LOCATAIRES
8 ans d'expérience.
Tél. : 296-58-46.

AV. SAINT-OUEN
Imm. neuf, 3 p., confort., parking. 3.900 F C.C. 251-10-60.

locations non meublées demandes

Paris

Chambre à louer, offre bonnes garanties, appartements 80 et 100 m² tout confort. Paris, Vincennes, Neuilly. 3 conditions : calme, lumière, verdure. Gérard Blitz 296-67-65 h. b.

Cherche STUDIO ou 2 PIÈCES dans Paris 9e, 18e, 15e, 14e, 20e, 1.400 F/mois maxi. Tél. 281-07-40 matin avant 8 heures ou soir.

Région parisienne

Pour Stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 3 et 6 ans, 283-57-02.

Pour cadres supérieurs et employés mutés GRANDE ADMINISTRATION DIRECT A PART. rech. appts ttes catégories et gdes surfaces ou villas. Prix indifférents. 504-01-34, poste 24.

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	77,00	91,32
DEMANDES D'EMPLOI	22,80	27,04
IMMOBILIER	52,00	61,67
AUTOMOBILES	52,00	61,67
AGENDA	52,00	61,67
PROP. COMM. CAPITAUX	151,80	180,03

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/lig. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,40	51,47
DEMANDES D'EMPLOI	13,00	15,42
IMMOBILIER	33,60	39,85
AUTOMOBILES	33,60	39,85
AGENDA	33,60	39,85

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

L'immobilier

locations meublées demandes

Paris

INGÉNIEUR MUTÉ PARIS recherche STUDIO ou 2 p. Tél. 256-30-57. M. ROULAT.

OFFICE INTERNATIONAL rech. pour sa direction beaux appts de standing. 4 pièces et plus. 281-10-20.

URGENT
Administrateur de biens cherche 2 appts meublés minim. 4 chbres à coucher + salon, salle à manger. Juil., août. Tél. : 720-09-39.

EMBASSY-SERVICE
8, av. de Messine, 75008 PARIS rech. pour clientèle étrangère et diplomates APPARTS, HOTELS PARTIC. et BUREAUX.
LOCATION ou ACHAT 562-78-99

maisons individuelles

Part. à part. à SENS 89 quartier résidentiel, prox. gare et rivière, ts commerces, solide maison, élevée sur cave, 8 pces principales, pisc., salle de bains, w.-c., vaste garage, grange environ 80 m², jardin environ 400 m², affaire pouvant convenir à profession libérale, artisan ou habitat 2 ménages. Prix 550.000 F. S'adresser : tél. (86) 64-32-67, heure de repas.

Montmartre, caract. maison 7 pces, jardin. Téléphone : 262-46-98.

PORT GRIMAUD (VAR) Vends MAISON + anneau. SAUDISSON 4 Lamothe-Guerin, 83000 TOULON.

hôtels particuliers

EN BORDURE DES VIGNES DE
MONTMARTRE
La plus belle maison de peintre 1900 de style normand 300 m² habitable + jardin planté 200 m². SANTANDREA, 20, pl. Vendôme, Paris-1er. S/R.-V. 260-67-38/66.

pavillons

Santeny, superbe pavillon 200 m² habitables, séjour 54 m² avec cheminée, 7/8 p., garage 2 voitures, 750 m² de terr., 930.000 F à débattre. Tél. 207-15-15.

Vieux Créteil, pavillon 1930, 100 m² habitables, s.-sol total, garage, jardinet de 100 m². 680.000 F à débattre. Tél. 207-15-15.

St-Maur pav. 1930, restauré, séj., cheminée, 3 chbres, jardin paysagé, 320 m². 735.000 F. Tél. 207-15-15.

villas

Société recherche pour cadre, à louer ou location-vente, villa 7 pièces avec jardin ou grand appartement en rez-de-jardin. Clamart ou proximité. Téléphone : 642-37-37, ou après 20 heures : 645-08-89.

VILLE-D'AVRAY
Propriété 1.500 m², près gare, liv. 70 m², 5 chbres, gd stand. Px 2.950.000 F. T. 604-46-87.

LE CHESNAY, limite Versailles, séjour double + salle à manger, 6/7 chambres, 2 bains, excellent état, jardin, dépend. Cabinet Dupuy, 15, rue Berthier, 78000 Versailles. Tél. 953-75-27.

PERPIGNAN
Vd villa F7, 4 ans, 190 m² habit., 5.000 m² terrain clos. 1.300.000 F. Tél. : (16-68) 66-75-61.

LE CHESNAY-VERSAILLES Construction récente, 200 m², très grand séjour, 5 chambres, salle de jeux, 2 s. de bains, 1 douche, 3 w.-c., garage, 2 voitures, buanderie, cave à vin, terrasse. Près école et commerces. Tél. 955-16-14.

DANS PARC DE SCEAUX
Sur terrain 1.070 m². Importante villa récente grdes récept., 8 chbres, 5 bains s. de jeux, discothèque appt de sce, gar., dépend. PARIS PROMO. 563-70-18.

VD VILLA F 5, plain-pied, chf cent., s. de bns, garage, atelier, état impec., jard. avec puits, 900 m². Vaison-la-Romaine (84). Téléphone : (90) 36-20-28.

YERRES RESIDENTIEL Villa séj. 65 m², 5 chbres, cft, jard. avec piscine. 285-00-59.

PART. vd villa F2 jardin bien située quart. résident., proche port et plage, LA SEYNE (83). Prix : 360.000 F. Tél. : (16-94) 06-17-05.

fermettes

VALLÉE CLASSÉE (chasse et pêche) 90 km Sud de Paris, 1.000 m² 220.000 F Fermette ensoleil., 2 bâtiments, autoroute + gare Dordive 3 km. Ecrire Havé 94, fbg Saint-Antoine, Paris-12e, possible achat, bois prairies, s/rive.

domaines

Achèterais
VASTE PROPRIÉTÉ DE CHASSE SOLOGNE
Ecrire sous le n° 263.916 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

propriétés

EN FORÊT DE FONTAINEBLEAU
PARTICULIER VEND
PROPRIÉTÉ DE GRAND STANDING
CONDITIONS INTÉRESSANTES
Tél. (3) 414-52-79 ap. 20 h.

SOLOGNE DES ÉTANGS
A vendre bonne propriété de chasse, 120 ha dont 2/3 bois, 2 beaux étangs, 3 et 4 has, bâtiments de ferme, possibilité réduire superficie.
Ecrire N° 210.216 à AG. HAVAS, B.P. 1519, 45005 ORLÉANS CEDEX.

95 HERBLAY
PROPRIÉTAIRE VEND
Très belle ppté bord de Seine, 350 m² habitables sur parc 4.000 m² + maison gardien + garage 2 voitures. Prix : 2.300.000 F. Tél. : H.B. 250-66-13.

SOLOGNE
Près château de Chambord dans village à 2 h de Paris Part. vd BELLE PROPRIÉTÉ de caractère, sur parc boisé, 1 ha, bord rivière, 10 pces princip. dépendances, maison de gardien. Prix très intéressant. C. B. Tél. (1) 274-77-77.

NORMANDIE près ALENÇON. A vendre presbytère XVIIIe s., 2 gdes pièces, 4 chbres, 2 s. de bs, ch. centr., cave, grenier, écurie, jardin + verger 2.600 m², (16-33) 27-21-05 le soir.

MONTGERON. Belle maison 10 p., s/2 niveaux, gd cft, 2.900 m², tennis, 285-00-59.

BLAINCOURT (OISE) proche de CHANTILLY BELLE PROPRIÉTÉ pièces de réception avec poutres apparentes (pièces de réception et 6 chambres) sur parc de 6.500 m², bâtiments annexés. Prix : 1.650.000 F à débattre. Tél. : (1) 604-20-91 ou écrire : M. PESTEL 41, rue de SÉBASTOPOL, 37000 TOURS.

maisons de campagne

BOURGOGNE SUD
40 km Est Chalon-sur-Saône, ferme bressanne à colombages, 3 bâtiments, habitation entièrement restaurée, 180 m² grand confort, 2 salles de bains, cheminées, moquette, placards, cuisine équipée, terrain 6.000 m², pelouse, arbres, vue Jura. Prix 650.000 F. Téléphone 288-41-29 ou (85) 75-55-28.

terrains

YONNE : terrain à bâtir 4.900 m², viabilisé, 20 km sortie sud Auxerre A 6. Bourg de Mailly-le-Château. Façade 35 m, plat, bordure D 950. PIVERT J. - (6) 437-80-95.

Particulier vend terrain de 2.600 m² arboré, toute viabilité, près de MONTARGIS. Prix 90.000 F. T. 628-59-27.

78 CRESPIÈRES
Superbe terrain boisé 4 ha ; constructible une maison 200 m², 850.000 F. Ecrire Eudico, réf. 3080/11, 56, rue de Londres, 75008 PARIS, qui transmettra.

A quelques minutes de ST-Tropez. TERRAINS À BATIR à partir de 180.000 F TTC. Prêts conventionnés possible. Tél. : 504-72-73.

PARTICULIER VEND A ISLE SUR SORGUE 84 (7 km de Fontaine de Vaucluse, 22 km d'Avignon) TERRAINS de 400 m² env. dans beau lotissement. Écrire : Pierre SEGURA les Autures 84800 ISLE SUR SORGUE

viagers

EXCEPTIONNEL
Ternes splendide 3 p., ds hôtel partic. classé historique, fresques murales, occupé 1 tête, 70 ans, 295.000 F + 3.800 F. LAPOUS. Tél. : 554-28-66 354, rue Lecourbe, Paris-15e.

BEL APPT. 140 m², bel imm.
GARE SAINT-LAZARE
Liv., 60 m², 3 chbres, cft, asc. Sera libre au décès 1 tête 320.000 + rente, 805-58-70.

ETUDE LODEL, 35, bd Voltaire, PARIS-XIe. Tél. 355-61-58. Spécialiste viagers. Expérience, discrétion, conseils.

XVe. Séjour + mezzanine, tt cft, occupé femme 86 ans, 135.000 + 3.000. F. CRUZ. 8, rue La Boétie, 266-19-00.

immobilier information

SATI IMMOBILIER VOTRE MÉDIATEUR
742-32-52
35, RUE DES MATHURINS, 8e
« LE SPÉCIALISTE »
Boutiques/Bureaux/Fonds de Commerce/Tous locaux ccieux, recherche perpétuellement pour sa clientèle et appelle tous propriétaires, gérants voulant louer, vendre tous locaux. Appel tous locataires voulant céder leurs Burx/Bout./Fonds de Commerces. Pour nous confier et ce, GRACIEUSEMENT
POUR VOUS
la négociation de vos affaires. Pour tous renseignements SATI, 742-32-52.

Immobilier d'entreprise et commercial

bureaux

Ventes

PONT DE NEUILLY
668 m² récents, cloisonnés. Tél. Parkings. Standing.
SARI - 776-44-88.

PROPRIÉTAIRE
VOUS ENVISAGEZ DE VENDRE UN IMMEUBLE DE BUREAUX VIDES OU OCCUPÉS
APPELEZ 776-44-88

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL — RC — RM
Constitution de Sociétés
Démarches et tous Services
Permanence téléphonique
TÉL. : 355-17-50

8e-COLISÉE-ÉLYSÉES
SIÈGES DE SOCIÉTÉS
DOMICILIATIONS
250 F-300 F PAR MOIS
A.F.C. 359-20-20

EMBASSY-SERVICE
562-62-14
RECH. 150 À 200 m²
Bureaux quartier affaires

BUREAUX MEUBLÉS
à Paris 8e, 9e ou 15e
SIÈGES SOCIAUX ET DOMICILIATIONS
télex, secrétariat, tous services
CONSTITUTIONS STÉS,
prix compétitifs, délais rapides
ASPAC, 293-60-50 +

5e, 5.200 F + CHARGES, 7 PIÈCES, 2e étage, asc. profession libérale, 587-33-34.

DOMICILIATION 16e CHAMPS-ÉLYSÉES
140 A 340 F PAR MOIS
CIDES - 723-82-10.

11e SANS PAS-DE-PORTE 17 BUREAUX SUR 600 M2. 723-30-40.

Domiciliations : 8e-2e.
SECRÉTARIAT, TÉL., TÉLEX. Loc. bureau, toutes démarches, pour constitution de sociétés.
ACTE S.A. 359-77-55.

NEUILLY-SUR-SEINE
Proche bd Bineau. 800 m² grand standing. Restaurant. Tél. Parkings.
SARI - 776-44-88.

14e PORTE DE VANVES
2.000 m² divisibles. Immeuble récent.
SARI - 776-44-88.

SUD PARIS
2.500 m² divisibles. Tél., Restaurant, Parkings.
SARI - 776-44-88.

BUSINESS BURO
UNE ANTENNE A PARIS BUREAU OU DOMICILIATION, 296-36-74.

BUREAUX
VOUS CHERCHEZ 300 m² ET PLUS
APPELEZ 776-44-88

66 CH.-ÉLYSÉES
vous accueille
BUREAUX MEUBLÉS
Jour - semaine - mois
SALLES DE RÉUNION
Conférences - lunches.
DOMICILIATION 600 F
Services - Secrétariat
Tél. 562-66-00

8e BOÉTIE
Bureaux meublés, standing, loc. courte ou longue durée. Avec tous services secrétariat.
ACTE 359-77-55.

locaux commerciaux

Achats

Groupe financier ACHÈTE grandes surfaces ou création ou reprise de SUPERMARCHÉS Paris ou région parisienne. Tél. : 207-79-22.

Ventes

MONTREUIL
Local professionnel ou commercial 90 m² + parking. MONVIL, 837-15-03.

Locations

Vends droit au bail Tous commerces 30 m² rez-de-chaussée loyer annuel exp. 15.000 F. Tél. le soir 528-54-88.

Gennevilliers locaux + bur. 200 m², accès porte cochère. Bail précaire 6/12/18 mois, Px. bas T. prop. 763-49-75

locaux industriels

Ventes

95 ROISSY PROCHE
Terrains viabilisés. Entrepôts/activités. A partir de 3.000 m².
SARI - 776-44-88.

11e Mo PARMENTIER
1.000 m² divisibles. Idéal profession libérale.
SARI - 776-44-88.

Locations

(93) PANTIN
Entrepôt/fer de 700 à 3.000 m².
SARI - 776-44-88.

ENTREPOTS
VOUS CHERCHEZ 300 m² ET PLUS
APPELEZ 776-44-88

(92) PONT DE SÈVRES
Activités/bureaux. A partir de 600 m². Vente ou location.
SARI - 776-44-88.

SARTHE
Village touristique (Voile, pêche, camping) loue pr création d'entreprise ATELIER RELAIS (neuf) av. bur. Mairie de Mansigné. Téléphone : (43) 44-64-14.

fonds de commerce

Ventes

Vend boucherie-charcuterie avec murs dans bourg, affaire saine. Cause santé. Particulier à particulier. Ecrire : Tavernier Patrice 10, rue de Lhions, 80131 Harbonnières.

SALON COIFFURE MIXTE GRATUIT, 50 m², 10 m façade, 2 salons. AVEC LES MURS. Prix 350.000 F, poss. créd. 70 à 90 %. S/place 17, R. DULONG (17e). Tél. : 763-18-22.

LYCÉE Privé, banlieue résidentielle, à vdre Ecr. s/n° 8.409 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Cause retraite, cède fonds de commerce ameublement, bien situé dans ville importante de l'Est. 2.000 m² environ, parking, vitrine sur rue 25 m environ. Affaire très saine. Ecr. s/n° 8.379 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Pr. cause départ retraite, vds fond de commerce standing confection et meubles pour enfants. Plein centre de Pointe-à-Pitre (Guadeloupe) Pour tous renseignements. Tél. à Me Henry, Résid. les Manguiers 97110. Abymes/Dugazon ou tél. 16 590 84-53-42

boutiques

Ventes

BOUTIQUE A NEUILLY 85 m², bail récent, 100.000 F, exclusivité LGM, 265-55-44.

Locations

8e MALESHERBES
R.-de-ch., 90 m², vitrine 9 m Magasin de sport, cession de fonds.
SARI, 776-44-88.

l'agenda du Monde

Animaux

Urgent. Chats adultes castrés et adorables chatons orphelins cherchent bons maîtres et foyers douillets. Tél. 631-61-98, 628-79-20, le soir après 19 heures.

Armes de chasse

BROWNING
Spécial chasse 12, mono détente. Parfait état. 9.000 F. Téléphone : H. B. 823-56-45.

Artisans

RÉNOVATION DÉCORATION
Plomberie, électricité maçonnerie, peinture. CAMAIEU. 261-65-89, ou 79.

Bijoux

PAUL TERRIER
Achète comptant bijoux or, argenterie, déchets or. 35, rue du Colisée, 75008 Mo Saint-Philippe-du-Roule. Du lundi au vendredi.

ACHATS BRILLANTS
Toutes pierres précieuses, bijoux, or, argenterie, etc. PERRONO JOAILLIERS ORFÈVRES à l'Opéra. 4, Chaussée-d'Antin, à l'Étoile, 27, av., Victor-Hugo. VENTE, OCCASION/ÉCHANGES.

BIJOUX ANCIENS BAGUES ROMANTIQUES se choisissent chez GILLET 19, r. d'Arcole, 4e. 354-00-83. ACHAT BIJOUX OR-ARGENT. Métro : Cité ou Hôtel-de-Ville.

Carrelages

Les plus beaux de tous les carreaux du monde sont vendus aux prix les plus bas chez BOCAREL 357.09.46 + 113, av. Parmentier Paris 11e

Cours

Urgent Paris recherche pour le mois d'août prof. pour rattraper programme anglais de sixième. Écr. s/n° 6.511 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.F. 20 ans, étud. musicologie ch. chbre au pair Paris à part. oct. Peut enseig. piano, flûte tr. Ecr. s/n° 8.385 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Caravaning

Echangerais caravane « La Mancelle », 4/5 pl., tt cft, dble essieu, NEUVE, contre voilier ou vedette habitable. Téléphone : (16) 70-45-56-23, ou 45-47-19.

Canapés

RÉVOLUTION SUR CANAPÉS DU 7 AU 17 JUIN
PRIX DÉCAPITÉS
Sur l'ensemble de sa collection
Par exemple :
- CORDIAL 2 places : Tissu 70 % coton, 30 % viscose. — 2.790 F au lieu de 3.100 F.
- ORIENTAL 2 places : Cuir veau pleine fleur. — 6.840 F au lieu de 8.550 F.
- PICADILLY 3 places : Tissu 50 % coton, 50 % viscose. — 4.360 F au lieu de 5.450 F.

CAP 37, rue de Citeaux 75012 Paris
Téléphone : 307-24-01.
Prix établis pour enlèvement à notre dépôt. Ouvert de 11 h à 19 h. Sauf le dimanche.

Cuisine

PROMOTION KITCHENETTE (évier + cuisson + meuble + frigo + robinetterie) en 1 m. 2.500 F. Paris SANITOR, 21, rue de l'Abbé-Grégoire, Paris-6e, ouvert le samedi, 222-44-44.

Enseignement

ENGLISH IN ENGLAND
Au bord de la mer (100 km de Londres), notre hôtel de 100 chambres de renommée mondiale et, située dans le même bâtiment, notre école d'Anglais aussi célèbre vous accueilleront
(école fondée en 1967 et reconnue par le British Council).
£ 15.00 par jour : leçons, repas et logement compris (hôtel ou famille).
25 % RÉDUCTION pour un séjour de 90 jours ou plus (cours spéciaux examens de Cambridge inclus).
PAYABLE EN FRANCE
écrire **REGENCY SCHOOL OF ENGLISH**
Ramsgate, Kent, Angleterre. Tél. : 843-51212. Telex 96454
ou Mme Bouillon, 4, rue de la Persévérance, Eaubonne 95.
Tél. : (3) 959-26-33 (Soirée)
Pas de limite d'âge — pas de séjour minimum
ouvert toute l'année — cours spéciaux vacances scolaires

Garde d'enfants

Pour juillet, août, vacances à la montagne, pour enfants, à partir de 7 ans. Bons soins, ambiance familiale assurée, bonnes réf. Tél. : 383-61-37.

Hôtes payants

Hôtes payants, Université américaine ch. Paris, familles accueillantes, désirant loger en 1/2 pension, étudiants sérieux, du 23/9/83 au 31/5/84.

Téléphone : 222-87-50.

Instruments de musique

ACHAT VIOLONS VIOLONCELLES
62, AV. DE WAGRAM, 17e.
TÉL. : 622-09-93.

A VENDRE PIANOS GRANDES MARQUES refaits et garantis par artisan, facteur DEVIS GRATUIT POUR RESTAURATION
PIANOS TORRENTE.
TÉL. : 840-89-52.

PIANO MÉCANIQUE IBACH 1924, excel. instr. 14.500 F. Tél. 542-25-86/258-78-99.

Livres

HENRI LAFFITTE
Achat comptant de LIVRES 13, r. de Buci 6e 326-68-28 Distribue un catalogue

Mode

MILO CAYATTE
LES GRIFFES DE LUXE
DIRECT USINES — PRIX RÉDUIT 5, av. de Villiers, 17e. Mo VILLIERS

LUC D'ORNAC
7, AV. DE LA GRANDE-ARMÉE
LIQUIDATION
TOUT LE STOCK VÊTEMENTS HOMMES
de 10 h à 19 h tous les jours
30 % RÉDUCTION

Restaurants

PLEIN CŒUR DU SENTIER UN VÉRITABLE RESTAURANT D'AMBIANCE
Salon pour repas d'affaires. Salle de réception pour lunchs. Banquet et groupes. Réservation sur téléphone.
LE GRILL DU SENTIER
508-99-05.

Psychanalyse

Pour une prise de conscience totale en peu d'entretiens quel que soit votre trouble, téléphonez au 766-48-90.

Ravalement

POUR DE MEILLEURS PRIX Ravalements et réfections en tous genres SERVIRAMA Tél. 508-13-27.

Vins

CHATEAU ROQUEBRUNE 33360 CENAC en direct exploitation familiale BORDEAUX ROUGE A. O. C. Vrac ou bouteilles

Séjours linguistiques

ANGLETERRE
Séjours linguistiques avec accueil familial, cours par professeurs britanniques, encadrement par professeurs français, sports excursions. 3 SEMAINES AOUT 3.295 F.

U.S.A.
Séjours en familles américaines 6.435 F du 2-8 au 24-8-83. APPRENDRE ET VIVRE, 5 A, rue René-Roeckel, 92340 BOURG-LA-REINE. Téléph. : (1) 547-20-20. Membre de l'Unosel.

Cherche échange avec jeune Française pour J.F. autrichienne, 15 ans, sportive, pour mois d'été. Ecrire Sabine LOFFLER, WASSERGASSE 20 - A. 1030 Vienne, Autriche.

Angleterre, U.S.A. (10 à 21 ans). Été, encadrement par prof. Tél. : (1) 322-85-14.

Stages

STAGES DE DÉTECTIVE
SESSIONS D'ÉTÉ. Théorique et pratique. Tél. 538-72-40.

Troisième âge

OISE 4e AGE — Valides invalides et séniles surveillance médicale, tout confort et PARC. Tél. 16 (4) 426-75-26.

PARIS-BAGNOLET
Pension retraite, valides semi-valides. Tél. 360-99-28.

Vacances - Tourisme - Loisirs

Cet été et toute l'année
STAGES MICRO-INFORMATIQUE + TENNIS

Apprenez à :
- utiliser un micro-ordinateur ;
- programmer ;
- utiliser des programmes.

Tout en perfectionnant votre tennis (débutants admis)
MER, MONTAGNE, PARC DE VERDURE pour ADULTES et JEUNES.
I.D.S. International Data Systems B.P. 46 94370 Sucy-en-Brie
Téléphone : (1) 590-62-95.

CORSE PRÈS MER
Grande villa tt cft juill., sept., (93) 31-05-12, (95) 60-72-27.

LOUE VILLA MEUBLÉE (ARDÈCHE) 6 pers. Juin, juil., sept. Téléphone : (75) 39.15.64.

DÉCOUVREZ LE BERRY PAYS DE LA DÉTENTE En randonnant à pied, à cheval, à bicyclette ou en allant à la pêche. Accueil en chambres d'hôtes dans petit hôtel particulier du XIXe siècle. Villa Varsovie, 73, rue de la République, 36300 LE BLANC. TÉL. : 54-37-29-03.

Bretagne Saint-Quay-Portrieux, studio neuf, vue sur mer juin à oct. Tél. (16) 96-28-81-00.

SAINT-CAST - LE GUILDO
(Côtes-du-Nord)
A louer 1 APPT. tr. gd cft, 1re quinz. juillet. PAVILLON, rez-de-ch., cft, juillet et hors-saison. STUDIO, cft, en fond de jardin, 1re quinz. juillet. Location Charvin, Agence Immobilière Service. Tél. : (96) 41-83-75.

GASSIN (7 km ST-TROPEZ) dupl. 3 pers. Juil. 1.350 F par semaine. Tél. à Madrid : (19-34-1) 273-03-40, le soir.

Aix-en-Provence, villa T 6 juillet ou août. 7.000 F. Tél. (42) 92-11-39, 8 à 14 h.

Dordogne, maison périgourdine, calme, très belle vue, 5/6 pers. Tt cft, prox. loisirs, juillet, août. 4.000 F/mois. Téléphone : (53) 58-63-16.

A louer Vallauris, 4 km plage, appt 2 ou 3 chbres, cuis., séj., terrasse, jard., TV coul., lave-vaisselle, calme, juillet, août, sept. 6.500 F., ou 5.500 F. Tél. (16-92) 83-60-35.

15 km Grasse, loue juil., 3 pces, cuis., s. de bns, r.-de-ch. Villa. Tél. (16-91) 73-30-50.

Loue du 1er au 21/8, maison plain-pied, 200 m², 3 salles de bains, sur terrain 1 ha., 8 km de la mer, région Lorient. Téléphone : (97) 65-93-37.

CANNES LA BOCCA
Appt meublé, prox. mer 3 pces, cuis., s. de bns, park, balcons, juil. 6.000 F. Août 7.000 F. Tél. : 705-00-89.

Propriété, calme, grd cft, piscine, prox. Aix-en-Provence juillet, septembre. Téléphone : (42) 28-03-19.

Part. loue maison à Antibes, août. 10.000 F. Sept. 7.000 F. Téléphone : 916-03-44.

Pourquoi pas les vacances dans le JURA ! Couple accueille enfants 6/12 ans dans ancienne ferme ; petits élevages, jeux, randonnée. Semaine : 900 F. Téléphone : 16/84 51-55-98.

Près Montpellier, juillet, grand F 2 dans villa, piscine, jardin, 10 km de la mer. Prix : 4000 F. Téléphone : (67) 79-38-35.

SÈTE (Hérault)
Partic. loue 2 PCES sur la Corniche, 80 mètres de la mer. JUILLET. Tél. 489-15-09.

les annonces classées
Le Monde
sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi
de 9 heures à 12 h. 30
de 13 h. 30 à 18 heures
au 296-15-01

Le Monde

économie

SOCIAL

LE NOMBRE DES DEMANDEURS D'EMPLOI A AUGMENTÉ EN MAI

Le début d'une inversion de tendance

Après six mois de baisse, les chiffres du chômage à la fin mai, publiés le 14 juin par le ministère chargé de l'emploi, marquent, sans doute, le début d'une inversion de tendance avec une augmentation de 1,3 %, en données corrigées, par rapport à la fin avril.

Il faut remonter à la fin novembre 1982 *pour retrouver un niveau* équivalent, en données corrigées, qui s'établit à la fin mai à 2 029 000 demandeurs d'emploi contre 2 004 100 à la fin avril. De mai 1982 à mai 1983 le nombre des chômeurs a progressé de 1,5 % en données corrigées comme en données brutes ; on *recensait en effet en données* brutes 1 913 000 demandeurs d'emploi à la fin mai, soit une diminution de 1,9 % par rapport à la fin avril.

Le point d'équilibre révélé par les résultats de ces derniers mois était donc bien fragile. Tout laisse à penser, au regard de certains indicateurs *inquiétants, que l'évolution* sera moins favorable pour l'emploi dans les mois à venir, ce qui risque d'accréditer la prévision de l'INSEE de 200 000 chômeurs de plus en un an à la fin 1983.

Déjà, les dépôts d'offres d'emploi, qui ne cessent de fléchir depuis le début de l'année, enregis*trent un nouveau recul avec* 45 900 au mois de mai, en diminution de 12,7 % par rapport à avril et de 23,1 % par rapport à mai 1982, en données corrigées.

Ce mouvement s'accompagne, parallèlement, d'une baisse des effectifs salariés de 0,6 % en *données corrigées pour le premier* trimestre, et de 0,9 % sur une année.

Dès lors, les demandes d'emploi placées ou annulées chutent, en données corrigées, passant de 324 000 en avril à 278 000 en mai (– 14,3 % en un mois, – 4 % en un an).

D'autres facteurs expliquent cette tendance, qui risque de s'amplifier. On constate un moindre impact des contrats de solidarité, qui ont représenté, en mai, 11 000 offres d'emploi satisfaites contre 14 300 en avril et 18 300 en mars.

De même, les licenciements pour cause économique ont progressé. La réduction du temps de travail, qui avait un moment freiné les suppressions d'emploi, a perdu de son effet. Enfin, l'opéra*tion menée en faveur des chô*meurs de longue durée, quoique poursuivie, connaît maintenant un régime de croisière, même si la durée moyenne du chômage est passée de 307 jours en avril à 316 jours en mai.

Tandis que certaines mesures s'épuisent, le relais n'est pas encore pris par les nouvelles dispositions. Les contrats de solidarité liés à la réduction du temps de travail ne viennent pas encore en *puissance* (22 *ont été signés* au mois de mai et 108 l'ont été en cumulé) et ils auront, de toute façon, peu d'effet sur la réduction du chômage.

Quant aux plans-jeunes 16 à 18 ans, ou 18 à 25 ans, ils connaissent *des sorts différents*. Des jeunes demandeurs d'emploi ne vont pas tarder à quitter leurs stages et donc venir gonfler la rubrique chômeurs. Et le plan 18-25 ans est de création trop récente – avec des adaptations qui *ne sont pas toutes fixées, telle la* formation en alternance – pour que l'on puisse escompter des effets rapides.

Or, traditionnellement, le chômage progresse à l'été et plus encore à l'automne, avec l'arrivée *sur le marché du travail* des jeunes parvenus à la fin de leur scolarité.

Dans ces conditions, on peut imaginer que les chiffres du chômage à fin mai, s'ils limitent encore la dégradation, révèlent une inflexion de tendance qui ne peut que s'accentuer. A moins que les diverses « mobilisations » annoncées, tant de la part du gouvernement que du patronat et des syndicats, *ne créent la surprise*.

ALAIN LEBAUBE.

La Cour des comptes dénonce les abus du système d'assurance-chômage

La Cour des comptes a récemment remis à M. Pierre Bérégovoy, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, ses conclusions sur l'actuel système d'assurance-chômage. Cette analyse très critique a été faite à la demande du ministre et sort à la veille des prochaines négociations concernant la réforme de l'assurance-chômage. L'enquête de la Cour, menée en 1982 dans une dizaine de régions, est antérieure aux mesures transitoires adoptées par le gouvernement en novembre 1982 pour améliorer le système.

Comme il est de règle, les conclusions de la Cour *ont été transmises à l'UNEDIC et, par son intermédiaire*, aux partenaires sociaux qui la gèrent, qui doivent faire connaître leurs positions, les ministères représentant l'administration ayant déjà fait connaître les leurs. La Cour doit publier son rapport final dans les prochains jours.

Les experts de la Cour des comptes soulignent d'emblée l'évolution du système d'assurance-chômage, qui en fait aujourd'hui un enjeu considérable. Plus de deux millions de personnes sont inscrites au chômage, soit quatre fois plus qu'il y a huit ans. Les dépenses du système sont *croissantes, tant pour l'indemnisation* (une augmentation de 33,7 % par an de 1974 à 1982) que pour l'incitation à la création d'entreprises, l'action sur le marché du travail ou la formation professionnelle. De l'ordre de 1 % du PIB en 1974, ces dépenses en représentent en 1982 près de 3 %. Dans ce coût, le poids de l'indemnisation proprement dite progresse très vite : il était évalué à un quart du total en 1974, et il arrive maintenant aux deux tiers en 1982. La *participation de l'Etat, elle* aussi, s'est nettement accrue, atteignant jusqu'à 43 % des dépenses totales d'indemnisation en 1982, au lieu du tiers initialement prévu par le règlement. Il est temps de songer à faire des économies et pour cela de modifier le système autant que faire se peut.

Celui-ci se caractérise, notent les experts de la Cour, par un *« cadre réglementaire largement inadapté »*. Certes, le décret du 24 novembre 1982 tend à limiter les charges du système : il lie la durée d'indemnisation à la longueur de la période d'activité antérieure; le salaire de référence *pour le calcul de* l'allocation n'est pas le dernier perçu, mais une *moyenne* sur les six mois antérieurs, etc. *« Cependant, des anomalies subsistent dans la réglementation de l'assurance-chômage. »*

La réglementation laisse la porte ouverte au laxisme à l'égard de gens qui ont volontairement démissionné et n'ont pas perdu leur emploi, à l'égard aussi des déclarations de revenus anormalement élevées, des contrats de complaisance entre employeur et demandeur pour justifier l'existence du statut salarial ouvrant les droits, enfin, à l'égard des arrangements familiaux, du travail clandestin, etc. La Cour cite de très nombreux exemples d'abus. Ainsi, dans le Gers, quatre frères *deviennent alternativement patrons* et employés, chacun employant les autres puis déposant son bilan. Tous reçoivent alors des indemnités de chômage, l'un d'entre eux pouvant alors remonter l'entreprise, qui réembauche les membres de la famille, etc.

Pour les experts de la Cour des comptes qui citent d'autres cas aussi flagrants, l'administration devrait se *doter de moyens juridiques pour* mettre en échec de telles fraudes.

Manque de rigueur

Sur les aides complémentaires au revenu de remplacement versé par les ASSEDIC – le volume en est croissant, – la Cour des comptes note une absence de rigueur et d'efficacité. *Qu'il s'agisse de* secours individuels, d'aide à la création d'entreprise, ou d'indemnité de formation, là encore de sérieux abus sont constatés : *« Certains stages sont organisés dans le seul but de procurer à ceux qui les suivent la rémunération la plus élevée possible. »*

Ces anomalies sont cependant pour la plupart connues. Mais le caractère contestable des modalités de gestion des ASSEDIC est nettement moins souvent évoqué. En matière de recouvrement des cotisa*tions, les restes à recouvrer compta*bilisés ne représentent en effet que 20 à 30 % du montant réel des créances. De plus, trop souvent aux yeux des experts, les ASSEDIC renoncent à recourir à ce recouvrement, l'estimant trop coûteux. Autre critique : les dépenses de fonctionnement des organismes d'assurance-*chômage, prélevées sur les res*sources, sont insuffisamment surveillées elles aussi. *« Il n'est pas admissible,* lit-on dans le pré-rapport de la Cour des comptes, *que les moyens affectés à la solidarité envers les travailleurs privés d'emploi soient réduits par une insuffisante maîtrise des coûts de gestion. »* D'ailleurs, *si on* suit les conclusions de la Cour des comptes, l'UNEDIC et les ASSEDIC sont devenues, comme les caisses de Sécurité sociale, des organismes privés chargés de la gestion d'un service public. Elle doivent à ce titre pouvoir bénéficier des mêmes prérogatives, notamment en matière de recouvrement, et être soumises aux mêmes tutelles administratives et financières.

C'est dans le contrôle des deman*deurs que* les lacunes les plus graves sont constatées. Non seulement le dispositif réglementaire et administratif n'a été que tardivement – en 1979 – mis en place, mais *« de nombreuses failles apparaissent à tous les stades »*. Certes la circulaire du 6 octobre *1982* répond à ce besoin de contrôle. Mais, faute de moyens dans l'application, elle risque d'être sans grande suite. La Cour des comptes cite plusieurs exemples locaux *« particulièrement préoccupants »*. Des chiffres sont avancés : sur 214 000 contrôles en 1981, 3,5 % des cas ont fait l'objet de sanctions. *Selon la Cour des* comptes, pour améliorer le contrôle, la coordination entre les diverses institutions intervenantes, l'Agence nationale pour l'emploi, les ASSEDIC, la direction départementale du travail doit être nettement renforcée. Pourtant, concluent les experts de la Cour des comptes, un contrôle efficace n'est pas une fin en soi.

DANIÈLE ROUARD.

CONJONCTURE

Les conséquences pour la France de la hausse du dollar

Les mauvais coûts

Les économistes de l'OFCE (Observatoire français des conjonctures économiques) analysent ci-dessous les conséquences pour l'économie française d'un dollar cher. L'OFCE, qui est dirigé par M. Jean-Marcel Jeanneney, a été créé en 1981 par une convention passée *entre l'Etat* et la Fondation nationale des sciences politiques. Il concrétise la volonté affichée depuis plusieurs années par les pouvoirs publics de susciter une certaine concurrence à l'INSEE dans le domaine de la conjoncture et des études économiques.

Le dollar renoue avec les pires tensions de l'été 1981 et de l'automne 1982 ravivant en Europe irritation et *inquiétude*. *Si son taux de* change restait aux niveaux élevés où il se trouve que deviendraient les objectifs du plan de rigueur français ?

La question qu'on doit d'abord se poser est évidemment de savoir si la poussée du dollar va se poursuivre. Nombreux sont ceux qui escomptent un retour à 2,30 DM en fin d'année, *soit à environ 7 F. Nous faisons* nôtre cette prévision qui correspond à un dollar à 7,20 F en moyenne sur 1983. Mais cela ne doit pas nous empêcher de réfléchir aux conséquences d'un dollar à 7,50 F.

Le billet vert peut se maintenir à son niveau actuel si les autorités américaines refusent – en relevant *les taux d'intérêt – de prendre des* risques du côté de l'inflation quitte à ne pas régler les déséquilibres commerciaux.

Les prix baisseraient aux Etats-Unis, mais la reprise n'en serait pas enrayée pour autant : la croissance des dépenses budgétaires est, en effet, probablement assez largement *sous-estimée* ce qui laisse de ce côté un fort soutien à la conjoncture.

Tentons maintenant de dépeindre les modifications apportées au paysage mondial par un dollar à 7,50 F en moyenne sur l'année 1983, hypothèse que nous n'estimons pas la plus probable, *répétons-le. Les prix* mondiaux traduits en monnaie nationale (pétrole, matières premières, biens d'équipement américains) seraient plus élevés d'environ 2 %. En plus de cet effet, le restockage des produits de base et de biens intermédiaires serait compromis par la hausse des taux d'intérêt réels aux *Etats-Unis, remontée qui se propa*gerait dans le monde. En termes nominaux la poussée des taux serait d'ailleurs bien plus forte en Europe qu'aux Etats-Unis.

Les prix de détail dans chaque pays augmenteraient selon l'importance des achats en dollars, et le jeu des indexations : 0,2 % à 0,3 % dans des pays *tels* que la *R.F.A.* et les Pays-Bas ; 1 % en Europe du Sud. *Les prix à l'exportation des pays in*dustrialisés (hors Etats-Unis) réagiraient même un peu plus vivement.

Les recettes de l'OPEP seraient amputées, les quantités vendues ne se redressant pas autant que prévu. En conséquence les importations des pays pétroliers seraient réduites de 1 % supplémentaires. Il en serait de même *pour les autres pays en développement*. La reprise en Europe serait relativement peu touchée en 1983 (freinage de 0,1 %). Mais il ne s'agit là que des seuls effets à très court terme d'une dérive du taux de *change du dollar. Les effets com*plets à l'horizon d'un à deux ans se*raient bien plus graves en* ce qui concerne le ralentissement d'activité.

Les conséquences sur l'économie française ont été évaluées à l'aide du modèle économétrique OFCE.

Poussée des prix

Un dollar plus fort accroîtrait le prix du pétrole et des matières premières importés exprimé en francs. Il en résulterait une augmentation immédiate du prix de la consommation des ménages et des consomma*tions intermédiaires des entreprises* se répercutant sur les prix à la production et touchant progressivement l'ensemble des produits.

L'indexation des salaires sur les prix se faisant avec un certain retard, l'augmentation des prix ne se traduirait pas immédiatement en hausses de salaires. Celles-ci de*vraient intervenir à partir de la ren*trée. Si c'est effectivement le cas, l'incidence dollar sur les prix serait assez sensible. La hausse des prix pourrait être supérieure à 10 % en 1983 (1) si des mesures de blocage n'étaient pas prises. De plus, compte *tenu des effets dynamiques induits*, le ralentissement de la hausse des prix serait plus difficile à obtenir l'année prochaine.

La hausse des prix entraînerait une chute supplémentaire du pouvoir d'achat du revenu disponible des ménages de 0,6 % au second semestre, ce qui se traduirait par une baisse du taux d'épargne (*0,2* point) et un nouveau ralentissement de la *consommation* (0,4 %). En *outre*, la hausse des taux d'intérêt – environ 0,5 point pour le taux du marché monétaire – alliée à la baisse du revenu réel exercerait un effet dépressif sur l'investissement des ménages (– 0,8 % au second semestre).

La détérioration des résultats des entreprises due à la hausse des coûts intermédiaires et financiers, conjuguée à la baisse de la demande interne engendrerait un recul supplémentaire de l'investissement de 1 % au second semestre, s'accompagnant d'une réduction des stocks.

En contrepartie, les importations seraient freinées de 0,8 % en volume au second semestre. L'évolution des *exportations résulterait de plusieurs* facteurs contradictoires : elles seraient stimulées par les gains de compétitivité et l'augmentaion du surplus exportable résultant de la baisse de la demande interne, mais ces effets positifs seraient annulés par l'impact dépressif du ralentissement de la demande mondiale.

Au total, la croissance du PIB serait ralentie de 0,2 % au second semestre et 0,1 % en moyenne annuelle. Le PIB en volume baisserait donc légèrement par rapport à 1982. Il y aurait récession.

L'effet direct d'un dollar à 7,50 F sur le déficit énergétique se chiffrerait à environ 8,2 milliards de francs. *Cependant, le ralentissement* de l'activité en France et à l'étranger et la baisse en dollar du prix du brut permettraient de réduire celui-ci à 7 milliards environ. Le solde des marchandises hors énergie s'améliorerait *légèrement en raison de* la baisse des importations en volume. Au total, le déficit des biens et services s'accroîtrait de 6,5 milliards de francs. Dans cette hypothèse, celui-ci dépasserait 65 milliards sur l'ensemble de l'année 1983. De plus, la hausse des taux d'intérêt entraînerait une augmentation du coût de l'ensemble des emprunts émis pour financer le déficit extérieur (une *hausse du dollar a aussi pour effet* d'accroître le coût du remboursement d'emprunts libellés en dollars). Compte tenu du montant de la dette extérieure, une hausse du dollar a des conséquences plus graves pour l'économie française qu'une *augmentation équivalente du prix* du pétrole. La décision gouvernementale de solliciter un emprunt de 4 miliards d'ECU auprès de la C.E.E. a l'avantage de limiter cette conséquence fâcheuse.

(1) L'OFCE estime à 9,5 % la hausse des prix de détail en moyenne annuelle pour 1983.

Entreprises : les comptes se dégradent

L'enquête effectuée en mai par l'INSEE sur la situation de trésorerie dans l'industrie fait apparaître une nouvelle dégradation des résultats d'exploitation pendant le premier semestre, notamment dans les grandes entreprises. On retrouve les niveaux les plus bas enregistrés en 1975. Comme en décembre, un tiers des industriels prévoient de ralentir leurs commandes d'investissement au cours du second semestre.

LE C.N.P.F. DEMANDE D'ÉTENDRE L'EXONÉRATION DE L'IMPOT SUR L'OUTIL DE TRAVAIL

Le C.N.P.F. a demandé, mardi 14 juin, au ministre de l'économie et des finances, de reporter du 15 juin au 15 octobre 1983 le règlement de l'impôt sur l'outil de travail (1).

Le président du C.N.P.F., M. Yvon Gattaz, a déclaré, à l'issue de l'assemblée permanente de l'organisation patronale, que le gouvernement devrait exonérer de l'impôt sur les grandes fortunes les dirigeants d'entreprise possédant moins de 25 % des actions de leurs sociétés au même titre que les possesseurs d'*objets* d'art.

Le régime actuel de l'impôt sur les grandes fortunes, a *indiqué* M. Gattaz dans une lettre du 7 juin à M. Jacques Delors, constitue *« une entrave au développement des entreprises »*.

Selon le C.N.P.F., près de la moitié des titres des sociétés non cotées ne peuvent *bénéficier* du régime des biens professionnels et donc être exonérées de l'I.G.F.

(1) Le *paiement de l'impôt sur les* biens considérés comme outil de travail est déjà reporté à 1985. M. Gattaz demande en fait le report du paiement de l'impôt pour les biens – et notamment les actifs financiers – qui *ne* sont pas considérés comme outil de travail par la législation. Selon le système actuel sont considérés comme bien professionnel les parts de société atteignant ou dépassant 25 % du capital détenu à titre principal par une personne exerçant des responsabilités effectives de direction.

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● ***Montefibre-France* poursuit momentanément son activité.** – Mise en liquidation de biens le 7 juin dernier, l'entreprise installée à Saint-Nabord dans les Vosges a été autorisée par le tribunal de commerce d'Epinal à continuer ses fa*brications* jusqu'au 30 juin, à la condition suspensive d'avoir un carnet de commandes assez fourni. Si aucune solution industrielle n'est trouvée d'ici là, les cinq cent soixante-dix personnes employées seront licenciées à la fin du mois.

Le syndic a indiqué que des contacts avaient eu lieu à Paris en vue d'une reprise éventuelle des actifs. Une réunion entre les responsables de l'usine, les syndicats et un représentant du ministère de l'industrie est prévue jeudi 16 juin à 15 heures à la *préfecture d'Epinal*.

● *Manurhin*, la filiale à 34 % de Matra, actuellement en difficulté, va abandonner la fabrication de machines-outils confiée à des sous-traitants pour ne plus faire que du montage, a déclaré M. Antoine Veil, P.-D.G. de la firme. Un accord doit être signé avec l'italien Olivetti sur *les ateliers flexibles*.

Social

● **Un chef d'entreprise tire sur la voiture d'un inspecteur du travail.** – Le patron d'une petite entreprise de poterie-céramique du Tronquay, près de Bayeux (Calvados), a voulu *échapper à la visite de l'inspecteur* du travail en le menaçant de son fusil et en tirant, le 14 juin, sur sa voiture vide. Estimant qu'il était plus opportun de se rendre à Caen pour être reçu au cabinet de M. Mexandeau afin de protester contre une *grève du centre de tri de Caen que* de recevoir l'inspecteur, arrivé *« sans prévenir »*, ce petit entrepreneur n'a pas hésité à passer des menaces aux actes. Gardé à vue, il devait être déféré au parquet de Bayeux. Le ministre des affaires sociales *et de la solidarité nationale*, M. Bérégovoy, a engagé immédiatement des poursuites contre l'auteur de ce geste, qualifié d'*« inadmissible »*, et a assuré que des dispositions seront prises pour assurer le respect des lois sociales.

● **Accidents du travail dans les Landes et en Dordogne.** – A la *suite d'une explosion* qui s'est produite lundi dans un atelier de préparation de collophane de l'usine de dérivés résiniques et terpéniques de Vielle-Saint-Girons (Landes), un ouvrier de vingt-sept ans, M. Francis Lassurère, est décédé le 14 juin de *ses brûlures. Deux* autres ouvriers blessés sont dans un état grave. A Saint-Vincent-Jalmoutiers (Dordogne), M. Victor Rousseau, un agriculteur de cinquante-neuf ans, est tombé le 13 juin devant une faucheuse, qui lui a tranché les deux pieds. *Il a été hospitalisé à Libourne* (Gironde).

SOCIÉTÉ DES RÉDACTEURS DU « MONDE »

Le conseil d'administration de la *Société des rédacteurs du Monde* annonce la convocation de l'assemblée générale annuelle ordinaire pour le mardi 28 juin 1983 à 15 h 15, salle des A.G.F., 87, rue de Richelieu, à Paris-2e.

Ordre du jour :

– *rapport moral et vote* ;

– rapport financier et vote ;

– *propositions* d'action pour l'année à venir et vote ;

– élections au conseil d'administration ;

– questions diverses.

AFFAIRES

Le « mauvais chantier » de M. Clément

Bien désagréable aventure que celle qui arrive à M. Philippe Clément. Six mois à peine après avoir été élu président de la chambre de commerce et d'industrie de Paris, il s'est vu mis en cause par notre confrère *le Matin, dans ses éditions du 13 juin.* Président de la puissante et discrète Fédération nationale des travaux publics (F.N.T.P.) de mars 1973 à février 1982 — en même temps ou à peu près qu'il était trésorier, puis vice-président du C.N.P.F. — il a, en décembre 1977, sorti de la trésorerie de sa Fédération pour 16,5 millions de francs de bons de caisses anonymes. L'essentiel de ces sommes — 14,4 millions de francs — n'est revenu à la F.N.T.P. qu'au cours de 1980 et au tout début de 1981. La question posée est de savoir à quoi a été employé cet argent et où sont passés les 2,1 millions de francs manquants.

M. Clément, que nous avons rencontré, est clair : les documents publiés par *le Matin* sont authentiques et les chiffres sont exacts. Exact aussi que, en 1977, la F.N.T.P. cherchait un placement ; elle avait envisagé d'acheter l'immeuble qui la jouxte, 1, rue de Berri, mais, dit M. Clément, l'Assurance générale de Trieste et Venise, propriétaire des lieux, n'était pas vendeur. M. Clément confirme qu'il a fait une *« mauvaise opération financière »* et reconnaît qu'un retrait de sommes aussi importantes est chose rare à la F.N.T.P. Il se fait véhément : *« Ecoutez, je suis entrepreneur de travaux publics. Tout au long de ma vie, j'ai eu de bons chantiers et de mauvais chantiers. Ça, c'est un mauvais chantier. Mais, en neuf ans de gestion et y compris ce mauvais chantier, j'ai multiplié par cinq, au moins, en francs constants, la trésorerie de la Fédération. »* Et de nous assurer, sur l'honneur, que la somme manquante a bien été *« perdue »* et non versée à un ou des partis politiques pour la campagne des municipales de 1978.

La vérité sur cette opération, il l'a dite à ses pairs en 1979 et a été réélu à l'unanimité. Il leur en reparlera le 24 juin, jour où le bureau se réunit, et n'en dira davantage qu'avec son accord. Il y a de fortes chances pour que la loi du silence patronale soit encore observée.

On veut bien suivre M. Clément, mais cela veut dire, pour avoir perdu 2 millions de francs dans une opération financière, qu'il a mis les 16 millions de francs en cause *« dans le même panier »*, — ce que ne ferait pas le plus naïf des boursicoteurs — ou seulement sur des valeurs à haut risque qui se sont toutes effondrées, ce qui est vraiment beaucoup de malchance.

Sauf à révéler le 24 juin les termes exacts de cette opération, M. Clément et ses pairs doivent être conscients que leur silence laissera, de toute façon, planer un doute et justifiera toutes les interprétations, y compris les plus défavorables. Sortir beaucoup plus d'argent qu'il n'en faut pour financer une campagne électorale et faire travailler le surplus pour que la caisse collective n'y perde rien doit être une méthode classique. L'expliquer au grand jour aurait le mérite d'aider à faire un peu de clarté dans le financement des partis politiques, clarté si nécessaire...

Mais il n'en est pas question. *« Ce qu'il faut en la matière,* dit encore M. Clément, *c'est une ouverture totale et complète des comptes de tout le monde, partis politiques et syndicats ouvriers »*. Chiche !

JOSÉE DOYÈRE.

LA RÉFORME DE L'ASSURANCE AUTO

Les mauvais conducteurs seront davantage pénalisés

Au terme d'une année de concertation avec les assureurs et les associations de consommateurs, les pouvoirs publics, à savoir le ministre de l'économie et des finances et sa direction des assurances, ont mis au point une série de mesures destinées à réformer l'assurance automobile. Les premières de ces mesures, présentées le 1er février 1983 au conseil national des assurances et mises en application par décrets et arrêtés du 14 juin, portent sur le droit de résiliation des contrats, qui ne pourra dorénavant, sauf ivresse et infraction commise par le conducteur, être exercé par l'assureur qu'à l'échéance desdits contrats, et sur l'amélioration du fonctionnement du fonds de garantie et du bureau central de tarification.

Les secondes, soumises le 15 juin 1983 à ce même conseil national des assurances, sont plus ambitieuses, puisqu'elles modifient la tarification du risque et la détermination des primes, avec trois préoccupations : rééquilibrer le système du bonus-malus, améliorer l'information des parties en présence et limiter certains abus.

Instauré en 1970, en échange d'une mise en liberté surveillée des tarifs, le système du bonus-malus revenait à insérer dans les contrats, une clause de majoration (malus) des primes pénalisant les mauvais conducteurs au prorata des accidents causés par eux et de réduction des primes (bonus) au bénéfice des bons conducteurs sans accidents qui se plaignaient, à juste titre, de payer pour les chauffards, les imprudents et les inconscients. Du fait de son imperfection et de l'anarchie qui accompagna sa mise en application, ce système fut réformé et harmonisé par un arrêté de juin 1976 qui fixa un barème : 10 % de majoration de la prime de base pour le premier accident pendant la période annuelle du contrat, 40 % pour le deuxième, 100 % pour le troisième et chacun des suivants, quelle que soit la gravité de l'accident ; 10 % de réduction pour une année sans accident, 20 % pour deux années et 5 % par an pour les suivantes avec un maximum de 50 % au bout de sept ans.

Les résultats de cette réforme ont été spectaculaires : à l'heure actuelle, 86 % des assurés bénéficient d'un bonus (de 28 % à 30 % en moyenne), 4 % sont affectés d'un malus (de 25 % en moyenne) et 10 % paient le tarif de base.

D'un côté les Français conduisent mieux (un accident tous les neuf ans à l'heure actuelle au lieu de six ans au début des années 70) du fait, il est vrai, de la limitation de vitesse et des nouvelles mesures de sécurité ; de l'autre ils déclarent moins de petits sinistres (tôle éraflée, etc), afin d'éviter une coûteuse pénalisation. Ce qui a été, en revanche, aussi spectaculaire, c'est la dégradation des résultats financiers de la branche assurance automobile : près de 1 milliard de francs de pertes en 1981 sur 23,2 milliards de francs de primes émises, un peu moins en 1982 pour la seule Fédération française de sociétés d'assurances.

Outre l'augmentation du coût des sinistres (+ 18 % pour la réparation automobile, + 14 % pour l'indemnisation des accidents corporels), plus rapide que celle des primes, le fait que la majorité des conducteurs bénéficient d'un bonus ramène, en quelque sorte, le compteur à zéro, et oblige les assureurs à relever sensiblement leur tarif de base. La conséquence en est que les bonus sont moins importants qu'ils ne paraissent et, surtout, que les nouveaux conducteurs assurés à ses tarifs de base sont fortement pénalisés.

En outre les associations de consommateurs ont été unanimes à le souligner, certaines infractions, notamment l'ivresse au volant, ne sont pas suffisamment sanctionnées, sur le plan de l'assurance du moins.

Il est donc envisagé de diminuer l'avantage du bonus qui serait ramené à 5 % par an. Quant au malus, il est fixé uniformément à 25 % par accident et par an. De plus, et la modification est importante, ces taux s'appliqueront à la prime payée précédemment, et non plus à la prime de base. Conséquence : le bonus progressera moins vite, le maximum de 50 % étant atteint en douze ans au lieu de sept ans. Quant au malus, désormais cumulatif, il sera de plus en plus lourd : au deuxième accident dans l'année, il sera non plus de 40 % mais de 56 % de la prime de départ au réel.

Un tel mécanisme, il faut bien le dire, est moins injuste que celui en vigueur actuellement, puisqu'il tient compte des antécédents en cas d'accident, pénalisant davantage le mauvais conducteur (avec un malus calculé sur une prime déjà majorée) et moins le bon, dont le malus ne sera calculé que sur une prime déjà réduite par les bonus successifs au lieu de l'être sur la prime de base, obligatoirement plus élevée.

Un malus accentué pour les alcooliques

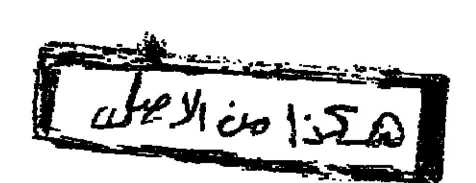
Quant au malus lui-même, son régime est modifié, pour tenir compte à la fois des abus et de la nécessité de sanctionner davantage certains délits. Tout d'abord, ledit malus est plafonné à 250 %, soit trois fois et demi la prime de base, alors qu'il ne l'est pas actuellement, ce qui permet à certains assureurs de le majorer démesurément (jusqu'à 1 000 %) lorsqu'ils veulent dissuader un candidat à l'assurance. Ensuite, les « risques aggravés » sont tarifés. L'alcoolisme au volant est taxé de 100 % de malus supplémentaire par gramme d'alcool dans le sang au-dessus de 0,80 gramme ; en cas de suspension de permis, le malus supplémentaire est de 50 % pour une durée de deux mois à six mois, de 100 % pour plus de six mois et de 200 % pour une annulation quand le conducteur est à nouveau admis à conduire ; 100 % de malus pour un délit de fuite, autant pour la dissimulation d'accidents antérieurs au moment de la signature d'un contrat ; enfin, un plafond de 50 % est fixé pour le malus supplémentaire en cas d'« excès de fréquence » (trois accidents ou plus dans l'année), en sus des 25 % réglementaires par accident.

Toutefois, la réforme la plus attendue est celle de la tarification appliquée aux nouveaux conducteurs, essentiellement les jeunes, actuellement surtaxés. Partant du principe que le risque est de trois fois à trois fois et demie plus élevé pour les jeunes conducteurs — d'avantage fauteurs d'accidents, — les assureurs majorent leurs primes en conséquence. Au *nom de la solidarité*, certains interlocuteurs, notamment l'Institut national de la consommation, demandent l'égalité pour tous : le résultat serait une augmentation de 30 % des primes payées par l'ensemble des conducteurs confirmés. Comme cela n'est guère envisageable, une solution moyenne est proposée, avec un plafonnement à 150 % de la prime de base, le retour à ladite prime étant assurée au bout de deux ans sans accident.

Enfin, il sera instauré un « relevé d'information », début de dossier personnel du signataire de contrat, qui, outre l'assuré, relèvera les noms de tous les conducteurs du véhicule. Cela vise à débusquer les jeunes conducteurs, non déclarés au contrat, qui s'abritent derrière leurs parents et risquent la nullité dudit contrat en cas d'accident, ce qui engage leur responsabilité pécuniaire directe et peut ruiner leur vie.

Restent en suspens les problèmes de tarification en fonction des zones et des professions, et celui, justement dénoncé, de l'absence de modulation du malus en fonction de la gravité de l'accident : une aile cabossée compte autant qu'un père de dix enfants écrasé sur un passage clouté. Ce sera pour plus tard, paraît-il.

FRANÇOIS RENARD.





ÉTRANGER

AUX ETATS-UNIS

M. Volcker serait reconduit à la tête du Système fédéral de réserve

De notre correspondant

Washington. — La Maison Blanche annoncerait prochainement que M. Paul Volcker est reconduit pour quatre ans à la présidence du Système fédéral de réserve (Fed.). C'est ce qu'annonce le *Washington Post* dans ses éditions du mercredi 15 juin, en précisant que tous les autres candidats potentiels ont été éliminés.

Jusqu'à une date récente, M. Volcker semblait être, au contraire, condamné à se trouver un nouvel emploi dans le secteur privé. On pensait que M. Reagan préférerait nommer un de « ses » hommes à la tête de la Banque centrale, en prévision de l'élection présidentielle de novembre 1984.

Au cours des derniers jours, la cote de M. Volcker était un peu remontée. On attachait de l'importance à sa rencontre du 8 juin avec le président Reagan. La Maison Blanche laissait entendre qu'il n'y avait plus que deux candidats en lice : M. Volcker et M. Alan Greespan, qui fut le principal conseiller économique du président Ford.

Une double raison aurait joué en faveur de M. Volcker. D'abord, le fait que les milieux industriels et financiers réclament son maintien, car il est le symbole de la lutte contre l'inflation. Puis, la nécessité de traiter avec sérieux et continuité le problème de la dette internationale.

Quelques heures avant le *Washington Post*, la chaîne de télévision Cable news network avait également annoncé la reconduction de M. Volcker, en précisant que celui-ci s'engagerait à interrompre son mandat en juin 1985, après l'élection présidentielle. Cette information devait être aussitôt démentie par la Maison Blanche.

Selon d'autres rumeurs, M. Volcker *aurait promis à demi-mot au* président Reagan de se montrer un peu plus compréhensif vis-à-vis des demandes de crédit, c'est-à-dire concrètement, de favoriser la reprise et non d'apporter le même comportement rigide qu'en 1980, à la fin de la présidence de M. Carter. — R. S.

LES TRAVAUX DE LA VI° CNUCED

Pessimisme après le discours du délégué américain

Les pays du tiers-monde sont devenus assez pessimistes quant à l'issue des travaux de la VI° CNUCED après le discours du délégué des Etats-Unis. Ainsi les pays latino-américains font remarquer que M. Kenneth Dan n'a même pas mentionné la *« plate-forme de Buenos-Aires »*, le document mis au point par le « groupe des 77 ». Pour sa part, le groupe africain a fait savoir qu'il considérait le discours du représentant américain comme une *« véritable douche froide »*. *« Notre déception est grande »*, a notamment déclaré un délégué ivoirien, avant d'ajouter : *« Notre seule chance, maintenant, c'est la Communauté européenne. »*. Cependant, les délégués de certains pays de la C.E.E. eux-mêmes, tout en reconnaissant que la conférence est loin d'être terminée, ne cachent pas leur scepticisme. — *(A.F.P.)*

De notre envoyé spécial

Belgrade. — Prenant la parole le lundi 13 juin, M. Kenneth W. Dan, sous-secrétaire au département d'Etat, a consacré tout son exposé à prôner les vertus du libre-échange, d'un système bancaire international *fort et de l'effort interne*. Néanmoins, les Américains jouent le jeu de la conférence, ce dont certains doutaient il y a peu de temps encore.

Il est intéressant que les Etats-Unis reconnaissent que la situation à laquelle fait face l'économie mondiale réclame que tous les Etats *« travaillent impérativement ensemble à la recherche de solutions réalistes et exploitables »*. De même est intéressant le fait qu'ils aient donné à Belgrade un coup de chapeau à la CNUCED, fût-il diplomatique.

Le rôle, plus ou moins important, que cette organisation internationale pourrait jouer dans la régulation des mécanismes de l'économie internationale est au centre des débats de la conférence. Or les Etats-Unis admettent que la conférence *« a un rôle important à jouer »*, mais seulement *« dans le cadre de son mandat »*, pour débattre des questions de développement — elle ne saurait empiéter sur les domaines de compétence des institutions monétaires, financières et commerciales (F.M.I., Banque mondiale, GATT) où devront avoir lieu *« les négociations spécifiques pouvant résulter des délibérations de Belgrade »*. C'est là aussi l'avis de la majorité des pays industrialisés occidentaux.

Le commerce international est la clé de la reprise et la *« courroie de transmission »* par laquelle cette reprise se transmettra des pays développés aux P.V.D., a souligné le délégué américain. Aussi, selon lui, les achats américains de produits du tiers-monde n'ont cessé d'augmenter au cours des années 70, alors que les obstacles tarifaires et non tarifaires demeuraient à un faible niveau. Pour assurer un *« système commercial ouvert »* et *« résister au protectionnisme »*, M. Dan a proposé que commence dès maintenant, sous les auspices du GATT — qui devra être renforcé — une nouvelle *« libéralisation majeure »* du commerce au bénéfice en particulier des P.V.D.

Cependant M. Dan a rappelé que les Etats-Unis ne sont pas favorables à une organisation des marchés des produits de base. Les accords mis sur pied dans le cadre de la CNUCED n'ont pas été un succès, a-t-il dit, et il n'est de l'intérêt de personne d'*« émettre des espoirs irréalistes à propos de nouveaux accords »*. Washington continuera en conséquence à juger ces accords au cas par cas, attribuant notamment *« un rôle limité »* à ceux qui portent sur la stabilisation des prix. C'est dans cet esprit que le gouvernement Reagan a décidé récemment de signer l'accord sur le jute, intéressant uniquement l'amélioration et la commercialisation, et non pas les cours de cette fibre.

Pour le moment, les Etats-Unis participent à trois accords internationaux sur le caoutchouc, le café et le sucre. Ils sont partie prenante aux négociations sur le renouvellement de ce dernier accord, a précisé M. Dan dans une conférence de presse au cours de laquelle il a exprimé aussi son scepticisme à l'égard du Fonds commun. Les Etats-Unis jugent trop modestes les ressources dont devrait disposer ce Fonds au regard des facilités offertes par le F.M.I. lorsqu'il y a perte des recettes des exportations de matières premières.

Mais cette explication dissimule mal en fait une objection de principe sans doute plus forte. Aussi bien dans le domaine financier faut-il, selon Washington, étendre les pouvoirs des institutions existantes (F.M.I., Banque mondiale et banques de développement régionales) qui fournissent de *« bons conseils »* et des *« financements supplémentaires »*.

GÉRARD VIRATELLE.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. +ou	Dép. −	Rep. +ou	Dép. −	Rep. +ou	Dép. −
$ E.-U.	7,6830	7,6870	+ 175	+ 230	+ 355	+ 420	+ 1070	+ 1210
$ can.	6,2220	6,2265	+ 150	+ 205	+ 300	+ 362	+ 880	+ 1015
Yen (100)	3,1650	3,1680	+ 150	+ 185	+ 300	+ 340	+ 985	+ 1055
DM	3,0105	3,0130	+ 180	+ 210	+ 360	+ 390	+ 1080	+ 1150
Florin	2,6840	2,6870	+ 140	+ 170	+ 275	+ 310	+ 835	+ 905
F.B. (100)	15,0530	15,0670	+ 280	+ 425	+ 580	+ 770	+ 1825	+ 2190
F.S.	3,6130	3,6165	+ 220	+ 260	+ 440	+ 485	+ 1390	+ 1485
L (1 000)	5,0729	5,0756	− 260	− 170	− 470	− 360	− 1330	− 1145
£	11,8595	11,8700	+ 240	+ 340	+ 525	+ 640	+ 1770	+ 2010

TAUX DES EURO-MONNAIES

$ E.-U.	8 7/8	9 1/4	9 1/4	9 5/8	9 3/8	9 3/4	9 3/4	10 1/8
DM	4 9/16	4 15/16	4 13/16	5 3/16	5	5 3/8	5 1/4	5 5/8
Florin	5 1/8	5 7/8	5 1/2	6	5 13/16	6 3/16	6	6 1/2
F.B. (100)	9 3/4	10 1/2	9 3/8	10 1/8	9 1/4	10 1/4	9 7/8	10 5/8
F.S.	3 3/8	4 1/8	4 13/16	5 3/16	4 13/16	5 3/16	4 13/16	5 3/16
L (1 000)	14 3/4	16 1/4	16 7/8	17 3/4	17 1/8	18 1/8	17 7/8	18 3/4
£	9 7/8	10 3/8	9 5/8	10	9 5/8	10	9 11/16	10 1/16
F. franç.	12 1/4	12 7/8	12 1/2	13 1/8	13 1/2	14 1/8	16 7/8	17 5/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AGRICULTURE

UN AVERTISSEMENT DES DIRIGEANTS DE LA « BANQUE VERTE »

Nous ne serons peut-être pas capables d'accompagner l'évolution de l'agriculture

« Il se peut que le Crédit agricole ne soit pas financièrement capable d'accompagner l'évolution de l'agriculture française. » Sous le couvert d'un exposé technique prononcé à l'occasion de l'assemblée générale de la Caisse nationale duCCrédit agricole, mardi 14 juin à Paris, la direction générale de la « banque verte » vient de lancer un assez gros pavé dans la mare.

Le financement de l'agriculture de la fin des années 80 risque de ne plus pouvoir être assuré. Les besoins en crédit seront alourdis : *« Toutes les projections économiques montrent*, a déclaré M. Michel Bon, directeur général adjoint, *une demande en crédits d'équipement progressant beaucoup plus vite que le rythme de l'inflation, en gros un doublement en francs constants d'ici à 1990. »* Dans le même temps, les capacités de remboursement des agriculteurs seront amoindries. Dans le même temps encore, si l'encadrement du crédit continue, la priorité agricole de la « banque verte » sera remise en cause.

Il y a quelques années déjà, la Caisse nationale avait mis en garde contre *« un endettement de fuite en avant »* manifesté par de nombreux agriculteurs. Les difficultés s'aggravant, les pouvoirs publics y répondant par une incitation à s'endetter, aucune réforme n'a été entreprise pour éviter cette situation dangereuse. Or l'agriculture sera plus coûteuse encore à l'avenir car les projections démographiques montrent que le temps des agriculteurs de tradition familiale s'achève, et que l'installation nécessaire des jeunes citadins, fussent-ils diplômés, demandera une mise de fonds plus importante.

De surcroît l'optimisation de la compétitivité risque d'aboutir à une spécialisation de plus en plus poussée et aussi à une intégration des producteurs. Cette recherche de l'intensification demandera aussi plus de capitaux.

Enfin le marché européen est saturé ; il faudra donc exporter sur le grand large, où les prix sont moins rémunérateurs, le marché plus instable et la volonté exportatrice de la Communauté absente. D'où une insécurité et une instabilité du revenu des agriculteurs.

Quant à l'encadrement, qui a atteint selon M. Bonnot, directeur général du Crédit agricole, *« les limites du supportable »*, il risque de pénaliser l'agriculture. Pourquoi ? Parce que l'institution a des contraintes d'entreprise propres (soixante mille salariés, par exemple) qui l'obligent à se développer, et que l'orientation de l'épargne vers l'activité agricole n'est pas évidente.

Aujourd'hui, pour 80 %, les ressources du Crédit agricole viennent du milieu non agricole. Pour affecter cette épargne à l'agriculture, il faut en premier lieu que les produits d'épargne nouveaux ne soient pas, comme c'est le cas aujourd'hui, préaffectés. Il faut aussi, pour pérenniser ces ressources, renvoyer l'ascenseur sous forme de service à l'épargnant. Or *« les prêts non agricoles ont été contenus déjà au-delà du raisonnable »*. D'où une adresse aux pouvoirs publics, que M. Rocard dit avoir entendu, pour que le Crédit agricole puisse continuer à remplir son rôle de banquier de l'agriculture et de l'agro-alimentaire en 1990.

S'il est non seulement entendu mais aussi écouté, le Crédit agricole pourra alors tenter de s'adapter aux nouvelles conditions économiques et sociologiques aussi des exploitants : approche des modes de financement différenciée selon le risque présenté par l'agriculteur (crédit global d'exploitation pour les « sans risque » ; tenue obligatoire d'une comptabilité ; exigence d'un niveau minimum technique pour les installations lourdes ; mutualisation des pertes qu'il faudra bien savoir accepter (en arrêtant de financer ceux qui n'y arriveront pas). M. Michel Bon a proposé des mécanismes d' *« amortisseurs de crise »*, c'est-à-dire des modes de financement des installations dont le niveau de remboursement serait variable selon les années, en fonction des résultats de l'exploitant.

M. Michel Rocard s'est dit favorable à l'étude de ces formules. Il a rassuré le Crédit agricole sur un point au moins : l'adoption éventuelle d'un nouveau système de bonification d'intérêt en points ne remettra pas en cause le monopole du Crédit agricole pour la distribution des crédits bonifiés. Par contre, sur l'encadrement du crédit, il promet certes comme ses prédécesseurs d'étudier un éventuel assouplissement, mais il ne sera en aucun cas question de le supprimer. Dès lors, si les prévisions évoquées, mardi à Paris, se révèlent justes, on s'apercevra que le géant vert a des pieds d'argile.

JACQUES GRALL.

TRANSPORTS

UNE EXPÉRIENCE DE NAVIGATION «ÉCOLOGIQUE»

Le bateau à vent... sans voiles

De notre correspondant

Marseille. — *Moulin à vent*, bateau prototype à propulsion éolienne, a fait l'objet d'une présentation publique par la Fondation Cousteau, il y a quelques jours à Marignane, au bord de l'étang de Berre. Ce prototype, un catamaran de 22,50 mètres sur 7,40 mètres, pesant 42 tonnes, est muni d'un cylindre orientable de 13,50 mètres de hauteur permettant de n'utiliser, avec un vent de 20 nœuds, que 8 % de l'énergie nécessaire à déplacer le bateau. Il ne s'agit donc pas d'un bateau à «voile rigide» comme on a pu le croire ou le dire, mais d'un système original pour économiser l'énergie.

Sur le plan esthétique, on ne peut pas crier au miracle. C'est un énorme tuyau de poêle qui n'a rien à voir avec la beauté d'un voilier. Mais il n'a pas l'intention de les concurrencer dans ce domaine. *Moulin à vent* est le résultat de trois années de recherches sur un procédé de propulsion éolienne que le commandant Cousteau a l'intention d'adapter sur le navire appelé à remplacer la célèbre *Calypso* après quarante ans de service sur toutes les mers du monde.

Le procédé de propulsion retenu dérive du phénomène appelé «effet Magnus», du nom du savant allemand qui étudia en 1854 l'écoulement des fluides autour d'un cylindre en rotation. L'ingénieur Anton Flettner l'appliqua à la propulsion éolienne des navires dans les années 20. Il démontra que le «coefficient de portance» des cylindres tournants était meilleur que celui des voiles conventionnelles.

Le système de *Moulin à vent* est nouveau, car il fait appel à un cylindre fixe orientable appelé « cylindre aspiré ». Le cylindre se présente comme une cheminée munie sur toute sa hauteur de grilles qui peuvent être alternativement obturées par un volet mobile. Au sommet de la cheminée se trouve un ventilateur mû par une centrale hydraulique qui crée la dépression à l'intérieur du cylindre, ce qui a pour effet d'aspirer l'écoulement du fluide. *Moulin à vent* possède en outre deux moteurs de 68 chevaux montés sur deux hélices classiques.

Plus de deux cents tests en soufflerie ont été effectués avant les essais sur l'étang de Berre. Le commandant Cousteau s'est déclaré très satisfait de la maniabilité du bateau, qui remonte aisément le vent selon un angle de 30 degrés et qui vire de bord à 70 degrés, ce qui est exceptionnel. On peut même passer en « marche arrière » ou bien, sur un bateau équipé de deux cylindres, tourner sur place en « positionnement dynamique », ce qui est impossible pour un voilier. *Moulin à vent* nécessite une dépense d'énergie qui n'excède pas le dixième de l'énergie éolienne récupérée. Un inconvénient sérieux : le système ne fonctionne pas — ou très mal — par vent arrière car, dans ce cas, la vitesse dépend de la surface de voilure offerte.

Le financement

Un budget d'études de 7 millions de francs est offert par le ministère de la mer, le ministère de l'industrie et de la recherche et par l'agence pour la maîtrise de l'énergie. *Moulin à vent*, bien que prévu pour résister à des vents de 80 nœuds, n'a pas encore satisfait aux essais en haute mer. Le commandant Cousteau compte s'y consacrer bientôt et, si les résultats sont concluants, traverser l'Atlantique. Mais, dès à présent, une société industrielle et commerciale a été créée, Enairgie S.A., qui va se lancer sans attendre dans l'industrialisation du procédé et sa commercialisation. Les améliorations éventuelles continueront à être étudiées en vraie grandeur. Dès l'an prochain, deux bateaux commerciaux seront équipés du procédé en attendant que *Calypso II* soit spécialement construite pour recevoir un tel équipement.

JEAN CONTRUCCI.

LE XVe FESTIVAL DU FILM MARITIME A CHATEAUVALLON

L'Ancre d'or de Sinbad

Donner la mer à voir — notamment aux Français, qui selon la célèbre boutade britannique la connaissent surtout sous forme de plages de vacances, — c'est depuis trente ans le propos du Festival international du film maritime. Ancrée à Toulon après avoir été présentée dans diverses capitales étrangères et quatre fois à Paris, à la salle Pleyel, sa quinzième édition a convié un public record à Châteauvallon. Du 6 au 12 juin, vingt-six films sélectionnés parmi les envois de douze nations — de la Norvège à la Grande-Bretagne, en passant par les Etats-Unis et la Chine — ont montré la mer sous toutes les latitudes et sous tous ses aspects : pôle Nord et Patagonie, conquête des profondeurs et performances des navigateurs sportifs, tempêtes et calme, pollution ou, au contraire, ressources inépuisables des océans.

Outre le patronage des ministres de la culture, de la défense et de la mer (1), le prix du président de la République est venu signifier cette année le renouveau de l'intérêt français pour les choses de la mer. Ce prix s'ajoutait à l'Ancre d'or du Festival décernée au *Voyage de Sinbad* (Emirat d'Oman), qui fait revivre les aventures du légendaire Sinbad le marin. A bord d'un voilier reconstitué à l'image exacte et selon les méthodes de l'époque, un équipage international a navigué deux cent vingt-sept jours durant pour relier l'Emirat à la Chine. *Basa* (Suède) a reçu l'Ancre d'argent et *Spele-Ice* (Suisse) l'Ancre de bronze.

Outre divers prix et médailles, dont ceux de la marine nationale et de la presse, le public présent durant toute la semaine a pu émettre son vote et élire *Patagonie force 10* (France). Cette promotion du public au rôle de jury a été, semble-t-il, l'un des motifs du record d'affluence et d'intérêt pour cette quinzième édition.

Antenne 2 et FR 3 présenteront plusieurs séquences et films du Festival, lesquels seront, d'autre part, conservés à la Cinémathèque mondiale de la mer, qui réunit déjà près d'un millier de films.

JEAN RAMBAUD.

(1) Fondé par le docteur Baixe, médecin de marine et cinéaste, le Festival est également patronné par le conseil général du Var, la préfecture maritime de la 3e région, la ville de Toulon et la chambre de commerce du Var. Secrétariat du Festival et de la Cinémathèque mondiale de la mer : 14, rue Peiresse, 83000 Toulon. Tél. : (94) 92-99-22.

● **M. Yves Delahaye** a été nommé délégué pour l'action extérieure des collectivités locales au ministère des relations extérieures, a-t-on annoncé jeudi 9 juin au Quai d'Orsay. Né en 1921, ministre plénipotentiaire, M. Delahaye a été directeur adjoint des relations culturelles au Quai d'Orsay, puis détaché, depuis 1974, à l'Ecole pratique des hautes études.

ENVIRONNEMENT

LA PROTECTION DU MONT-BLANC

Le tribunal administratif stoppe la construction des télésièges des Grands-Montets

De notre correspondant

Chamonix. — L'extension du domaine skiable des Grands-Montets, qui aurait dû être réalisée sur les pentes du massif du Mont-Blanc et qui prévoyait d'amputer une partie de ce site classé, est, une nouvelle fois, remise en question.

Le tribunal administratif de Grenoble a, vendredi 10 juin, donné une suite favorable au recours déposé par l'Association de défense de la vallée de l'Arve. Celle-ci contestait le bien-fondé d'une lettre adressée le 7 septembre 1982 au préfet de la Haute-Savoie par le ministre de l'environnement, M. Michel Crépeau, et qui autorisait la Société d'aménagment du téléphérique de Lognan (SATAL) à reprendre les travaux de construction de trois télésièges.

Ce document faisait suite à un «coup de colère» poussé quelques semaines plus tôt par le ministre,qui l'avait conduit, le 4 août 1982, à revenir sur une autorisation accordée deux mois plus tôt. Le conseil municipal de Chamonix ayant accepté les conditions posées par le ministre, notamment la révison du plan d'occupation des sols de la commune, aucun obstacle ne semblait devoir retarder la réalisation d'un équipement reconnu indispensable par tous les acteurs économiques de la vallée comme par les services techniques pour l'aménagement de la montagne.

En effet, chaque hiver, Chamonix est submergée par des dizaines de milliers de skieurs attirés par un site exceptionnel et par un domaine skiable varié, mais beaucoup trop restreint. Le débit des remontées mécaniques est inférieur à quinze mille skieurs/heure alors que la capacité d'hébergement de la vallée est trois à quatre fois supérieure. L'extension du réseau de remontées mécaniques des Grands-Montets était donc devenue un objectif prioritaire pour la commune de Chamonix.

L'Association de défense de la vallée conteste depuis de nombreuses années le bien-fondé de ce nouvel équipement et elle réfute l'argument avancé par la ville de Chamonix et par la SATAL selon lequel *« seuls quarante-sept mélèzes seront abattus »*. Surtout, l'Association estime que le ministère de l'environnement a changé brusquement d'avis entre le 8 mai 1981 — date à laquelle M. Michel d'Ornano refusa le projet qui lui fut soumis — et le 7 juin 1982, jour où M. Crépeau autorisa l'engagement des travaux sur les pentes du Mont-Blanc. *« Entre ces deux dates, il n'y a pas eu de changement substantiel du projet »*, objectait le vice-président de l'Association de défense, M. Léon Fourès, un enseignant marseillais propriétaire d'une résidence secondaire à Chamonix (1).

Le maire de Chamonix : une décision «scandaleuse»

Le tribunal a estimé que les travaux qui devaient être menés aux Grands-Montets risquaient de créer un préjudice irréparable à un site classé et que le ministre n'avait pas agi en conformité avec les dispositions contenues dans la loi sur la protection de la nature. Le commissaire du gouvernement avait auparavant souligné que les travaux allaient apporter de telles modifications à l'environnement que le ministre aurait dû au préalable recourir à une procédure de déclassement du site. *« D'installations supplémentaires en installations supplémentaires, le cadre du Mont-Blanc finirait par être totalement détruit »*, avait-il conclu.

La décision prise par le tribunal administratif de Grenoble de suspendre les travaux déjà partiellement engagés aux Grands-Montets a été qualifiée de *« scandaleuse »* par le maire de Chamonix, M. Michel Charlet (R.P.R.). Il rappelle que, lors de l'extension du site classé du Mont-Blanc, en 1976, des assurances avaient été données aux Chamoniards promettant que cette procédure ne ferait pas obstacle à des équipements indispensables au développement de la vallée. *« Les forces écologiques extérieures à Chamonix veulent nous briser »*, ajoute encore le nouveau maire de Chamonix, résolu à demander, s'il le faut, le déclassement de quelques hectares de forêts et de pelouses alpines pour construire ces remontées mécaniques.

CLAUDE FRANCILLON.

(1) La commission supérieure des sites s'est prononcée, à trois reprises, contre le projet d'extension du domaine skiable des Grands-Montets.

CORRESPONDANCE

La culture et les occitanistes

Après notre article sur la manifestation des occitanistes à Montpellier (le Monde du 8 juin), nous avons reçu de M. Jacques Sallois, directeur de cabinet du ministre délégué à la culture, les précisions suivantes :

A partir du rapport de M. Giordan (lui-même Occitan) et du discours de M. Jack Lang, à Octons (Hérault), le ministère de la culture a pris l'initiative d'organiser plusieurs réunions de concertation sur la culture occitane, ouvertes aux élus, aux associations et aux créateurs, à Toulouse, à Limoges et à Marseille, en 1982 ; à Montpellier, en 1983. Une réunion interoccitane est prévue à Toulouse.

Des contacts étroits et durables sont pris, d'autre part, avec les principaux partenaires de la culture occitane, depuis seize mois. Ils ont amené le ministère à financer divers organismes et projets essentiels en 1982 : l'Institut d'études occitanes, le Centre d'information et de documentation occitan (Béziers), la Maison de la création de Nîmes (avec Robert Lafont), la Compagnie André Neyton (Toulon), le Centre de recherche sur l'espace occitan, le conservatoire occitan de Toulouse, les revues *Vent Terral* et *Réveil d'Oc*, les Talhers d'Oc, les troupes de la Carriera et de la Rampe (Montpellier).

Les conventions culturelles signées avec les villes d'Arles, de Montpellier, de Béziers, les départements des Pyrénées-Atlantiques et de l'Hérault ont, en 1982, accordé une large place à la culture occitane. Pour le second semestre 1983, d'autres dossiers sont en cours de discussion. Ils concernent notamment Arles, Montpellier (Maison de l'Occitanie), les écoles occitanes en Béarn, et certaines radios locales (Radio-Narbonne).

Enfin, les propositions plus générales faites par le ministre de la culture (commission interministérielle des langues et cultures de France, Festival des cultures de France), répondant à une demande fréquente en Occitanie, doivent avoir des suites prochaines.

cde COMPTOIR DES ENTREPRENEURS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE

L'assemblée générale ordinaire et extraordinaire du Comptoir des Entrepreneurs s'est tenue le 9 juin 1983.

Toutes les résolutions soumises au vote des actionnaires ont été adoptées. Parmi elles figure notamment l'affectation du bénéfice net de l'exercice de 17,5 millions de francs.

L'assemblée générale a fixé le dividende à 9,80 F par action auquel s'ajoutent 4,90 F d'impôt déjà payé au Trésor. Ce dividende, correspondant au coupon numéro 13, sera mis en paiement le 20 juin 1983.

Au cours de l'assemblée générale, Mme Paule Dufour, président-directeur général du Comptoir des Entrepreneurs, a prononcé l'allocution suivante :

« L'activité et les résultats financiers de la société en 1982 ont subi l'influence de facteurs favorables pour certains, défavorables pour d'autres.

» L'exercice a notamment été marqué par l'accord intervenu, sous l'égide de la direction du Trésor, entre le Crédit foncier de France et votre société, dans le domaine des prêts aidés pour l'accession à la propriété (PAP). Aux termes de cet accord, C.D.E. se voit confier la gestion, pendant toute leur durée, des PAP du secteur groupé (promotion immobilière et acquéreurs), à l'exception des PAP globaux consentis aux organismes d'H.L.M.

» Afin d'accompagner la mise en place de ce dispositif qui débouche sur une nouvelle répartition des tâches entre les deux établissements, C.D.E. continuera de gérer, pendant une période transitoire, tout ou partie des PAP du secteur diffus. Par ailleurs, des mesures financières ont été décidées à titre de compensation pour la société par le protocole d'accord : leur prise en compte dans la détermination de la marge brute du secteur public de l'exercice a permis à cette dernière de croître assez fortement alors que l'encours moyen annuel des prêts aidés est resté pratiquement stable cette année par rapport à l'an dernier. Assuré d'une gestion à long terme d'une partie des prêts aidés, C.D.E. confortera son assise financière dans les années à venir.

» L'important effort financier consenti en 1981 par les pouvoirs publics en faveur des logements bénéficiant de prêts aidés pour l'accession à la propriété (PAP) a été poursuivi en 1982, ce qui a permis à la société d'accroître de 17,9 % sa production de prêts aidés. L'encours des prêts du secteur public a progressé de 0,8 % d'un exercice à l'autre : cette faible progression s'explique par un phénomène de compensation entre l'augmentation de l'encours des PAP en 1982 et une diminution à peu près égale des encours des anciens prêts spéciaux.

» La marge brute des prêts aidés a augmenté de 20,4 % en 1982 : en plus de l'incidence des mesures financières compensatoires que l'on vient de mentionner, c'est le remplacement dans l'encours du secteur public des prêts spéciaux par des PAP diffus et groupés dont les taux de commission sont plus élevés qui explique cette progression des résultats du secteur public.

» Dans le secteur privé de nos opérations, la production des prêts a diminué de 4,4 %. Le déclin des mises en chantier de logements neufs non aidés, la réduction sensible des transactions dans le secteur de l'ancien, ainsi que le manque de solvabilité des acquéreurs potentiels n'ont pas permis une reprise de la production de notre secteur concurrentiel.

» L'encours des prêts a progressé dans le même temps de 4,5 %, dans les limites permises par l'encadrement du crédit, alors que la marge brute sur ces prêts n'a augmenté que de 1 % d'un exercice à l'autre : les charges des financements collectés à taux élevés au cours du deuxième semestre 1981 et du premier semestre 1982 n'ont pu être compensées intégralement par les produits des nouveaux prêts mis en place.

» Au total, les produits nets, tirés pour l'essentiel de la gestion des prêts, s'élèvent à 687 millions de francs en 1982 : ils ont augmenté de 12 %, contre 5,6 % il y a un an.

» Avec 626 millions de francs fin 1982, les dépenses de gestion ont augmenté de 13,4 % ; elles avaient progressé de 14,9 % en 1981. Ce ralentissement de la croissance des dépenses de gestion est surtout imputable aux dépenses de personnel : les appointements proprement dits ne progressent en effet que de 11,5 % en 1982, contre 15,3 % en 1981.

» Le bénéfice net de l'exercice, après des dotations aux comptes de provisions plus importantes qu'en 1981 (38,4 millions de francs en net, contre 33,6 millions de francs), s'établit à 17,5 millions de francs.

» Ce résultat permet de maintenir le même dividende que l'an dernier, à savoir 9,80 F par action (plus avoir fiscal de 4,90 F).

» Je souhaite encore vous donner quelques indications de tendance pour l'année en cours.

» Dans le secteur des prêts aidés par l'État, les dotations budgétaires importantes de 1983 ainsi que le maintien en gestion à C.D.E. de PAP individuels qui devaient être transférés au Crédit foncier de France à l'issue de leur période moyen terme, assurent à notre établissement une progression sensible de ses encours dès cette année. Les résultats de ce secteur augmenteront également, mais à un rythme moins élevé, dans la mesure où les dispositions financières exceptionnelles prises à titre de compensation par les pouvoirs publics ne concernent que l'exercice 1982.

» Dans le secteur privé de nos activités, malgré le durcissement récent de l'encadrement du crédit, les encours vont s'accroître plus rapidement qu'en 1982, grâce à une production plus élevée que celle enregistrée l'an dernier. Cette situation est rendue possible par les conditions clientèle actuellement en vigueur qui permettent à la société d'intervenir dans la plupart des secteurs du financement du logement, prêts conventionnés compris, et grâce également à un emprunt obligataire qui sera lancé d'ici à la fin de l'année.

» Indépendamment de l'accord intervenu entre le Crédit foncier de France et votre société, l'exercice a été marqué, sur le plan social, par deux événements importants :

» – la signature d'un contrat de solidarité, qui, tout en s'inscrivant dans les objectifs gouvernementaux de lutte contre le chômage, permet de renouveler une partie des effectifs dans une perspective dynamique, sans que cela alourdisse le compte d'exploitation ;

» – la signature d'un protocole d'accord avec toutes les organisations syndicales relatif au droit nouveau d'expression des travailleurs, qui permettra de faire participer plus activement les salariés à l'organisation de leur travail et de favoriser, par là même, l'adhésion de tous à la bonne marche de la société.

» De plus, tout au long de cette année, votre société a resserré ses liens avec des partenaires financiers, dont le rôle essentiel dans la collecte de l'épargne complète celui non moins important de votre société dans le domaine de la distribution et de la gestion des prêts immobiliers. La présence des représentants de deux banques parmi les plus importantes à notre conseil d'administration concrétise d'ailleurs cette orientation que C.D.E. entend poursuivre.

» C'est dans cet esprit que le conseil d'administration vous propose une modification des statuts entraînant la création de deux postes de censeurs, l'un réservé aux pouvoirs publics, l'autre à un représentant des actionnaires.

» Si vous acceptez cette modification des statuts, qui sera ensuite soumise à l'agrément du gouvernement, la désignation d'un administrateur à ce nouveau poste de censeur représentant les actionnaires permettra d'élargir encore la place occupée à notre conseil par nos principaux partenaires.

» En conclusion, et en dépit d'une conjoncture défavorable, je suis persuadée que C.D.E., grâce aux orientations prises et à l'image de marque qu'il a acquise et qui repose en grande partie sur la technicité de son personnel, s'affirmera de plus en plus comme un instrument efficace tant pour les pouvoirs publics que pour les professionnels de l'immobilier. »



IMMINVEST

L'assemblée générale ordinaire du 8 juin 1983 a approuvé les comptes de l'exercice 1982 et a fixé le dividende à 12,30 francs par action, contre 11 francs l'année précédente, soit une augmentation de 11,8 %.

Le bénéfice de l'exercice 1982 s'est élevé à 23,29 millions de francs, dont 9,79 millions de francs de plus-values qui ont été intégralement affectées à la réserve spéciale. Ces plus-values proviennent de cessions d'immeubles dans le cadre des arbitrages entrepris par Imminvest pour améliorer la rentabilité de son patrimoine.



S.D.R. de Champagne Ardenne

Activité en progression depuis le début de l'année

L'Assemblée Générale, réunie à Reims, le 7 juin, a décidé le paiement le 1er juillet prochain d'un dividende brut de 14,33 F pour les actions anciennes et 3,58 F pour les actions nouvelles émises avec jouissance le 1-10-82 (impôt payé d'avance au Trésor 1,33 F et 0,33 F). La masse totale des bénéfices distribués est égale à celle de 1982 soit 3 387 735 F.

Pour les cinq premiers mois de l'exercice, CHAMPEX a enregistré une activité soutenue :

- Prêts à long terme ...... 52 305 000 F
- Prêts spéciaux de refinancement .... 12 720 000 F
- Crédits à moyen terme (caution) .... 26 404 000 F
- *Concours sur* fonds propres .... 1 405 000 F

soit un total de 95 784 000 F (187 976 000 F pour l'exercice 1982).

Depuis le début de l'exercice, le cours de l'action ancienne en Bourse de Nancy se situe entre 114 F et 124 F.



SOCIÉTÉ DE BANQUE ET D'INVESTISSEMENTS (SOBI) (GROUPE BARCLAYS)

Réunie le 27 mai au siège social à Monte-Carlo, sous la présidence de M. Jean de La Chauvinière, l'assemblée générale des actionnaires de la Société de banque et d'investissements – SOBI – a approuvé les comptes de l'exercice 1982.

Au cours de l'année écoulée, l'activité de la banque en matière de crédits à long terme a été marquée par la permanence de la limitation des encours de crédits, la conjoncture particulièrement maussade dans le domaine des transactions immobilières et par la contrainte des taux élevés pour les refinancements à long terme. La production a néanmoins été maintenue à un niveau satisfaisant, les opérations à moyen et court terme augmentant leurs parts respectives dans la production.

Les financements se sont élevés à 133 millions, contre 99 millions en 1981.

L'encours global au 31 décembre s'établissait à 496.131.000 francs, contre 476.182.000 francs en 1981.

Le bilan totalise 936.817.000 francs et le bénéfice net s'élève à 2.555.569,60 francs, contre 2.675.199 francs en 1981.

Suivant les propositions du conseil, l'assemblée a décidé la répartition d'un dividende de 10 francs par action, soit 1.500.000 francs, et la mise en réserve de 128.000 francs au titre de la réserve statutaire et de 1.200.000 francs au titre de la réserve extraordinaire. La date de mise en paiement du coupon a été fixée au 15 juin 1983.

L'assemblée a pris acte des modifications intervenues au sein du conseil d'administration, en raison de la prise de contrôle de la SOBI par Barklays Bank S.A. Elle a donné quitus de leur gestion aux administrateurs démissionnaires en cours d'exercice :
– le Dr Günter Storch, la *Landesbank Rheinland Pfalz Girozentrale, la Société* bancaire de Paris et France participation S.A.

Elle a ratifié la nomination comme vice-président de M. Pierre Gomont, directeur général, Affaires internationales et financières de Barclays Bank S.A., à la place de M. Pierre de Lalande qui reste administrateur, et comme administrateurs de MM. Claude Andruette, directeur central de Barclays Bank S.A., et Alain Marcel, directeur général de la Société de crédit pour l'acquisition et l'amélioration des immeubles (S.C.A.M.). Elle a nommé administrateur M. Hubert Notari et pris acte de ce que M. Laurent Gastaud, dont le mandat arrivait à expiration avec cette assemblée, n'en sollicitait pas le renouvellement.

IMETAL

Les actionnaires d'IMETAL réunis le 14 juin 1983, sous la présidence de M. Bernard de Villeméjane, ont approuvé les comptes de l'exercice 1982 qui se soldent par une perte de 503 095 223 F et décidé l'imputation de celle-ci sur le poste « Autres réserves » qui se trouve ainsi ramené de 994,3 à 491,2 millions de francs.

L'assemblée a nommé administrateurs M. François de Wissocq, M. Christian Gobert, la Compagnie financière de Suez, en remplacement de M. M. de Boissieu, M. N. Clive-Worms, Banque de l'Indochine et de Suez, et renouvelé le mandat des autres administrateurs pour la durée statutaire d'un an.

Le président a souligné que la crise profonde des métaux non ferreux qui se prolonge encore aujourd'hui avait soumis le groupe à une épreuve sévère qui a particulièrement affecté la S.L.N. puis Penarroya, et entraîné l'intervention de plans de redressement industriel et financier arrêté par le conseil en concertation étroite avec les pouvoirs publics. Il a, à ce titre, rappelé qu'aux termes de l'accord passé avec l'ERAP, qui détiendra désormais 70 % du capital de la société Le Nickel, IMETAL, dont la participation se trouve ramenée à 15 %, abandonnera les avances consenties à S.L.N. avant 1983, dont le montant net s'élève à 402,5 millions de francs, et prendra à sa charge un montant de 200 millions de francs de dettes dont S.L.N. supportait auparavant le service. Bien que confiant dans le potentiel à long terme de la S.L.N., avec laquelle IMETAL gardera des relations privilégiées, le président a précisé que, par mesure de prudence, la totalité des 402,5 millions de francs d'avances serait provisionnée dans les comptes de l'exercice 1983 d'IMETAL.

S'agissant de Penarroya, M. de Villeméjane a rappelé qu'un plan de redressement, en cours d'élaboration avec les principaux actionnaires d'IMETAL et les pouvoirs publics, prévoit dans un premier temps qu'IMETAL achète à Penarroya, pour 219 millions de francs, ses titres de participation dans Minemet, pivot du réseau international d'IMETAL, et dans Mokta, qui porte les intérêts du groupe dans l'uranium. Le président a également indiqué que l'exercice 1983 de Copperweld serait sans doute encore défavorable mais que les activités dans l'uranium, les minerais de fer et de manganèse, les matériaux de construction, ainsi que dans le négoce des métaux et des produits énergétiques, devraient continuer de dégager des résultats satisfaisants.

Après avoir rappelé les modifications intervenues dans la structure actionnariale d'IMETAL, acquisition de 30 % du capital par l'ERAP et accroissement à hauteur de 16 % de la participation de la Compagnie financière de Suez, le président a indiqué qu'il était prévu entre Cogema et l'ERAP la constitution d'une société holding regroupant un peu plus du tiers du capital d'IMETAL, et dont la majorité reviendra à Cogema qui aura ainsi à exercer une responsabilité particulière dans l'ensemble actionnarial d'IMETAL.

Le président de Villeméjane a souligné que 1983 marque une étape importante dans l'histoire du groupe IMETAL, dont les intérêts industriels semblent mieux adaptés à sa dimension et à ses capacités et dont la structure actionnariale nouvelle traduit l'intérêt certain des pouvoirs publics pour son rôle dans d'activité, parfois aventureuse mais d'importance nationale, que représentent la mine et la métallurgie des non-ferreux.

Compagnie Générale des Eaux

INAUGURATION DE LA PREMIÈRE USINE D'ÉLIMINATION DES NITRATES *DANS L'EAU POTABLE*

Mme Huguette Bouchardeau, secrétaire d'État à l'environnement et à la qualité de la vie, a inauguré, à Éragny-sur-Oise (Val-d'Oise), la première usine d'élimination des nitrates dans l'eau potable construite en France.

Cette usine de dénitrification, conçue et réalisée par O.T.V. (Omnium de traitement et de valorisation), filiale de la Compagnie générale des eaux, est la première au monde à faire appel à la biotechnologie et aux « techniques douces ». Elle permet de rendre potables plus de 1 600 mètres cubes par jour.

A Éragny-sur-Oise le coût de l'installation s'est élevé à environ 3,5 millions de francs et a été pris en charge par l'entreprise de distribution d'eau (la S.F.D.E.), gestionnaire du service des eaux, et par l'agence de bassin de Seine-Normandie. De façon générale, on peut estimer que l'incidence sur le prix de l'eau d'une installation d'élimination des nitrates de taille comparable à celle d'Éragny est d'environ 1,20 franc par mètre cube.

Le procédé d'élimination des nitrates mis au point correspond à cette technologie de haut de gamme dont les Français se sont faits les champions dans le domaine de l'eau. Il peut être utilisé dans certaines régions atteintes par les nitrates dûs en particulier aux engrais agricoles. Des négociations sont en cours avec plusieurs pays.

LA REDOUTE

LETTRE D'INFORMATION AUX ACTIONNAIRES (extraits)

Les résultats de l'exercice 1982-1983 sont satisfaisants pour une année loin d'être facile. Ce dernier exercice a vu en outre :
- le retrait opérationnel de Photo-Ciné-Son Redoute;
- la cession de 65 % du capital de Maison de la Redoute;
- la prise de participation dans le capital des sociétés Till et Balloon.

LA REDOUTE S.A. a enregistré, en 1982-1983, des produits d'exploitation pour 168 millions de francs et un bénéfice net de 33 millions de francs.

Les principales filiales et participations ont évolué ainsi :

REDOUTE CATALOGUE (V.P.C. EN FRANCE) : chiffre d'affaires T.T.C. de 5 309 millions de francs, bénéfice net 75 millions de francs (+ 19,2 %).

SNER (15 magasins de prêt à porter) : chiffre d'affaires T.T.C. 293 millions de francs (+ 19,3 %), le résultat d'exploitation 1,9 million de francs, le bénéfice net 1 million de francs contre une perte de 0,9 million de francs.

GROUPE ROMBALDI : les ventes consolidées 288 millions de francs (+ 37,3 %), le résultat d'exploitation 11 millions de francs, le bénéfice net 3,8 millions de francs contre 1,2 million de francs.

GROUPE PRÉMAMAN (405 magasins) : les ventes 658 millions de francs (+ 20,6 %), le bénéfice net 25 millions de francs (+ 25,7 %).

PRÉMAMAN a procédé à l'acquisition de 39 % du capital de Balloon Société (30 magasins) et de 15 % de Till (17 magasins), La Redoute S.A. détenant 35 % du capital de chacune de ces deux sociétés.

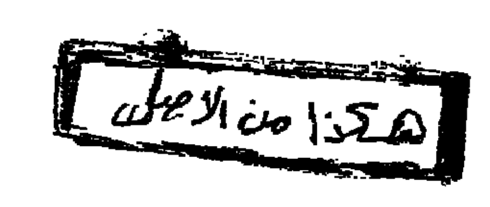
VESTRO (V.P.C. ITALIE) : chiffre d'affaires T.T.C. de 110 milliards de lires (+ 18,5 %), bénéfice net à 673 millions de lires.

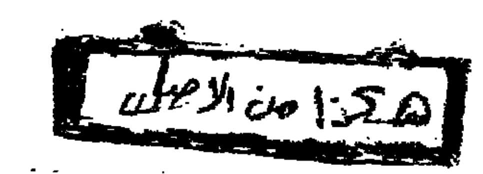
FINAREF (ÉTABLISSEMENT FINANCIER) : produits encaissés 207 millions de francs (+ 18,9 %), bénéfice net 14,4 millions de francs (+ 36,2 %).

GROUPE REDOUTE (en consolidé) : le chiffre d'affaires ressort à 7,1 milliards de francs (+ 16 % à données comparables) en dépit de l'impact des mesures de blocage des prix.

Bénéfice d'exploitation 249 millions de francs (+ 15,4 %), bénéfice net 105 millions de francs (+ 19,9 %) après 108 millions de francs de provision pour impôt et 22 millions de francs de participation. La M.B.A. « réelle » s'élève à 182 millions de francs (+ 16 %).

Le directoire proposera à l'assemblée du 21 juillet de distribuer un dividende net de 46 F contre 40 F, soit un solde de 26 F compte tenu de l'acompte déjà versé.





MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

14 juin

Étale

Après le dérapage de début de semaine, le plus grand calme a régné mardi à la Bourse de Paris. Le ralentissement de l'activité n'a cependant pas desservi le marché.

Dans l'ensemble, les cours se sont maintenus à leurs niveaux de la veille, et, à la clôture, l'indicateur instantané n'enregistrait qu'une infime variation (– 0,1 %).

Manifestement, le redressement spectaculaire de Wall Street la veille, n'a pas eu l'effet dopant attendu. Douterait-on, sous les colonnes, du bien-fondé d'un tel redressement ? « New-York est d'humeur si changeante », nous confiait un spécialiste. « Au moins, la baisse s'est arrêtée », ajoutait un autre.

A dire vrai, vu l'environnement actuel, il eût été bien difficile d'attendre mieux du marché parisien. « Et puis, cycliquement le mois de juin est calme », *assurait un gérant de portefeuille.* « C'est un constat que je fais depuis des années. La cause en est simple : l'échéance de juin est la plus lourde de l'année ».

Retenons l'explication, mais observons que la Bourse, comme les Français sondés par l'INSEE, apparaît morose, pour ne pas dire démoralisée.

La devise-titre s'est tendue dans le sillage du dollar pour s'échanger entre 9,54 F et 9,60 F.

L'or a très peu varié à Londres : 412,35 dollars l'once contre 413 dollars.

A Paris, le lingot a gagné 200 F à 101 550 F.

Le napoléon s'est effrité : 680 F contre 681 F.

Le volume des transactions s'est élevé à 17,50 millions de francs contre 16,19 millions.

NEW-YORK

La hausse se poursuit

Brutalement réamorcé au début de la semaine, le mouvement de reprise s'est poursuivi mardi à Wall Street, mais il s'est quand même ralenti. En clôture, après un parcours très honorable, l'indice des industrielles enregistrait une nouvelle avance de 6,71 points à 1 227,26, niveau peu éloigné de la cote record de 1 232,55 atteinte le 6 mai dernier.

Le bilan de la journée a été à la hauteur de cette nouvelle performance. Sur 1 970 valeurs traitées, 936 ont monté, 666 ont baissé et 368 n'ont pas varié.

Une performance certes, car cette hausse est intervenue alors même que les taux d'intérêt à court terme se tendaient. Elle a été réalisée dans un marché très actif : 97,71 millions de titres échangés contre 90,7 millions précédemment.

Les analystes la mettaient sur le compte d'un retour à la confiance, faisant notamment valoir les achats massifs faits par les investisseurs institutionnels de valeurs réagissant aux cycles économiques : automobiles, produits chimiques par exemple. A noter quand même que certains opérateurs ont ajusté leurs positions à l'approche de l'échéance semestrielle. Gulf and Western Industries a vendu un bloc de 6,02 millions d'actions General Tire (25 % du capital) pour 216,7 millions de dollars (1,67 milliard de francs). C'est la plus grosse transaction en termes de dollars jamais enregistrée.

VALEURS	Cours du 13 juin	Cours du 14 juin
Alcoa	39 5/8	40 1/2
A.T.T.	64 1/2	64
Boeing	43 5/8	45 1/2
Chase Manhattan Bank	55	55
Du Pont de Nemours	47 5/8	49 1/4
Eastman Kodak	73	72 7/8
Exxon	33 7/8	34 1/8
Ford	56	54 3/4
General Electric	54 1/2	55 1/8
General Foods	43 1/4	44
General Motors	70 3/4	70 5/8
Goodyear	33 1/8	33
I.B.M.	117 1/4	118
I.T.T.	38 7/8	38 1/2
Mobil Oil	29 3/8	29
Pfizer	76 7/8	76 7/8
Schlumberger	48 3/8	49 1/2
Texaco	34	34 3/8
U.A.L. Inc.	38 3/4	38 1/4
Union Carbide	70 7/8	71 1/4
U.S. Steel	25 1/8	25 5/8
Westinghouse	50 1/4	50 3/4
Xerox Corp.	47 1/4	46 1/2

LA VIE DES SOCIÉTÉS

ORTIZ-MIKO. – Confrontées à une trop importante demande de titres de cette société dont les actions devaient être introduites le mardi 14 juin sur le second marché de la Bourse de Paris, les autorités boursières n'ont pu établir de cours qui ne soit normalement supérieur au prix d'offre minimum (480 F). En conséquence, la Chambre syndicale des agents de change a préféré reporter l'opération de huit jours, une nouvelle tentative d'introduction en Bourse d'Ortiz-Miko étant donc prévue pour le 21 juin.

GOODYEAR. – *Les actionnaires du* numéro un mondial du pneumatique et ceux de la compagnie Celeron, détentrice d'intérêts dans les secteurs pétrolier et gazier, ont approuvé à la majorité respective de 72,3 % et de 84,7 % le projet d'offre publique d'échange lancé par Goodyear sur Celeron. A la suite de cette opération, l'absorption de Celeron par Goodyear sera effective au 20 juin prochain.

ECCO. – En dépit d'une situation économique difficile due, en partie, à la nouvelle *législation applicable au travail temporaire*, la société a enregistré l'année dernière une progression de 22,5 % de son bénéfice net, à 64,8 millions de francs, sur un chiffre d'affaires consolidé en hausse de 11,3 % à 2,27 milliards de francs (hors taxes). Le dividende net afférent à l'exercice 1982 est majoré de 79 F au lieu de 50 F en 1981.

Analysant les divers secteurs d'activité, le président a constaté que, dans celui du travail temporaire qui n'a plus représenté que 55,3 % du chiffre d'affaires global en 1982 contre 85,3 % en 1978, le bénéfice d'exploitation et le chiffre d'affaires n'ont baissé que de 4,6 % et 4,4 % respectivement. Parallèlement, la diversification s'est développée, dans l'activité «sécurité» avec 28,4 % du chiffre d'affaires global et *14,5 % du résultat net* (après l'acquisition, auprès de la Lyonnaise des eaux, des sociétés de gardiennage Secfra et La Ronde de nuit).

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1982)

	13 juin
Valeurs françaises	125,6
Valeurs étrangères	132,6

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1982)

	13 juin	14 juin
Indice général	125,4	124,7

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 15 juin .... 12 1/2 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	14 juin	15 juin
1 dollar (en yens)	242,70	242,95

BOURSE DE PARIS Comptant 14 JUIN

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
3 %	28	2 112	Dagremont	125 80	147 30 d	Navig. (Nat. de)	54 80	....	B. Régl. Internat.	39500	39500
5 %	40	1 836	Delalande S.A.	155	155	Nicolas	318	317	Badow Rand	110	....
3 % amort. 45-54	....	2 614	Delmas-Vieljeux	511	506	Nodet-Gougis	58	58	Bell Canada	203 50	204
4 1/4 % 1963	104 20	3 345	Dév. Rég. P.d.C (Li)	110 80	110 50	OPB Paribas	100	100	Blyvoor	163	165
Emp. 7 % 1973	8810	..	Didot-Bottin	263 10	263 10	Opsorg	87	90	Bowater	31	....
Emp. 8,80 % 77	109 98	0 553	Dist. Indochine	328	328	Origny-Desvroise	150	150	British Petroleum	60	58 50
8,80 % 78/93	86 75	9 075	Drag. Trav. Pub.	197	201	Palais Nouveauté	299	298	Br. Lambert	385 20	....
8,80 % 78/86	89	4 460	Duc-Lamothe	230	230	Paris-Orléans	102 20	102 20	Caland Holdings	86	87
10,80 % 79/94	89 65	8 403	Dunlop	4 85	4 85	Part. Fin. Gest. Im.	210	210	Canadian-Pacific	340	340
[illegible]	[illegible]	[illegible]	Eaux Bass. Vichy	950	920	Pathé-Cinéma	152	151	Cockerill-Ougre	17	17

SICAV

14/6	Émission Frais incl.	Rachat net
Actions France	181 57	173 34
Actions-Investiss.	239 21	228 36
Actions sélectives	269 58	257 35
Audificandi	298 29	284 76
A.G.F. 5000	207 95	198 52
Agfimo	313 45	299 24
Altefi	210 53	200 98
A.L.T.O.	173 73	165 86
Amérique Gestion	520 34	498 74
Sofinvest	391 57	373 81
Sogepargne	314 39	300 13
Sogevar	766 81	732 04
Sogitar	980 28	935 81
Soleil Investiss.	420 14	401 09
U.A.P. Investiss.	302 18	288 46
Unifrance	218 46	208 55
Unifoncier	577 52	551 33
Unigestion	658 74	633 40
Uni-Japon	939 48	896 88
Univente	1578 65	1526 74
Univer	12152 38	12152 36
Valorem	353 87	337 82
Valorg	10234 57	10183 65
Valrel	112912 45	112799 65
Worms Investiss.	898 63	857 40

Étrangères	Cours préc.	Dernier cours
Steel Cy of Can.	210	....
Stilfontein	187	....
Sud. Allumettes	248	....
Tenneco	369	....
Thorn EMI	70	81 d
Thyssen c. 1 000	285	....
Toray indust. inc	16 30	15 60
Vieille Montagne	502	500
Wagons-Lits	350	360
West Rand	88 90	88

SECOND MARCHÉ

	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.-R.D.	742	742
Dafsa	238	233
Far East Hotels	1 36	1 35
Merlin Immobilier	1770	1790
Métallurg. Minière	140	137
M.M.B	308	304
Novotel S.I.E.H.	1170	1161
Petrofigaz	432	432
Sodexho	1600	1600
Sofibus	216	217
Rodamco	436	440

Hors-cote

	Cours préc.	Dernier cours
Air-Industrie	14 20	13 25 o
Alser	180 50	....
Cellulose du Pin	18	18
Coparex	320	313
F.B.M. (Li)	70	3 50 o
La Mure	69 50	....
Procoptic	135	135
Rorento N.V.	631	640
Sabl. Morillon Corv.	129	....
S.K.F.(Applic. méc.)	60	60
S.P.R.	119	119
Total C.F.N.	68	69
Ufinex	255	253

Marché à terme

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrions être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours	Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
2001	4,5 % 1973	2068	2046	2047	2038	845	Europe n° 1	735	721	721	711
3236	C.N.E. 3 %	3060	3040	3040	3020	690	Facom	685	675	677	683
680	Agence Havas	710	707	708	702	880	Fichet-Bauche	856	857	857	825

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
555	Ericsson	570	570	570	562
310	Exxon Corp.	318	330	330	323 50
455	Ford Motors	498	520	523	518
475	Free State	473 50	476	474	484
250	Gencor	240	245	245	245
305	Gén. Belgique	299 20	300 50	301	294 50
970	Gén. Electr.	1047	1048	1048	1036
615	Gen. Motors	651	671	671	668
81	Goldfields	81 50	80 90	80	79 20
220	Harmony	220 50	221 20	219	217 20
31	Hitachi	32 80	32 90	32 80	32 90
545	Hoechst Akt.	552	554	554	547

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
68	Imp. Chemical	72 50	73 75	73 70	73 75
140	Inco. Limited	143	145 40	145 40	144
1020	IBM	1098	1122	1116	1104
50	Ito-Yokado	47	47 50	47 95	48
365	ITT	369	385	380	380
59	Matsushita	61 70	63 20	63	63 20
800	Merck	802	830	820	814
810	Minnesota M.	815	835	835	840
280	Mobil Corp.	276	284 50	286	286 40
17690	Nestlé	17980	18220	18220	18220
505	Norsk Hydro	516	525	525	517
1040	Petrofina	983	1010	1005	991
580	Philip Morris	557	561	568	561
153	Philips	169 50	174 50	174	174
475	Pres. Brand	460	455	455 50	453 40
565	Président Steyn	526	536	532	532
1290	Quilmès	1195	1179	1179	1195
1610	Randfontein	1420	1425	1425	1450
390	Royal Dutch	404 50	409	408	405
88	Rio Tinto Zinc	80 70	82	81 50	80 50
420	St Helena Co	418	425	420	425
426	Schlumberger	469	460	464 50	457 10
73	Shell transp.	77	79	80	78 20
1290	Siemens A.G.	1303	1318	1316	1329
144	Sony	144	145	144 50	143
195	T.D.K.	208	209 90	209	208 10
650	Unilever	698	709	704	705
660	Unit. Techn.	695	702	702	696
1150	Vaal Reefs	1140	1140	1140	1140
595	West Deep	562	565	559	565
515	West Hold.	514	513	510	513
415	Xerox Corp.	456	481	462	452
3 30	Zambia Corp.	3 01	3 04	3 04	3 01

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ◆ : prix précédent.

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 14/6	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	7 651	7 706	7 450	7 850
Allemagne (100 DM)	301 180	301 200	290	310
Belgique (100 F)	15 070	15 088	14 500	15 600
Pays Bas (100 fl.)	268 550	268 500	256	276
Danemark (100 krd)	84 360	84 360	80	88
Norvège (100 k)	105 890	106 040	103	110
Grande-Bretagne (£ 1)	11 928	11 946	11 550	12 350
Grèce (100 drachmes)	9 075	9 140	8 250	10 250
Italie (1 000 lires)	5 076	5 081	4 847	5 300
Suisse (100 fr.)	361 650	361 800	360	371
Suède (100 krs)	100 320	100 540	96	103
Autriche (100 sch)	42 730	42 695	41 800	43 800
Espagne (100 pes.)	5 376	5 375	5 250	5 850
Portugal (100 esc.)	7 465	7 480	6 850	8 250
Canada ($ can 1)	6 199	6 235	6 070	6 390
Japon (100 yens)	3 168	3 171	3 050	3 210

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 14/6
Or fin (kilo en barre)	102250	102650
Or fin (en lingot)	101350	101550
Pièce française (20 fr)	681	680
Pièce française (10 fr)	414	.....
Pièce suisse (20 fr)	684	688
Pièce latine (20 fr)	650	645
Souverain	820	816
Pièce de 20 dollars	3955	3955
Pièce de 10 dollars	1902 50	1902 50
Pièce de 5 dollars	1125	.....
Pièce de 50 pesos	4300	4295
Pièce de 10 florins	683	683

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 15 juin 1983 a été tiré à 488 529 exemplaires

A B C D E F G

Mme Simone Veil se félicite du « tournant européen » du R.P.R. et n'exclut pas la constitution d'une liste unique de l'opposition en 1984

A l'occasion d'un déjeuner-débat organisé par la Maison de l'Europe de Paris (1), sous la présidence de M. Michel Junot, adjoint au maire de Paris, Mme Simone Veil, membre et ancien président de l'Assemblée des Communautés européennes, a précisé, mardi 14 juin, les réactions que lui inspirent le « tournant européen » du R.P.R. et l'éventualité d'une liste unique de l'opposition lors du renouvellement du Parlement de Strasbourg.

Mme Veil a rappelé qu'à ses yeux *« l'Europe doit reposer sur un projet et sur un programme »*, car *« il ne s'agit pas seulement de s'exprimer au jour le jour sur telle ou telle proposition »*, lorsque l'on est membre de l'Assemblée européenne. Elle a insisté sur le fait qu'un tel programme devait comporter, à la fois, une analyse *« de ce que l'on veut pour l'Europe et de ce que l'on en attend »*, et des références *« qui permettent de situer les problèmes européens à l'intérieur de grands choix de politique générale »*.

Mme Veil a en outre émis quelques doutes sur le mode de scrutin qui serait en vigueur au moment de ce renouvellement, au printemps 1984, estimant que le gouvernement ne retiendrait pas nécessairement le système de la proportionnelle nationale qui avait été appliqué en 1979.

Tout en refusant de s'engager formellement, à un an du scrutin, en faveur de la constitution de cette liste unique, l'ancien président de l'Assemblée européenne n'a pas exclu qu' *« un examen approfondi de ces différentes questions avec le R.P.R. »* permette *« d'aboutir à un accord suffisant pour défendre ensemble un projet »*. *« Il faut voir »*, a ajouté Mme Veil, qui s'est félicitée des nouvelles positions affichées par M. Chirac en matière européenne, considérant que cette réorientation *« marque un grand espoir pour l'avenir »*.

Elle a estimé que le R.P.R. reconnaissait, par cette révision, s'être trompé en 1979 en craignant que la nouvelle Assemblée n'excède ses pouvoirs du fait de son élection au suffrage universel direct. *« C'est un grand succès. Etant profondément européenne, je souhaite que les partis qui expriment les opinions des Français se rallient à cette idée,* a-t-elle ajouté. *Je ne suis pas vraiment étonnée de l'évolution de nos collègues du R.P.R., pour les avoir vus travailler à Strasbourg et, plus d'une fois, se désoler de devoir abandonner leur mandat en cours de route en application de la règle que s'étaient imposée les membres de leur liste en 1979. »*

Quant à l'éventualité d'une sortie de la France du système monétaire européen, Mme Veil a déclaré qu'elle avait appris *« avec angoisse »* qu'elle avait été envisagée le 21 mars dernier. Un tel comportement *« impliquerait de telles mesures d'austérité qu'il serait un prétexte pour ne plus s'astreindre aux règles communautaires »*, et donc marquerait une sorte de rupture entre la France et ses partenaires.

Si elle ne s'est pas prononcée sur la suggestion de M. Chirac de consulter les Français par référendum si cette décision était prise, Mme Veil considère qu'une telle éventualié serait de celles qui justifieraient tout particulièrement la constitution d'un front uni de l'opposition contre la politique économique gouvernementale, qui, selon elle, tournerait ainsi le dos à l'Europe et à un type de société libérale sur lequel reposent les institutions communautaires.

(1) 35-37, rue des Francs-Bourgeois, 75004 Paris.

Les élections de La Seyne-sur-Mer et de Draguignan sont annulées

De notre correspondant

Toulon. – Le tribunal administratif de Nice a annulé mardi l'élection municipale de La Seyne (Var). Faisant suite à une requête en annulation de M. Charles Scaglia (U.D.F.), tête de liste de l'opposition, le tribunal n'a retenu qu'un seul des dix griefs avancés par le plaignant : l'utilisation par le maire sortant, M. Maurice Blanc (P.C.) de papier à en-tête de la commune à des fins de propagande électorale.

Seconde ville du département (cinquante-sept mille habitants), La Seyne est placée sous gestion communiste depuis trente-six ans. Le 13 mars dernier, la liste d'union de la gauche conduite par M. Blanc arrivait en tête avec 50,57 % des suffrages exprimés contre 49,43 % à celle de l'opposition. Trois cent quarante et une voix séparaient les deux listes.

Estimant que ce jugement est *« une atteinte grave au suffrage universell et à la démocratie »*, M. Blanc a décidé d'introduire un recours au Conseil d'État. Les Seynois seront donc appelés à voter, vraisemblablement avant la fin de l'année.

Dans cette ville qui vote traditionnellement à gauche (76,52 % des voix aux municipales de 1945, 54,77 % en 1953 et 61,24 % en 1977) – on note cependant un tassement de l'électorat P.C. dû à un mutation de la population et à mun découpage électoral défavorable à la majorité dans les quartiers sud – la situation économique aux chantiers navals de La Seyne (quatre mille cinq cents employés, dont la moitié vote dans cette ville, sur trente-sept mille cent vingt-deux inscrits) risque d'être défavorable à la majorité. Avec un plan de charge actuellement nul, les chantiers navals sont dans une impasse et la dégradation sociale liée aux rumeurs de licenciements risque de faire la différence à l'occasion du prochain scrutin.

Second bastion de la gauche dans le département, Draguignan connaît aussi une situation difficile. Le tribunal administratif de Nice s'est prononcé mercredi 15 juin sur les invalidations de l'élection municipale demandées par M. Jean-Paul Claustres, qui conduisait la liste de l'opposition. M. Edouard Soldani, sénateur socialiste et maire de la ville depuis vingt-quatre ans, aura des difficultés encore à conserver son siège, n'ayant obtenu que cent vingt-neuf voix de plus que le plaignant lors du second tour des municipales et cela malgré une participation record de l'électorat (85,22 %) et l'intégration de six communistes sur sa liste jusqu'alors exclusivement socialiste.

JOSÉ LENZINI.

La révision du règlement européen sur les fruits et légumes

DES PROGRÈS MAIS PAS ENCORE D'ACCORD

(De notre correspondant.)

Luxembourg (Communautés européennes). – Les ministres de l'agriculture des Dix réunis lundi 13 et mardi 14 juin à Luxembourg, ne sont pas parvenus à se mettre d'accord sur la façon dont il convient de renforcer la réglementation européenne qui s'applique aux fruits et légumes et ont renvoyé à une date ultérieure le débat sur la réglementation européenne des matières grasses. L'idée était de donner plus de sécurité aux producteurs de l'actuelle Communauté avant l'élargissement à l'Espagne et au Portugal. Cependant, les Dix sont parvenus à rapprocher leur point de vue. Il est acquis que, pour les fruits et légumes, le règlement révisé conférera des pouvoirs accrus aux groupements de producteurs, et que la protection aux frontières extérieures de la C.E.E. sera mieux assurée. Mais des divergences subsistent sur les modalités à retenir pour atteindre ce double objectif. M. Kiechle, ministre allemand de l'agriculture, qui préside les travaux des Dix, a adressé au Conseil européen, qui se tiendra à Stuttgart le 17 juin, un rapport à la tonalité positive. Ph. L.

PRÉAVIS DE GRÈVE POUR LE 20 JUIN

Les stations locales de Radio-France en effervescence

M. Jean-Noël Jeanneney, P.-D.G. de Radio-France, a mis fin mardi 14 juin aux fonctions de M. René Marchand, directeur du développement et responsable depuis 1979 du lancement des radios locales du service public en province. M. Didier Bérand, dont le président de Radio-France avait déjà fait son conseiller en novembre dernier pour les affaires de décentralisation, assurera l'intérim avant qu'une nouvelle organisation soit mise en œuvre. La C.F.D.T. a d'autre part lancé un préavis de grève pour le 20 juin en liaison avec les problèmes que rencontrent ces radios locales publiques.

« Une nouvelle étape dans la décentralisation de la maison », explique-t-on à la présidence de Radio-France. Une étape importante, évidemment, puisqu'elle met fin au travail de celui à qui Mme Jacqueline Baudrier avait confié la charge des actions de décentralisation de Radio-France et qui a présidé depuis au lancement d'une quinzaine de stations. Une étape décisive qui, sans être, selon la présidence, *« une remise en cause de la politique menée jusqu'à présent »* n'en est pas moins l'illustration d'importantes divergences entre M. Marchand et M. Jeanneney.

Une étape qui pourrait aussi signifier la fin d'une politique d'expansion tous azimuts de Radio-France et l'abandon d'un programme qui ambitionnait la création de près d'une centaine de stations sur l'ensemble du territoire. L'intégration des stations de radio de FR 3 au sein de la société Radio-France le 1er janvier 1983 a conféré au secteur de la décentralisation une nouvelle dimension, à la fois sur le plan financier, social et politique, et en a singulièrement compliqué la gestion.

La trentaine de radios qui émettent aujourd'hui ont bien besoin qu'on les consolide et les fortifie, et qu'on se préoccupe de leurs programmes. Cela exigerait des moyens sans doute plus importants que ce que le budget des stations permet actuellement (Radio-France compte désormais plus de journalistes en province qu'à Paris). Cela demanderait aussi que l'on définisse mieux la notion de service public,la seule qui puisse justifier la cohabitation en province des stations de Radio-France et de la multitude des radios locales privées.

Les « petites décentralisées » essaient en tout cas de démontrer l'urgence de leurs revendications. Tour à tour plusieurs d'entre elles (Radio-la-Creuse, Radio-Vaucluse...) ont affronté crises et problèmes divers.

Un préavis de grève vient d'être déposé mardi par les sections C.F.D.T. de Radio-France au nom de l'ensemble du personnel, pour le lundi 20 juin. Son maintien dépendra de la réunion, le 17 juin, des délégués de ces radios locales, dont le mouvement revendicatif (problème des effectifs, jugés insuffisants ; conditions locales de travail ; rapports avec la hiérarchie et la maison-mère ; interrogations diverses sur leur vocation générale) est directement à l'origine.

A. Co.

Des formule 1 dans Paris ?

A l'occasion du centenaire du sport automobile, un grand prix de formule 1 pourrait être disputé à Paris le 26 août 1984 sur un circuit de 3,250 kilomètres, tracé entre la place Clemenceau et la place de la Concorde et empruntant le Cours-la-Reine et l'avenue des Champs-Elysées.

A la suite d'instructions données par l'Hôtel Matignon, le ministère de l'intérieur étudie une modification au décret de 1955 interdisant les courses automobiles en ville, modification qui autoriserait des dérogations. Le nouveau texte pourrait être prêt dans quelques semaines. Il permettrait d'aboutir au projet, proposé en 1982 par l'association Omnisports et Mécanique, de l'ancien pilote Jean-Pierre Jabouille. Cette opération, dont le budget s'élèverait à 25 millions de francs environ, permettrait d'accueillir quelque trois cent mille spectateurs dont la moitié sur des gradins installés autour de l'obélisque.

« Le Grand Prix de Paris n'est pas encore officiel, malgré les différents accords déjà établis et la possibilité d'une dérogation. La commission des circuits et les pouvoirs publics réservent encore leur décision ; celle-ci sera prise après les différentes réunions qui doivent se dérouler dans les jours à venir », a précisé, le 14 juin, un communiqué d'Omnisports et Mécanique.

Une réunion doit en effet avoir lieu, lundi 20 juin, entre les représentants des services de l'équipement, des services techniques de la Ville de Paris, des fédérations automobiles française et internationale et des promoteurs du Grand Prix pour régler les problèmes spécifiques à l'élaboration du circuit (chaussée, revêtement, sécurité, circulation). Les autorités sportives françaises, qui sont acquises au projet, devront ensuite prendre une décision définitive, le 6 juillet pour que la course soit inscrite au calendrier international. Cette inscription nécessitera en outre l'accord de la commission formule 1 de la Fédération internationale (FISA) et de l'Association des constructeurs (FOCA).

« L'objectif prioritaire des différentes démarches sera la sécurité et la non-dégradation des sites », a déclaré M. Paul Violet, adjoint aux sports de la Ville de Paris. Toutefois, les mouvements écologistes ont estimé *« qu'il serait indécent, avec le prix élevé du dollar, des véhicules et des accidents, d'imposer aux Parisiens le spectacle et le gaspillage bruyant , nauséabond et encombrant de cet archaïsme automobile »*.

NOUVELLES BRÈVES

● *Le Jordanien auteur de la prise d'otages de 1978 à l'ambassade d'Irak à Paris a été expulsé vers l'Algérie.* – Hosni El Haj Eid Walid, le ressortissant jordanien, âgé aujourd'hui de trente et un ans, qui, le 31 juillet 1978, s'était enfermé en compagnie d'un complice avec neuf otages dans l'ambassade d'Irak à Paris, puis avait finalement accepté de se rendre, a été libéré et expulsé vers l'Algérie le 6 mai, apprend-on le 15 juin.

Hosni El Haj Eid Walid avait été condamné en mars 1980 par la cour d'assises de Paris à huit ans de réclusion criminelle (*le Monde* des 28, 30 et 31 mars 1980). Au cours de cette prises d'otages, des Irakiens du service de sécurité de l'ambassade avaient ouvert le feu sur les deux terroristes, tuant par mégarde l'inspecteur de police Jacques Capela.

● *Campagne de l'UNEF-I.D. pour les inscriptions universitaires.* – Une campagne nationale d'accueil des bacheliers dans les universités va être organisée par l'UNEF indépendante et démocratique (animée par des trotskistes et des socialistes). A Paris, les militants de l'UNEL-I.D. diffuseront quotidiennement, à partir du 28 juin, les informations sur les possibilités d'inscription dans les universités, par le biais de la « C.B. » et de messages sur Radio-Canal 89.

FORTE REMONTÉE DU DOLLAR : 7,75 F

La remontée du dollar sur les marchés des changes s'est confirmée, et même accélérée, mercredi 15 juin : la monnaie américaine passant de 2,55 DM à 2,5750 DM et battant tous ses records à Paris à 7,75 F contre 7,70 F la veille.

Ce phénomène est dû à plusieurs facteurs.

Certes, les taux d'intérêt sont toujours tendus aux Etats-Unis où le secrétaire au Trésor, M. Donald Regan, a déclaré que la Réserve fédérale pouvait être *« contrainte de restreindre légèrement le crédit »* si la progression de la masse monétaire continuait.

Mais la raison principale avancée pour expliquer la hausse du dollar est la baisse de la livre sterling, revenue de 1,53 dollar à 1,51 dollar, à la suite de la généralisation de la réduction des taux d'intérêt des banques britanniques, qui, à l'initiative de la Banque d'Angleterre, ont abaissé leur taux de base ramené de 10 % à 9,50 %.

Une telle mesure a un double objectif : relancer l'économie et ne plus attirer les capitaux étrangers dont l'entrée a pour objet de gonfler les liquidités et de faire progresser trop rapidement la masse monétaire. Aux ventes de livres sterling correspondent des achats de dollars, ce qui favorise la hausse du « billet vert ». A Paris, le cours du mark est resté inchangé à 3,01 francs.

(Lire page 31 « Les conséquences de la hausse du dollar sur l'économie française ».)

M. JEAN MARTINEAU EST ÉLU PRÉSIDENT DES BANQUES POPULAIRES

M. Jean Martineau, président de la Banque régionale d'escompte et de dépôts (BRED) a été élu, mardi 14 juin 1983, président du groupe des Banques populaires par le conseil syndical de cet établissement. Cette désignation doit être soumise à l'agrément des pouvoirs publics.

A la fin du mois dernier, et après sept mois de réflexion, ces mêmes pouvoirs publics avaient refusé la nomination de M. Robert Delorozoy, élu à l'unanimité, en remplacement de M. Henri Barre, démissionnaire pour raison de santé.

Ce refus étais, très vraisemblablement motivé par les attaches giscardiennes de M. Delorozoy, ancien président de l'assemblée permanente des chambres de commerce et député de l'opposition à l'Assemblée européenne.

Cette fois-ci, l'agrément officiel a été officieusement accordé à M. Jean Martineau.

[Né en 1921 à Limoges, M. Jean Martineau, outre ses fonctions de président de la BRED, la plus grosse des trente-neuf Banques populaires, est P.-D.G. de la Société d'exploitation de produits pour les industries chimiques (SEPPIC), filiale des Chargeurs réunis. Conseiller d'État en service extraordinaire, il a notamment présidé le tribunal de commerce de Paris de 1972 à 1975.]

DES GENDARMES DE VINCENNES ENTENDUS PAR LE PARQUET GÉNÉRAL

La procédure engagée contre les gendarmes impliqués dans l'affaire des Irlandais de Vicennes suit son cours. Mardi 14 juin, M. Jean Liboudan, avocat général, a entendu plusieurs gendarmes. Cette procédure devrait déboucher, à terme, sur le retrait par M. Pierre Arpaillange, procureur général, de l'habilitation de ces gendarmes à exercer leurs fonctions d'officier de police judiciaire dans le ressort géographique de la cour d'appel de Paris. D'autres gendarmes devaient être entendus pour le même motif par M. Liboudan, ce mercredi 15. Une procédure parallèle a été engagée en vue d'obtenir de la chambre d'accusation le retrait de sa qualité d'O.P.J. au capitaine Paul Barril, qui fut le chef par intérim du G.I.G.N. Cette procédure vise également d'autres gendarmes ayant participé à l'opération de Vincennes.